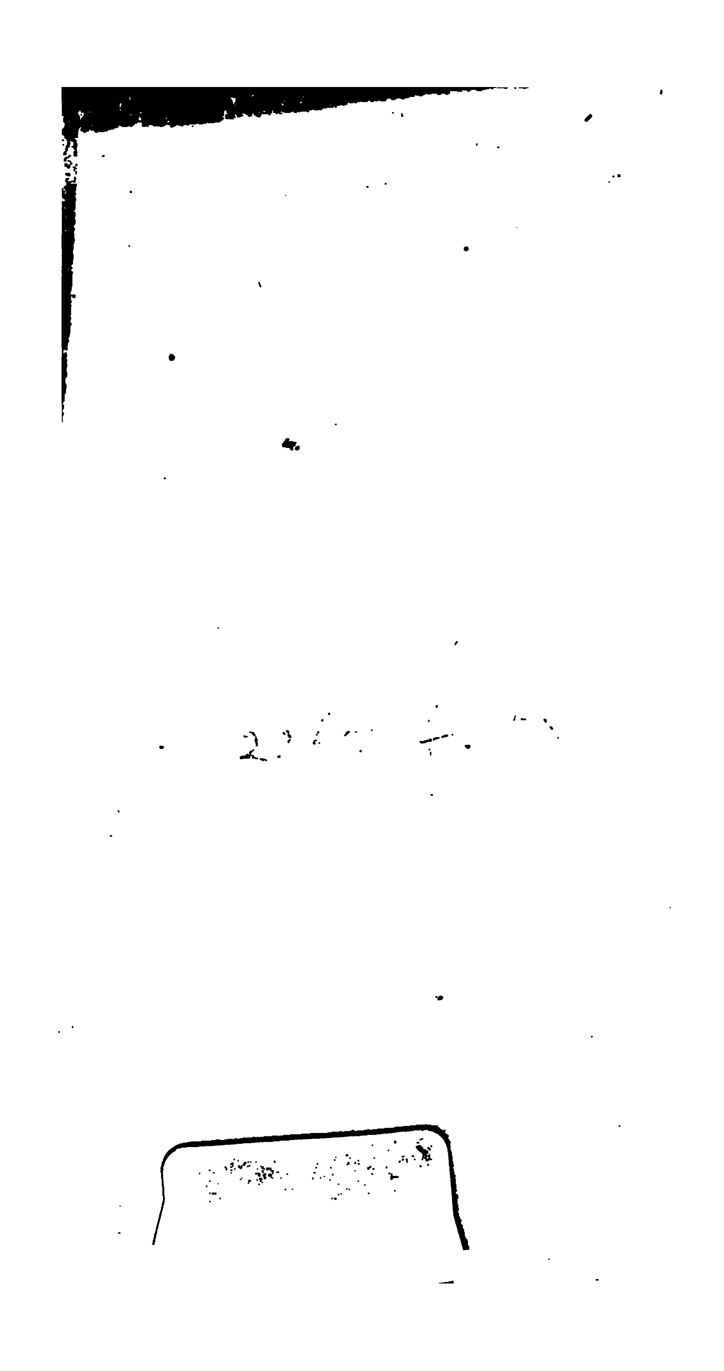




# HISTOIRE
# DES REVOLUTIONS
## DE LA
## RÉPUBLIQUE ROMAINE.

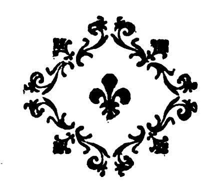
*TOME II.*

# HISTOIRE
# DES REVOLUTIONS
ARRIVÉES
DANS LE GOUVERNEMENT
DE LA
# REPUBLIQUE ROMAINE,

*Par M. l'Abbé* DE VERTOT, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

CINQUIEME EDITION.

TOME SECOND.

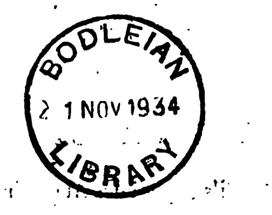


A PARIS,

Chez BABUTY, fils, Quai des Augustins, à l'Etoile.

M. DCC LII.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*


BODLEIAN
21 NOV 1934
LIBRARY



# HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS ARRIVÉES DANS LE GOUVERNEMENT, DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

## LIVRE V.

*On envoie des Ambassadeurs à Athénes pour recueillir les Loix de Solon. Au retour de ces Ambassadeurs, on choisit parmi les Patriciens dix Commissaires ou* Decemvirs *qui gouvernent souverainement. Appius, Chef du Collége des Decemvirs, devient suspect à ses Collegues. Pour empêcher qu'il ne soit continué dans le Decemvirat, ils le déclarent Président de l'Assemblée où se devoit faire la seconde élection. Mais il se propose lui*

*même pour premier Decemvir, & le Peuple en reçoit la proposition avec de grands éloges suivis de la plûpart des suffrages. Ces nouveaux Magistrats veulent rendre leur domination perpétuelle: Malgré l'opposition des principaux Sénateurs, ils viennent à bout de se faire donner le commandement des Armées pour marcher contre les Eques & les Sabins. Les Romains refusent de vaincre, de peur d'augmenter leur puissance. La dureté de leur domination, leur orgueil, leurs injustices, mais sur-tout la passion d'Appius pour la jeune Virginie, sont cause de leur ruine. Virginius, pere de cette fille infortunée, s'étant vû réduit à la triste nécessité de lui enfoncer un poignard dans le sein pour la dérober à la brutalité du Decemvir, les armées se soulevent & reviennent à Rome, où elles obtiennent la cassation du Decemvirat, & la punition des Decemvirs. On rétablit le Consulat & le Tribunat, & on rend au Peuple tous ses Privileges.*

NOUS avons vû, dans le Volume précédent, Rome jalouse de sa liberté, se défaire de ses Rois; le Gouverne-

ment Monarchique ſe tourner en Républicain ſous l'autorité de deux Conſuls ; la Nobleſſe & le Peuple qui compoſoient cette République naiſſante, par le même amour de la liberté, depuis diviſés & prêts à ſe ſéparer ; le Tribunat qui n'avoit été établi que comme le gage de leur union, devenir le fondement de nouvelles diviſions ; & ces Magiſtrats Plébéïens, artiſans perpétuels de diſcorde, pourſuivre tout ce que le Sénat avoit de plus grand & de plus illuſtre, & s'attacher ſurtout avec opiniâtreté à la ruine des Conſuls dès qu'ils ſortoient de Charge : en ſorte qu'un Conſulaire devoit ſe regarder comme la victime du Peuple, & l'objet de la fureur des Tribuns. Tel étoit l'état de Rome, où l'on faiſoit alors un crime aux ſouverains Magiſtrats de gouverner ſelon les anciennes Loix. Cependant la diſgrace de Romilius & de Veturius, dont nous venons de parler, n'épouvanta point leurs ſucceſſeurs. Sp. Tarpius & A. Haterius n'en montrerent pas moins de fermeté. Ces généreux Conſuls déclarerent hautement au peuple qu'il pourroit bien les condamner à

leur tour quand ils ſeroient ſortis de Charge, ou à une amende, ou à des peines encore plus injuſtes; mais que ces véxations, & la perte même de leur vie, ne les obligeroient jamais à conſentir à la publication de la Loi *Agraria*. Tant de fermeté, & ce concert unanime de tous les Sénateurs, ébranla les Tribuns. Les deux partis également fatigués de ces diviſions continuelles, ſemblerent ſe rapprocher. On fut quelque temps ſans entendre parler du partage des terres. L'animoſité parut ceſſée, ou du moins ſuſpendue. Mais le Peuple, toujours inquiet, ne fit que changer de vue & d'objet : il revint à la Loi Terentilla, & demanda au Sénat qu'à la place de ces Jugemens arbitraires que rendoient les magiſtrats, on établît enfin un corps de Loix connues de tous les Citoyens, & qui ſerviſſent de régle dans la République, tant à l'égard du gouvernement & des affaires publiques, que par rapport aux différends qui naiſſoient tous les jours entre les particuliers.

Le Sénat ne s'éloignoit pas de cette propoſition : mais quand il fut queſtion de nommer des Légiſlateurs, il prétendit qu'ils devoient être tous

# HISTOIRE DES REVOLUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

*TOME II.*

» laire, que ces Commiſſaires nous
» propoſent des Loix également favo-
» rables à la liberté du Peuple, & à
» l'autorité du Sénat. »

Cet avis fut également bien reçu des deux partis. Le Senat, auquel on ne diſputoit point le droit de nommer ces Ambaſſadeurs, étoit bien perſuadé que ceux qu'il choiſiroit pour faire cette recherche, ne rapporteroient rien qui fût contraire à ſes intérêts : & les Tribuns, ſéduits par l'eſpérance de voir le gouvernement de Rome réformé ſur celui d'une République où toute l'autorité réſidoit dans l'Aſſembée du Peuple, ne pouvoient ſe laſſer de donner de grandes louanges à Romilius. Siccius même, quoique ſon ennemi, déclara qu'il lui remettoit, de la part du Peuple, l'amende à laquelle il avoit été condamné. Mais Romilius rejetta généreuſement cette grace qui venoit d'une main ennemie. Il déclara hautement qu'il ne prétendoit point d'autre récompenſe que de pouvoir dire toujours ſon avis avec la liberté qui convenoit à un Sénateur Romain : & qu'à l'égard de l'amende à laquelle il avoit été con-

damné, comme c'étoit un bien consacré à Cérès, il croiroit faire un sacrilége de ne la pas payer. On dressa ensuite le Sénatus-Consulte, qui fut confirmé par le consentement unanime du Peuple; & en conséquence, le Sénat envoya en Ambassade à Athénes Sp. Posthumius, A. Manlius, & P. Sulpitius Camerinus, qui furent chargés de recueillir les Loix & les Coutumes de cette Ville & des autres Républiques de la Grece. Pendant le reste de l'année, l'Etat fut assez tranquille. Mais l'année suivante, sous le Consulat de P. Curatius & de Sex. Quintilius, presque toute l'Italie fut affligée de la peste. Le premier Consul, quatre Tribuns du Peuple, & un grand nombre de Citoyens de toute condition, en moururent. Le Peuple se dispersa de différens côtés. Rome, dans une si grande désolation, devint déserte, & on avoit à craindre quelque surprise de la part des Eques, des Volsques & des Sabins. Mais la contagion s'étoit répandue parmi eux avec la même fureur; une calamité commune & générale tint lieu de forces & de défense à la République.

An de R. 300.

1 de Ro- 01. L'année suivante commença sous de plus heureux auspices. La peste cessa sous le Consulat de P. Sestius Capitolinus & de T. Ménénius, & on vit arriver les Ambassadeurs qu'on avoit envoyés pour recueillir les Liv. l. 3. H. l. 10. Loix de la Grece. Les Tribuns du Peuple firent aussi-tôt de grandes instances aux Consuls pour l'élection des Commissaires ou Decemvirs qui devoient travailler à former un corps entier de Loix pour le gouvernement de la République. Sestius n'y avoit pas de répugnance; mais Ménénius qui regardoit tout changement dans un Etat, comme pernicieux, & qui peut-être n'avoit pas oublié les injures que son pere avoit reçues des Tribuns, éloigna autant qu'il put cette élection. Il s'en dispensa d'abord sur la nécessité d'élire auparavant les Consuls pour l'année suivante. Il dit que cette grande affaire se devant traiter sous leur Consulat, il étoit bien juste qu'on ne fît rien avant qu'ils eussent été désignés, & même sans leur participation. Mais ce n'étoit qu'un prétexte, & il se flattoit que l'élection des Consuls suspendroit celle des Decemvirs, ou du

moins que la concurrence qui se rencontreroit entr'eux, affoibliroit l'autorité de ces nouveaux Magistrats. Cependant l'empressement des Tribuns fit avancer les Comices. On y élut pour premier Consul Appius Claudius. Ce fut le troisieme de pere en fils dans la maison *Claudia*, qui fut élevé à cette dignité. Tous les Patriciens lui avoient donné leurs suffrages, dans l'espérance qu'il n'auroit pas moins d'attachement que ses ancêtres aux intérêts du Sénat. T. Genutius fut nommé pour son Collegue. Les Tribuns, après cette élection, renouvellerent leurs poursuites & leurs sollicitations auprès des Consuls en Charge, pour les obliger à procéder à la nomination des Decemvirs. Ménénius, qui ne faisoit que de fâcheux pronostics de ce changement qu'on vouloit introduire, se relegua dans sa maison sous prétexte d'une maladie, & il aima mieux n'en point sortir que d'être obligé, s'il alloit au Sénat, d'y proposer l'affaire des Loix nouvelles. Sestius de son côté, quoique favorable aux Tribuns, ne croyoit pas qu'il lui fût honnête de se charger

ſeul d'une ſi grande affaire ſans la préſence & le concours de ſon Collegue. Les Tribuns, auxquels de pareils retardemens étoient ſuſpects, s'adreſſerent à Appius & à ſon Collegue, déſignés Conſuls pour l'année prochaine. Ils ſurent les mettre dans leurs intérêts, apparemment par l'eſpérance de leur donner la meilleure part dans la commiſſion pour la création des Loix. Après s'être aſſurés de ces deux Sénateurs, que leur déſignation pour le prochain Conſulat rendoit plus conſidérables, ils les introduiſirent dans une Aſſemblée du Peuple qu'ils avoient convoquée exprès pour y prendre des meſures contre les retardemens affectés des Conſuls en exercice. Appius, étant monté à la Tribune aux Harangues, ménagea ſes expreſſions de maniere que ſans ſe déclarer contre le Sénat, il ſut plaire au Peuple. Les Principaux chefs de ſon diſcours roulerent ſur la juſtice qu'il y avoit d'établir des Loix égales entre tous les Citoyens; afin que Rome, diviſée ſi long-temps en deux partis, & comme en deux Villes différentes, ne formât plus à l'avenir qu'une ſeule

République. Il ajouta qu'il étoit persuadé qu'on ne devoit pas différer davantage la nomination des Decemvirs. Qu'il falloit en faire incessamment la proposition au *Sénat*, & que si son élection au Consulat, & celle de son Collegue, étoient préjudiciables à l'établissement & à l'autorité des Decemvirs, ils étoient prêts à y renoncer; & qu'il déclaroit qu'ils y renonçoient actuellement, & qu'ils sacrifieroient encore de bon cœur leur vie pour procurer un aussi grand bien à leur patrie, que la paix & la réunion entre leurs Concitoyens.

Ce discours fut regardé par la plus grande partie de l'Assemblée comme celui d'un véritable Républicain, qui aimoit sincerement la liberté de son Pays. Le Peuple sur-tout, qui n'attendoit rien de semblable d'un Patricien de la Maison *Claudia*, l'écouta avec autant de joie que de surprise. Quelques Sénateurs au contraire, qui connoissoient le génie fier & ambitieux d'Appius, craignoient que sous cette modération apparente, & sous ces dehors si désintéressés, il ne cachât des desseins fort opposés. Mais

après tout, comme ce n'étoient que des ſoupçons ſans preuves, les Patriciens comme les plébéïens donnerent de grandes louanges à l'abdication qu'il venoit de faire de ſes droits au Conſulat. Il fut queſtion de porter cette affaire au Sénat. Ménénius, qui ſe fioit aux engagemens qu'il avoit pris ſecrettement avec ſon Collegue, feignoit toujours d'être malade pour ſe diſpenſer de convoquer cette Compagnie : mais Seſtius, gagné apparemment par la promeſſe d'être compris au nombre des Decemvirs, lui manqua de parole. Il fit aſſembler le Sénat, & propoſa la nomination des Decemvirs. Les avis y furent partagés à l'ordinaire : quelques Sénateurs, attachés aux anciens uſages, regardoient avec éloignement tout changement dans le gouvernement de l'Etat & dans l'adminiſtration de la Juſtice. Mais Appius, qui avoit un puiſſant parti dans la Compagnie, ſoutint au contraire qu'il y avoit beaucoup de juſtice à établir, de concert avec le Peuple, des Loix qui ſerviſſent à l'avenir de regles conſtantes pour former les Jugemens des Magiſtrats. Et cet avis

passa enfin à la pluralité des voix. On résolut de procéder incessamment à la nomination des Decemvirs ; mais cette nomination fit naître encore une nouvelle difficulté. Les Tribuns du Peuple demanderent de sa part que cinq Plébéïens fussent admis dans cette commission. Tous les Sénateurs s'opposérent unanimement à cette prétention. Ils représenterent, que les Decemvirs allant prendre la place & l'autorité des Consuls, il étoit inoui que de simples Plébéïens, exclus par leur naissance de toute Magistrature *Curule*, fussent revêtus de la Puissance souveraine. Les Tribuns s'apperçurent bien que le Sénat ne se relâcheroit jamais sur cet article. Après beaucoup de raisons proposées de part & d'autre, ils se désisterent enfin de leurs prétentions, de peur de faire échouer la nomination même des Decemvirs, & on convint qu'ils seroient tirés du corps du Sénat ; que ces Commissaires seroient revêtus pendant un an entier de la Puissance souveraine, sans qu'il y eût appel de leurs Jugemens & de leurs Ordonnances ; qu'on n'éliroit pendant ce temps-là ni Con-

ſuls ni Tribuns; que l'autorité & les fonctions de toute Magiſtrature ſeroient ſuſpendues pendant leur adminiſtration ; qu'ils dreſſeroient un corps de Loix tiré de celles de la Gréce & des anciens uſages de Rome, & qu'après l'avoir communiqué au Sénat & au Peuple, & pris leur conſentement, on s'en ſerviroit à l'avenir pour le gouvernement de l'Etat & dans l'aminiſtration de la Juſtice

Quelque temps après on tint une Aſſemblée ſomnelle de tout le Peuple Romain, convoqué par *Centuries*. Cette Aſſemblée fut précédée par des Aüſpices & les autres cérémonies de la Religion; on procéda enſuite à l'é-
An de Rome lection des Decemvirs. Appius Clau-
302. dius & T. Genutius furent nommés les premiers, & on crut devoir cette préférence & cette marque d'honneur à l'abdication généreuſe qu'ils avoient faite du Conſulat. Les ſuffrages tomberent enſuite ſut L. Seſtius, ſur Veturius, C. Julius, A. Manius, Ser. Sulpitius, P. Curatius, T. Romilius, & Sp. Poſthumius, tous perſonnages Conſulaires. Le Sénat ſe flattoit d'avoir fait choix des plus

zélés défenſeurs de ſes droits ; mais la plûpart, pour parvenir à cette dignité, avoient pris des engagemens ſecrets avec les Tribuns du Peuple. Ainſi les deux partis regarderent chacun cette élection comme leur ouvrage particulier, & ils y concoururent également, mais par des vues bien différentes. Quoiqu'Appius fût le premier & comme le Chef du Collége des Decemvirs, cependant il vivoit avec ſes Collégues dans une entiere égalité & une parfaite intelligence. Il affectoit ſurtout des manieres toutes populaires ; il ſaluoit les moindres Plébéïens qu'il rencontroit en ſon chemin ; il ſe chargeoit de leurs affaires & de leurs intérêts, & leur procuroit une prompte juſtice. Chaque Decemvir préſidoit à ſon tour pendant un jour entier. Il avoit alors les douze Licteurs qui marchoient devant lui avec les faiſceaux. Ils rendoient ſucceſſivement juſtice dans la place, ce qu'ils faiſoient avec tant d'équité, que le peuple, charmé de leur conduite, ſembloit avoir oublié ſes Tribuns. La plûpart faiſoient des vœux pour la durée d'un gouvernement ſi plein de

modération ; & il y eut même plusieurs Plébéïens qui déclarerent qu'au lieu de rétablir le Consulat & le Tribunat, on ne devoit songer qu'à rendre le Decemvirat perpétuel. Les Decemvirs travaillerent avec beaucoup d'application pendant toute l'année à la compilation des Loix qu'ils tirerent, partie des anciennes Ordonnances des Rois de Rome, & par-
lin.l. 34. tie de ce qu'ils emprunterent des Loix de la Gréce, qu'un certain Hermodore d'Ephese, qui se trouva alors à Rome, leur interpréta. Quand leur ouvrage fut achevé, ils en proposerent dix Tables, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Les unes
icer. de l. 2. & 3. concernant le Droit sacré, les autres le Droit public, & le plus grand nombre le Droit particulier. On afficha ces Tables en public, afin que chacun les pût lire, y faire ses réflexions, & les communiquer aux Decemvirs avant que de leur donner autorité de Loix. On les porta ensuite au Sénat, où elles furent examinées & reçues à la pluralité des voix : & on arrêta, par un Sénatus-Consulte, qu'on convoqueroit incessamment les Comices des Centuries pour les faire

faire approuver par tout le Peuple Romain.

Le jour de l'Assemblée étant arrivé, on prit solemnellement les Auspices, & en présence des Ministres de la Religion, les Loix furent lues de nouveau. Les Decemvirs représenterent au Peuple, avec beaucoup de douceur, qu'ils croyoient n'avoir rien oublié de ce qui leur avoit paru nécessaire pour la conservation de la liberté, & pour établir cette égalité si nécessaire dans une République. Cependant qu'ils exhortoient leurs Concitoyens d'examiner avec soin leur ouvrage, & de dire avec liberté ce qu'ils croyoient qu'on en devoit retrancher, ou ce qu'on y pouvoit ajouter; en sorte qu'à l'avenir le peuple eût des Loix qu'il eût faites lui-même, plutôt qu'il ne les eût approuvées. On ne répondit à un discours si rempli de désintéressement & de modestie, que par de grandes louanges. Les Loix contenues dans les dix Tables furent reçues, du consentement de toutes les Centuries. Il y eut seulement quelques particuliers qui dirent qu'il y manquoit plusieurs Reglemens dont on pour-

roit encore faire deux Tables, & que si on les ajoutoit aux dix autres, on en formeroit comme un corps parfait de tout le Droit Romain. Cette vue fit naître le desir d'élire tout de nouveau des Decemvirs encore pour une année. Le Sénat & le Peuple approuverent également ce dessein, quoique par des vûes différentes. Le Peuple ne songeoit qu'à reculer le rétablissement de l'autorité Consulaire qui lui étoit formidable; & le Sénat, de son côté, étoit bien-aise de se délivrer des Tribuns qui lui étoient si odieux.

L'Assemblée ayant approuvé ce projet, on indiqua le jour qu'on devoit procéder à une nouvelle élection des Decemvirs. Dans l'intervalle qui précéda ces Comices, la division se mit dans le Sénat au sujet de cette dignité. Les uns y aspiroient par ambition, d'autres qui s'étoient d'abord opposés le plus ouvertement à son établissement, la recherchoient alors; mais seulement pour en exclure ceux dont les desseins & la conduite leur étoient suspects. Appius feignoit de n'y point prétendre; & pour inspirer à ses Collégües le des-

ſein d'y renoncer, il déclaroit publiquement, qu'ayant rempli tous les devoirs de bons Citoyens par le travail aſſidu d'une année entiere, il étoit juſte de leur accorder du repos & des ſucceſſeurs.

Mais ſes liaiſons publiques, & dont il ne ſe cachoit point, avec les Duillius & les Icilius, c'eſt-à-dire, avec les Chefs du Peuple; & pour ainſi dire, les arcs-boutans du Tribunat; le ſoin qu'il prenoit de ſe rendre agréable aux Plébéïens, ſon affabilité & ſa modération, ſi oppoſées à cette fierté qu'on reprochoit à la famille Claudia; tout cela donnoit beaucoup d'inquiétude à ſes rivaux, & le rendoit ſuſpect à ſes Collégues. Ces derniers, pour s'aſſurer de ſon excluſion, le nommerent pour préſider à l'élection nouvelle. Et comme c'étoit un uſage que celui qui préſidoit à l'Aſſemblée, nommoit ceux qui aſpiroient à la Charge qu'il falloit remplir, ils ſe flatterent qu'après la déclaration qu'il avoit faite de renoncer à cette Dignité, il n'oſeroit pas ſe mettre au nombre des Candidats; outre qu'il étoit ſans exemple que celui qui préſidoit dans

une élection se fût proposé lui-même, si on excepte quelques Tribuns du Peuple, qui en pareille occasion n'avoient pas eu honte d'abuser de la confiance de leurs Concitoyens. Appius n'eut pas plus de pudeur que ces ambitieux Plébéïens. Le jour de l'élection étant arrivé, on le vit, contre toutes les régles de la bienséance & de la modestie, se proposer lui-même pour le premier Decemvir; & le Peuple, toujours la dupe de ceux qui le savent tromper sous l'apparence de prendre part à ses intérêts, lui déféra par ses suffrages cette grande Dignité. Ce Decemvir eut l'habileté de faire tomber ensuite les suffrages sur Quintus Fabius Vibulanus, personnage Consulaire à la vérité & même de mœurs jusqu'alors irréprochables, mais d'un esprit lent & paresseux, naturellement ennemi des affaires, sans fermeté, & incapable de le troubler dans la disposition des desseins qu'il méditoit. Ce fut dans les mêmes vues qu'il fit élire ensuite M. Cornelius, M. Servilius, L. Minucius, T. Antonius & M. Rabuleïus, Sénateurs peu estimés dans leur Compa-

An de Rome 303.

gnie, mais qui lui étoient dévoués, & qui, par ſes intrigues ſecrettes, emporterent cette Dignité ſur les Quintiens, & même ſur Claudius ſon oncle, zélé Patricien, & auquel il fit donner l'excluſion, auſſi bien qu'à tous ſes Collégues du premier Decemvirat. Enfin ce qui ſurprit & conſterna le Sénat, c'eſt qu'Appius, oubliant ſa propre gloire & celle de ſes ancêtres, n'eut point de honte, pour flatter les anciens Tribuns auſquels il avoit vendu ſa foi, de propoſer trois Plébéïens pour Decemvirs, ſous prétexte qu'il étoit juſte qu'il y eût quelqu'un dans ce Collége qui veillât aux intérêts du Peuple. Il y fit entrer Q. Petilius, C. Duellius & Sp. Oppius, tous trois Plébéïens exclus par leur naiſſance de ces premieres Magiſtratures, & qui n'y parvinrent que parcequ'ils y avoient porté eux-mêmes Appius par tous les ſuffrages du Peuple, dont ils diſpoſoient à leur gré, & qu'ils avoient déterminé en ſa faveur, ſuivant leurs conventions ſecrettes.

Appius ſe voyant enfin parvenu, par ſa diſſimulation & ſes intrigues, à la tête du Decemvirat, ne ſongea An de Rome 304.

plus qu'à rendre sa domination perpétuelle ; il assembla aussi-tôt ses nouveaux Collégues, qui tous lui étoient redevables de leur Dignité. Pour lors mettant bas le masque de Républicain, il leur représenta que rien ne leur étoit plus aisé que de retenir toute leur vie la souveraine Puissance ; qu'ils étoient revêtus d'une commission dans laquelle se trouvoient réunies l'autorité Consulaire & la puissance Tribunitienne ; que le Sénat & le Peuple, toujours opposés, plutôt que de voir le rétablissement de ces deux Magistratures, qui leur étoient également odieuses, aimeroient mieux leur laisser comme en dépôt le soin du gouvernement ; que les particuliers s'accoutumeroient insensiblement à leur autorité, & que pour la conserver, ils devoient rappeller à leur Tribunal la connoissance de toutes les affaires, sans souffrir qu'on les portât au Sénat ou devant l'Assemblée du Peuple. Qu'il falloit sur-tout éviter avec grand soin toute convocation de ces deux Corps, qui les feroit appercevoir de leurs droits & de leurs forces. Qu'il se trouvoit toujours, dans ces sortes d'as-

ſemblées des eſprits inquiets & impatiens de toute domination, & que pour rendre inébranlable l'autorité du Decemvirat, il étoit de l'intérêt des Decemvirs de demeurer étroitement unis entr'eux; qu'ils devoient avoir une complaiſance réciproque les uns pour les autres; que tout le Collége devoit s'intéreſſer dans les affaires particulieres de chaque Decemvir: & il ajouta qu'il croyoit qu'ils devoient s'engager tous par les ſermens les plus ſolemnels à ne ſe troubler jamais les uns les autres dans l'exécution de leurs deſſeins particuliers. Comme ce diſcours d'Appius flattoit agréablement l'ambition de ſes Collegues, ils ſe laiſſerent conduire à ſes vues. Chacun applaudit à ſes projets; tous firent les ſermens qu'il preſcrivit, & ils convinrent unanimement de n'oublier rien pour retenir toute leur vie l'empire & la domination qu'on ne leur avoit déférés que pour une ſeule année: nouvelle conſpiration contre la liberté publique. D. H. l. ſub. fiü.

Ces nouveaux Magiſtrats entrerent en poſſeſſion de leur Dignité aux Ides de Mai; & pour inſpirer Id. Ibid 15. de M.

d'abord de la crainte & du respect au Peuple, ils parurent en Public chacun avec douze Licteurs, auxquels ils avoient fait prendre des haches avec leurs faisceaux, comme en portoient ceux qui marchoient devant les anciens Rois de Rome ou devant le Dictateur ; ensorte que la place fut remplie par six-vingts. Licteurs qui écartoient la multitude avec un faste & un orgueil insupportables dans une Ville où régnoient auparavant la modestie & l'égalité. Le Peuple ne vit qu'avec indignation cet appareil de la tyrannie. La comparaison qu'il faisoit de la modération des Consuls avec les manieres fieres & hautaines des Decemvirs, lui fit bientôt regretter l'ancien gouvernement. Il se plaignoit secrettement qu'on lui eût donné dix Rois pour deux Consuls. Mais ces réflexions venoient trop tard, & il n'étoit plus maître de détruire son ouvrage. Les Decemvirs commencerent à régner impérieusement & avec une autorité absolue. Outre leurs Licteurs, ils étoient encore environnés en tout temps d'une troupe de gens sans nom & sans aveu, la plûpart chargés de crimes ou accablées

cablés de dettes, & qui ne pouvoient trouver de sûreté que dans les troubles de l'Etat. Mais ce qui étoit encore plus déplorable, c'est qu'on vit bientôt, à la suite de ces nouveaux Magistrats, une foule de jeunes Patriciens, qui préférant la licence à la liberté, s'attacherent servilement aux dispensateurs des graces. Et même, pour satisfaire leurs passions, & fournir à leurs plaisirs, ils n'avoient point de honte d'être les ministres & les complices de ceux des Decemvirs. Il n'y eut plus d'asyles assez sûrs pour la beauté & la pudeur. Cette jeunesse effrénée, à l'ombre du pouvoir souverain, enlevoit impunément les filles, du sein de leurs meres; d'autres, sous de foibles prétextes, s'emparoient du bien de leurs voisins, qui se trouvoit à leur bienséance. En vain on en portoit des plaintes aux Decemvirs, les malheureux étoient rejettés avec mépris, & la faveur seule, ou des vûes d'intérêt, tenoient lieu de droit & de justice. Que si quelque Citoyen, par un reste de l'ancienne liberté, étoit assez hardi pour faire éclater son ressentiment, ces tyrans les faisoient bat-

tre à coups de verges comme un esclave : d'autres étoient exilés ; il y en eut même qu'on fit mourir ; & la confiscation suivoit toujours le supplice des malheureux.

Le Peuple, qui gémissoit sous une domination si tyrannique, jettoit les yeux du côté du Sénat, d'où il attendoit sa liberté. Mais la plûpart des Sénateurs, redoutant la fureur des Decemvirs, s'étoient retirés à la campagne. Ceux qui étoient restés dans la Ville, n'étoient pas fâchés que la dureté du Gouvernement présent fît regretter celui des Consuls ; & ils se flattoient que le Peuple renonceroit volontiers au rétablissement des Tribuns, si on pouvoit les tirer de la domination des Decemvirs.

C. Claudius, Personnage Consulaire, & oncle d'Appius, sensiblement touché de voir son neveu s'ériger en tyran de sa Patrie, plusieurs fois chercha les occasions de le joindre, pour lui représenter à quel point il déshonoroit la mémoire de ses ancêtres, par une conduite si odieuse. Mais ce Chef des Decemvirs, qui redoutoit ces remontrances, éludoit ses visites, sous différens prétextes. C. Claudius

ne put jamais pénetrer jusques dans son appartement ; & cet ancien Magistrat éprouva que les tyrans ne reconnoissent plus ni parens ni amis.

Cependant ces nouveaux Magistrats ajouterent deux Tables de Loix aux dix qu'on avoit promulguées l'année précédente ; mais ils n'y statuerent rien touchant le partage des terres conquises. On observa même, que dans les deux dernieres Tables, il y avoit un article, qui défendoit aux Patriciens & aux Plébéïens de s'allier par des mariages réciproques, & qu'ils avoient fait une Loi expresse d'une ancienne Coutume. On soupçonna que les Decemvirs n'avoient établi cette Loi nouvelle, & négligé en même tems de faire quelque Réglement au sujet du partage des terres, que pour entretenir continuellement la division entre les deux Ordres de la République. Ils appréhendoient, que si la Noblesse & le Peuple venoient à se réunir, ils ne tournassent contr'eux cette ancienne animosité, qu'ils avoient tant d'intérêt d'empêcher qui ne s'éteignît. Cependant, comme l'autorité de ces Decemvirs ne devoit durer qu'un an, on se flat-

toit de voir expirer leur tyrannie avec la fin de l'année. Mais les Ides de Mai parurent, sans qu'il y eût la moindre apparence de Comices, ni d'Assemblées pour les élections. Les tyrans se montrerent alors à découvert; & malgré le Sénat & le Peuple, ils se maintinrent dans le Gouvernement, sans autre droit que celui de la force & de la violence. Tout ce qui leur faisoit ombrage fût proscrit. Plusieurs Citoyens se bannirent eux-mêmes de leur Patrie; quelques-uns furent chercher des asyles chez les Latins & les Herniques, & Rome presque déserte demeura en proie à ces tyrans.

Tout le monde déploroit en secret la perte de la liberté, sans qu'il se trouvât dans la République aucun Citoyen assez généreux, pour tenter de rompre ses chaînes. Il sembloit que le Peuple Romain eût perdu ce courage, qui auparavant le faisoit craindre & respecter par ses voisins. Les Latins, & ceux qui se trouvoient assujettis à la domination des Romains, méprisoient les ordres qu'on leur envoyoit, comme s'ils n'eussent pû souffrir que l'Empire demeurât

dans une Ville où il n'y avoit plus de liberté ; & les Eques & les Sabins venoient faire impunément des courses jusqu'aux portes de Rome.

Ces ennemis immortels de la République, voulant profiter de la consternation où étoit le Peuple Romain, leverent deux armées. Les Sabins s'avancerent le long du Tibre jusqu'à cent quarante stades de Rome ; & les Eques, après avoir ravagé le territoire de Tusculum, vinrent camper près d'Algide. Ces deux Armées sembloient menacer Rome d'un siege. Cette nouvelle surprit extrêmement les Decemvirs ; il falloit qu'ils armassent de leur côté ; cependant ils ne le pouvoient faire, sans le concours du Sénat & du Peuple, & ils ne pouvoient ignorer combien ils étoient odieux aux uns & aux autres. Ils tinrent entr'eux différens conseils, remplis de troubles & d'agitations. Il étoit question de décider si on s'adresseroit au Peuple ou au Sénat ; & ce qui étoit le plus embarrassant pour les Decemvirs, c'est qu'ils craignoient que l'année de leur Magistrature étant expirée, on ne leur disputât, comme à de simples parti-

culiers, le droit de convocation. Enfin, après bien des délibérations, comme ces Decemvirs étoient la plûpart du Corps du Sénat, & qu'ils y avoient des partisans, ils se déterminerent à le convoquer, & convinrent du rôle que chacun feroit dans l'Assemblée. Leurs créatures se chargerent de répondre aux plaintes de ceux qui demanderoient l'abolition du Decemvirat. Ils prirent ce parti, dans la vûe d'obtenir par leur crédit la levée des troupes; & ils se flatterent que le Peuple, tout irrité qu'il paroissoit, ne pourroit s'y opposer, ayant perdu avec ses Tribuns le droit d'opposition.

An de Rome 304. Un Heraut, par ordre des Decemvirs, publia aussitôt la convocation du Sénat. Ils s'y rendirent ensuite, mais ils n'y trouverent que leurs partisans. Les autres Sénateurs avoient abandonné le soin des affaires publiques, & s'étoient retirés, comme nous l'avons dit, dans leurs maisons de campagne. Les Decemvirs y envoyerent des Huissiers leur indiquer l'Assemblée pour le lendemain. La plûpart revinrent à Rome, & se trouverent au Sénat; mais avec des

vûes bien différentes de celles des Decemvirs. Appius représenta, par un discours étudié, la nécessité de prendre les armes, pour s'opposer aux incursions des Eques & des Sabins.

L. Valerius Potitus, sans attendre que ce fût son rang pour opiner, se leva aussitôt. Il étoit fils de ce Valerius, qui fut tué à la tête des Romains, en combattant contre Herdonius, & petit-fils du fameux Valerius, appellé *Publicola*, un des principaux auteurs de la liberté publique. Appius, craignant qu'un homme de sa naissance & de son caractere, s'il parloit le premier, n'ouvrît quelque avis contraire aux intérêts des Decemvirs, lui dit fierement de s'asseoir & de se taire, & qu'il devoit attendre, que des Sénateurs plus anciens que lui, & plus considérables dans la République, eussent déclaré leurs sentimens. » Je l'aurois » aussi attendu, lui répartit paisiblement » ment Valerius, si je n'avois eu à » parler que de l'affaire que vous » avez proposée. Mais il s'agit ici » de la liberté de la République. Se- » ra-t-il dit qu'un simple particulier, » dont la Magistrature est expirée, D. H. L.

» imposera silence à Valerius ? Faut-» il que votre tyrannie réduise un » Sénateur à regretter le secours que » le simple Peuple tiroit de l'oppo-» sition de ses Tribuns ? Mais puis-» que vous & vos Collégues en avez » usurpé la puissance, j'en appelle à » ces Collegues mêmes, moins dans » l'espérance d'en être secouru, que » pour exposer aux yeux du public » la conspiration que vous avez fai-» te contre la liberté «. Ensuite adres-sant la parole à Fabius Vibulanus : » Et vous, lui dit-il, qui avez été » honoré de trois Consulats, sera-t-» il dit que, par complaisance pour » des tyrans, vous trahirez les inté-» rêts de votre Patrie « ?

Fabius, incertain & déconcerté, ne lui répondit rien. Mais Appius, transporté de colere, lui cria de nouveau qu'il lui imposoit silence, & les autres Decemvirs le menacerent de le faire précipiter du haut de la Roche Tarpéïenne, comme un séditieux & un brouillon. Une maniere de procéder si violente & si extraordinaire, dans une Compagnie où devoit regner une parfaite égalité, souleva toute l'Assemblée. M. Horatius Bar-

batus en parut le plus indigné. Il étoit petit-fils de cet Horatius Coclès, qui, pour la défense de la liberté de sa Patrie, soutint seul sur un pont tout l'effort de l'Armée de Porsenna. Ce même esprit Républicain, qui avoit fait tant d'honneur aux peres, étoit passé dans leurs enfans. Horatius, dont nous parlons, ne pouvant souffrir plus long-tems l'orgueil & l'insolence des Decemvirs, prit la parole, & les traita publiquement de Tarquins & de tyrans de leur Patrie.

» Vous nous parlez, leur dit-il, » de la guerre des Sabins, comme si » le Peuple Romain avoit de plus » grands ennemis que vous-mêmes. » Je voudrois bien savoir par quelle » autorité vous avez convoqué cet- » te Assemblée, & par quel droit » vous prétendez y présider. Le tems » de votre Magistrature n'est-il pas » expiré? Pouvez-vous ignorer que » la puissance du Decemvirat ne vous » avoit été déférée que pour une seule » année? Nous vous avions choisis » pour établir des Loix convenables » dans un Etat libre, & vous n'avez » laissé aucune trace de cette égali- » té, l'objet unique des Romains.

» Vous avez ſupprimé les Aſſemblées » du Peuple, & les convocations du » Sénat. On ne parle plus d'élection » ni de Conſuls, ni de Tribuns. Tou» tes les Magiſtratures annuelles ſont » abolies. Vous avez changé abſolu» ment l'ancien ordre du Gouverne» ment, pour élever ſur ſes ruines » votre empire & votre domination » particuliere. Mais ſachez que le » ſang de Valerius & d'Horatius, » qui chaſſerent autrefois les Tar» quins de Rome, anime encore » leurs deſcendans. Nous avons le » même courage & le même atta» chement pour la liberté de notre » Patrie. Les Dieux, protecteurs de » cette Ville, nous donneront le mê» me ſuccès, & j'eſpere que le Peu» ple, auſſi jaloux de ſa liberté que » ſes ancêtres, ne nous abandonnera » pas dans une entrepriſe ſi juſte «.

Un diſcours ſi ferme étourdit les Decemvirs. Ils ne ſavoient s'ils devoient montrer de la colere, ou affecter de la modération. Appius, pour adoucir les eſprits, repréſenta que, bien loin de vouloir s'ériger en tyrans, ils n'avoient convoqué le Sénat que pour prendre ſes avis ſur la

conjoncture présente des affaires. Que s'il avoit imposé silence à Valerius, ce n'avoit été que pour l'obliger à se conformer à l'usage ordinaire, où chacun devoit parler à son rang, à moins que la parole ne lui fût adressée par celui qui présidoit au Sénat. Pour lors se tournant du côté de C. Claudius, son oncle, il l'exhorta à dire son sentiment, avec toute la liberté qui regnoit dans l'Assemblée. Il se flattoit que l'intérêt de sa famille, les liaisons du sang, & même l'honneur qu'il lui faisoit de lui demander le premier son avis, l'engageroit à réfuter ce qu'il y avoit eu de trop dur contre lui dans le discours d'Horatius. Mais il s'adressoit à un véritable Romain, & qui auroit sacrifié ses propres enfans à la conservation de la liberté publique. Il avoit même été plusieurs fois, comme nous venons de le dire, à la maison d'Appius, son neveu, pour lui représenter l'injustice de son gouvernement : les Domestiques, par ordre de leur maître, lui en avoient toujours interdit l'entrée, sous différens prétextes, & ce ne fut que dans une Assemblée aussi publique, qu'il put lui dire librement son avis.

Ce Sénateur repréſenta d'abord à l'Aſſemblée, qu'il étoit queſtion de deux affaires de différente eſpeçe; d'une guerre étrangere qu'il falloit ſoutenir, & de la néceſſité de remédier aux diſſenſions domeſtiques au ſujet du Gouvernement. Que ce qu'on appelloit guerre, n'étoit que des courſes paſſageres de quelques partis ennemis, & qui ne s'étoient haſardés d'approcher des frontieres de l'Etat, qu'à la faveur des diviſions qui regnoient dans la République. Qu'il falloit rétablir le calme & l'union dans la Ville, & qu'il ſuffiroit après cela d'arborer les étendarts des Légions, pour mettre en fuite les Eques & les Sabins, dont les Romains avoient triomphé tant de fois. Mais qu'il doutoit que le Peuple voulût ſe ranger ſous les enſeignes des Decemvirs, qu'il regardoit avec juſtice comme de ſimples particuliers qui avoient uſurpé la ſouveraine puiſſance, & qui, ſans l'aveu du Sénat, ni le conſentement du Peuple, s'étoient perpétués, de leur autorité privée, dans le gouvernement de l'Etat. Adreſſant enſuite la parole à Appius : » Pouvez-vous ignorer, lui dit-il, com-

» bien une entreprise si injuste est
» odieuse à tous les gens de bien ? Et
» si vous en doutez, cet exil volon-
» taire, auquel se sont condamnés
» nos plus illustres Sénateurs, ne
» vous fait-il pas assez connoître
» qu'ils ne vous regardent que com-
» me un tyran ? Le Sénat souffre im-
» patiemment que vous lui ayez en-
» levé son autorité ; le Peuple récla-
» me la voie d'appel, ou celle d'op-
» position que vous avez supprimée ;
» tous nos Citoyens vous redeman-
» dent, les uns, leurs biens, qui sont
» devenus la proie de vos satelli-
» tes ; d'autres, leurs filles, que vous
» avez enlevées pour satisfaire des
» passions criminelles. Toute la Vil-
» le & toute la Nation détestent une
» Magistrature, qui a détruit la liber-
» té, aboli l'usage des Comices, usur-
» pé l'autorité légitime des Consuls,
» & détruit la puissance des Tribuns.
» Rendez à la République le pou-
» voir qu'elle ne vous avoit confié
» que pour une seule année ; rendez-
» nous la forme de notre ancien Gou-
» vernement ; rendez-vous à vous-
» même. Souvenez-vous de votre
» premiere vertu, & quittez géné-

» reusement, avec un pouvoir injuste,
» ce nom de *Decemvir*, que vous
» avez rendu si odieux. Je vous en
» conjure par nos ancêtres communs,
» par les mânes de votre pere, cet
» illustre Citoyen, qui vous a laissé
» de si grands exemples de modera-
» tion & de zele pour la liberté pu-
» blique. Je vous en conjure sur-tout
» par votre salut, & par le soin de vo-
» tre propre vie, que vous ne pouvez
» manquer de perdre honteusement
» & dans les supplices, si vous vous
» obstinez à retenir plus long-tems
» cette injuste puissance, que vous
» avez usurpée sur vos Concitoyens«.

Appius, couvert de confusion par de si justes reproches, n'eut pas la force d'y répondre. On regardoit son silence comme un aveu tacite de son injustice, & même comme une disposition prochaine à abdiquer le Decemvirat. Mais M. Cornelius, un de ses Collegues, prenant la parole, & s'adressant directement à C. Claudius, lui répartit fierement, que ceux, qui étoient chargés du gouvernement de la République, n'avoient pas besoin de ses conseils pour régler leur conduite. Que s'il se croyoit autorisé à

donner des avis particuliers à ſon neveu, il devoit l'aller trouver en ſa maiſon ; qu'il n'étoit queſtion dans le Sénat que des affaires publiques, & de la néceſſité de prendre les armes, pour s'oppoſer aux Eques & aux Sabins, qui s'avançoient du côté de Rome, & qu'il pouvoit dire là deſſus ſon ſentiment, ſans s'égarer dans des diſcours étrangers à la matiere dont il s'agiſſoit. Claudius, encore plus irrité du ſilence mépriſant d'Appius, que de la réponſe inſolente de ſon Collegue, ſe tournant vers le Sénat : » Puiſque mon neveu, dit-il, ne » daigne me parler ni dans ſa maiſon, » ni en plein Sénat, & que je ſuis aſ- » ſez malheureux pour voir ſortir de » ma famille le tyran de la Patrie, » je vous déclare, Peres Conſcripts, » que j'ai réſolu de me retirer à Re- » gile. Je vais me bannir moi-même » de Rome, & je fais ſerment de n'y » rentrer jamais qu'avec la liberté. » Cependant, pour ſatisfaire à l'obli- » gation où je ſuis de dire mon ſen- » timent, au ſujet des affaires préſen- » tes, je ne crois point qu'on doive » faire aucune levée de troupes,

» qu'on n'ait élu auparavant des » Consuls pour les commander «.

L. Quintius Cincinnatus, T. Quintius Capitolinus, & L. Lucretius, tous Personnages Consulaires & des premiers du Sénat, opinerent de la même maniere, & conclurent l'un après l'autre à l'abolition du Decemvirat. M. Cornelius, un des Decemvirs, craignant que l'autorité de ces grands hommes n'entraînât les autres Sénateurs, interrompit l'ordre de prendre les avis, & demanda celui de L. Cornelius, son frere, avec lequel il avoit concerté auparavant le discours qu'il devoit tenir pour la défense du Decemvirat. Ce Sénateur, s'étant levé, se garda bien d'entreprendre de justifier ni l'autorité, ni la conduite des Decemvirs. Mais prenant un tour plus adroit, il représenta seulement qu'il étoit d'avis qu'on différât l'élection des nouveaux Magistrats jusqu'à ce qu'on eût chassé les ennemis du territoire de Rome. » Ceux, dit-il, qui » poursuivent avec tant d'ardeur l'ab» dication des Decemvirs, ont-ils pa» role des Eques & des Sabins qu'ils » suspendront le progrès de leurs ar» mes jusqu'à ce que nous ayons chan-

gé

» gé la forme de notre Gouverne-
» ment ? Vous savez, dit-il, Peres
» Conscripts, tout le tems qu'exi-
» gent nos élections : il faut qu'elles
» soient précédées par un Sénatus-
» consulte, qui ordonne les Comices.
» Cette Assemblée, soit qu'on la con-
» voque par Centuries ou par Tribus,
» ne se peut tenir que vingt-sept jours
» après la publication qui en sera fai-
» te. Et avant que les nouveaux Ma-
» gistrats soient nommés, & ensuite
» confirmés par une nouvelle Assem-
» blée, & qu'ils aient pris le gou-
» vernement de l'Etat, & levé les
» troupes nécessaires pour s'opposer
» aux ennemis, qui peut vous répon-
» dre que nous ne les verrons pas aux
» portes de Rome, & en état d'en
» former le siége ? Dirons-nous ridi-
» culement aux Eques & aux Sabins :
» Suspendez, Messieurs, l'effort de
» vos armes, laissez-nous en paix ter-
» miner nos divisions domestiques,
» le Sénat n'est point encore d'accord
» sur la forme du Gouvernement ;
» mais, si une fois le Consulat est ré-
» tabli ; si de nouveaux Magistrats se
» trouvent à la tête de nos Armées,
» pour lors sortez promptement de

» utilement, & on me rend la parole
» après que les avis sont pris, que le
» plus grand nombre s'est déclaré
» pour celui de Cornelius, & que
» toute remontrance devient presque
» inutile. Je ne trahirai pas cependant
» ma conscience & les intérêts de la
» Patrie. Je dirai ce que je pense de
» la continuation du pouvoir que les
» Decemvirs ont usurpé, & je le di-
» rai avec tout le courage & toute la
» liberté d'un véritable Romain.

» Je déclare d'abord, que je souscris
» de tout mon cœur à tout ce que C.
» Claudius vous a si sagement repré-
» senté sur la nécessité de créer de
» nouveaux Magistrats, avant que de
» se mettre en campagne. Mais par-
» ceque L. Cornelius, partisan décla-
» ré de la tyrannie, a tâché de tour-
» ner en ridicule un avis si judicieux,
» sous prétexte que les délais néces-
» saires, pour l'élection de ces Magis-
» trats, consommeroient un tems
» qu'il faut employer à repousser les
» ennemis, je crois être obligé de
» vous faire sentir l'artifice qui est
» caché sous ce faux raisonnement.
» Pour vous en convaincre, souve-
» nez-vous seulement de la conduite

» que tint la République, il y a près
» de dix ans, contre les mêmes en-
» nemis, sous le Consulat de C. Nau-
» tius & de L. Minutius «.

» Vous savez que, pendant que
» Nautius étoit opposé d'un côté aux
» Sabins, Minutius, son Collegue, se
» laissa enfermer par les Eques dans
» les détroits de quelques montagnes.
» Il étoit question de mettre sur pied
» une nouvelle Armée pour le déga-
» ger; les Tribuns, à leur ordinaire,
» s'opposoient à toute levée de trou-
» pes, à moins que le Sénat ne souf-
» crivît à la Loi touchant le partage
» des terres. Dans cette extrêmité,
» comme les deux partis ne vouloient
» rien relâcher de leurs prétentions,
» on eut recours à un Dictateur, dont
» l'autorité étoit supérieure au Sénat
» & aux Tribuns du Peuple. L. Quin-
» tius fut élu; on le fut chercher à la
» campagne; il revint à Rome, il en
» tira une nouvelle armée, & en qua-
» torze jours il dégagea celle de Mi-
» nutius, & triompha des ennemis.
» Qui nous empêche aujourd'hui de
» suivre un exemple si récent & si
» sage? Elisons actuellement un *en-*
» *tre-Roi*, comme nous le ferions, si

» les deux Consuls étoient morts.
» Que ce Magistrat nomme un Dic-
» tateur ; vous aurez aussitôt un Ma-
» gistrat légitime ; tout cela se peut
» faire en moins d'un jour. Il levera
» des troupes, par ce pouvoir souve-
» rain attaché à sa Dignité ; on mar-
» chera à l'instant aux ennemis ; &
» au retour de la campagne, ce Ma-
» gistrat, dont le pouvoir ne peut du-
» rer que six mois, donnera le tems,
» par son abdication, de procéder à
» loisir, & selon les formes ordinai-
» res, à l'élection des Consuls. Que si
» au contraire vous confiez aux De-
» cemvirs le commandement de vos
» armées, croyez-vous que ces hom-
» mes ambitieux, qui ont usurpé un
» pouvoir tyrannique, & qui, au
» préjudice de nos Loix, refusent si
» opiniâtrement de se défaire des
» faisceaux, mettent facilement les
» armes bas ? Craignez plutôt qu'ils
» ne les tournent contre vous-mê-
» mes, & qu'ils ne s'en servent pour
» perpétuer leur tyrannie. Je deman-
» de donc, vû le péril où se trouve la
» liberté publique, qu'on examine la
» proposition que je fais de nommer
» actuellement un Dictateur, qu'on

» prenne là-dessus les avis, & qu'on
» recueille les suffrages ».

Ceux des Sénateurs, auxquels la puissance des Decemvirs étoit odieuse & suspecte, revinrent à cet avis. Mais les partisans des Decemvirs se recrierent que le commandement des armées avoit été décerné aux Decemvirs par la pluralité des voix; que c'étoit une affaire décidée, & que l'opposition de Valerius ne devoit être considérée que comme une voix de moins en faveur des Decemvirs. Appius, pour appuïer ce sentiment, ajouta qu'on ne s'étoit assemblé que pour donner ordre à la guerre que les Eques & les Sabins faisoient à la République. Que C. Claudius, Cornelius & Valerius avoient ouvert des avis différens; mais que celui de Cornelius ayant prévalu par le nombre des suffrages, il ordonnoit au Greffier de dresser à l'instant le Sénatus-consulte, qui remettoit aux Decemvirs le soin de cette guerre & le commandement des Armées. Puis se tournant du côté de Valerius, il lui dit, avec un souris amer, que s'il parvenoit jamais au Consulat, il pourroit alors faire revoir le juge-

ment d'une affaire décidée. Les Decemvirs se leverent, après avoir signé le Sénatus-consulte, & ils sortirent du Sénat, suivis de leurs partisans, qui les félicitoient de l'avantage qu'ils venoient de remporter sur le parti opposé.

Le commandement des Armées, qu'on venoit de leur déférer, assuroit leur autorité, & la rendoit encore plus redoutable. Ils s'en servirent pour se venger de leurs ennemis particuliers, & ils comptoient au nombre de leurs ennemis ceux qui ne se rendoient pas leurs esclaves. Tout le monde déploroit en secret la perte de la liberté. L. Valerius & M. Horatius, qui ne vouloient, ni manquer à la République, ni se manquer à eux-mêmes, assemblerent dans leurs maisons un grand nombre de leurs amis & de leurs Cliens, pour s'en faire un secours contre la violence des Decemvirs; & ils ne paroissoient plus dans la Ville qu'avec une puissante escorte, & en état de repousser l'insulte qu'ils avoient lieu d'appréhender. La République étoit divisée en deux partis: on voyoit d'un côté un grand zèle pour la liberté,

berté, & un attachement inviolable aux Loix. Il paroissoit dans l'autre parti un desir immodéré de dominer, soutenu de la Magistrature, & des apparences de l'autorité légitime. L'animosité, qui regnoit dans ces deux partis, faisoit appréhender une guerre civile. C. Claudius, oncle du Decemvir Appius Claudius, de peur de s'y trouver engagé, sortit de Rome, comme il l'avoit protesté en plein Sénat, & se retira à Regile son ancienne Patrie. D'autres Sénateurs, & les principaux Citoyens de Rome, qui ne pouvoient souffrir la domination des Decemvirs, & qui ne se sentoient pas en état de la détruire, chercherent un asyle à la campagne, ou chez les Peuples voisins. Appius, irrité d'une retraite qui marquoit si visiblement l'aversion qu'on avoit pour son gouvernement, mit des gardes aux portes de la Ville. Mais s'étant apperçu que cette précaution augmentoit le nombre des mécontens, il leva cette garde; & pour se venger de ceux qui s'étoient retirés, il confisqua les biens qu'ils avoient dans Rome, dont il fit la solde & la récompense de ses satellites.

Une conduite si violente ouvri
yeux au Peuple comme au Sénat.
uns & les autres s'apperçurent a
indignation, qu'au lieu de sages
gislateurs, ils n'avoient trouvé
des tyrans. Le Peuple, jaloux &
nemi de l'autorité du Sénat, avoi
d'abord avec plaisir s'élever sur
ruines du Consulat, une nouv
puissance qui ne devoit aucune
aux Sénateurs dans le Gouvernem
Le Sénat de son côté ne s'étoit
opposé à l'établissement d'un Tri
nal, qui l'avoit débarrassé des har
gues séditieuses des Tribuns du P
ple : l'un & l'autre Ordre de la
publique s'étoient sacrifié mutue
ment leurs Magistrats. Les Dece
virs, dépositaires de leur autorité,
étoient prévalus ; leur objet étoit
se perpétuer dans le Gouvernem
Et comme on venoit de leur défe
le commandement des Armées,
méprisoient des mécontens qu'ils
craignoient plus. Le Peuple, desti
de ses Tribuns, se vit obligé de
faire enrôler. Les Légions furent bi
tôt complettes ; on en fit trois Co
Q. Fabius Vibulanus marcha con
les Sabins à la tête d'une Armée,

on lui donna pour Collegue & pour Conſeil Q. Petilius & M. Rabuleïus. M. Cornelius fut nommé Général des troupes qu'on devoit oppoſer aux Eques, & l'on envoya avec lui L. Minutius, M. Sergius, T. Antonius, & C. Duellius, tous Decemvirs. Appius, leur Chef, demeura à Rome avec Oppius, & il retint un Corps de troupes qu'il mit comme en garniſon dans le Capitole, pour maintenir ſon autorité contre les ennemis domeſtiques, qui lui étoient encore plus redoutables que les étrangers. C'eſt ainſi que de ſimples particuliers, ſous le titre de Decemvirs, s'emparerent de toutes les forces de l'Etat, qui pendant leur domination n'avoit plus que le nom de République.

Le Peuple qui compoſoit les Légions, je veux dire les Centurions & les ſoldats, irrités de la perte de la liberté ne voulurent point vaincre, de peur d'augmenter la puiſſance des Decemvirs, en les rendant victorieux. Les deux Armées furent défaites preſque ſans combattre. Ce fut moins des batailles que des fuites concertées. L'Armée oppoſée aux Eques perdit ſes armes & ſon bagage; celle

qui devoit combattre les Sabins, abandonna son camp & se retira avec précipitation sur les terres de Rome. Les soldats se disperserent, & ne se rallierent que quand ils ne furent plus en vûe des ennemis, & on apprit à Rome la nouvelle de ces déroutes, avec la même joie qu'on auroit eue, dans un autre tems, d'une victoire complette.

On disoit hautement dans la Ville qu'il ne falloit pas s'étonner que les armes de la République n'eussent pas été heureuses sous des Chefs qui avoient usurpé le commandement. Les uns demandoient des Consuls, d'autres proposoient d'élire un Dictateur, comme dans une calamité publique, & le Peuple soupiroit après le rétablissement de ses Tribuns.

Siccius Dentatus, ce fameux Plébéien qui s'étoit trouvé à six-vingts combats, n'entretenoit la multitude que des fautes qu'il prétendoit que les Decemvirs avoient faites dans la conduite de cette guerre. Son sentiment, & le mépris qu'il faisoit de ces Généraux, passa dans les deux Armées. A peine le soldat vouloit-il déférer à leurs ordres; les uns demandoient

des vivres, d'autres des armes ; & un mécontentement général sembloit annoncer une révolte prochaine.

Appius, attentif aux événemens, envoie à ses Collegues des recrues & des vivres. Il leur mande de tenir le soldat en respect par la crainte du châtiment ; & que si la voie des supplices leur paroissoit dangereuse dans la conjoncture, ils ne manqueroient pas d'occasion pendant le reste de la campagne, pour faire périr secrettement les plus mutins. Il leur en donna l'exemple. Siccius lui étoit odieux par ses discours trop libres, & par le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du Peuple, il résolut de s'en défaire. Pour le tirer de Rome, il feignit de le vouloir consulter sur les opérations de la campagne. Il l'entretint plusieurs fois ; & après avoir donné de grandes louanges aux avis qu'il en recevoit, il l'engagea, quoique vetéran, à se rendre à l'Armée qui étoit opposée aux Sabins, sous prétexte d'assister le Général de ses conseils ; & pour le déterminer à faire la campagne, il le revêtit du titre d'Envoyé, ou de Légat : fonction, qui chez les Romains, dit Denis D. H. l.

d'Halicarnasse, étoit sacrée & inviolable, & qui jouissoit du respect dû au Sacerdoce, avec l'autorité d'un Officier Général, & la puissance des premiers Magistrats.

Siccius, sans défiance, & avec la sincérité d'un brave Soldat, embrasse avec plaisir l'occasion de rendre service à sa Patrie : il se rend au camp en diligence. Les Decemvirs, prévenus par Appius, le reçoivent avec des marques extérieures de joie, & le traitent avec distinction. On n'entreprend plus rien sans son avis : mais cette déférence apparente cachoit le dessein secret de le faire périr. L'occasion s'en présenta bientôt. Siccius, avec sa franchise ordinaire, n'ayant pas dissimulé aux Decemvirs qu'il ne les trouvoit pas campés assez avantageusement, ils le chargerent de marquer lui-même un nouveau camp, & on lui donna une escorte pour aller reconnoître la situation du pays. Mais cette escorte n'étoit composée que des satellites des Decemvirs, & qui avoient des ordres secrets de s'en défaire. Siccius, s'étant avancé à leur tête jusques dans les détroits de quelques monta-

gnes, *ils* prirent cette occasion pour le *charger*. Siccius ne se fut pas plutôt apperçu de leur mauvais dessein, que s'adossant contre un rocher, pour ne pouvoir être pris par derriere, il les reçut avec un courage qui fit trembler les plus hardis. Ce généreux Romain, rappellant son ancienne valeur, en tua plusieurs & en blessa d'autres, aucun n'osoit plus l'approcher : ils se contenterent de lui lancer des traits de loin. Mais comme ils n'en pouvoient encore venir à bout, ces perfides montant sur le haut du rocher, l'accablerent à coups de pierres ; & ce brave guerrier, qui étoit sorti victorieux de tant de combats, périt enfin malheureusement par la main de quelques traîtres que les Decemvirs avoient armés contre lui. Ils retournerent ensuite au camp, & rapporterent qu'ils étoient tombés dans une embuscade, où ils avoient perdu leur Commandant, & une partie de leurs compagnons. On les crut d'abord, mais une troupe de soldats, qui regardoient Siccius comme leur pere, étant allés d'eux-mêmes sur le lieu du combat, pour enlever son corps, & lui rendre les

Tit. Li l. 3. c. 4.

derniers devoirs, s'apperçurent que ceux qui avoient été tués dans cette occasion, étoient tous Romains; qu'ils avoient le visage tourné de son côté; qu'on ne leur avoit enlevé ni leurs armes, ni leurs vêtemens; & d'ailleurs qu'il n'y avoit parmi eux aucun soldat des ennemis, & qu'on ne trouvoit même aucune trace de leur retraite. Toutes ces circonstances leur firent soupçonner que Siccius avoit été assassiné par son escorte. Ce soupçon se répandit dans tout le camp, & y excita des plaintes, & un mécontentement général. Toute l'Armée demandoit, avec de grands cris, qu'on fît le procès à ces assassins. Mais les Decemvirs les firent échapper; & pour détourner la pensée, qu'ils pouvoient être eux-mêmes les auteurs d'une action si indigne, ils firent faire des funérailles militaires à Siccius, aussi honorables que s'il eût commandé l'Armée en chef. Ce furent ces honneurs si extraordinaires, pour un Plébéïen qu'on savoit leur être odieux, qui acheverent de convaincre les soldats, que Siccius n'étoit péri que par leur ordre. Le mécontentement de cette Armée passa bientôt dans l'autre

camp, & jusques dans Rome. Les Citoyens & les soldats, le Sénat & le Peuple déteſtoient tout haut une action si infame. Tout le monde étoit disposé à secouer le joug d'une domination si cruelle, lorsqu'Appius, par une nouvelle entreprise encore plus odieuse & plus tyrannique, mit le comble à ses fureurs, & à la haine que tous les Ordres de l'Etat lui portoient.

Nous avons dit que, de concert avec ses Collegues, il étoit reſté dans Rome à la tête d'un Corps de troupes, pour en contenir les habitans sous l'obéissance du Decemvirat. Ce Decemvir, qui avoit réuni en sa personne toute l'autorité de la Magiſtrature, rendoit la juſtice dans la place. Comme il étoit un jour dans son Tribunal, il vit passer auprès de lui une jeune fille d'une rare beauté, âgée d'environ quinze ans, qui alloit avec sa nourrice aux écoles publiques. Ses charmes, & les graces naissantes de la jeunesse, attirerent d'abord son attention. Il ne put s'empêcher de la regarder avec un plaisir secret : sa curiosité redoubla le jour suivant ; il la trouva encore plus belle. Et comme cette jeune personne

passoit tous les jours dans la place ; il conçut insensiblement pour elle une passion violente, dont les suites furent également funestes à l'un & à l'autre. Il avoit pris soin, dès le premier jour qu'il l'avoit vue, de s'informer de son nom & de celui de sa famille. On lui avoit appris qu'elle étoit d'une famille Plébéïenne ; qu'elle s'appelloit Virginie ; qu'elle avoit perdu sa mere, nommée Numitoria ; que Virginius, son pere, servoit actuellement en qualité de Centurion, dans l'armée de F. Vibulanus le Decemvir, & que Virginius avoit promis sa fille à Icilius, qui avoit été Tribun du Peuple, & qui devoit l'épouser à la fin de la campagne.

Ces nouvelles, si funestes pour l'amour d'Appius, ne servirent qu'à l'augmenter. Il eut bien voulu pouvoir épouser lui-même la jeune Virginie ; mais outre qu'il étoit marié, il ne pouvoit pas ignorer que les dernieres Loix des douze Tables, dont il étoit le principal auteur, interdisoient toute alliance entre les Patriciens & les Plébéïens, & il se vit réduit à ne pouvoir esperer l'accomplissement de ses desirs criminels,

que par la voie honteuſe de la ſéduction.

L'innocence & la pudeur de Virginie l'empêcherent de lui expliquer lui-même ſes mauvais deſſeins. Il trouva plus à propos de faire entamer la négociation par une de ces femmes d'intrigue, qui trafiquent ſourdement de la beauté & des charmes de la jeuneſſe. Il la combla de bienfaits, & après l'avoir inſtruite de ſes intentions, il lui défendit de le nommer, & de le faire connoître autrement que comme un homme des premieres Maiſons de la Ville, & qui avoit une autorité abſolue dans la République. Cette femme s'adreſſa par ſon ordre à la nourrice de Virginie. Elle fit connoiſſance avec elle, tâcha de s'inſinuer dans ſa confidence; & après bien des ſoins ſoutenus de riches préſens, & de promeſſes encore plus magnifiques, cette malheureuſe s'ouvrit à elle ſur le ſujet de ſa commiſſion. Mais la nourrice, ſage & fidelle, rejetta avec horreur ſes préſens & ſes propoſitions. Appius apprit avec douleur qu'elle étoit également incapable de ſe laiſſer ſurprendre ni corrompre. Ce Magiſ-

D. H. l. 11. p. 710.
Tit. Liv. l. 3. c. 13.

trat, furieux & opiniâtre dans ses passions, ne se rebuta point : il eut recours à un autre artifice, & il inventa une fourberie déteſtable, dont le succès devoit faire tomber Virginie entre ses mains.

Il en confia le principal rôle à un certain M. Claudius, son Client, homme hardi, effronté, & de ces gens qui ne s'introduisent dans la confiance des Grands, que par une complaisance criminelle pour leurs plaisirs. Ce ministre de la passion du Decemvir entra dans l'école publique où étoit la jeune Virginie, la prit par la main, & vouloit l'entraîner par force dans sa maison, sous prétexte qu'elle étoit née d'une de ses esclaves; & c'étoit un usage que les enfans des esclaves l'étoient eux-mêmes des patrons de leurs peres & meres. La jeune fille interdite ne se défendoit que par ses larmes; mais le Peuple, ému par les cris de sa nourrice, accourut à son secours, & empêcha Claudius de l'enlever. Cet homme effronté déclara aussi-tôt qu'il réclamoit la puissance des Loix, qu'il ne prétendoit point user de violence; mais qu'il croyoit qu'il étoit

permis à un maître de reprendre son esclave par-tout où il la trouvoit, & qu'il sommoit ceux qui s'opposoient à la justice de ses prétentions, de venir sur-le-champ devant le Decemvir : & en disant ces paroles, il y conduisit la jeune Virginie. Tout le Peuple la suivit, les uns par curiosité, & pour voir le dénouement d'un évenement si extraordinaire, & les autres par considération pour Icilius, qui pendant son Tribunat s'étoit rendu très agréable à la multitude. Numitorius, oncle de Virginie, averti de cette entreprise, accourut aussitôt à son secours avec celui à qui elle avoit été promise. Claudius exposa ses prétentions devant un Juge, qui étoit l'auteur même de la fourberie. Il dit que cette fille étoit née dans sa maison ; qu'elle en avoit été dérobée secrettement par une Esclave, qui étoit sa mere, & qui, pour cacher son larcin, avoit feint d'être accouchée d'un enfant mort. Mais qu'on avoit découvert, depuis, qu'elle avoit vendu cet enfant à la mere de Virginie, qui étoit stérile, & qui, dans l'impatience d'avoir des enfans, l'avoit supposé pour sa fille. Qu'il

tions suffisantes de la représenter au retour de celui qu'on disoit être son pere.

Toute l'Assemblée se récria contre l'injustice de cet Arrêt. On n'entendoit de tous côtés que des plaintes & des murmures. Les femmes surtout, les larmes aux yeux, se rangerent autour de Virginie, & la mirent au milieu d'elles, comme pour lui servir de rempart. Mais Claudius, méprisant leurs cris & leurs prieres, vouloit l'enlever, lorsqu'Icilius, à qui elle étoit promise, arriva sur la Place, la colere & la fureur dans les yeux. Appius, qui redoutoit le crédit qu'il avoit sur l'esprit du Peuple, lui fit dire par un Licteur, qu'il eût à se retirer, & que l'affaire étoit jugée. Mais Icilius, que sa passion rendoit furieux, instruit des mauvais desseins d'Appius, & le regardant comme un rival odieux : » Il faut, » lui cria-t-il, que tu m'arraches la » vie, avant que tu puisses jouir du » fruit de tes artifices & de ta tyran- » nie. N'es-tu pas content de nous » avoir privés des deux plus fortes » défenses de la liberté, la protection » de nos Tribuns, & la voie d'appel devant

» devant l'Assemblée du Peuple ?
» faut-il encore que nous craignions
» pour l'honneur des filles Romai-
» nes ? Tu ne peux pas ignorer que
» Virginie m'est promise. Je dois
» épouser une vierge & une fille de
» condition libre ; je ne la veux re-
» cevoir que des mains de son pere.
» Si, en son absence, on entreprend
» de lui faire violence, j'implorerai
» pour mon épouse le secours du
» Peuple Romain ; Virginius deman-
» dera l'assistance de tous les soldats
» pour sa fille ; les Dieux & les hom-
» mes nous seront favorables. Mais
» quand je serois tout seul, la justice
» & un amour légitime, me donne-
» ront assez de force pour m'opposer
» à l'exécution de ton injuste Arrêt «.

Le Peuple, également touché de son malheur, & du courage qu'il faisoit paroître, repousse & écarte Claudius, qui se réfugie aux pieds d'Appius. L'Assemblée étoit remplie de troubles & d'agitation. Le tumulte augmentoit par l'arrivée de ceux qui se rendoient dans la Place, des différens quartiers de la Ville. Le Decemvir, craignant une révolte ouverte & déclarée, prit le parti de

suspendre lui-même l'exécution de son Arrêt ; & ayant fait faire silence : » On sait assez, dit-il, qu'Icilius ne » cherche que l'occasion de pouvoir » rétablir le Tribunat à la faveur d'une » sédition. Mais, pour lui en ôter » tout prétexte, je veux bien atten- » dre le retour de Virginius jusqu'à » demain. Que ses amis aient soin » de l'en avertir. Il ne faut gueres » plus de quatre heures pour se ren- » dre d'ici au camp. J'obtiendrai de » Claudius, qu'en considération de » la paix & de la tranquillité pu- » blique, il relâche quelque chose » de son droit, & qu'il consente » que cette fille demeure en liberté, » jusqu'au retour de celui qu'elle » croit être son pere «.

Claudius, feignant d'accorder avec peine ce délai, demanda qu'au moins Icilius donnât des cautions de représenter le lendemain Virginie. Le Peuple de tous côtés leva aussi-tôt les mains, & chacun s'offroit avec empressement pour caution. Icilius, touché de l'affection de ses Concitoyens, après leur en avoir marqué sa reconnoissance : » Nous nous servirons » demain de votre secours, leur dit,

» il, si Claudius ne se désiste pas de
» son injuste poursuite. Mais pour
» aujourd'hui, j'espere qu'on se con-
» tentera de ma caution, & de celle
» de tous les parens de Virginie «.

Appius, quoiqu'emporté par sa passion, n'osa refuser une telle caution : mais craignant le retour de Virginius, il dépêcha secrettement un exprès à ses Collegues qui commandoient l'Armée, pour les prier de faire arrêter Virginius sous quelque prétexte ; & du moins de ne lui point donner congé de revenir à Rome. Il se flattoit que, faute de comparoître dans le tems marqué, il seroit alors autorisé à remettre sa fille entre les mains de Claudius ; mais son Courier arriva trop tard au camp. Il avoit été prévenu par le fils de Numitorius, & par un frere d'Icilius, qui avoient déja averti Virginius du péril que couroit sa fille. Et ce Romain, voyant que le salut de sa fille dépendoit de son retour à Rome, avoit obtenu son congé, & étoit parti avant l'arrivée du Courier d'Appius. Les Decemvirs n'eurent pas plutôt reçu sa Lettre, qu'ils envoyerent quelques Cavaliers après lui pour l'ar-

rêter. Appius de son côté en avoit mis aussi, dans la même vûe, sur le chemin qui conduisoit au camp. Mais toutes ces précautions furent inutiles; & Virginius, qui les avoit prévues, s'écarta de la route ordinaire, & rentra dans Rome par une porte opposée à celle de la Ville, qui regardoit sur le camp des Romains.

Il parut le lendemain dans la Place, pénétré de douleur, & tenant par la main sa fille, qui fondoit en larmes. Elle étoit accompagnée de ses parentes, qui représentoient au Peuple, dans les termes les plus touchans, s'il étoit juste que, pendant qu'un si bon Citoyen s'exposoit pour la défense de sa Patrie, ses enfans fussent exposés à des outrages encore plus cruels que si la Ville étoit tombée entre les mains des ennemis. Virginius disoit à-peu-près les mêmes choses à tous ceux qu'il rencontroit, & les conjuroit de prendre sa fille sous leur protection. Icilius, emporté par sa passion & par son ressentiment, déclamoit tout haut contre la lubricité d'Appius. Mais les larmes seules de Virginie, sa jeunesse, ses graces & sa beauté, touchoient encore plus la

multitude, que les plaintes & les prieres de sa famille.

Appius n'apprit qu'avec une extrême surprise, que Virginius étoit dans la Place avec ses amis & toute sa famille. Son retour déconcertoit toutes ses mesures; & il craignoit que soutenu du Peuple, il ne s'opposât à l'exécution de l'Arrêt qu'il avoit prémédité. Pour prévenir toute résistance, il fit descendre du Capitole les troupes qui y étoient à ses ordres, & qui s'emparerent de la Place. Il s'y rendit ensuite, & après avoir monté dans son Tribunal, avec cette émotion que lui donnoit le desir d'achever son crime, il dit qu'il n'ignoroit pas tous les mouvemens qu'Icilius s'étoit donnés pour soulever le Peuple; mais qu'il vouloit bien qu'on sût qu'il ne manqueroit ni de force, ni de fermeté, pour châtier ceux qui entreprendroient de troubler la tranquillité publique: & là-dessus il commanda à Claudius d'exposer sa demande, & de poursuivre son action. Claudius dit que personne n'ignoroit que les enfans des Esclaves appartenoient à leurs Maîtres; que c'étoit en cette qualité, qu'il reven- D. H. L.

diquoit Virginie. Il produisit en même tems la femme esclave qu'il avoit séduite, & qui, par crainte de son Maître, déclara qu'elle avoit vendu Virginie à la femme de Virginius. Claudius ajouta qu'il ne manqueroit pas d'autres témoins, s'il en étoit besoin, & qu'il espéroit de la justice du Decemvir, qu'il ne se laisseroit pas surprendre aux cris & aux menaces des partisans d'Icilius, ni toucher par les larmes d'une jeune personne, dont le sort à la vérité faisoit pitié, mais qui étant née dans la servitude devoit y rentrer, quoiqu'elle eût été élevée comme une personne libre.

Les parens & les amis de Virginius, pour détruire cette imposture, représenterent que sa femme avoit eu plusieurs enfans, & que si à leur défaut elle eût voulu introduire un étranger dans sa famille, elle n'auroit point eu recours à l'enfant d'une Esclave, & sur-tout à une fille, pouvant choisir un garçon. Que ses parens & ses voisins l'avoient vue grosse de la fille dont elle avoit accouché; que cet enfant, en venant au monde, avoit été reçu dans les mains de ses parens & de ses alliés. Qu'il étoit notoire que

Numitoria, sa mere, avoit elle-même alaité la jeune Virginie: ce qu'elle n'eût pas pu faire, si elle eût été stérile, comme Claudius l'avoit avancé faussement. Qu'il étoit bien surprenant que cet imposteur eût gardé un si profond secret sur une pareille affaire pendant quinze années; & qu'il n'eût fait déclarer ses prétentions, que lorsque cette jeune personne étoit parvenue à cette rare beauté qui étoit la cause de la persécution qu'elle souffroit.

Appius, craignant que ce discours ne fît trop d'impression sur la multitude, l'interrompit, sous prétexte qu'il vouloit parler lui-même, & adressant la parole à l'Assemblée: » Il ne faut point, dit-il, que les » parens de Virginie prétendent se » prévaloir de ce long silence de Claudius. Car ma conscience m'oblige » de déclarer qu'il y a long-tems que » j'ai connoissance de cette supposition. Personne n'ignore que le pere » de Claudius, en mourant, me laissa » pour tuteur de son fils. On vint peu » de tems après m'avertir, en cette » qualité, que je devois réclamer » cette jeune Esclave, comme un

» effet de la succession de mon pu-
» pille & de mon client, & j'en-
» tendis les mêmes témoins qui se
» présentent aujourd'hui. Il est vrai
» que nos dissensions domestiques &
» des affaires publiques m'empêche-
» rent en ce tems-là de suivre celle
» d'un particulier; mais la place que
» j'occupe aujourd'hui ne me permet
» pas de lui refuser la justice que je
» dois à tout le monde : ainsi j'ordon-
» ne que le Demandeur retiendra
» cette fille comme son Esclave «.

Virginius, outré d'un Arrêt si injuste, ne garda plus de mesure avec le Decemvir. Il fit connoître à toute l'Assemblée, que lui seul étoit l'auteur de l'imposture que proposoit son client; & lui adressant la parole;
» Sache, Appius, lui dit-il, que je
» n'ai pas élevé ma fille pour être
Tit Liv. » prostituée à tes infâmes plaisirs,
l. 1. l. 3. » je l'ai accordée à Icilius, & non
» pas à toi. As-tu pû croire que des
» Romains laissassent enlever leurs
» filles & leurs femmes, pour satis-
» faire la passion d'un tyran « ?

La multitude, entendant ce discours, jetta de grands cris remplis d'indignation. Appius, comme forcené de voir

voir son crime découvert, commanda aux soldats qui environnoient son tribunal, de faire retirer le peuple : » Et toi, dit-il, se tournant vers » un de ses Licteurs, va, fens la » presse, & ouvre le chemin à un » Maître pour aller reprendre son es» clave. «

Le peuple qui craint toujours quand on ne le craint point, se voyant poussé par les soldats d'Appius, s'écarte, se retire, & livre, pour ainsi dire, la fille de Virginius à la passion du Decemvir. Alors ce malheureux pere, qui voit avec désespoir que l'innocence va être opprimée par une puissance injuste, demande au Magistrat, qu'il lui soit au moins permis avant que Claudius emmene sa fille, de pouvoir l'entretenir un moment en particulier avec sa nourrice, » afin, dit-il, que si je puis » trouver quelqu'indice que je ne suis » pas son pere, je m'en retourne au » camp avec moins de douleur & de » tristesse. «

Appius lui accorda sa demande sans peine, à condition néanmoins que cette conférence se passeroit à la vue de Claudius, & sans sortir de

la place. Virginius, pénétré de la plus vive douleur, prend sa fille à demi morte entre ses bras; il essuye les larmes dont elle avoit le visage couvert, l'embrasse, & la tirant proche de quelques boutiques qui bornoient la place, le hazard lui fit rencontrer le couteau d'un boucher; il le prend, & s'adressant à Virginie : » Ma chere fille, lui dit-il, voilà le seul » moyen de sauver ton honneur & ta » liberté. « Il lui enfonce en même tems le couteau dans le cœur, & le retirant tout fumant du sang de sa fille : » C'est par ce sang innocent, » cria-t-il à Appuis, que je dévoue » ta tête aux Dieux infernaux. « Ce qui étoit resté du peuple dans la place, accourt à ce funeste spectacle, jette de grands cris, & déteste la tyrannie du Decemvir, qui a réduit un pere à une si cruelle nécessité. Appius, du haut de son Tribunal, crie avec fureur qu'on arrête Virginius. Mais il s'ouvrit un passage avec le couteau qu'il tenoit à la main, & favorisé de la multitude, il gagna la porte de la Ville, & se rendit au camp avec une partie de ses parens & de ses amis, qui ne le voulurent pas aban-

donner dans un ſi grand malheur.

Numitorius & Icilius reſtant auprès du corps de Virginie, l'expoſent aux yeux du peuple, & l'exhortent à ne pas laiſſer ſa mort ſans vengeance. On accourt dans la place de tous les quartiers de la Ville. Valerius & Horatius, qui s'étoient oppoſés ſi courageuſement à la continuation du Decemvirat, s'y rendent des premiers avec un grand nombre de jeunes Patriciens de leur parti. Appius, redoutant leur crédit & leur éloquence, leur envoye ordre de ſe retirer, & commande en même tems qu'on ôte de la place le corps de Virginie. Mais Valerius & Horatius s'y oppoſent. Appius, outré de la mort de Virginie, & du mépris qu'on avoit pour ſes ordres, s'avance avec ſes Licteurs & les troupes de ſa Garde, pour arrêter les deux Sénateurs. Mais le peuple en fureur le repouſſe, met en pieces les faiſceaux, le pourſuit lui-même comme un tyran; enſorte que pour ſauver ſa vie, il fut contraint de s'enfuir le viſage couvert, & de ſe cacher dans une maiſon voiſine.

Valerius & Horatius poſent le corps de l'infortunée Virginie dans

une litiere découverte, & ſous prétexte de la reporter dans la maiſon de ſon pere juſqu'à ce qu'on lui rendît les derniers devoirs, ils la font paſſer par les principales rues de la D. H. l. 11. Ville, pour exciter le reſſentiment de tous les Citoyens. Hommes & femmes, tout le monde ſortoit de ſa maiſon pour voir cette pompe funébre : les hommes jettoient des parfums dans la litiere ; les femmes & les filles, les larmes aux yeux, y mettoient des couronnes de fleurs. Tout le monde plaignoit ſon ſort, & ſembloit, par ces triſtes préſens, faire ſerment de venger ſa mort. Toute la Ville ſe ſeroit ſoulevée à l'inſtant même, ſi Valerius & Horatius, qui conduiſoient cette affaire, n'avoient jugé à propos, avant que d'éclater, de voir ce que produiroit dans l'Armée d'Algide le retour de Virginius.

Il entra dans le Camp, eſcorté, comme nous avons dit, d'une partie de ſes amis, & ayant encore à la main ce couteau funeſte dont il avoit tué ſa fille. Les ſoldats ayant appris ſon malheur, accoururent de tous côtés ; Virginius ſe place auſſi-tôt dans un endroit élevé, d'où il pouvoit être

entendu plus facilement. Il avoit le visage couvert de larmes, & la douleur l'empêcha quelque tems de pouvoir parler. Enfin rompant ce triste silence, & levant les mains au Ciel : » Je vous atteste, dit-il, Dieux immortels, qu'Appius seul est l'auteur du crime que j'ai été forcé de » commettre. « Il raconta ensuite, les larmes aux yeux, la fourberie que ce Decemvir avoit inventée pour se rendre maître de sa fille ; & s'adressant aux soldats, qui l'écoutoient avec beaucoup de compassion : » Je vous conjure, mes compagnons, leur dit-il, de ne me point chasser de votre » compagnie, comme parricide & » comme le meurtrier de ma fille. » J'aurois de tout mon cœur sacrifié » ma propre vie pour sauver la sienne, si elle avoit pû en jouir avec son » honneur & sa liberté. Mais voyant » que le tyran n'en vouloit faire une » esclave que pour la pouvoir deshonorer, la pitié seule m'a rendu cruel. » J'ai mieux aimé perdre ma fille, que » de la conserver avec honte ; mais » je ne lui aurois pas survêcu un moment, si je n'avois esperé de venger sa mort par votre secours.

Tit. Liv. Dec. 1. l. 3.

Tous les ſoldats, déteſtant une action ſi infâme, l'aſſurerent qu'ils ne lui manqueroient pas s'il entreprenoit quelque choſe contre Appius. Mais leurs Centurions & les principaux Chefs de Bandes, réſolurent d'étendre leur reſſentiment ſur tous les Decemvirs, & de ſecouer le joug d'une domination qui n'étoit pas légitime, & qui ſe tournoit viſiblement en tyrannie.

Les Decemvirs, qui commandoient l'armée, inſtruits du retour de Virginius, & de la diſpoſition des eſprits, l'envoyerent querir, dans le deſſein de le faire arrêter. Mais ſes amis l'empêcherent d'obéir à leurs ordres, & les ſoldats, s'étant raſſemblés par pelotons, leurs Officiers leur repréſenterent ſi vivement toute l'horreur de l'action d'Appius, que le ſoldat ne demandoit qu'à retourner à Rome, pour pouvoir détruire le Decemvirat. Il n'y avoit que le ſerment militaire qui les retenoit, & ils ne croyoient pas pouvoir abandonner leurs Enſeignes & leurs Généraux, ſans offenſer les Dieux, & ſans ſe
H. l. 11. deshonorer. Mais Virginius, qui brûloit d'impatience de ſe venger d'Ap-

pius, leva ce ſcrupule, & leur repréſenta que leur ſerment ne les obligeoit qu'envers des Chefs revêtus d'une autorité légitime ; & que le premier ſerment qu'un Romain faiſoit en naiſſant, étoit de ſacrifier ſa vie pour la défenſe de la liberté publique. Il n'en fallut pas davantage pour raſſurer la conſcience de ces ſoldats. Ils courent auſſi tôt avec fureur à leurs armes, levent leurs enſeignes, & ſous la conduite particuliere de leurs Centurions, ils prennent le chemin de Rome. Les Decemvirs, ſurpris d'une déſertion ſi générale, accoururent pour les arrêter. Mais de quelque côté qu'ils s'adreſſent, ils ne trouvent partout que des courages ulcérés, & qui ne reſpiroient que la vengeance. On leur reproche leur orgueil, leur avarice, la mort de Siccius & de Virginie, & la lubricité d'Appius, encore plus inſupportable que leur cruauté. Le ſoldat leur déclare fierement qu'il eſt né libre, & qu'il ne marche à Rome que pour rendre la liberté à ſes Concitoyens.

L'Armée entra dans Rome ſur le ſoir, ſans cauſer aucun déſordre, &

ſans qu'aucun ſoldat quittât ſon rang. Ils ſe contentoient en paſſant d'aſſurer leurs parens & leurs amis qu'ils n'étoient revenus que pour détruire la tyrannie. Toutes les troupes traverſerent paiſiblement la Ville, d'où ils ſe rendirent au Mont Aventin, ſans ſe vouloir ſéparer, qu'ils n'euſſent obtenu la deſtitution des Decemvirs, & le rétabliſſement du Tribunat.

Appius, épouvanté par les remords de ſa conſcience, & par ce ſoulevement de l'Armée, n'oſoit paroître en public. Mais Oppius ſon Collegue, qui craignoit les ſuites de ce ſoulevement, eut alors recours à l'autorité du Sénat; & contre la coutume des Decemvirs, il le convoqua extraordinairement. La plûpart des Sénateurs n'étoient pas fâchés d'une émotion qui pouvoit ſervir à rétablir le gouvernement ſur ſes anciens fondemens. Cependant, comme il étoit dangereux de laiſſer voir au Peuple qu'il pouvoit ſe faire juſtice lui-même, & pour retenir toujours dans le Sénat l'autorité du commandement, on envoya au Mont Aventin Sp. Tarpeïus, C. Julius, & P. Sulpicius, tous trois Conſulaires, qui

demanderent avec sévérité à ces soldats, par quel ordre ils avoient abandonné leur Camp & leurs Généraux.

Ces soldats, embarrassés de cette question, demeurerent quelque tems en silence. Ils le rompirent à la fin, & crierent tous ensemble qu'on leur envoyât Valerius & Horatius, & qu'ils leur rendroient compte de leur conduite. Ils ne demandoient ces deux Sénateurs, que parce que la multitude les regardoit comme les ennemis déclarés des Decemvirs, & les défenseurs les plus zélés de la liberté.

Pendant que les trois Consulaires furent au Sénat rendre compte de la réponse des soldats, Virginius leur fit envisager qu'il étoit de leur intérêt de choisir quelques-uns de leurs Centurions pour entrer en négociation avec les Commissaires qu'ils avoient demandés. On le nomma aussitôt le premier ; mais il s'excusa d'accepter cette commission sur la violente douleur dont il étoit accablé, & qui ne lui laissoit pas toute la liberté d'esprit nécessaire pour soutenir les intérêts publics. L'Armée, sur

son refus, nomma dix autres Centurions ; & pour faire honneur à son choix, on donna à ces Officiers le nom de Tribuns militaires.

L'Armée, qui étoit opposée aux Sabins, suivit l'exemple de celle d'Algide. Numitorius & Icilius s'y étoient rendus, & y avoient excité le même tumulte. Tous les soldats, après avoir élu de leur côté des Chefs pour les commander, marcherent enseignes déployées droit à Rome, & se joignirent à l'autre Armée. Quoique le Sénat ne fût pas fâché de voir l'autorité des Decemvirs anéantie ; cependant, outre qu'une pareille désertion étoit d'un dangereux exemple, la frontiere demeuroit exposée aux incursions ordinaires des ennemis. Ainsi on pressa Valerius & Horatius de se rendre au Mont Aventin, pour remettre ces soldats dans leur devoir. Mais ces deux Sénateurs, qui voyoient bien qu'on ne pouvoit se passer de leur médiation, déclarerent qu'ils ne feroient aucune démarche tant que les Decemvirs, qu'ils traitoient d'usurpateurs, seroient maîtres du gouvernement.

Ces Magistrats soutenoient au con-

e qu'ils ne pouvoient se dépouil-
le leur dignité, qu'ils n'eussent
'é & fait recevoir les deux der-
s Tables de Loix qui devoient
ıjoutées aux dix premieres, &
:'étoit le seul terme prescrit à
Magistrature, dans la seconde
on des Decemvirs, qui s'étoit
l'année précédente. L. Corne-
toujours passionné pour le De-
irat, opina même à ce qu'on
rât en aucune négociation avec
eux Armées, qu'elles ne fussent
ırnées chacune dans leur ancien
p, & qu'il falloit offrir aux sol-
, à cette condition, une amnistie
rale, dont néanmoins les auteurs
ı désertion seroient exclus.
ıais un sentiment si impérieux,
peu convenable à la disposition
esprits, n'eut point de partisans.
fit comprendre au contraire aux
emvirs qu'il falloit absolument
s renonçassent à une autorité
étoit expirée, & que le Sénat
: Peuple n'étoient pas résolus de
continuer. Les soldats en fu-
menacoient même de les y con-

lieu où leurs ancêtres avoient jetté les premiers fondemens de la liberté du Peuple. Tout étoit à Rome dans cette agitation qui précede les plus grandes révolutions. Enfin les Decemvirs, craignant d'être accablés par la multitude de leurs ennemis, promirent en plein Sénat de donner leur démiſſion : ils demanderent ſeulement qu'on ne les ſacrifiât pas à la haine de leurs ennemis, & dirent que le Sénat avoit intérêt de ne pas accoutumer le Peuple à répandre le ſang des Patriciens.

An de Rome 304. Valerius & Horatius ayant amené cette affaire au point qu'ils ſouhaitoient, ſe rendirent au camp : ils furent reçus des ſoldats comme leurs protecteurs. Le Peuple ne demanda que le rétabliſſement de ſes Tribuns, le droit des appellations, & une amniſtie pour tous ceux qui avoient quitté le Camp ſans la permiſſion des Généraux. Mais il s'obſtina à vouloir qu'avant toutes choſes on lui livrât les Decemvirs, & il menaçoit hautement de les faire brûler tout vifs.

Valerius & Horatius n'étoient guères plus favorable à ces Magiſtrats

que le *Peuple* même : mais ils conduisoient le dessein de les perdre avec plus d'habileté. En même-tems qu'ils exhortoient en général toute l'Armée à ne se pas laisser aller à la cruauté, ils insinuoient adroitement aux principaux Chefs, que, quand le Peuple seroit rentré dans ses droits, & qu'on lui auroit rendu ses Tribuns, ses Loix & ses Assemblées, il seroit alors maître de se faire justice lui-même, & qu'avant que la négociation sortît de leurs mains, ils esperoient le mettre en état de décider souverainement de la vie & de la fortune de ses Concitoyens dans quelque rang qu'ils fussent.

Le Peuple persuadé par ses Officiers, que ses anciens Tribuns n'auroient pas eu plus de zele & de chaleur pour ses intérêts, que ces deux Sénateurs en faisoient paroître, leur abandonna toute sa confiance. Valerius & Horatius revinrent sur le champ au Sénat ; & dans le compte qu'ils rendirent publiquement des prétentions du Peuple, ils dissimulerent son ressentiment & ses menaces contre les Decemvirs. Ils leur laisserent même entrevoir qu'il consen-

tiroit volontiers qu'on ensevelît dans un oubli général tout ce qui s'étoit passé sous leur gouvernement, pourvû qu'on lui rendît ses Tribuns. Les Decemvirs, séduits par de fausses espérances, passerent dans la place, où ils se démirent publiquement de leur autorité. Il n'y eut qu'Appius seul, qui, agité par les remords de sa conscience, fit un autre jugement de cette modération apparente de l'Armée. Quoiqu'il eût donné sa démission comme ses Collegues : » Je n'ignore pas, dit-il tout haut, les maux » qu'on nous prépare. On ne differe à nous attaquer que jusqu'à ce » qu'on ait donné des armes à nos » ennemis. »

Valerius & Horatius, sans s'embarrasser de ces funestes préjugés, coururent au Camp annoncer au Peuple l'abdication des Decemvirs, & le Decret du Sénat pour le rétablissement des Tribuns : » Revenez, soldats, leur dirent-ils, dans votre » patrie : venez revoir vos Dieux domestiques, vos femmes & vos enfans ; & que ce retour soit heureux & favorable à la République. » L'Armée leur fit de grands remerci-

les soldats les nommoient tout
es protecteurs du Peuple, &
iéreux défenseurs de la liber-
ique. On leve aussi-tôt les en-
;, & chacun reprend avec joie
nin de Rome. Mais avant que
éparer & de rentrer dans leurs
is, l'Armée entiere, & tout Tit. Liv.
ple, se rendirent au Mont Aven- Dec. 1. l. 3.
ì se fit l'élection des Tribuns.
rginius, pere de l'infortunée
ie; Numitorius, son oncle,
ius, à qui elle avoit été pro-
furent élus les premiers. On
onna pour Collegues C. Sici-
M. Duillius, M. Titinius, M.
nius, C. Apronius, P. Villius
Oppius. On créa ensuite un An. de Rome
Roi, qui nomma pour Con- 305.
suivant les vœux du Peuple, L.
is & M. Horatius. C'étoit une
oense dûe aux soins qu'ils
t pris pour le rétablissement de
quillité publique.
r Consulat fut tout populaire,

nances du Peuple, quand l'Assemblée étoit convoquée par Tribu. Le Peuple au contraire soutenoit que la souveraineté de l'Etat résidant essentiellement dans toute l'assemblée générale du Peuple Romain, tous les Citoyens, de quelque rang qu'ils fussent, devoient y être soumis, puisqu'ils avoient droit d'y donner leurs suffrages chacun dans leur Tribu. Cette dispute se renouvelloit souvent entre les deux Ordres de la République. Les deux Consuls, se prévalant de l'autorité absolue qu'ils avoient alors dans le gouvernement, firent décider cette grande affaire en faveur du Peuple, & par un Décret rendu par les *Comices* des Centuries, il fut déclaré, *Que toute Ordonnance émanée des Comices par Tribus, tiendroit lieu de Loi à l'égard de tous les Citoyens.*

An de Rome 306.

On confirma de nouveau la Loi Valeria, touchant les appels devant l'Assemblée du Peuple, & on la fortifia d'une autre, qui défendoit d'établir à l'avenir aucune Magistrature, sans qu'il y eût appel de ses Ordonnances. Les Consuls ajouterent à cette Loi un Reglement qui prescrivoit : Que les Sénatus-Consultes qui

étoient

étoient souvent supprimés ou altérés par les Consuls, seroient dans la suite remis aux Ediles, & conservés dans le Temple de Cérès. La plûpart des Sénateurs ne souscrivirent qu'avec chagrin à ces différentes Ordonnances. Ils voyoient avec douleur que deux Patriciens & deux Consuls, plus Plébéïens même que les Tribuns du Peuple, sous prétexte d'assurer sa liberté, ruinoient absolument l'autorité du Sénat. Mais les plus équitables & les moins ambitieux de ce Corps, instruits par la conduite tyrannique des Decemvirs, aimoient mieux qu'on confiât au Peuple le dépôt & la garde de la liberté publique, que d'en laisser le soin aux Grands, qui, par leur autorité, en pouvoient abuser.

La République, par ces différens Réglemens, & par le rétablissement de ses anciens Magistrats, ayant repris sa premiere forme de gouvernement, il ne restoit plus, pour ainsi dire, du Decemvirat que la personne même des Decemvirs. On sçait combien ils étoient odieux à la multitude. Virginius crut qu'il étoit tems alors de les poursuivre, & en qualité de Tri-

bun du Peuple, il intenta action contre Appius, & se rendit son accusateur. Appius parut dans l'assemblée couvert d'habits noirs, & conformes à l'état présent de sa fortune. Le Peuple vit avec plaisir ce superbe Decemvir avec une contenance triste & abbattue dans la même place où peu de jours auparavant il paroissoit environné de ses satellites, & menaçant fierement la multitude par l'appareil de ses Licteurs armés de leurs haches.

Tit. Liv. l. 3. D. H. l. 11. Diod. l. 12.

Virginius prenant la parole & l'adressant au Peuple. » J'accuse, » Romains, dit-il, un homme qui » s'est fait le tyran de sa patrie; qui » vous a contraints de recourir aux » armes pour défendre votre liberté; » qui, pour satisfaire ses infames voluptés, n'a point eu de honte d'arracher une fille Romaine de condition libre, d'entre les bras de son » pere, pour la livrer à l'infame ministre de ses plaisirs, & qui, par un » jugement également injuste & cruel » a réduit un pere à donner la mort à » sa fille pour sauver son honneur. » Puis en se tournant vers Appius, il lui dit, que sans s'arrêter au détail de

tous ses crimes, dont le moindre méritoit les plus grands supplices, il lui demandoit seulement raison du jugement qu'il avoit rendu contre Virginie. » Pourquoi, lui dit-il, avez-» vous réfusé à une fille de condition » libre la provision de la liberté, du-» rant qu'elle lui étoit contestée ? Si » vous ne me pouvez répondre, j'or-» donne que sur le champ on vous » conduise en prison. »

Appius représenta qu'on n'avoit jamais refusé aux accusés les délais nécessaires pour préparer leurs défenses; qu'il étoit inoui dans la République qu'on eût arrêté aucun Citoyen avant qu'il eût été entendu en pleine assemblée, & que si le Tribun, contre toutes les Loix, prétendoit le faire arrêter, il en appelloit au Peuple : & que la conduite qu'on tiendroit à son égard serviroit un jour de témoignage à la postérité, si les appellations dont le Peuple paroissoit si jaloux, n'étoient que les apparences d'un privilege soumis à la brigue & à la cabale des Tribuns, ou si on les devoit regarder comme des soutiens inébranlables de la liberté.

Les personnes désintéressées trou-

bun du Peuple, il intenta action
tre Appius, & se rendit son ac
teur. Appius parut dans l'asse
couvert d'habits noirs, & conf
à l'état présent de sa fortur
Peuple vit avec plaisir ce super
cemvir avec une contenance t
abbattue dans la même place
de jours auparavant il paroi
vironné de ses satellites, &
çant fierement la multitude
pareil de ses Licteurs arm
haches.

Virginius prenant la par
dressant au Peuple. »
» Romains, dit-il, un
» s'est fait le tyran de sa
» vous a contraints de r
» armes pour défendre v
» qui, pour satisfaire se
» luptés, n'a point eu d
» racher une fille Roma
» tion libre, d'entre l
» pere, pour la livrer
» nistre de ses plaisirs
» jugement égalemen
» a réduit un pere à c
» sa fille pour sauve
Puis en se tournant
lui dit, que sans s'a

Tit. Liv. l.
D. H. l. 11.
Diod. l. 12.

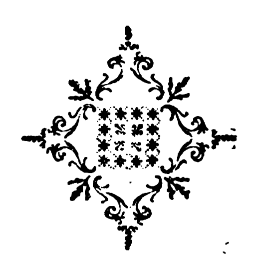
voient de la justice dans cette demande : mais Virginius soutint qu'il n'y avoit qu'Appius qui ne devoit point jouir du bénéfice des Loix qu'il avoit violées lui-même pendant son Decemvirat. Il lui reprocha que sans avoir égard aux privileges des Citoyens Romains, il en avoit fait mourir plusieurs ; qu'il avoit fait emprisonner les autres ; qu'il avoit fait même bâtir des prisons, qu'il avoit coutume d'appeller par une cruelle ironie, les maisons & la demeure du Peuple Romain. » Ainsi, lui dit Virginius, quand vous appelleriez » cent fois devant le Peuple, j'ordonne qu'on vous arrête, de peur » que la punition de tant de crimes » n'échappe à la justice des Loix. » On le conduisit sur le champ en prison, & le Tribun lui assigna un jour pour produire ses défenses.

Tit. Liv. Dec. 1. L. 3. C. Claudius, son oncle, qui avoit toujours été opposé aux Decemvirs, & qui déteſtoit sur-tout l'orgueil & l'insolence de son neveu, accourut cependant à son secours sitôt qu'il eut appris sa disgrace. Nous avons dit que, pour n'être point témoin du gouvernement tyrannique des De-

cemvirs, & des malheurs de Rome, il s'étoit retiré à Regile, l'ancienne patrie de ses ancêtres. Il ne fut pas plutôt à Rome, que paroissant dans la place en habits de deuil, il sollicita puissamment pour la liberté de son neveu. Ses amis & ses parens se joignirent à lui, & représentoient au Peuple qu'il lui seroit honteux dans les siécles futurs, qu'un homme qui avoit fait leurs Loix & composé leur Droit Romain, eût été enseveli dans une prison, parmi des brigands & des voleurs. Claudius conjuroit chaque particulier de ne point attacher ce deshonneur à la famille des Claudiens, qu'ils donnassent plutôt un homme seul à tant d'illustres Citoyens du même nom & du même sang qui le reclamoient, que de refuser presque tout le Sénat en considération du seul Virginius. Il ajoutoit que le Peuple ayant heureusement recouvré la liberté par son courage, il ne manquoit au bonheur de la République, que de rétablir l'union entre les differens Ordres de l'Etat par la clemence, & en pardonnant à Appius en faveur de ceux qui demandoient sa grace.

du Sénat : » Enfin, dit-il en pleine » assemblée, on en a assez fait pour » la satisfaction de Virginius, & pour » le rétablissement de notre liberté. » J'EMPESCHE que pendant le reste » de l'année on appelle quelqu'un en » Jugement pour cette affaire, ni » qu'on le mette en prison. » Ce mot si respectable dans la bouche d'un Triun, *Je l'empêche*, arrêta toutes les poursuites de ses Collegues, & réprima leur violence.

*Fin du Livre cinquième.*



# LIVRE VI.

*Les Consuls Valerius & Horatius obtiennent du Peuple l'honneur du triomphe, que le Sénat leur avoit refusé. Les Tribuns veulent se faire continuer dans le Tribunat. Un d'entre eux empêche l'exécution de leur dessein. On voit, pour la premiere fois, deux Patriciens au nombre des Tribuns. Les Eques & les Volsques, à la faveur des divisions qui regnent dans Rome, viennent piller jusques aux portes de cette Ville. Ils sont taillés en pieces, ou mis en fuite par les Consuls Quintius & Agrippa, Tribuns militaires. Etablissement de la Censure. Sp. Melius aspire à l'autorité souveraine. Dans une disette publique il gagne le petit Peuple, par des distributions de bled, toutes gratuites, & quelques-uns de ses Tribuns, par argent. Il fait porter de nuit, dans sa maison, une grande quantité d'armes. Ses desseins sont découverts. Ayant refusé de comparoître devant le Dictateur Quintius, il est tué, par Servilius, Maître de*

*la Cavalerie, au milieu d'une troupe de ses partisans, qu'il sollicitoit à la révolte. Mamercus Emilius, étant Dictateur, requiert qu'on fasse une Loi, qui restreigne la Charge de Censeur à un an & demi. C. Furius & M. Geganius, les Censeurs de cette année, s'en vengent sur le Dictateur, qu'ils tâchent de deshonorer. Le Peuple se déclare pour lui. Les Consuls T. Quintius & C. Julius Mento sont battus par les Eques & par les Volsques. Le Sénat a recours aux Tribuns du Peuple, pour les obliger à nommer un Dictateur. C. Sempronius Atratinus expose l'Armée Romaine à être taillée en pieces. Un Officier de Cavalerie, appellé Tempanius, secourt le Consul à propos, & empêche la déroute. Tempanius, de retour à Rome, est élevé au Tribunat. Il prend ouvertement la défense de Sempronius, & engage son accusateur à se désister de l'action qu'il avoit intentée contre lui. Néanmoins, peu de tems après, ce Consulaire est condamné à une grosse amende, par la brigue de quelques Tribuns du Peuple, piqués de ce que, dans l'élection des Questeurs, dont on avoit augmenté le nombre, les Patriciens*

*avoient été préférés aux Plébéïens. Les Eques ſurprennent la Ville de Voles. Poſthumius eſt chargé de les en chaſſer. Il manque de parole à ſes ſoldats, à qui il avoit promis le pillage de la place, dès qu'ils s'en ſeroient rendus maîtres. Pour les dédommager, un Tribun du Peuple demande qu'on établiſſe à Voles une Colonie, composée de ceux mêmes qui avoient contribué à reprendre la Ville. Paroles hautaines de Poſthumius. Il eſt tué par ſes propres ſoldats. Queſteurs Plébéïens. Le Sénat ordonne que les ſoldats, qui, juſqu'alors avoient ſervi à leurs dépens, ſeroient entretenus par la République, & que, pour fournir à cette dépenſe, il ſe feroit une impoſition, dont perſonne ne ſeroit exempt. Ce Senatus-Conſulte eſt confirmé par un Plébiſcite, malgré les plaintes & les proteſtations des Tribuns.*

LES deux Conſuls ſe diſpoſerent à marcher contre les Sabins, les Eques & les Volſques. Mais avant que de ſortir de Rome, ils expoſerent publiquement les dernieres Loix des Decemvirs, gravées ſur des tables de

cuivre. Ils se mirent ensuite chacun à la tête de leur Armée. L'un & l'autre remporta une victoire complette sur les ennemis Ils demanderent à leur retour, que, suivant l'usage, on en rendît des actions de graces solemnelles aux Dieux, & qu'ils fussent ensuite reçus dans Rome en triomphe. Mais la plûpart des Sénateurs, qui ne pouvoient leur pardonner l'attachement qu'ils avoient fait paroître pout les intérêts du Peuple, se firent un plaisir secret de leur refuser un honneur, qui, jusques alors, n'avoit dépendu que du Sénat. C. Claudius leur reprocha même qu'ils étoient complices de la mort d'Appius, son neveu, que les Tribuns avoient fait étrangler en prison, avant qu'il eût été entendu dans ses défenses. » Ne » nous aviez-vous pas promis solem» nellement, leur dit-il, que l'abdi» cation des Decemvirs seroit suivie » d'une amnistie générale ? Cepen» dant nous n'avons pas plutôt obligé » ces Magistrats à se déposer eux-mê» mes, que les uns ont été égorgés, » & les autres contraints de se bannir » de leur Patrie, pour sauver leur vie. » Appius, le chef de la maison Clau» dia, le premier des Decemvirs, a

D. H. sub. fin. l. 11.

» été étranglé en prison, sans aucune
» forme de Justice, & sans qu'il ait
» été entendu dans l'Assemblée du
» Peuple, de peur que ce Peuple gé-
» néreux, touché des larmes & de la
» désolation d'une famille qui a si
» bien mérité de la République, ne
» leur fît grace. Et nos Consuls, les
» chefs & les protecteurs du Sénat,
» eux qui devroient exposer leurs vies
» pour la conservation de sa dignité,
» ont dissimulé lâchement l'assassinat
» du malheureux Appius, & n'en ont
» fait aucune poursuite. »

Le Sénat, irrité contre les Consuls par le discours de C. Claudius, les déclara indignes des honneurs du triomphe, & on leur fit entendre qu'ils étoient bienheureux qu'on ne les punît pas de leur intelligence criminelle avec les meurtriers d'Appius. Valerius & Horatius, outrés d'un refus qui les deshonoroit, en porterent leurs plaintes dans l'Assemblée du Peuple, & le Tribun Icilius lui demanda, en leur faveur, les honneurs du triomphe. Plusieurs Sénateurs se trouverent sur la place, pour traverser cette brigue; C. Claudius étoit du nombre. Quoiqu'il eût toujours été

opposé au gouvernement des Decemvirs, cependant il ne pouvoit pardonner aux deux Consuls, d'avoir abandonné son neveu à la fureur des Tribuns. Il représenta au Peuple, avec beaucoup de courage, qu'il n'avoit jamais pris connoissance, ni décidé des honneurs du triomphe; que ce droit appartenoit uniquement au Sénat, & que la République ne demeureroit jamais libre & tranquille, qu'autant qu'un des Ordres de l'Etat n'entreprendroit point sur les droits & les privileges des autres.

Tit. Liv. l. 1. l. 3. Mais, malgré la justice qu'il y avoit dans ces remontrances, le Peuple décerna le triomphe aux Consuls: nouvelle entreprise des Tribuns sur l'autorité du Sénat: ils n'en demeurerent pas là. Ces Magistrats Plébéïens, qui, par la complaisance des deux Consuls, avoient une autorité absolue dans la République, résolurent entr'eux de se perpétuer dans le Tribunat, & de continuer les deux Consuls dans leurs Charges: autre espece de conjuration contre la liberté publique, peu différente de celle des Decemvirs. Ils couvroient leur ambition de la nécessité qu'il y avoit de continuer les mêmes Ma-

giſtrats, dans un tems que les Loix nouvelles n'étoient pas encore ſolidement établies. Mais, pour éloigner le ſoupçon qu'ils vouluſſent ſe rendre ſeuls maîtres du gouvernement, ils inſinuoient au Peuple qu'il devoit continuer Valerius & Horatius dans le Conſulat. Heureuſement pour la République, il ſe trouva un Tribun aſſez modéré & aſſez habile pour faire tomber ce projet ambitieux. C'étoit ce même Duillius, qui venoit d'arrêter, par ſon autorité, la pourſuite de ſes Collegues contre les Partiſans des Decemvirs. Il préſidoit ce jour-là à l'Aſſemblée qui ſe devoit tenir pour l'élection des nouveaux Tribuns. Il repréſenta aux deux Conſuls que la liberté étoit perdue, ſi on laiſſoit les dignités de la République plus d'un an dans les mêmes mains. Valerius & Horatius lui donnerent parole de n'accepter jamais une continuation dans le Conſulat. Duillius, pour s'en mieux aſſurer, leur demanda publiquement, & en pleine Aſſemblée, quelle conduite ils tiendroient, ſi le Peuple Romain, en conſidération de la liberté qu'ils avoient rétablie, vouloit les continuer dans leur di-

gnité. L'un & l'autre déclarerent, que pour la conservation de la même liberté, ils refuseroient toute prolongation du pouvoir souverain, comme contraire aux Loix. Duillius en ayant tiré cet aveu, leur donna des louanges, qui leur tenoient lieu d'un nouvel engagement, & qui servirent à prévenir le Peuple contre les desseins des autres Tribuns. On tint quelques jours après l'Assemblée, pour l'élection des nouveaux Consuls: Sp. Herminius & T. Virginius furent élevés à cette dignité. Ils entretinrent la paix & l'union dans la République, par un sage tempérament & une conduite égale entre le Peuple & le Sénat. On procéda ensuite à l'élection des Tribuns. Duillius, comme nous l'avons dit, présidoit à cette Assemblée, & agissoit en cette occasion de concert avec le Sénat. Ce fut par leur crédit & l'union de leurs partisans, qu'on élut d'abord cinq nouveaux Tribuns, malgré la brigue des anciens. Ces derniers firent tous leurs efforts pour remplir au moins les cinq dernieres places vacantes. Duillius s'y opposa toujours avec beaucoup de fermeté; mais comme de

An de Rome 305.

leur côté ils empêchoient, par leurs cabales, que de nouveaux Candidats n'eussent le nombre des suffrages nécessaires, Duillius, pour terminer ces contestations, remit le choix & la nomination des cinq derniers Tribuns aux cinq qu'on venoit d'élire, suivant la disposition de la Loi, qui portoit expressément, que *si, dans un jour d'élection, on n'avoit pas pû élire le nombre complet des Tribuns, ceux qui auroient été élus les premiers, seroient en droit de nommer leurs Collegues.* Il congédia ensuite l'Assemblée, se déposa lui-même, & les nouveaux Tribuns entrerent en exercice de leur Dignité.

Leur premiere fonction fut de nommer leurs Collegues, parmi lesquels on fut extrêmement surpris de voir S. Tarpeïus & A. Haterius, tous deux Patriciens, anciens Sénateurs, & même Consulaires : ce qui étoit formellement contre l'institution du Tribunat, qui n'admettoit que des Plébéïens. On ne peut rendre raison d'un événement si extraordinaire, à moins qu'on ne regarde ces deux Patriciens comme des déserteurs de leur Ordre, qui se feroient faits adopter dans des familles Plébéien- Tit. Li Dec. 1. l.

nes, pour pouvoir être élevés à une Magiſtrature qui avoit la principale part dans le gouvernement. Mais ceci n'eſt qu'une conjecture; l'Hiſtoire n'en parle point. Tite-Live, au contraire, inſinue que les cinq premiers Tribuns ſuivirent les intentions du Sénat dans l'élection de leurs Collegues : & peut-être que des hommes ſi habiles, qui prévoyoient des ſuites funeſtes pour la liberté, ſi les mêmes Tribuns étoient perpétués dans leurs Charges, s'unirent ſecrettement avec Duillius pour faire entrer les Patriciens dans le Tribunat, afin de balancer, par leur autorité, celle des Tribuns Plébéïens, & empêcher que, dans l'élection pour l'année ſuivante, on ne renouvellât la propoſition de continuer les Tribuns dans leurs Charges : ce qu'on regardoit comme un acheminement à la tyrannie, & comme l'écueil de la liberté publique.

L. Trébonius, un des Tribuns Plébéïens, qui ſentit bien que Duillius, ſon prédéceſſeur, n'avoit congédié l'Aſſemblée, & renvoyé aux cinq premiers Tribuns la nomination de leurs Collegues, que pour donner lieu d'introduire des Patriciens dans ce Col-

lege, en fit de grandes plaintes au Peuple. Il s'attacha, pendant toute l'année, à traverſer ces Tribuns Patriciens dans leurs fonctions, d'où il acquit le ſurnom d'*Aſper**. Et, pour empêcher que dans la ſuite, des Tribuns, gagnés par le Sénat, ne ſe donnaſſent des Collegues qui favoriſaſſent les mêmes, il propoſa une Loi qu'il fit recevoir, & qui fut appellée de ſon nom la Loi *Trebonia*, par laquelle il étoit ordonné que le Magiſtrat qui propoſeroit au Peuple la création des Tribuns, ſeroit obligé d'en pourſuivre l'élection dans toutes les Aſſemblées ſuivantes, juſqu'à ce que le nombre des dix Tribuns fût rempli par les ſuffrages du Peuple. Cette Ordonnance fit perdre aux Tribuns, qui étoient élus les premiers, le droit de nommer eux-mêmes leurs Collegues : ce que les Romains appelloient *Cooptation*.

* Acariâtre.

Tite Liv. l. 3. c. 65.

An de Rome 306.

M. Geganius & C. Julius ſuccederent dans le Conſulat à L. Herminius & à T. Virginius. Tite-Live nous apprend, qu'après l'extinction du Decemvirat, & la mort ou l'expulſion des Decemvirs, la République jouit d'une apparence de tran-

quillité, & que l'union, qui paroissoit entre les différens Ordres de lEtat, tint en respect les voisins de Rome, & les empêcha de renouveller leurs courses ordinaires. Mais ce calme ne dura pas long-tems. Le Peuple se plaignit de nouveau que la Noblesse, & surtout les jeunes Patriciens, le traitoient avec mépris. Ses Tribuns en citerent quelques-uns devant l'Assemblé du Peuple, où ils tâchoient de porter la connoissance de toutes les affaires. Le Sénat, pour conserver son autorité, s'y opposa aussi-tôt: & quoique les plus sages de ce Corps n'approuvassent pas les manieres hautaines de la jeune noblesse, cependant ils ne voulurent pas l'abandonner à la poursuite des Tribuns. Cette concurrence, au sujet de la Jurisdiction & des privileges de chaque Ordre, firent renaître les anciennes contestations, qui furent poussées fort loin sous le Consulat de T. Quintius & d'Agrippa Furius. C'étoit toujours le même fond d'animosité, que différens prétextes faisoient revivre. Chacun de ces deux Ordres ne pouvoit souffrir ni Magistrats ni autorité dans le parti contraire. Si les Consuls

An de Rome 307.

étoient redoutables au Peuple, les Tribuns n'étoient pas moins odieux aux Patriciens, & aucun de ces deux Corps ne penſoit être libre, s'il n'avoit abbaiſſé l'autre.

Les Eques & les Volſques, inſtruits de ces diſſentions domeſtiques, & voulant en profiter, prirent les armes. Les deux Conſuls, de leur côté, ſe diſpoſerent à faire des levées. Mais le Peuple, ſéduit par des Tribuns ſéditieux, refuſa de ſe faire enrôler. Les ennemis ne trouvant point d'obſtacle à leurs irruptions, ravagerent la campagne, & ils porterent leur audace juſqu'à venir enlever des troupeaux qui paiſſoient auprès de la porte Eſquiline.

Les deux Conſuls, encore plus irrités de la déſobéiſſance du Peuple, que de la hardieſſe des ennemis, convoquerent une Aſſemblée générale. Quintius, perſonnage illuſtre par pluſieurs victoires, réveré pour la pureté de ſes mœurs & la ſageſſe de ſes conſeils, & qui avoit été honoré de quatre Conſulats, prit la parole, & reprocha courageuſement au Sénat & au Peuple, que leurs diſſentions éternelles cauſeroient enfin la

ruine entiere de la République. Que le Sénat présumant trop de sa dignité & de ses richesses, ne vouloit point mettre de bornes à son autorité, ni le Peuple à une licence effrénée, qu'il couvroit du nom de liberté ; & que l'un & l'autre ne se défendoit des injures qu'il prétendoit avoir reçues, que par de plus grands outrages : » il semble, continua ce grand » homme, que Rome renferme dans » ses murailles deux nations différen- » tes qui se disputent la domination. » Quand verra-t-on la fin de notre » discorde ? Quand nous sera-t-il » permis d'avoir un même intérêt & » une patrie commune ? Les enne- » mis sont à nos portes ; les Esqui- » lies ont été à la veille d'être sur- » prises, & personne ne s'est pré- » senté pour s'y opposer. On voit, du » haut de nos murailles, ravager la » campagne, & les maisons embra- » sées fumer de tous côtés : & on » voit tout cela avec une honteuse » indifférence, & peut-être avec une » secrette joie, quand le dommage » tombe sur le parti contraire. Qu'a- » vez-vous dans la Ville qui soit ca- » pable de réparer de pareilles per-

» tes ? Le Sénat voit, à la vérité, à
» sa tête des Consuls, & les premiers
» Magistrats de la République ; mais
» ces Consuls, sans forces & sans au-
» torité, gémissent de l'insensibilité
» du Peuple pour la gloire de sa Pa-
» trie. Ce Peuple, de son côté, a des
» Tribuns ; mais ces Tribuns, avec
» toutes leurs harangues, lui rendront-
» ils jamais ce qu'il a perdu ? Etei-
» gnez, Romains, ces fatales divi-
» sions. Rompez généreusement ce
» charme funeste, qui vous tient en-
» sevelis dans une indigne oisiveté.
» Ouvrez les yeux sur la conduite de
» ces gens ambitieux, qui, pour se
» rendre considérables dans leur par-
» ti, n'ont pour objet que d'entretenir
» la division dans la République. Et,
» si vous pouvez vous souvenir en-
» core de votre ancienne valeur, sor-
» tez de Rome à la suite de vos Con-
» suls, & je dévoue ma tête aux plus
» cruels supplices, si, avant qu'il soit
» peu de jours, je ne mets en fuite
» ceux qui pillent vos terres, & si je
» ne transporte la guerre jusques dans
» le sein de leur patrie. »

Jamais, dit Tite-Live, les dis- Dec. 1.
cours flatteurs d'un Tribun ne furent c. 69.

plus agréables au Peuple que les reproches séveres de ce généreux Consul. Le Sénat n'en fut pas moins touché : les plus sages de ce Corps avouoient que ceux qui l'avoient précédé dans cette dignité, ou avoient maltraité le Peuple, pour se rendre agréables au Sénat, ou avoient trahi les intérêts de leur Compagnie, pour flater le Peuple ; mais que T. Quintius paroissoit n'avoir d'autre objet que l'union de tous les Ordres, & la majesté du nom Romain.

Les Consuls & les Tribuns, le Sénat & le Peuple, concoururent unanimement à prendre les armes. Ce fut à qui feroit paroître plus d'ardeur. Toute la jeunesse se présenta en foule pour se faire enrôler. Les levées furent bientôt faites : chaque cohorte choisit ses Officiers, & on mit à leur tête deux Sénateurs ; & tout cela se fit avec tant d'empressement & de diligence, que le même jour on tira les Enseignes du Trésor, & l'Armée fit encore dix milles de chemin. Les Consuls rencontrerent & surprirent le lendemain les ennemis. Le combat ne laissa pas d'être sanglant ; les Eques & les Volsques

ques ſe battirent avec beaucoup de valeur ; l'aîle gauche des Romains plia. Furius Agrippa, qui étoit à la tête de ce Corps, s'appercevant que l'ardeur de ſes ſoldats ſe ralentiſſoit, arracha une Enſeigne des mains de l'Officier qui la portoit, & la jetta au milieu d'une cohorte des ennemis. Les Romains ſe précipiterent, pour la retirer, & l'effort qu'ils firent, mit en déſordre les ennemis, & donna le commencement à la victoire. Quintius n'avoit pas eu moins d'avantage que ſon Collegue. Les Eques & les Volſques, battus des deux côtés, ſe retirerent dans leur camp. Les Conſuls l'inveſtirent & l'emporterent l'épée à la main. Il y eut un grand nombre d'Eques & de Volſques taillés en pieces : le reſte prit la fuite. Les Romains, maîtres de leur camp, y trouverent un grand butin, & revinrent enſuite à Rome, chargés des dépouilles de l'ennemi, & de celles qu'il avoit enlevées du territoire de Rome.

Une victoire ſi prompte, fit ſentir au Peuple ſes forces, & le beſoin que le Sénat avoit de lui. Son ambition & ſes prétentions en augmen-

terent. Il devenoit de jour en jour plus fier & plus entreprenant. Ceux qui avoient acquis des richesses, ou qui s'étoient distingués par leur valeur, demanderent qu'on abolît, comme un reste de la tyrannie des Decemvirs, la Loi injurieuse au Peuple, qui lui interdisoit toute alliance avec des familles Patriciennes. Des Tribuns, toujours inquiets, réveillerent l'affaire du partage des terres; d'autres publioient que, puisqu'on avoit établi des Loix égales pour tous les Citoyens, les dignités devoient être communes entr'eux; & plusieurs des Chefs du Peuple portoient déja leurs vûes jusqu'au Consulat, réservé jusqu'alors au premier Ordre. Neuf des Tribuns proposerent en pleine Assemblée, qu'il fût fait une Loi nouvelle, qui admît dans la suite les Plébéïens au Consulat. Et C. Canuléïus demanda en même tems, que, par un Décret du Peuple, on révoquât la Loi des douze Tables, qui défendoit aux Patriciens de s'allier dans des familles Plébéïennes. M. Genutius & Caïus Curtius, qui étoient Consuls cette année, tâchoient d'éluder ces nouvelles pro-

D. H. l. 11. Tit. Liv. l. 4.

positions, sous prétexte qu'il étoit venu des avis que les Eques & les Volsques se disposoient à recommencer la guerre. C'étoit la ressource ordinaire du Sénat que ces guerres étrangeres; & il n'avoit la paix avec ses propres Citoyens, que quand on les pouvoit faire sortir de Rome, & les mener en campagne contre les ennemis de la patrie. Les deux Consuls, dans cette vûe, ordonnent des levées, & crient que chacun tienne ses armes prêtes. Mais Canuléïus sentit bien l'artifice. » Soit que la nou-
» velle de la guerre soit vraie, dit-
» il en adressant la parole aux Con-
» suls, ou que ce ne soit qu'un faux
» bruit semé exprès, pour avoir un
» prétexte de tirer le Peuple de la
» Ville, je déclare, comme Tribun,
» que ce Peuple, qui tant de fois a ré-
» pandu son sang pour la défense de
» la patrie, est encore prêt de suivre
» ses Consuls & ses Généraux, si on
» lui rend sa liberté, & ce droit si
» naturel, de pouvoir s'unir avec vous
» par des alliances réciproques; si
» l'espérance des honneurs, & l'en-
» trée aux premieres dignités est ou-
» verte indifféremment à tous les Ci-

» toyens qui ont du mérite. Mais si
» vous persistez à vouloir maintenir
» la Loi des Decemvirs, touchant les
» mariages ; si vous continuez à nous
» traiter, dans notre propre patrie,
» comme des étrangers ; si on estime
» le Peuple indigne de votre alliance,
» & si on lui refuse la liberté d'élever
» au Consulat ceux qu'il en jugera les
» plus dignes, sans le contraindre de
» renfermer son choix dans le Sénat ;
» en un mot, si on ne leve cette dis-
» tinction de Nobles & de Plébéïens,
» si odieuse dans une République, &
» s'il y a dans la suite d'autre Noblesse
» que celle que donnera la vertu au-
» torisée par des Magistratures com-
» munes à tous les Citoyens, parlez
» de guerres tant qu'il vous plaira ;
» rendez par vos discours ordinaires
» la ligue & les forces de nos enne-
» mis encore plus redoutables ; or-
» donnez, si vous voulez, qu'on ap-
» porte votre Tribunal dans la place
» pour y faire des levées, je déclare
» que ce Peuple, que vous méprisez
» tant, & auquel cependant vous de-
» vez toutes vos victoires, ne s'enrô-
» lera plus ; que personne ne se pré-
» sentera pour prendre les armes, &

» vous ne trouverez aucun Plébéïen
» qui veuille exposer sa vie pour des
» Maîtres superbes, qui ne sont pas
» fâchés de nous associer aux périls
» de la guerre, mais qui prétendent
» nous exclure des récompenses dûes
» à la valeur, & des fruits les plus doux
» de la victoire. »

Les Consuls étoient d'autant plus épouvantés de la hardiesse du Tribun, qu'ils n'osoient convoquer l'Assemblée du Sénat, où le Peuple avoit des partisans déclarés, qui rendoient compte au Tribun de tout ce qui s'y passoit. Ainsi, ces deux Magistrats furent réduits à tenir des conseils particuliers avec les Sénateurs de leur parti. Ils représenterent qu'il n'étoit pas possible de souffrir plus long-tems les entreprises des Tribuns, & qu'il falloit ou supprimer le Sénat, ou abolir cette Magistrature populaire, la source des divisions continuelles entre le Sénat & le Peuple. C. Claudius, oncle du Decemvir, & qui avoit reçu de ses ancêtres, comme par succession, une haine héréditaire contre la faction du Peuple, opina d'abord qu'il falloit plutôt avoir recours aux armes

que de céder au Peuple la dignité du Consulat, & que, sans distinction de Particuliers ou de Magistrats, on devoit traiter comme ennemis publics tous ceux qui entreprendroient de changer la forme du gouvernement. Mais T. Quintius, plus moderé, & qui craignoit que ces disputes ne dégénérassent dans une guerre civile, représenta, qu'il se trouvoit parmi les Plébéïens un grand nombre d'Officiers d'un rare mérite, & qui avoient acquis beaucoup de gloire à la guerre; qu'il y avoit de la justice à donner quelque satisfaction à un Peuple si généreux, & qu'il étoit même de l'habileté du Sénat, dans cette conjoncture, de relâcher une partie de ses droits pour sauver le reste.

La plus grande partie de l'Assemblée se déclara pour son avis. C. Claudius reprenant la parole: » Je » me rends, dit-il, à la pluralité des » voix; mais puisque vous jugez à » propos d'admettre les Plébéïens » dans le gouvernement, tâchons de » donner satisfaction à ce Peuple tou- » jours inquiet, sans cependant avi- » lir la dignité du Consulat. Et pour » concilier deux choses qui paroissent

» si opposées, je serois d'avis qu'au
» lieu de Consuls, on élût des Tri- D. H. l.
» buns militaires, & dans le nombre,
» dont on conviendra, tous tirés éga-
» lement du Corps du Sénat & du
» Peuple, auxquels on attribueroit
» l'autorité Consulaire. Le Peuple par
» ce moyen sera satisfait, & le Con-
» sulat, dans des têms plus favorables,
» pourra reprendre un jour son an-
» cienne splendeur & sa majesté «. On
» donna de grandes louanges à Clau-
dius, & tous les avis se réunirent à ce
dernier sentiment. Pour lors cet an-
cien Sénateur, adressant la parole à M.
Genutius, premier Consul : » Pour
» réussir dans ce projet, lui dit-il,
» convoquez le Sénat, faites interve-
» nir les Tribuns du Peuple, & quand
» l'Assemblée sera formée, déclarez
» que vous invitez tous ceux qui ont
» de l'affection pour la Patrie, de di-
» re librement leur avis sur les nou-
» velles Loix que le Peuple exige. En-
» suite vous prendrez les voix ; & au
» lieu de commencer par T. Quin-
» tius, par moi-même, & par les plus
» anciens Sénateurs, suivant la cou-
» tume, déferez cet honneur à Vale-
» rius & à Horatius, comme vous en

» avez le pouvoir, en qualité de Con-
» ful, & par-là nous connoîtrons les
» fentimens de ces partifans du Peu-
» ple, qui ont vendu leur foi aux
» Tribuns. Je me leverai alors pour
» combattre leurs raifons : ce que je
» ferai fans aucun ménagement ; &
» & je m'oppoferai de toutes mes for-
» ces & à l'abolition de la Loi des ma-
» riages, & à toute élection d'un Plé-
» béïen pour le Confulat. Pour lors
» demandez l'avis de T. Genutius,
» votre frere, & que ce fage Sénateur,
» fous prétexte de vouloir concilier
» les différens intérêts du Peuple &
» du Sénat, propofe, comme de lui-
» même, qu'on fufpende l'élection
» des Confuls, & qu'on crée en leur
» place des Tribuns militaires, & qu'il
» comprenne dans fon avis l'aboli-
» tion de la Loi des mariages. Je m'y
» oppoferai tout de nouveau ; mais
» vous & votre Collegue, & tout ce
» que vous êtes ici des principaux du
» Sénat, fous prétexte de vouloir fa-
» vorifer le Peuple, vous vous décla-
» rerez pour l'avis de votre frere. Le
» Peuple en faura gré à votre famil-
» le, & les Tribuns fe joindront in-
» failliblement à vous, ne fût-ce
» que

» que pour triompher de mon oppo-
» sition «.

Tout le monde approuva cet expédient : chacun convint du rôle qu'il devoit jouer ; les Consuls convoquerent le Sénat, & inviterent Canuleïus & les autres Tribuns de s'y rendre. Le jour de l'Assemblée, Canuleïus, au lieu de s'étendre sur la justice & l'utilité des Loix qu'il vouloit faire recevoir, se renferma dans des plaintes qu'il fit avec beaucoup d'aigreur contre les deux Consuls, qui avoient tenu des Conseils secrets au préjudice des intérêts du Peuple, sans y appeller les plus gens de bien du Sénat, & sur-tout Valerius & Horatius, qui avoient rendu un si grand service à la République, par l'abolition du Decemvirat, qu'on devoit regarder comme leur ouvrage.

Le Consul Genutius lui répondit, qu'ils n'avoient assemblé quelques anciens Sénateurs, que pour savoir si on devoit convoquer à l'instant le Sénat sur la proposition des Loix nouvelles, ou en remettre la délibération à la fin de la campagne. Que s'ils n'avoient pas appellé dans ce Conseil Valerius & Horatius avec les

plus anciens Sénateurs, c'avoit été uniquement pour ne les pas rendre suspects au Peuple d'avoir changé de parti. » Et pour preuve, ajouta Genucius, que mon Collegue & moi » nous nous portons dans cette affai- » re sans aucune partialité, c'est que » les premiers avis étant ordinaire- » ment d'un grand poids, & l'usage » étant que les Consuls demandent » d'abord celui des plus anciens Sé- » nateurs, comme vous ne les croyez » pas favorables au Peuple, nous » changerons aujourd'hui cet ordre, » & nous commencerons par Vale- » rius & Horatius à recueillir les » voix «. Puis s'adressant à Valerius, il l'invita de déclarer son sentiment.

Valerius commença par s'étendre beaucoup sur les services qu'il avoit rendus au Peuple, & sur ceux de sa famille. Il ajouta qu'il ne croyoit point qu'on pût regarder comme libre un Etat dont tous les Citoyens ne vivoient pas dans une parfaite égalité. Il conclut à ce que les Plébéïens ne fussent plus exclus du Consulat; mais il exhorta en même tems les Tribuns du Peuple de lever l'opposi-

tion qu'ils avoient formée contre l'armement que vouloient faire les Consuls, pourvû que ces Magistrats s'engageassent à la fin de la campagne de faire procéder à la publication des Loix. Horatius, auquel on demanda ensuite son sentiment, opina à peu près de la même maniere : & il fut d'avis qu'on marchât premierement aux ennemis ; mais, qu'après que la guerre auroit été heureusement terminée, les Consuls, avant toute chose, portassent dans l'Assemblée du Peuple le Sénatus-consulte nécessaire pour pouvoir délibérer sur une affaire aussi importante.

Cet avis excita de grands murmures dans l'Assemblée. Les Sénateurs, qui ne pouvoient consentir de voir des Plébéiens dans le Consulat, croyoient gagner beaucoup en éloignant la délibération. Ceux, au contraire, qui étoient dans le parti du Peuple, ne pouvoient souffrir ce retardement, & ils soutenoient qu'au moins le Sénatus-consulte devoit être signé avant de se séparer.

Les Consuls demanderent ensuite l'avis à C. Claudius, qui, selon qu'ils avoient concerté entre eux, parla

avec beaucoup de courage & de force contre ces nouvelles prétentions du Peuple. Il rappella le souvenir de toutes les entreprises différentes qu'il avoit faites contre l'autorité du Sénat, depuis sa retraite sur le Mont Sacré. » Ce Peuple inquiet & inconstant, dit-il, a voulu avoir ses Magistrats particuliers, & pour le bien de la paix, nous lui avons accordé des Tribuns. Il a demandé depuis des Decemvirs, & nous avons encore consenti à leur création. Il s'est bientôt dégoûté de ces Magistrats, & par complaisance nous avons souscrit à leur déposition. Nous avons fait plus, & nous avons dissimulé encore, pour le bien de la paix, la mort violente des uns, & l'exil des autres. Enfin, dans ces derniers tems, nous avons vu deux de nos Consuls, plus populaires que des Tribuns, sacrifier les intérêts de leur Ordre à l'ambition du Peuple. De Chefs de la République, & de dépositaires de l'autorité souveraine, ne voyant que les Dieux & les Consuls au-dessus de nous, on nous a réduits sous la tyrannie des Tribuns. Nos conseils, nos dé-

» libérations, nos vies mêmes & nos
» fortunes particulieres en dépen-
» dent, & ces Magiſtrats Plébéïens
» en décident ſouverainement dans
» ces Aſſemblées tumultueuſes, où la
» paſſion & la fureur ont plus de
» part que la raiſon & la juſtice.
» On ne s'en eſt pas tenu là: C. Ca-
» nuleïus veut unir aujourd'hui, par
» un mélange honteux, le ſang il-
» luſtre de la Nobleſſe avec celui
» des Plébéïens. S'il vient à bout de
» ſon entrepriſe, ceux qui naîtront
» de ces mariages ſi contraires à nos
» Loix, toujours en diſpute avec
» eux-mêmes, ignoreront de quel-
» les maiſons ils ſont ſortis; à quels
» ſacrifices ils doivent avoir part, &
» s'ils ſont Peuple ou Patriciens. Et
» comme ſi ce n'étoit pas aſſez de
» confondre l'ordre de la naiſſance,
» & de ruiner tous les droits divins
» & humains, les Collegues de Ca-
» nuleïus, les Tribuns, ces perturba-
» teurs du repos public, oſent lever
» les yeux juſqu'au Conſulat. Nous
» ſommes à la veille de voir cette
» grande Dignité en proie à des Ca-
» nuleïus & à des Icilius. Mais qu'ils
» ſachent ces hommes nouveaux,

» ajouta Claudius, que les Dieux, pro-
» tecteurs de cet Empire, ne le per-
» mettront point, & que nous-mê-
» mes mourrons plutôt mille fois que
» de souffrir une pareille infamie «.

Canuleïus, naturellement impatient, l'interrompit, & lui demanda brusquement en quoi les Dieux seroient offensés, si on élisoit pour Consuls des Plébéïens qui eussent toutes les qualités dignes du commandement. » Pouvez-vous ignorer,
» lui répondit Claudius, que les Plé-
» béïens n'ont point d'auspices, &
» qu'ils ne les peuvent observer! Ne
» savez-vous pas que c'est une des
» raisons qui a engagé les Decemvirs
» à proscrire, par les Loix des dou-
» ze Tables, toute alliance inégale,
» afin que les auspices ne pussent
» être pris que par des Patriciens,
» dont la naissance fût pure & sans
» mélange; ensorte que la Prêtrise
» & le Consulat sont également ren-
» fermés dans cet Ordre «,

Cette réponse étoit solide, & fondée sur l'établissement de la Religion & des Loix. Mais elle ne servit qu'à irriter le Peuple contre Claudius; comme si ce Sénateur, par de sembla-

bles raiſons eût voulu lui reprocher qu'il étoit peu agréable aux Dieux, & indigne, par la baſſeſſe de ſa naiſſance, d'être initié dans leurs myſteres.

Les Conſuls, pour arrêter l'aigreur qui commençoit à s'emparer des eſprits, demanderent l'avis de T. Genutius, frere d'un de ces Magiſtrats. Ce Sénateur repréſenta qu'il voyoit avec douleur la République affligée en même tems de deux fleaux capables de la détruire, la guerre étrangere au-dehors, & des diſſentions domeſtiques au-dedans de l'Etat : que l'un & l'autre de ces maux exigeoit un prompt remede, mais d'autant plus difficile, que le mécontentement du Peuple entretenoit l'audace des ennemis. Cependant qu'il falloit prendre ſon parti, & ſe réſoudre, ou à ſouffrir l'inſulte des Eques & des Volſques, ou ſi on vouloit ſortir en campagne, donner quelque ſatisfaction au Peuple. Que ſon avis étoit de relâcher plutôt en ſa faveur quelque choſe des privileges de la Nobleſſe, que d'abandonner le territoire de Rome au pillage de l'étranger. Et il conclut, ſuivant qu'il en

étoit convenu secrettement avec les Consuls & avec Claudius, à ce que la Loi qui interdisoit toute alliance entre les familles Patriciennes & les Plébéïennes, fût abolie, comme contraire à l'union qui devoit être entre les Citoyens d'une même République. Il ajouta que si les anciens Sénateurs avoient tant de répugnance à voir la Dignité Consulaire entre les mains des Plébéïens, on pouvoit trouver un tempéramment qui contenteroit peut-être les deux partis. Qu'il n'y avoit qu'à suspendre, pour un tems, l'élection & le titre de cette Dignité, & créer en la place des Consuls, six Tribuns militaires, qui auroient les mêmes fonctions & la même autorité, dont les trois premiers seroient toujours Patriciens, & les trois autres pourroient être Plébéïens? Que l'année suivante, le Sénat & le Peuple décideroient, à la pluralité des voix dans une Assemblée générale, par quels Magistrats ils voudroient être gouvernés, & si on en reviendroit aux Consuls, suivant l'ancien usage, ou si on continueroit d'élire des Tribuns militaires, ce qui seroit observé à l'avenir dans tous les Comices.

'it. Liv.
H. l. 11.
onaras.

Cet avis paſſa à la pluralité des voix, malgré l'oppoſition apparente de Claudius. T. Genutius en reçut même également des louanges de la part du Sénat & du Peuple. Les Sénateurs ſe ſavoient bon gré d'avoir exclu les Plébéïens d'une Dignité qu'ils eſpéroient faire revivre, avec tous ſes privileges, dans des tems plus heureux; & le Peuple, ſans s'embaraſſer d'un vain nom, ne pouvoit contenir ſa joie de ſe voir enfin admis dans le gouvernement de la République, ſous quelque titre que ce fût. La plûpart s'écrioient qu'ils ne refuſeroient plus de marcher contre les ennemis. Qu'ils s'expoſeroient volontiers aux dangers, puiſqu'ils devoient avoir part aux récompenſes.

On tint quelques jours après une Aſſemblée pour l'élection de ces nouveaux Magiſtrats. D'anciens Tribuns du Peuple, & les principaux Plébéïens, ſe flattant d'emporter ces Dignités, parurent dans la Place, vêtus de blanc, pour être mieux remarqués; mais le Peuple, content d'avoir obtenu le droit de concourir dans ces élections, donna tous ſes ſuffrages à des Patriciens. On n'élut même

An de Ro- que trois Tribuns militaires, & le
310. choix de l'Assemblée tomba sur A.
D. H. ibid. Sempronius Atratinus, L. Attilius, & T. Cecilius, ou Clælius, tous trois Patriciens, & distingués par leur valeur & leur capacité dans le métier de la guerre.

Mais ces trois Magistrats furent obligés de se déposer eux-mêmes trois mois après leur élection, sur ce que C. Curtius, qui y avoit présidé, représenta que les cérémonies des Auspices, qui précédoient toujours l'élection des Magistratures Curules, n'avoient pas été observées exactement. Les Romains étoient très scrupuleux sur les moindres circonstances qui avoient la Religion pour objet; mais peut-être que les Patriciens ne firent naître ce scrupule, que pour rétablir la Dignité Consulaire. En effet, les Tribuns militaires n'eurent pas plutôt abdiqué leur nouvelle Di-
T. Quintius gnité, qu'on nomma un entre-Roi,
Barbatus. afin que la République ne demeurât pas sans Chef & sans Gouverneur. Mais comme il n'avoit le Gouvernement qu'en dépôt, & que pour faire passer l'autorité à des Magistrats annuels, il fut question de sa-

ces Magistrats seroient des
: ou des Tribuns militaires.
s anciens Sénateurs ne man-
pas de se déclarer pour le
it ; le peuple témoigna au con-
u'il vouloit des Tribuns mili-
La jalousie s'étant mise entre
didats de ce dernier Ordre,
ont la faction n'étoit pas assez
e pour les élever à cette Di-
aimerent mieux qu'on rétablît
ulat, que de voir leurs rivaux
er une Dignité qu'ils ne pou-
obtenir. Ainsi, du consentement
at & du Peuple, l'Entre-Roi
des Consuls, & il désigna pour
cette Dignité le reste de l'an- An de Rome 309.
. Papirius Mugillanus, & L.
nius Atratinus, frere d'un des
ns qui venoit d'abdiquer le
at, comme nous l'avons dit.
: se passa rien de considérable An de Ro-
r Consulat ; mais sous le sui- 310 ou 311.
t celui de M. Geganius & de
ntius, on érigea la Censure,
e Charge, ou plutôt il se fit

dans la ſuite, par le pouvoir qu'on y attacha, le comble des honneurs, & la Magiſtrature la plus redoutable de la République.

Comme un eſprit de conquête étoit le deſſein général de la Nation, le Roi Servius, pour avoir une reſſource aſſurée & d'hommes & de finances, avoit ordonné, comme nous l'avons déja dit, qu'il ſe feroit tous les cinq ans un dénombrement de tous les Citoyens Romains, avec une évaluation exacte des biens de chaque particulier. Le Prince, ou le Magiſtrat, par ce dénombrement, ſavoit preſqu'en un inſtant ce que Rome avoit d'habitans capables de porter les armes, & quelle contribution on en pouvoit tirer.

Mais les Conſuls, ſouvent occupés hors de la Ville par des guerres preſque continuelles, n'ayant pû depuis plus de dix-ſept ans faire ce dénombrement, appellé le *Cens*, on propoſa, pour le ſoulagement des Conſuls, de créer deux Magiſtrats de l'Ordre des Patriciens, qui, ſous le titre de *Cenſeurs*, fiſſent tous les cinq ans cette revûe générale de tout le Peuple Romain.

Les Tribuns, quoique toujours en

garde contre ce qui étoit proposé par le Sénat, ne s'opposerent point dans cette occasion à l'établissement de cette nouvelle Magistrature. Ils ne demanderent pas même que les Plébéïens y eussent part, soit qu'ils vissent qu'on n'avoit attaché qu'un pouvoir assez borné à la Censure, ou qu'ils fussent assez contens, qu'en détachant ces fonctions du Consulat, on eût diminué la puissance d'une Magistrature, l'objet de leur haine & de leur émulation. Ainsi, la Loi qui autorisoit la création des deux Censeurs, passa sans contestation.

Papirius & Sempronius, Consuls l'année précédente, furent élevés à cette Dignité, & on la leur conféra tout d'une voix, pour les dédommager de ce que l'année de leur Consulat n'avoit pas été complette, & qu'ils n'étoient entrés en exercice qu'après l'abdication des Tribuns militaires. An. de Ro 310. Tit. Li Dec. 1. l.

Tant que les Consuls avoient été chargés du soin de ce dénombrement, toutes leurs fonctions à cet égard avoient été renfermées à tenir un état exact des noms, des biens, de l'âge, des conditions de tous les chefs de famille : le nom & l'âge de leurs en-

fans & de leurs esclaves, y devoit être compris. Mais quand on eut démembré du Consulat cette partie de la Magistrature, & qu'on en eut fait une Dignité particuliere, comme les hommes ne cherchent ordinairement qu'à étendre leur autorité, les Censeurs s'attribuerent la réformation des mœurs. Ils prenoient connoissance de la conduite de tous les Citoyens ; les Sénateurs & les Chevaliers étoient soumis à leur censure, comme le simple peuple : ils pouvoient chasser de ces compagnies ceux qu'ils en jugoient indignes. A l'égard des Plébéïens, qui, par leur débauche ou leur paresse, étoient tombés dans l'indigence, ils les réduisoient dans une classe inférieure, souvent même ils les privoient du droit de suffrage, & ils n'étoient plus réputés Citoyens, que parcequ'on les assujettissoit encore à payer leur part des tributs.

Val. Max. l. 8. c. 9.

Quand les Censeurs faisoient cette revue générale de toute la Nation, il n'y avoit point de Citoyen qui ne tremblât à l'aspect de leur Tribunal ; le Sénateur, par la crainte d'être chassé du Sénat ; le Chevalier, dans l'ap-

préhension d'être cassé & privé du cheval que la République lui entretenoit, & le simple Citoyen, par la peur d'être raié de sa classe, & réduit dans la derniere, ou du moins dans une des Centuries moins honorable que la sienne. Ensorte que cette crainte salutaire étoit le soutien des Loix somptuaires, le nœud de la concorde, & comme la gardienne de la modestie & de la pudeur.

La République, à la faveur de ce An. de Ro
nouvel établissement, jouit, sous le 311. 312.
Consulat de M. Fabius & de Posthumus Albutius, d'une profonde tranquillité. Ce n'est pas que quelques Tribuns du Peuple, toujours inquiets, ne tâchassent depuis de faire revivre les anciennes prétentions du Peuple touchant le partage des terres: ils menaçoient même, à leur ordinaire, de s'opposer à toute levée de soldat. Mais comme on n'avoit point alors de guerre à soutenir, on méprisoit une opposition que la paix rendoit inutile & sans effet; & l'autorité du Sénat se fortifioit d'autant plus, que ce premier Ordre de la République se pouvoit passer alors du secours du Peuple.

An de Rome 313. Tout étoit tranquille, lorsque l'année suivante, d'autres disent deux ans après, & sous le Consulat de Proculus Geganius & de L. Ménénius, il survint un famine affreuse, qui causa des séditions, à la faveur desquelles un particulier fut à la veille de s'emparer de l'autorité souveraine. Le Sénat attribuoit cette disette de grains à l'oisiveté & à la paresse des Plébéïens, qui, enivrés des harangues séditieuses des Tribuns, ne sortoient plus de la place, & qui, au lieu de cultiver leurs terres, passoient le tems à faire de vains raisonnemens sur les affaires d'Etat. Le Peuple au contraire, qui se plaint toujours de ceux qui sont chargés du Gouvernement, rejettoit la cause de cette famine sur le défaut d'attention des Consuls. Mais ces Magistrats, sans s'embarrasser des murmures de la multitude, prirent tous les soins convenables pour faire venir des bleds du dehors, & ils en donnerent la commission à C. Minucius.

Tit. Liv. l. 4. D. Aug. de civ. Dei, l. 8. c. 17.

Ce Sénateur actif & vigilant envoya des Commissionnaires dans toute la Toscane; mais il ne put tirer par leurs soins qu'une petite quantité de bled.

bled. Un Chevalier Romain, appellé *Sp. Melius*, & qui passoit pour un des plus riches particuliers de la République, l'avoit précédé dans cette recherche, & avoit fait enlever la plus grande partie des grains de cette Provinces.

Ce Chevalier, encore plus ambitieux que riche, s'étoit flatté que dans une calamité si générale, le Peuple feroit bon marché de sa liberté. On distribuoit tous les jours par son ordre du bled au petit peuple & aux plus pauvres; & par une libéralité toujours suspecte, sur-tout dans une République, il se fit des créatures de tous ceux qu'il nourrissoit à ses dépens; sa maison fut bientôt l'asyle des pauvres, des fainéans, de ceux qui s'étoient ruinés par la débauche, & de ces gens, qui, sans aucun sentiment d'honneur & de religion, voudroient voir l'Etat boulversé, pourvû qu'ils y trouvassent l'établissement d'une fortune plus avantageuse que leur condition présente.

Minutius, qui, par rapport à la commission dont les Consuls l'avoient chargé, ne pouvoit se dispenser d'avoir quelque relation, soit par lui-

même, soit par ses agens avec ceux de Melius. démêla que cet ambitieux, qui seul nourrissoit gratuitement autant de pauvres que tout l'Etat, se servoit du prétexte de cette aumône publique, qui attiroit une foule de peuple à sa porte, pour faire des assemblées dans sa maison. Des gens, que Minutius avoit apparamment gagnés, l'arvertirent même qu'on y portoit de nuit une grande quantité d'armes.

Il apprit ensuite qu'il y avoit une conspiration formée pour changer la forme du Gouvernement, que le plan en étoit tout dressé, que Melius prétendoit se faire Souverain ; que le Peuple, séduit par ses libéralités intéressées, prendroit les armes en sa faveur, & qu'il y avoit même des Tribuns qui s'étoient laissés gagner par argent pour vendre la liberté publique.

Minutius, ayant découvert tout le secret de cette conjuration, en donna aussi-tôt avis au Sénat. On fit de grands reproches aux Consuls de l'année précédente, & à Quintius & à Agrippa Ménénius, qui venoient de leur succéder dans cette Dignité, dès

An de Rome 314.

n'avoir pas prévenu & puni les mauvais desseins de Melius. Quintius répondit que ses prédécesseurs, son Collegue & lui-même ne manquoient ni de courage, ni de fermeté pour punir un attentat si énorme; mais qu'on n'ignoroit pas que l'autorité Consulaire étoit comme anéantie par la puissance excessive qu'avoient usurpé les Tribuns; qu'un appel devant le Peuple arrêteroit toutes les poursuites; & que si l'affaire étoit portée dans une Assemblée, Melius échapperoit infailliblement à la Justice, par la faveur de la multitude qui l'adoroit. Que dans le péril, où se trouvoit la République, on avoit besoin d'un Dictateur, c'est-à-dire, d'un souverain Magistrat, qui fût également au-dessus des Loix, des Tribuns & du Peuple.

Son avis ayant été approuvé unanimement, il nomma L. Quintius, en qui, malgré son extrême vieillesse, on trouvoit encore un courage & une fermeté proportionnés à cette suprême Magistrature.

Le lendemain il fit mettre des corps de garde dans tous les Quartiers de la Ville, comme si l'ennemi eut été aux portes de Rome. Cette précaution

ſurprit tous ceux qui n'avoient point de part à la conjuration ; tout le monde ſe demandoit raiſon de cette nouveauté, & pourquoi au milieu de la paix on avoit nommé un Dictateur. Mais Melius ſentit bien que ce Magiſtrat ſouverain n'avoit été établi que contre lui ; il redoubla ſes libéralités, pour ſe fortifier contre le Sénat, du ſecours de la multitude.

Le Dictateur, qui vit bien qu'il n'y avoit qu'un coup d'autorité qui pût diſſiper une conjuration ſi dangereuſe, fit porter ſon Tribunal dans la Place, & il y monta eſcorté de ſes Licteurs armés de leurs haches d'armes, & avec tout l'appareil de la ſouveraine puiſſance. Il envoya enſuite Servilius, Général de la Cavalerie, ſommer Melius de comparoître devant lui. Melius, ſurpris & incertain du parti qu'il devoit prendre, différoit d'obéir & cherchoit à s'échapper. Servilius commanda à un Licteur de l'arrêter, & cet Officier ayant exécuté les ordres du Général de la Cavalerie, Melius s'écrie que le Sénat ne le veut faire périr que par jalouſie, & à cauſe qu'il avoit conſacré ſes biens au ſoulagement du Peuple ;

là-dessus, il implore le secours de la multitude, & il conjure ses amis de ne pas souffrir qu'on le massacre en leur présence. Le Peuple s'émeut; ses partisans s'animent les uns les autres, & l'arrachent des mains de l'Huissier. Melius se jetta dans la foule pour se dérober à la poursuite de Servilius : mais comme il tâchoit d'exciter une sédition, Servilius lui passa son épée au travers du corps, & tout couvert de son sang, il vint dire au Dictateur qu'il avoit puni lui-même un Citoyen qui avoit refusé d'obéir à ses ordres. Tit. Li l. 4. Flo Zonara

» Je n'en attendois pas moins de » vous, lui répartit ce généreux vieil» lard, vous venez d'assurer la liber» té publique «. Il fit ensuite raser la maison de Melius; on y trouva encore une quantité extraordinaire de bled, que le Dictateur fit vendre au Peuple à vil prix, pour l'empêcher de sentir la perte de Melius. Ce fut par la même raison que le Chef de la conspiration étant mort, ce sage Magistrat ne jugea pas à propos d'informer contre ses partisans, de peur de trouver un trop grand nombre de criminels, & de faire éclater la con-

juration en voulant punir trop sévérement tous les Conjurés.

Mais les Tribuns du Peuple, croyant leur crime inconnu, parcequ'il n'étoit pas poursuivi, prirent occasion de l'indulgence du Dictateur, de se déchaîner contre lui, & sur-tout contre le Général de la Cavalerie, qui, sans aucune formalité de Justice, & même sans ordre de son supérieur, avoit tué un Citoyen dans le sein de sa Patrie. Ces Magistrats le menaçoient hautement de le mettre en Justice, si-tôt que le Dictateur seroit sorti de charge; on ne parloit pas moins que de le précipiter, comme un tyran, du haut de la Roche Tarpéïenne. Jamais on n'avoit vû dans le College des Tribuns une animosité si vive contre le Sénat; ils s'opposerent hautement à l'élection des Consuls: il fallut, pour éviter une sedition, se résoudre à ne créer que des Tribuns militaires.

Quelques Tribuns du Peuple se flattoient d'y avoir bonne part; mais malgré toutes leurs brigues, le Peuple, content d'y pouvoir prétendre, donna toutes ses voix à des Patriciens d'une valeur & d'une capacité recon-

nue, du nombre desquels étoit L. Quintius, fils du Dictateur, qui venoit de faire périr Mélius. An de Rome 317.

La guerre, qui s'éleva contre les Véïens & les Volsques, suspendit l'animosité des Tribuns contre Servilius; on ne songea qu'à résister aux ennemis, & le bruit ayant couru que tous les Peuples de la Toscane devoient prendre les armes en faveur des Véïens, Mamercus Emilius, Personnage illustre dans la paix & dans la guerre, fut élevé à la Dictature, Dignité qu'il avoit déja remplie, & où il avoit acquis beaucoup de gloire contre les memes ennemis. Mais la nouvelle d'une ligue si redoutable s'étant trouvée fausse, Emilius, se voyant privé de l'espérance de signaler sa seconde Dictature par une seconde victoire, entreprit de laisser au moins quelque monument de son zèle pour la liberté publique. Il représenta au Peuple dans une Assemblée générale, que leurs ancêtres, pour conserver cette même liberté, n'avoient établi dans la République aucune Charge, dont l'autorité & les fonctions durassent plus d'un an; qu'on ne s'étoit pas souvenu d'une An de Rome 319.

précaution si sage dans la création des Censeurs, auxquels on avoit attribué cinq années de Magistrature ; que pendant une autorité de si longue durée, ils pouvoient en abuser, se faire des créatures & opprimer la liberté de leur Patrie, qu'il requeroit qu'il fût fait une Loi qui abregeât le tems de cette Dignité, & que personne ne la pût exercer plus d'un an & demi.

Tit. Liv. l. 4. Ce discours fut reçu avec de grands applaudissemens, sur-tout de la part du Peuple. On ajouta depuis à cette Loi, qu'un Sénateur ne pourroit pendant sa vie obtenir deux fois la Censure, quoiqu'il eût exercé la premiere avec l'approbation de ses Concitoyens. Et de peur que cette Dignité entre les mains d'un seul, ne le rendît trop puissant, il fut encore ordonné, que si l'un des Censeurs venoit à mourir, ou à se démettre de sa Charge, l'autre ne pourroit la retenir, ni même se faire subroger un Collegue ; & que dans l'élection des Censeurs, celui qui auroit eu le nombre suffisant de suffrages, ne seroit pourtant pas déclaré Censeur, si son Collegue manquoit du nombre des

voix.

voix requiſes ; qu'on recommenceroit l'élection de l'un & de l'autre, juſqu'à ce qu'ils euſſent, par le même ſcrutin, tous les ſuffrages néceſſaires pour pouvoir être reconnus en même temps pour Cenſeurs : toutes précautions que ce Peuple, jaloux de ſa liberté, crut devoir prendre contres les brigues & les cabales des Patriciens.

Le Sénat ne vit qu'avec un mécontentement ſecret que le Dictateur eût diminué la puiſſance d'une Magiſtrature attachée à ſon Ordre. C. Furius & M. Geganius, Cenſeurs cette année, en firent éclater leur reſſentiment, ſans égard pour le mérite & les ſervices d'Emilius. Ce Dictateur n'eut pas plutôt abdiqué ſa Dignité, qu'en vertu du pouvoir attaché à la Cenſure, ils retrancherent un homme ſi illuſtre de ſa Tribu, le réduiſirent dans la derniere, le priverent, comme une homme deshonoré, du droit de ſuffrage, & le chargerent d'un tribu huit fois plus fort que celui qu'il avoit coutume de payer. Mais cet aviliſſement, au lieu de le deshonorer, lui donna un nouvel éclat ; toute la honte de cette

vengeance retomba ſur ſes auteurs. Le Peuple indigné les pourſuivit dans la place, & les auroit maltraités, ſi Emilius n'eut été aſſez généreux pour s'y oppoſer.

Les Tribuns du Peuple profiterent de cette occaſion pour exciter de nouveau l'animoſité de la multitude contre le Sénat. Ils repréſentoient, dans toutes les aſſemblées, qu'il n'étoit pas ſurprenant que les Patriciens maltraitaſſent le Peuple, puiſqu'en haine de ce même Peuple, ils n'avoient pont été honteux d'ôter à un Sénateur Conſulaire, & honoré de deux Dictatures, le droit de Citoyen, ſeulement pour avoir propoſé une Loi, qui, en diminuant de leur autorité, aſſuroit la liberté publique. De pareils diſcours, répétés par les Tribuns dans la plûpart des Aſſemblées, entretenoient l'aigreur dans l'eſprit du Peuple, qui, pour marquer ſon reſſentiment au Sénat, ne voulut jamais conſentir qu'on élût des Conſuls; il fallut encore revenir aux Tribuns militaires. C'étoit à la vérité la même dignité & les mêmes fonctions, quoique ſous des noms différens; mais l'excluſion, que le

Peuple avoit du Consulat, & le pouvoir de concourir dans les élections pour le Tribunat militaire, faisoient que les Tribuns du Peuple, qui aspiroient à cette Dignité, n'oublioient rien pour déterminer le peuple à demander des Tribuns militaires. Cependant, malgré toutes les brigues, le Peuple toujours prévenu en faveur de la Noblesse, quand il s'agissoit du gouvernement & du commandement des Armées, donna ses suffrages à des Patriciens.

Cette préférence tourna les plaintes & le ressentiment des Tribuns du Peuple contre la multitude: ils menacerent publiquement d'abandonner ses intérêts. » Faut-il, disoient-» ils dans leurs harangues, que la » crainte que vous avez de la puissan-» ce des Grands, vous retienne à » leur égard dans une servitude per-» pétuelle? Pourquoi, dans l'élection » des Tribuns militaires, & lorsqu'il » est question de donner vos suffra-» ges, ne vous souvenez-vous ni de » vous-même, ni de vos Magistrats? » Sachez qu'il faut de grandes ré-» compenses pour animer de géné-» reux courages. Et si vous n'êtes pas An de Rome 320. 321.

» touchés par les motifs d'une juste
» reconnoissance, craignez du moins
» que, rebutés de votre indifférence,
» nous ne vous abandonnions à notre
» tour à l'orgueil & à la tyrannie des
» Patriciens. »

Ces discours, que les Tribuns du Peuple répétoient dans toutes les Assemblées, reveillerent l'animosité & l'ambition des Plébéïens. Chacun s'exhortoit mutuellement à mépriser les prieres & les menaces des Grands. On commença, tout de nouveau, à parler du partage des terres, la source perpétuelle des divisions entre le Peuple & le Sénat. D'autres proposerent de taxer au moins ceux qui possédoient ces terres du public, & d'employer l'argent, qui en proviendroit, au soulagement du Peuple, & à payer les troupes pendant la campagne. Ceux d'entre les Plébéïens qui étoient distingués, ou par leurs richesses, ou par la gloire qu'ils avoient acquise dans les Armées, résolurent d'employer tout leur crédit pour s'élever au Tribunat militaire, & pour parvenir à l'autorité souveraine qui étoit attachée à cette dignité. Le Sénat, pour dissiper cet

orage qui s'élevoit contre son autorité, résolut, dans cette occasion, de n'élire que des Consuls : dignité dont les Plébéïens étoient exclus, comme nous l'avons déja dit. La guerre, que les Eques & les Volsques déclarerent alors, favorisa ce projet. Comme il n'y avoit point de Plébéïens qui eussent encore commandé les Armées, & que cet emploi regardoit uniquement d'anciens Capitaines, & les premiers du Sénat, il parut indifférent au Peuple qu'on élût cette année des Consuls ou des Tribuns militaires. Ainsi, le Sénat étant demeuré maître de l'election, on convint sans peine de rétablir le Consulat; & T. Quintius, fils de Lucius, & C. Julius Mento, parvinrent à cette dignité. On ne pouvoit gueres mieux choisir du côté de la naissance & de la capacité dans le métier de la guerre. Mais la jalousie & la division s'étant mises entre eux, on prétend qu'ils furent battus près d'Algide. Le Sénat, pour prévenir les suites de leur défaite, résolut qu'on auroit recours à un Dictateur. Mais les deux Consuls, de qui dépendoit cette nomination, considérant que de sou-

An. de
Rome 322.

verains Magiſtrats qu'ils étoient, ils alloient être réduits à la ſimple qualité de Lieutenans du Dictateur, & que, ſous le nom de Conſuls, ils n'auroient gueres plus d'autorité que le Général de la Cavalerie ; ces deux Magiſtrats, d'ailleurs oppoſés l'un à l'autre en toute autre choſe, ſe réunirent pour traverſer une nomination qu'ils regardoient comme la ruine de leur autorité. Et quoiqu'il arrivât coup ſur coup de fâcheuſes nouvelles du progrès que faiſoient les ennemis, on ne put jamais obtenir d'eux qu'ils nommaſſent un Dictateur.

Le Sénat ne pouvant vaincre leur obſtination eut recours à un remede plus dangereux par les ſuites, que le mal même auquel on vouloit re-
Tit. L. l. 4. medier. Q. Servilius Briſcus, perſonnage Conſulaire, ſe tournant vers les Tribuns du Peuple qui ſe trouverent dans le Sénat, les exhorta à faire intervenir l'autorité du Peuple dont ils étoient comme dépoſitaires, pour obliger les Conſuls à nommer un Dictateur. Ces Magiſtrats Plébéïens ſaiſirent avec plaiſir l'occaſion qu'on leur préſentoit d'élever

leur propre autorité sur les ruines de celle du Sénat & des Consuls. Ils firent même plus qu'on ne leur demandoit, comme en usent ordinairement tous ceux qui veulent étendre leur puissance au-delà de ses bornes légitimes. Et au lieu de porter cette affaire dans une Assemblée du Peuple, ils oserent, dans le Sénat même, ordonner que les deux Consuls seroient menés en prison s'ils ne nommoient pas incessamment un Dictateur. Ces deux Magistrats plierent sous la crainte de la prison : ils promirent de nommer un Dictateur. Mais ils se plaignirent que le Sénat même avoit avili la puissance Consulaire en la soumettant sous le joug impérieux des Tribuns. Il est certain que ce premier corps de la République, piqué contre ses chefs, & uniquement attentif à vaincre leur opiniâtreté, ne sentit pas alors la plaie qu'il venoit de faire à son autorité. Enfin, après beaucoup de disputes entre les deux Consuls pour le choix d'un Dictateur, ils en remirent la décision au sort, qui fut favorable à T. Quintius : celui-ci nomma Tubertus son beau-pere.

Le Dictateur fit aussi-tôt enrôler tous ceux qui devoient servir, sans vouloir écouter ni plaintes ni excuses. C'étoit un ancien Capitaine, plein de valeur & d'expérience, naturellement sévere, & même dur dans le commandement. Le pouvoir de vie & de mort que lui donnoit la Dictature, & la connoissance de son humeur sévere, firent que tout le monde courut avec soumission se ranger sous ses enseignes. Il sortit bientôt de Rome, marcha aux ennemis, les
Diod. L. 12. défit dans une bataille sanglante, prit leur camp, & ramena son Armée victorieuse à Rome.

La République jouit pendant quelque temps d'une paix profonde. Mais un mal plus dangereux que la guerre se fit sentir dans Rome & presque dans toute l'Italie. Une sécheresse extraordinaire causa la famine, qui fut suivie d'une peste affreuse sur les animaux comme sur les hommes. Les
An. de Rome 325. Romains, naturellement superstitieux, après avoir épuisé tous les remedes de la médecine, eurent recours à des secours surnaturels. On intro-
Tit. Liv. l. 4. duisit dans la Ville un culte étranger; les Temples & même les rues n'é-

.t remplis que de gens qui sa- 12. Tabularum Leges.
ɪient à des divinités inconnues :
n n'avoit point de honte, pour
ɪrer le mal, de recourir à des
nes, & à toutes les vaines superf-
ɪs que la foiblesse des hommes
entées. Le Sénat, qui n'ignoroit
ombien toute nouveauté en fait
eligion étoit dangereuse, ordon-
ɪx Ediles d'arrêter ce désordre;
fut défendu, par un Edit public,
ratiquer aucune cérémonie qui
été admise dans la République.
ette calamité étant finie, on pro- An. de Rome 327.
à l'élection de nouveaux Ma-
ts : & le Peuple obtint qu'on
les Tribuns militaires avec la
nce Consulaire. Mais ce chan-
nt dans le gouvernement ne
ɪas heureux. La guerre ayant
ɪmencé contre les Véïens, les
ɪns peu unis entre-eux, furent
s : ce qui donna lieu à la créa-
d'un Dictateur. On eut recours,
remplir cette éminente dignité,

nous l'avons vû, n'avoient point eu de honte de dégrader de sa Tribu, & de noter comme indigne des privileges d'un Citoyen Romain. Le succès de cette guerre répondit à la confiance que le Peuple Romain avoit en son Général. Mamercus Emilius, en moins de seize jours, tailla en piece une partie de l'Armée des ennemis, fit un grand nombre de prisonniers qui servirent de récompense aux soldats, ou qui furent vendus comme des esclaves au profit du Trésor public. Le Dictateur, après un triomphe solemnel, se démit de la Dictature, & fit douter si sa modération n'étoit pas encore plus grande que sa valeur.

An. de Rome 327. Tit. Liv. l. 4. Flor. l. 10. c. 12. Oros. l. 2. c. 13.

Ces victoires continuelles des Romains ne servoient qu'à élever le courage, & à augmenter l'ambition des Principaux du Peuple. Ils ne voulurent plus entendre parler d'aucune élection de Consuls, parce qu'ils étoient exclus du Consulat, & qu'il leur étoit permis d'aspirer à la dignité Tribunicienne. Ainsi, malgré le Sénat, on fut obligé d'élire quatre Tribuns militaires. Mais quelques efforts qu'eussent faits les Tri-

buns du Peuple pour avoir part à cette élection, ils eurent encore la douleur de voir que des Patriciens seuls enleverent tous les suffrages. On ne peut exprimer la colere & l'indignation de ces Magistrats Plébéiens. Ils disoient hautement dans leurs harangues, qu'il valoit mieux abolir la Loi, qui permettoit au Peuple d'aspirer à la dignité de Tribun militaire, que d'en voir l'effet éludé dans toutes les élections par la cabale des Patriciens; & que la honte seroit moindre pour leur Ordre d'en être exclus, comme ils l'étoient du Consulat, que d'avoir le droit de concourir & d'être rejettés dans les élections, comme incapables ou indignes de cet honneur. Ils se répandoient en plaintes contre le Peuple même : ils menaçoient d'abandonner ses intérêts, & comme s'ils eussent voulu, pour se venger, bouleverser la République entiere, les uns proposoient qu'on conduisît une partie du Peuple dans de nouvelles colonies, d'autres renouvelloient les anciennes prétentions au sujet du partage des terres. Il y en avoit qui demandoient qu'on ne pût obliger aucun Citoyen

d'aller à la guerre, si on ne lui payoit une solde réglée. Enfin il n'y a rien que ces Magistrats séditieux ne remuassent, soit pour se venger de la Noblesse, soit pour exciter le Peuple, par l'espoir de ces nouveautés, à les porter par ses suffrages jusques à la dignité de Tribuns militaires.

Les Patriciens, qui étoient actuellement en exercice, & qui regardoient comme une honte d'avoir des Plébéïens pour successeurs, convinrent secrettement avec le Sénat de tirer de Rome les Principaux du Peuple, & surtout ceux qui aspiroient au Tribunat militaire, sous prétexte de faire une course sur la frontiere des Volsques qu'on disoit qui armoient puissamment : & pendant leur éloignement, au lieu de Tribuns militaires, on résolut de n'élire que des Consuls. Ces Magistrats, avant que de sortir de la Ville, laisserent pour gouverner & pour présider à l'élection, Appius Claudius leur Collégue, fils du Decemvir, jeune homme fier, hardi, entreprenant, & nourri dès le berceau dans une haine héréditaire contre la puissance du Peuple. Il ne vit pas plutôt les Tri-

buns & la plûpart des Plébéïens en campagne, que ſe prévalant de leur abſence, il fit procéder à l'élection des Conſuls. On élut, pour remplir cette dignité, C. Sempronius Atratinus, & C. Fabius Vibulanus. Et le Peuple & ſes Tribuns trouverent à leur retour l'élection de ces deux Magiſtrats trop bien établie pour oſer s'y oppoſer. Ils tournerent leur reſſentiment contre les Conſuls mêmes, & ils tâcherent depuis de faire un crime à Sempronius des mauvais ſuccès qu'il eut pendant ſon Conſulat dans la guerre des Volſques. **An. de Rome 330.**

Cette nation belliqueuſe, qui depuis long-temps étoit en guerre avec les Romains pour l'Empire & la domination, fit cette année comme un dernier effort pour s'empêcher de ſubir le joug de ſes anciens ennemis. Les Magiſtrats Volſques leverent un grand nombre de troupes, firent choix d'excellens Capitaines, & n'omirent aucune de ces ſages précautions qu'on peut regarder comme les gages aſſurés du bon ſuccès. Rome leur oppoſa C. Sempronius premier Conſul, perſonnage plein de valeur, populaire & familier avec

les soldats dont il étoit adoré ; mais plus soldat lui-même que grand Capitaine, & qui faisoit la guerre comme si le courage seul eût suffi pour remplir tous les devoirs d'un Général. Il s'avança du côté des ennemis, comme s'il eut été à une victoire certaine, & il marchoit avec une confiance toujours dangereuse. Les deux Armées furent bientôt en présence : les Volsques avoient pris tous les avantages que la situation du lieu leur avoit pu permettre. Sempronius, au contraire, qui méprisoit des ennemis tant de fois vaincus, négligea ces précautions si nécessaires. Et comme s'il eut été assuré de vaincre avec sa seule Infanterie, il laissa sa Cavalerie dans un endroit d'où il n'en pouvoit tirer du secours. On en vint aux mains de part & d'autre avec une égale fureur. Les Romains, quoiqu'en désordre, s'avancerent avec audace, & chargerent les ennemis avec leur valeur ordinaire. Mais comme ils combattoient avec plus d'impétuosité que d'ordre, & que les Volsques, au contraire, unis & serrés par bataillons, se défendoient avec beaucoup de courage, la fortune commença à se

déclarer pour le parti où il y avoit plus de discipline. Les Volsques, conduits par un habile Général, pressent, poussent & enfoncent les Légions. Le soldat Romain étonné, au lieu d'attaquer, ne songe qu'à éviter les coups de l'ennemi. On plie insensiblement, on cede peu-à-peu, & enfin on est contraint de reculer. Le Consul, qui s'en apperçoit, se porte dans les endroits où il y a plus de péril. Il combat de sa main, & tâche d'animer ses soldats par son exemple & par ses reproches, mais en vain. Il crie & il menace ; on n'entend plus sa voix ni ses ordres ; & le soldat effrayé fait bien voir qu'il ne craint que l'ennemi & la mort. Enfin la confusion & le désordre se mettent dans les Légions, & la bataille étoit perdue, si Sex. Tempanius ancien Capitaine de Cavalerie, n'eût proposé aux autres Officiers du même Corps de descendre de cheval, & de se jetter à la tête des Légions pour soutenir l'effort des ennemis.

Sempronius, qui s'étoit flatté, comme nous l'avons dit, d'en triompher, avec son Infanterie, avoit laissé sa Cavalerie dans un endroit coupé de

Val. M. l. 3. c. 2. L. 6. c. 5.

ravins, où elle ne pouvoit combattre. Tempanius s'étant apperçu de cette faute, & du désordre où étoient les Légions, mit pied à terre avec toute sa compagnie, & s'adressant à ses camarades : *Suivez ma lance*, leur dit-il, *comme si c'étoit un guidon ; & faisons voir aux ennemis qu'à pied, comme à cheval, rienne nous peut résister*. Tout ce corps de Cavalerie descendit de cheval à son exemple, & le suivit. Tempanius, à la tête de cette nouvelle Infanterie, marche droit aux ennemis, & rétablit le combat : il pousse tout ce qui se présente devant lui. Les Légions, à la vue de ce secours, reprennent courage, & la bataille recommence avec une nouvelle fureur. Le Général des Volsques ne peut deviner d'où ce nouveau corps d'Infanterie est venu aux Romains. Mais comme il s'en vit pressé, il envoya ordre à ses troupes de s'ouvrir, de donner passage au Corps que commandoit Tempanius, de refermer ensuite les bataillons, & de les rejoindre, afin de séparer ces nouvelles troupes du corps des Légions. Les Volsques, en exécution de ses ordres reculent, semblent
plier

plier, s'ouvrent & laissent passer Tempanius & sa troupe, qui, emportés par leur courage, croyant suivre la victoire & un ennemi épouvanté, s'avançoient toujours. Mais ils ne furent pas long temps sans appercevoir qu'ils avoient été coupés par des bataillons ennemis qui s'étoient rejoints, & qui s'étoient postés entre eux & l'Armée Romaine. Tempanius fit ce qu'il put pour s'ouvrir de nouveau le passage, & rejoindre le Consul : mais il ne put percer les bataillons opposés. Dans cette extrêmité, il apperçut une éminence dont il s'empara.

Les Volsques, se flatant qu'il ne pouvoit leur échapper, viennent l'assaillir. Tempanius se défend avec un courage invincible, & cette diversion sauve l'Armée du Consul. Les Légions moins pressées se rallient, reviennent à la charge, & le Consul à leur tête fait des efforts surprenans pour tâcher de dégager & de joindre Tempanius. Les Volsques sont fermes de tous côtés ; & quoiqu'ils aient perdu beaucoup de monde dans cette derniere action, ils se laissent plutôt tuer que

de s'enfuir. Aucun ne recule; le soldat vivant succede au mort, occupe sa place, & la défend avec la même intrépidité, sans que les Romains puissent rompre cette barriere & forcer ces bataillons. On combattit bien avant dans la nuit, sans que les deux Généraux pussent démêler de quel côté étoit l'avantage, & il n'y eut que les ténébres & la lassitude qui séparerent les deux Armées.

Sempronius & le Général des Volsques, incertains du succès de la bataille, & craignant également l'un & l'autre d'être encore obligés de combattre le lendemain, abandonnerent comme de concert, le champ de bataille, & ne se croyant pas encore en sûreté dans leur camp, ils en sortirent avec précipitation. Après qu'ils eurent marché toute la nuit, chacun de leur côté & avec une peur égale, ils se retrancherent avec autant de soin & de précaution, que s'ils avoient été encore en présence les uns des autres.

Tit. Liv. l. 4. Tempanius, qui ne doutoit pas que les ennemis ne l'attaquassent de nouveau, dès que les ténébres se-

roient dissipées, fut bien surpris, lorsqu'au point du jour il ne vit plus ni amis ni ennemis. Il ne pouvoit comprendre ce qu'étoient devenues deux grandes Armées qui peu d'heures auparavant, occupoient toute la plaine. Il alla d'abord lui même reconnoître le camp des Volsques, & ensuite celui des Romains. On ne trouva dans l'un & dans l'autre que quelques blessés qui n'avoient pu suivre leur corps d'Armée. Tempanius voulut être lui-même spectateur d'un évenement si extraordinaire : & après avoir pris les précautions nécessaires pour n'être pas surpris, il visita les deux camps, & il rencontra par-tout une solitude égale. Il passa de-là sur le champ de bataille, qui ne lui présenta que des morts & des mourans, & cette image affreuse qu'on y rencontre le lendemain d'un combat. Enfin n'ayant aucune nouvelle de l'Armée du Consul, & craignant d'être investi de nouveau par celle des Volsques, il fit enlever les soldats Romains qui étoient blessés, & reprit avec eux le chemin de Rome. Il y fut reçu avec une extrême surprise & une joye extraordinaire :

on le croyoit péri avec tous ses compagnons. Des fuyards, qui étoient arrivés à Rome avant lui, & qui l'avoient vû séparé de l'Armée, & enveloppé par les ennemis, n'avoient pas manqué de publier, que toute la Cavalerie avoit été taillée en pieces. Le retour de Tempanius & de ses compagnons dissipa ces faux bruits. Mais les Tribuns du Peuple n'avoient garde de laisser échapper une occasion si favorable pour perdre le Consul. Le Peuple étoit actuellement assemblé lorsque Tempanius rentra dans Rome. Ils l'obligerent de se présenter dans l'Assemblée avant que d'entrer dans sa maison; & Cn. Julius, un de ces Magistrats Plébéïens, lui demanda tout haut s'il croyoit que Sempronius fût digne de commander les Armées du Peuple Romain; s'il avoit remarqué que dans la derniere action il eût disposé l'ordre de la bataille en habile Général; ce qu'il étoit devenu depuis le combat, & où étoit l'Armée qu'il commandoit. *Je vous ordonne*, ajoûta ce Tribun, *de répondre précisément, & sans détour à tous ces Chefs: apprenez-nous ce que sont devenues nos Légions; si vous en*

*avez été abandonné, ou si vous même en êtes le déserteur, & enfin si nous sommes vaincus ou si nous sommes victorieux?* Tempanius, sans vouloir tirer avantage de la disgrace de Sempronius, répondit au Tribun, qu'il n'appartenoit point à un simple Officier de juger de la capacité de son Général, & que le Peuple en avoit décidé en le créant Consul. Qu'il l'avoit vu combattre à la tête des Légions avec un courage invincible, & se porter dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. Que l'éloignement, où il s'étoit trouvé depuis leur séparation, & la confusion qui arrive toujours dans une bataille aussi opiniâtre, lui avoient dérobé la connoissance de ce qui s'étoit passé dans les endroits où combattoit le Consul : cependant qu'il pouvoit assurer, par ce qui lui avoit paru sur le champ de bataille, que les Volsques n'avoient pas perdu moins de monde que les Romains; & que comme, après sa séparation du corps des Légions, il avoit été assez heureux pour s'emparer d'une éminence, où malgré tous les efforts des ennemis il avoit conservé ceux qui s'étoient confiés à sa conduite, il

présumoit que le Consul dans ce désordre général, auroit gagné les montagnes où il se seroit retranché. Tempanius demanda ensuite la permission de se retirer pour se faire panser des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille. Toute l'Assemblée donna encore plus de louanges à la sagesse & à la modération de sa réponse, qu'à la valeur & à la bonne conduite avec lesquelles il venoit de combattre les ennemis de la Patrie.

Ce peuple, en reconnoissance de ses services, l'élut pour Tribun quelque temps après, avec trois autres Officiers qui s'étoient distingués comme lui. Dans cette place il donna de nouvelles marques de sa générosité. Car L. Hortensius, un de ses Collégues, ayant fait assigner Sempronius après que l'année de son Consulat fut expirée, pour rendre compte devant l'Assemblée du Peuple de la conduite qu'il avoit tenue dans la derniere bataille, Tempanius & ses trois Collégues prirent hautement sa défense, & conjurerent Hortensius de ne pas persécuter un Général plein de valeur, à qui la fortune avoit manqué dans cette occa-

An. de Rome 331.

ſion. *Mais ſi je vous fais voir*, reprit Hortenſius, *que ce Patricien, dont vous vantez le courage, eſt ſeul cauſe de la diſgrace que nous venons de recevoir, vous oppoſerez-vous à la juſtice qui en doit être faite? Voulez-vous ruiner la puiſſance du Tribunat, & tourner contre le Peuple même cette autorité que vous ne tenez que de ſa bienveillance?* Tempanius & ſes Collégues lui répondirent avec beaucoup de modeſtie, qu'ils reconnoiſſoient que le Peuple avoit une autorité ſouveraine ſur tous ceux qui portoient le nom de Citoyens Romains; qu'ils révéroient cette ſouveraine puiſſance, & qu'ils n'abuſeroient jamais du pouvoir dont ils avoient été honorés; mais que ſi les prieres, qu'ils faiſoient en faveur de leur Général, étoient rejettées par un de leurs Collégues, ils changeroient d'habit comme l'accuſé, & qu'ils vouloient partager avec leur Capitaine ſa bonne ou ſa mauvaiſe fortune. Hortenſius, touché de leur généroſité, s'écria qu'il ne conſentiroit point que le Peuple Romain vît ſes Tribuns en deuil. Il ſe déſiſta de ſon action, & il déclara qu'il ne pourſuivroit pas davantage un Général malheureux à la vérité

contre les ennemis, mais qui avoit sçu se rendre si cher & si agréable à ses soldats.

L'affection que quatre Tribuns du Peuple venoient de faire paroître pour un Patricien, & la condescendance d'Hortensius, sembloient avoir réuni le Peuple avec le Sénat. L'Etat parut tranquille ; mais cette union ne dura pas long temps. Sous le Consulat de T. Quintius Capitolinus & de Fabius Vibulanus, on vit naître de nouvelles dissensions au sujet de la Questure. Les Questeurs étoient des Officiers qui avoient soin du Trésor public, & on rapporte la premiere origine de cette Charge à P. Valerius Publicola, comme nous l'avons dit. Ce Patricien ayant jugé à propos de faire mettre le Trésor public dans le Temple de Saturne, choisit pour le garder deux Sénateurs, qu'on appella depuis Questeurs, & il en laissa le le choix au Peuple.

An. de Rome 33.

Les deux Consuls, dont nous venons de parler, étant entrés en charge, & voyant que depuis les conquêtes & l'agrandissement de la République, ces deux Officiers ne suffisoient pas pour remplir toutes leurs obligations,

obligations, proposerent d'en augmenter le nombre, & d'ajouter aux deux premiers Questeurs, qui ne sortoient point de Rome, deux autres qui suivissent les Consuls & les Généraux à l'Armée; pour tenir compte des dépouilles des ennemis, pour vendre le butin, & sur-tout pour prendre soin des vivres & de la subsistance de l'Armée. Le Sénat & le Peuple parurent d'abord approuver également cette proposition, & le Sénat consentoit assez volontiers que, dans l'élection des Questeurs, comme dans celle des Tribuns militaires, le Peuple Romain pût choisir, s'il vouloit, autant de Plébéïens que de Patriciens. Mais les Tribuns, toujours injustes, ayant prétendu que le choix de la moitié de ces Magistrats ne pouvoit jamais tomber que sur des Plébéïens, le Sénat, plutôt que de se soumettre à la nécessité qu'on vouloit lui imposer, fit échouer le projet des Consuls. Les Tribuns, pour se venger, renouvellerent la proposition du partage des terres, la ressource perpétuelle de ces Magistrats séditieux. Après s'être déchaînés avec beaucoup de fureur contre le Sénat, ils

déclarerent qu'ils ne consentiroient point à l'élection de nouveaux Consuls, s'il n'étoit permis au Peuple, dans l'élection des Questeurs, de donner sa voix indifféremment à des Plébéïens, comme à des Patriciens. Le Sénat rejetta avec fermeté cette condition; & l'opiniâtreté des deux partis, à ne se point relâcher de leurs prétentions, fut cause que la République tomba dans une espece d'anarchie. On fut obligé d'avoir recours plusieurs fois à un *entre-Roi*: Dignité qui ne duroit que cinq jours. Souvent même les Tribuns s'opposoient à son élection, de peur qu'il ne nommât lui-même des Consuls. Enfin L. Papirius Mugillanus, étant entre-Roi, ménagea les esprits avec tant d'adresse, qu'il obtint des deux partis qu'on éliroit des Tribuns militaires à la place des Consuls, & que dans l'élection des quatre Questeurs, comme dans celle des Tribuns militaires, il seroit libre au Peuple de donner indifféremment ses suffrages à des Plébéïens ou à des Patriciens.

On tint d'abord l'Assemblée pour l'élection des Tribuns militaires, & malgré les brigues & les cabales des

Tribuns du Peuple, on n'élut que quatre Patriciens, L. Quintius Cincinnatus; Sp. Furius Medullinus, M. Manlius, & A. Sempronius Atratinus, cousin du Consul de ce nom : on chargea ce dernier de présider à l'élection des Questeurs. Antistius, Tribun du Peuple, & Pompilius un de ses Collegues, mirent sur les rangs, l'un son fils, & l'autre son frere, & demanderent la Questure en leur faveur. Mais malgré toutes leurs brigues, les Patriciens seuls emporterent cette Dignité; & le Peuple, quoiqu'animé par leurs harangues séditieuses, n'eut pas la force de la refuser à des personnes, dont les peres & les ancêtres avoient été honorés du Consulat. Les deux Tribuns du Peuple, furieux de cette préférence & de la honte du refus, s'écrierent qu'il n'étoit pas possible que le Peuple eût si peu d'égard à la priere & à la recommandation de ses propres Magistrats; qu'il y avoit eu infailliblement de la supercherie dans le scrutin, & qu'il en falloit faire rendre compte à A. Sempronius, qui avoit compté les suffrages. Mais comme c'étoit un homme d'une probité avérée,

An de R. 333. Tit. L. l. 4.

& que son innocence, & la Dignité dont il étoit actuellement revêtu, mettoient hors d'atteinte, ils tournerent toute leur indignation contre C. Sempronius, son parent, dont nous venons de parler. Ils firent revivre l'affaire de la derniere bataille, dont Hortensius, à la priere de Tempanius, s'étoit désisté, & il fut condamné, à leur sollicitation, & par la poursuite de Canuleïus, autre Tribun du Peuple, à une amende de quinze mille sols. Leur fureur ne se borna pas à la honte qu'ils vouloient attacher au Corps du Sénat, par cette condamnation d'un Consulaire. Ils remplirent de nouveau la Ville de troubles & de divisions, tantôt en empêchant l'élection des Consuls, ou en faisant revivre d'anciennes prétentions, qui étoient autant de semences de nouvelles séditions.

An de Rome 333.

An de Rome 334.

Quelque tems après, Sp. Mecilius, Tribun du Peuple pour la quatrieme fois, & Metilius, autre Tribun du Peuple pour la troisieme, voulant se perpétuer dans le Tribunat, & s'en faire une espece d'empire & de domination perpétuelle, renouvellerent la proposition du partage des terres

conquises sur les voisins & les ennemis de Rome. C'étoit l'appas ordinaire dont les Tribuns les plus séditieux leurroient le Peuple. Rome, comme nous l'avons déja dit, bâtie sur un fond étranger, & qui dépendoit originairement de la Ville d'Albe, n'avoit presque point de territoire, qui n'eût été conquis l'épée à la main. Les Patriciens, & ceux qui avoient eu le plus de part au gouvernement, sous prétexte d'en prendre quelques cantons à cens & à rente, s'étoient approprié le reste & ce qui étoit le plus à leur bienséance, & ils s'en étoient fait une espece de patrimoine. Une longue prescription avoit couvert ces usurpations, & il eut été bien difficile de démêler les anciennes bornes qui séparoient ce qui appartenoit au public, du domaine qu'on avoit fieffé à chaque particulier. Cependant les Tribuns An de R 335.
prétendoient déposséder de ces fonds les anciens propriétaires, & qui avoient même élevé des bâtimens sur ces terres. Une recherche si odieuse consternoit les premieres Maisons de la République. Le Sénat s'assembla plusieurs fois pour trouver les moyens

de faire échouer des propositions si dangereuses. On dit qu'Appius Claudius, quoique le plus jeune & le dernier du Sénat, ouvrit un avis qui ne fut pas désagréable à sa Compagnie : il dit que ce n'étoit que dans le Tribunat même qu'il falloit chercher des ressources contre la tyrannie des Tribuns ; qu'il n'étoit question pour cela, que de gagner un seul de ces Magistrats Plébéiens, qui voulût bien par son opposition empêcher les mauvais desseins de ses Collegues. Qu'il falloit s'adresser aux derniers de ce College ; que ces hommes nouveaux dans les affaires, & jaloux de l'autorité que Mecilius & Metilius s'attribuoient, ne seroient pas insensibles aux caresses du Sénat, & que peut-être ils fourniroient volontiers leur opposition, seulement pour se faire valoir, & pour faire quelque figure dans le Gouvernement.

An de Rome 336.

Cet avis fut approuvé tout d'une voix, & on loua hautement Appius de n'avoir pas dégénéré de la vertu de ses ancêtres. Ceux des Sénateurs qui avoient quelque liaison avec les Tribuns du Peuple, s'insinuent dans leur confiance, & leur représentent la

confusion où ils vont jetter l'Etat, & chaque famille en particulier, s'il faut entrer dans la discussion des terres concédées par Romulus, de celles, qui, depuis près de quatre cens ans, ont été conquises sur les voisins de la République, & que des particuliers ont acquises en différens siécles. Que le projet d'une Loi, qui établiroit une égalité parfaite dans la fortune de tous les Citoyens, ruineroit la subordination, si nécessaire dans un Etat, & que les riches, soit Patriciens, soit Plébéïens, ne se laisseroient pas dépouiller si aisément du bien qu'ils avoient hérité de leurs Ancêtres, ou qu'ils avoient acheté de bonne foi des légitimes possesseurs; & qu'infailliblement une recherche si injuste exciteroit une guerre civile, & coûteroit peut-être le plus pur sang de la République. Enfin, à force de prieres & d'instances, ils agirent si heureusement, que des dix Tribuns ils en gagnerent six, qui s'opposerent à la publication de la Loi.

Mecilius & son Collegue, outrés de voir sortir l'opposition de leur propre Tribunal & de leur College, traiterent leurs Collegues de traîtres,

d'ennemis du Peuple, & d'esclaves du Sénat. Mais malgré toutes ces injures, comme il ne falloit que l'opposition d'un seul Tribun, pour arrêter la poursuite & l'action des neuf autres, & qu'il s'en trouva six qui s'opposerent à la réception de la Loi, Mecilius & son Collegue furent obligés de se désister de leur entreprise.

An de Rome 337. Le Sénat, à la faveur de cette intelligence avec le plus grand nombre des Tribuns, demeura encore maître des affaires l'année suivante. L. Sextius, un de ces Tribuns, ayant proposé, pour flatter le Peuple, d'envoyer une Colonie à Voles, petite Ville dont on venoit de s'emparer; les autres Tribuns s'y opposerent hautement, & ils déclarerent qu'ils ne souffriroient point, pendant leur Tribunat, qu'on proposât aucune Loi nouvelle, dont le projet n'eût été autorisé par le Sénat.

An de Rome 338. Mais ce concert du Sénat avec les Tribuns ne dura pas long-tems : les successeurs de ces derniers Magistrats du Peuple reprirent peu après la poursuite du partage des terres, avec encore plus de fureur que n'avoient fait Mecilius & son Collegue.

Les Eques ayant ſurpris Voles, on donna la conduite de cette guerre à M. Poſthumius Regilenſis, qui étoit actuellement Tribun militaire : ce Général ſavoit faire la guerre, mais il étoit dur, hautain, fier de ſa naiſſance & de ſa Dignité, & il portoit trop loin cette diſtinction, dans une République où tous les Citoyens ſe prétendoient égaux. Ce Général fit le ſiége de Voles, ou pour mieux dire, il tenta de l'emporter d'emblée. Les Romains, en ces tems-là, ne formoient gueres de ſieges réguliers : le plus ſouvent ils inveſtiſſoient une Place de tous côtés, ils conduiſoient enſuite leurs troupes juſqu'au pied des murailles, & à la faveur d'une attaque générale qui partageoit l'attention & les forces des aſſiégés, ils tentoient de ſe rendre maîtres de la Place. Poſthumius, avant que de faire marcher ſes troupes à cette forme d'aſſaut qu'on appelloit *Corone*, parceque la Place étoit entourée de tous côtés, leur promit, pour les encourager, de leur en abandonner le pillage, s'ils s'en rendoient maîtres. La Ville fut priſe, mais Poſthumius, qui naturellement haïſſoit les Plébéïens, An de Rome 339.

Tit. Liv. l. 4. c. 49. Zonar. ann. 2. Flor. l. 1. c. 22.

qui composoient la plus grande partie de son arnée, leur manqua de parole, & fit tout vendre au profit du Trésor public.

Sextius, Tribun du Peuple, proposa quelque tems après, en pleine Assemblée, que pour dédommager le Peuple du manque de parole du Tribun militaire, du moins on établît une Colonie dans cette Place, de ceux-mêmes qui par leur valeur avoient contribué à la reprendre : il vouloit que par le Plébiscite qui en seroit dressé, on abandonnât à ces soldats tout le territoire de Voles. Pour faire passer plus facilement cette proposition, & intimider le Sénat, il renouvella en même-tems l'ancienne prétention du partage des terres, que les Tribuns ne manquoient jamais de faire revivre quand ils vouloient inquiéter le Sénat, & en arracher quelque nouveau privilege.

Tout le Peuple applaudit à cette proposition. Posthumius, que ses Collegues avoient mandé pour s'opposer conjointement aux entreprises des Tribuns du Peuple, s'étant trouvé comme les autres Sénateurs dans cette Assemblée, où il y avoit quelques

uns de ses soldats mêlés dans la foule, & qui demandoient ce partage avec de grands cris : *Il en arrivera mal à mes gens*, dit Posthumius tout haut, *s'ils ne demeurent en repos*. Une parole si superbe, quoique dans la bouche d'un Général, n'offensa pas moins le Sénat que la multitude : Sextius, vif & éloquent, se prévalut du mécontentement public, & adressant la parole au Peuple : » N'avez-vous » pas entendu, dit-il, les menaces » que Posthumius fait à nos soldats » comme s'ils étoient ses esclaves ? » Pouvez-vous encore ignorer après » cela la haine & le mépris que les » Patriciens ont pour vous ? Cependant ce sont ces mêmes Patriciens, » si cruels & si superbes, que vous » préférez, dans la distribution des » Dignités, à ceux mêmes qui tous » les jours soutiennent vos intérêts. » Ne vous étonnez plus si, après une » si injuste préférence, personne ne » veut plus s'en charger. Que peut-» on espérer d'une multitude foible » & inconstante, qui ne sait récompenser que ceux qui l'outragent le » plus cruellement «.

Ce discours augmenta l'animosi-

té publique, qui passa avec les menaces de Posthumius jusques dans son Armée. Les soldats n'étoient déja que trop irrités de ce qu'au préjudice de sa parole, il les avoit privés du pillage de Voles : ils n'eurent pas plutôt appris ce qui s'étoit passé dans la Place de Rome, qu'ils s'écrierent que la République nourrissoit un tyran dans son sein, & l'Armée entiere étoit dans une agitation peu éloignée d'une sédition déclarée.

P. Sextius Questeur, ayant voulu, en l'absence de son Général, faire arrêter un soldat plus mutin que les autres, en reçut un coup de pierre, & ses compagnons arracherent ce soldat des mains de ceux qui le vouloient mettre aux arrêts. Posthumius, averti de cette émeute, accourut au camp; mais il aigrit encore les esprits par la rigueur de ses recherches & par la cruauté des supplices. Après des informations rigoureuses, il commanda qu'on noyât sous la *Claie* les soldats qui se trouverent les plus coupables. Leurs compagnons furieux les arrachent à ceux qui les avoient arrêtés, & les mettent en liberté : ce sont de nouveaux chefs pour la sédition,

tout le camp se souleva. Posthumius, transporté de colere, descend de son Tribunal : précédé de ses Licteurs, il fend la foule, & veut se saisir des criminels ; mais il ne trouve plus, ni respect pour sa personne, ni obéissance à ses ordres. On oppose la violence à la force, on se frappe de part & d'autre, & dans ce désordre, le Général est tué par ses propres soldats.

Tit. Liv. l. 4. c. 50. Flor. l. 1. c. 22. An de Rome 339.

Quelque odieux que fût Posthumius, le Peuple, comme le Sénat, détesta une action si horrible, & le Consulat étant tombé à Cornelius & à L. Furius Medullinus, on chargea ces Magistrats d'informer contre les criminels, & d'en faire une punition exemplaire. Cependant les Consuls userent d'une grande modération : & pour ne point aigrir les esprits, ils ne firent tomber le châtiment que sur un petit nombre des soldats les plus mutins, & qui se tuerent eux-mêmes. Ces sages Magistrats aimerent mieux supposer que toute l'Armée étoit innocente, que de la jetter dans une révolte déclarée, par une recherche trop rigoureuse.

An de Rome 340.

Tit. Liv. l. 4. c. 51.

Il eût été à souhaiter que le Sénat

& les Consuls eussent ajouté à une conduite si sage, le partage du territoire de Voles, en faveur des soldats & des Citoyens qui étoient demeurés dans leur devoir.

C'étoit le moyen le plus sûr pour faire tomber toutes les plaintes séditieuses des Tribuns du Peuple, & pour éloigner insensiblement leurs prétentions au sujet des terres publiques & des communes, dont après tout il étoit presque impossible aux propriétaires de justifier l'acquisition originale. Mais le Peuple s'apperçut avec indignation que le dessein secret du Sénat & de la Noblesse, étoit de le tenir toujours dans la pauvreté, tant pour son propre intérêt, que pour le rendre plus souple & plus dépendant. Et les Tribuns, pour entretenir son ressentiment, crioient dans toutes les Assemblées, que Rome ne seroit jamais libre, tant que les Patriciens retiendroient les terres publiques, & qu'ils s'approprieroient toutes les Dignités de l'Etat.

Des guerres presque continuelles contre les Eques & les Volsques, la peste qui succéda à ce premier fléau,

& qui produisit la famine, occuperent le Peuple les années suivantes, & l'empêcherent de faire attention à ces discours séditieux. Mais la paix & l'abondance ne furent pas plutôt rétablies dans la République, que d'autres Tribuns firent renaître de nouvelles divisions.

Trois de ces Magistrats Plébéïens, du nom d'Icilius, tous trois parens, & d'une famille où la haine contre les Patriciens étoit héréditaire, entreprirent de leur enlever la Questure, qui n'étoit point encore sortie du premier Ordre. Ils obtinrent d'abord que l'élection s'en fît par les *Comices* des Tribus. Après avoir laissé espérer, au Peuple, des Colonies & le partage des terres, ils déclarerent publiquement qu'il ne devoit rien esperer de ces avantages pendant leur Tribunat, si de toutes les Dignités, qui auroient dû être communes entre tous les Citoyens d'une même République, il n'osoit du moins aspirer à la Questure. Le Peuple, animé par ses Tribuns, donna ses suffrages à Q Silius, P. Ælius & P. Pupius, tous trois Plébéïens, qui furent les premiers Questeurs de cet

An de Rome 344.
Sp. Icili
C. Icili
L. Icili

Tit. Liv 4. c. 54.
Id. l. 6

Ordre. Et de tous les Patriciens, qui demandoient cette Dignité, il n'y eut que Cæſo Fabius Ambuſtus qui put l'obtenir.

Les Tribuns du Peuple regarderent cet avantage comme une victoire qu'ils venoient de remporter ſur la Nobleſſe. Ils ſe flatterent que la Queſture alloit leur ouvrir le chemin du Tribunat militaire, du Conſulat & des Triomphes. Les Iciliens publioient hautement que le tems enfin étoit venu de partager les honneurs de la République entre le Peuple & les Patriciens. On ne voulut plus même, dans l'élection ſuivante, entendre parler du Conſulat, par la ſeule raiſon que cette Dignité étoit encore réſervée aux Nobles & aux Patriciens. Il fallut que le Sénat ſouffrît qu'on élût des Tribuns militaires, qui avoient à la vérité la même puiſſance que les Conſuls, mais dont la dignité étoit plus agréable au Peuple, parcequ'il y pouvoit parvenir : les Iciliens ſur-tout y aſpiroient ouvertement. Le Sénat, allarmé de leurs projets ambitieux, attacha deux conditions à l'élection des Tribuns militaires, qui donnoient

une

une exclusion tacite aux Iciliens : la premiere portoit, qu'aucun Plébéïen ne pourroit concourir pour le Tribunat militaire, lorsque dans la même année il auroit exercé la Charge de Tribun du Peuple : l'autre, qu'aucun Tribun du Peuple ne pourroit être continué deux ans de suite dans le même emploi. An de Rome 344.

Les Iciliens sentirent bien que c'étoit à eux seuls que le Sénat en vouloit. Ils perdirent l'espérance de parvenir à cette premiere Dignité de la République, & en la perdant pour eux, il parut qu'ils ne s'embarrasserent gueres que d'autres Plébéïens en fussent revêtus. Peut-être même qu'ils auroient été mortifiés de voir cette souveraine dignité entrer dans toute autre famille Plébéïenne, avant que la leur en eût été honorée. Quoi qu'il en soit, il n'y eut aucun Plébéïen considérable qui se mît sur les rangs ; & le Sénat eut l'adresse d'y pousser quelques misérables de la plus vile populace, en même tems qu'il fit demander cette Charge par des Sénateurs & des Patriciens illustres par leur valeur.

Le Peuple, dégoûté par la bassesse des prétendans de son Ordre, tourna tous ses suffrages du côté de la Noblesse ; & C. Julius Julus, Corn. Cossus, & C. Servilius Ahala, furent déclarés Tribuns militaires : mais ils ne jouirent pas long-tems de cette Dignité souveraine. Les Volsques ayant mis sur pied une puissante armée, le Sénat, à son ordinaire, résolut de leur opposer un Dictateur. Comme l'autorité absolue de ce Magistrat absorboit, pour ainsi dire, la puissance des Magistrats subalternes, Julius & Cornelius, Tribuns militaires, s'opposerent à son élection, & représenterent qu'ils se sentoient assez de courage & d'expérience pour conduire les armées, & qu'il étoit injuste de les priver d'une Dignité qu'ils venoient d'obtenir par tous les suffrages de leurs Concitoyens.

An de Rome 345.

Le Sénat, irrité de leur opposition, & du refus qu'ils faisoient de nommer un Dictateur, eut recours aux Tribuns du Peuple, comme on en avoit déja usé en pareille occasion. Mais les Tribuns de cette année tinrent une conduite différente ; &

quoiqu'ils fussent ravis de voir cette dissension entre les Tribuns militaires & le Sénat, ils répondirent avec une raillerie amere, qu'il étoit honteux à un Corps si puissant, d'implorer le secours de malheureux Plébéiens, & de gens qu'à peine la Noblesse daignoit compter au nombre de ses concitoyens; que si jamais les dignités & les honneurs de la République étoient communs entre tous les Romains, sans distinction de naissance ou des biens de la fortune, alors le Peuple & ses Magistrats sauroient bien faire respecter les Décrets du Sénat; mais que jusques-là ils ne prendroient aucune part aux prétentions différentes du Sénat & des Tribuns militaires.

Ces contestations ne prenant point de fin, & les ennemis s'avançant toujours vers la frontiere, Servilius Ahala, troisieme Tribun militaire, déclara publiquement, que l'intérêt de sa Patrie lui étoit plus cher que l'amitié de ses Collegues, & que s'ils ne vouloient pas de bonne grace convenir du choix d'un Dictateur, il en nommeroit un lui-même. En effet, se voyant à peine appuyé de l'auto-

rité de tout le Sénat, il nomma pour Dictateur, P. Cornelius, qui le choisit ensuite lui-même pour Général de la Cavalerie.

Tit. Liv. l. 4. c. 6. 57.

La guerre ne fut pas de longue durée ; les Volsques furent défaits près de la Ville d'Antium ; on pilla leur territoire, & on fit un grand nombre de prisonniers. Après cette expédition, le Dictateur se démit de sa dignité ; mais les deux Tribuns, chagrins que le Sénat les eût privés de la gloire qu'ils se flattoient d'acquerir dans cette guerre, au lieu de proposer l'élection des Consuls, pour l'année suivante, ne demanderent que des Tribuns militaires, comme auroient pû faire des Tribuns du Peuple.

Le Sénat, qui appréhendoit toujours que le Peuple ne se déterminât à la fin à donner cette dignité, ou à ses Tribuns, ou à quelqu'un des principaux Plébéïens, fut vivement touché de voir ses intérêts trahis par ceux mêmes de son Ordre. Mais comme il n'étoit pas en son pouvoir de casser la publication de l'Assemblée, faite par les Magistrats de la République, il obligea les premiers de cette Compa-

gnie, & ceux mêmes qui étoient les plus agréables au Peuple par leur modération ou par leur valeur, à demander le Tribunat. Malgré toutes les brigues des Tribuns Plébéïens, on n'élut pour Tribuns militaires que des Patriciens; & C. Valerius, C. Servilius, L. Furius, & Fabius Vibulanus furent élevés à cette Dignité. An. de Rome 346. Diod. l. 1

Le Sénat conserva le même avantage l'année suivante; il fut encore assez puissant dans l'élection pour faire tomber la même Dignité à P. Cornelius, L. Valerius, Cn. Cornelius & Fabius Ambustus, tous Patriciens, & des premieres Maisons de la République. An. de Rome 347.

On ne peut exprimer la colere & la fureur que firent paroître les Tribuns du Peuple, de se voir exclus si long-tems d'une Dignité à laquelle ils pouvoient être admis. Ils prirent occasion d'une nouvelle guerre que le Sénat vouloit faire aux Veïens pour faire éclater leur ressentiment. Les habitans de Veïes avoient enlevé quelque butin, sans qu'il y eût préalablement aucune déclaration de guerre. On avoit envoyé des Ambassadeurs leur en demander raison; mais au-

lieu d'excuser ou de justifier leurs incursions, ils chasserent avec mépris ces Ambassadeurs. Le Sénat, encore plus irrité d'une conduite si superbe, que de leur brigandage, proposa au Peuple de venger cette injure, & de porter ses armes dans la Toscane. Le Peuple, prévenu par ses Tribuns, ne marqua que beaucoup d'indifférence pour cette proposition. Il disoit qu'il n'étoit pas prudent de s'engager dans une nouvelle guerre, pendant que celle des Volsques n'étoit pas encore terminée; que la République n'avoit point assez de forces pour résister en même tems à deux Nations si aguerries; qu'il ne se passoit point d'année qu'on ne donnât quelque bataille; que tant de combats épuisoient le plus pur sang de Rome, & emportoient toute leur jeunesse, sans que les Plébéïens, qui remplissoient les Légions, tirassent aucun avantage de ces guerres continuelles.

Les Tribuns, de leur côté, crioient dans toutes les Assemblées, que le Sénat ne perpétuoit la guerre, que pour tenir les Plébéïens éloignés de la Ville, de peur qu'étant à Rome, ils ne fissent revivre les justes préten-

tions qu'ils avoient sur les terres publiques, & que, par le grand nombre de leurs suffrages, ils n'élevassent leurs Tribuns aux premieres Dignités de la République. » Et enfin, leur di» soient ces Magistrats séditieux, ne » cherchez point vos véritables en» nemis autre part que dans Rome. » La plus grande guerre que vous » ayez à soutenir, est celle que le Sé» nat fait depuis si long-tems au Peu» ple Romain. »

Le Sénat, voyant tant d'éloignement dans l'esprit du Peuple, pour la guerre de Véïens, jugea à propos d'attendre une conjoncture plus favorable pour regagner la confiance de la multitude, & prévenir les plaintes qu'on faisoit contre la longueur des guerres. Il résolut de pourvoir à la subsistance du soldat, d'une maniere qu'il n'en eût aucune obligation aux Tribuns. Tous les Citoyens Romains jusqu'alors avoient été à la guerre à leurs dépens : il falloit que chacun tirât de son petit héritage de quoi subsister, tant en campagne que pendant le quartier d'hyver; & souvent, quand la campagne duroit trop longtems, les terres, surtout celles des

pauvres Plébéïens, demeuroient en friche. De-là étoient venus les emprunts, les usures multipliées par les intérêts, & ensuite les plaintes & les séditions du Peuple. Le Sénat, pour prévenir ces désordres, ordonna, de lui-même, & sans qu'il en fût sollicité par les Tribuns, que dans la suite les soldats seroient payés des deniers du public, & que, pour fournir à cette dépense, il se feroit une nouvelle imposition dont aucun Citoyen ne seroit exempt.

An de Rome 347. Tit. Liv. l. 4. sub. fin. Diod. l. 4.

Aux premieres nouvelles de ce Sénatus-Consulte, le Peuple fut transporté de joie : il accourut de tous côtés aux portes du Palais. Les uns baisoient les mains des Sénateurs, d'autres les appelloient tout haut les Peres du Peuple, & tous protestoient qu'ils étoient prêts à répandre jusqu'à la derniere goute de leur sang pour la Patrie, qu'ils regardoient comme une mere liberale & généreuse envers ses enfans.

Dans cette joie universelle, les Tribuns du Peuple se firent remarquer par un chagrin sombre & plein d'envie. La réunion de tous les Ordres les empêchoit de se faire valoir

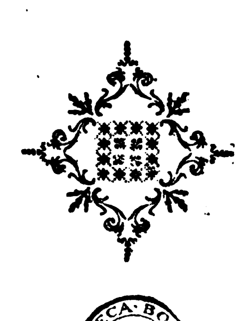
comme

Comme ils ne brilloient jamais davantage que dans les divisions de l'Etat, ils publioient que le Sénat faisoit des largesses à bon marché ; que le Peuple étoit bien aveugle s'il ne s'appercevoit pas qu'il paieroit lui-même sa propre solde ; qu'il n'étoit pas même juste que ceux qui jusqu'alors avoient fait la guerre à leurs dépens, & qui avoient achevé le tems de leur service, fussent taxés pour fournir la solde des nouveaux Soldats qui leur succéderoient dans les Armées ; que pour eux ils étoient bien résolus de ne payer jamais cette nouvelle imposition ; & qu'ils offroient leur ministere & tout le pouvoir que leur donnoit leur Charge, pour défendre ceux qui voudroient s'en exempter.

Ils se flattoient, à la faveur du pouvoir qu'ils avoient sur l'esprit du Peuple, de l'obliger à rejetter cette gratification, qui ne leur étoit odieuse que parce qu'elle venoit du Sénat. Mais un intérêt sûr & présent, & surtout l'exemple des premiers de Rome, qui payerent sur le champ leur contingent, l'emporterent sur toutes les harangues séditieuses des Tribuns. Le Sénatus-Consulte fut approuvé An. de Rome 347.

par un Plébiscite & par le consentement général du Peuple. Chacun courut avec empressement payer un léger tribut proportionné à ses biens, dont il lui devoit revenir un avantage considérable. Comme il y avoit alors peu de monnoie frappée, on voyoit tous les jours des chariots chargés de cuivre, porter à l'épargne la contribution des particuliers, que les Trésoriers prenoient au poids & à la livre.

*Fin du sixiéme Livre.*



# LIVRE VII.

*Les Romains assiégent Véïes, qu'ils ne prennent qu'au bout de dix ans. Un Tribun du Peuple propose de faire de cette Ville une seconde Rome, en y envoyant, pour l'habiter, la moitié du Sénat, des Chevaliers, & du Peuple. Les Sénateurs viennent à bout de faire tomber cette proposition. Camille, attaqué par les Tribuns, sort de Rome, & se refugie à Ardée. Une armée de Gaulois, commandés par Brennus, pénetre dans la Toscane, & assiége* Clusium. *Les Toscans demandent du secours aux Romains. Ceux-ci envoient à Brennus des Ambassadeurs, qui, par leur imprudence, obligent ce Général à déclarer la guerre à leur Patrie. Bataille d'Allia. Rome prise & brûlée. Siége du Capitole. Camille Dictateur. Les Gaulois taillés en pieces. Rome rebâtie. Manlius Capitolinus, accusé de vouloir se faire déclarer Roi de Rome, est précipité du haut du Capitole. Après bien des brigues & des cabales, que les Plébéïens*

*avoient inutilement employées pour pouvoir remplir une des deux places du Consulat, ils obtiennent ce qu'ils souhaitent avec tant d'ardeur, & en sont redevables aux larmes d'une femme. Sextius est le premier Consul Plébéien. Préture. Ædilité curule. Ces deux nouvelles Dignités sont affectées aux Patriciens, à l'exclusion des Plébéiens. C. Licinius Stolon, Auteur de la Loi* Licinia, *est le premier condamné à l'amende, pour l'avoir violée.*

Tit. Liv. In fine l. 4. Diod. l. 14.

OUTRE le soulagement du Peuple, le Sénat, en établissant des fonds pour le paiement des troupes, avoit en vûe de porter la guerre plus loin, & de la pouvoir soutenir plus long-tems. Avant cet établissement, on faisoit moins la guerre que des courses, qui se terminoient ordinairement par un combat. Ces petites guerres ne duroient pas plus de vingt ou trente jours, & souvent bien moins; le soldat, faute de paie, ne pouvant pas tenir la campagne plus long-tems. Mais quand le Sénat se vit en état de pouvoir entretenir en tous tems un corps de troupes réglées, il for-

ma de plus grands projets, & il fit dessein d'assiéger Véïes, place des plus fortes de l'Italie, qui servoit de boulevard à la Toscane, & qui ne le cédoit pas même à Rome ni pour la valeur, ni pour la richesse de ses habitans. An de Rom. 347.

Les Toscans vivoient en forme de République, comme les Sabins, les Volsques, les Romains & la plupart des autres Peuples d'Italie. La seule Ville de Véïes, la plus puissante de cette Communauté, avoit élu un Roi depuis peu; & ce changement dans le gouvernement avoit rendu les autres petits Etats de cette Province moins affectionnés à ses intérêts.

Les Romains, instruits de ce refroidissement, résolurent de tirer raison du pillage que les Véïens avoient fait sur le territoire de Rome. Après avoir terminé avec avantage la guerre contre les Volsques, ils donnerent tous leurs soins pour faire un puissant armement, qui pût répondre à la grandeur de cette entreprise.

Tite-Live prétend qu'on élut exprès huit Tribuns militaires, ce qu'on n'avoit jamais vû dans la Républi- Dec. 1. l. c. 1.

que, quoique d'autres Hiſtoriens n'en marquent que ſix. On trouve encore, au ſujet de ce Siége, une autre différence dans les Auteurs; les uns placent le Tribunat de M. Furius Camillus, & d'Appius Claudius Craſſus, ſous l'an 348 de Rome, & d'autres prétendent qu'ils ne parvinrent à cette dignité que l'an 350; encore n'eſt-il pas bien certain ſi Camille, cette année, n'étoit pas plutôt Cenſeur que Tribun militaire. Quoi qu'il en ſoit de ces différentes opinions, on va voir par la ſuite de l'hiſtoire, que ces deux Magiſtrats eurent la principale gloire de cette guerre.

Val. Max. l. 2. c. 9.

Appius étoit petit-fils du Decemvir, & fils d'un autre Appius Claudius, Tribun militaire l'an trois cens vingt-neuf de la fondation de Rome. Cette conformité de nom propre, & de prénom, que nous avons rencontrée tant de fois dans les Sénateurs de la famille Claudia, fait voir qu'ils étoient tous les aînés de leur maiſon, ſuivant ce qui ſe pratiquoit à Rome, où le fils aîné portoit toujours le même nom que ſon pere; au lieu que les cadets étoient diſtingués, ou par des noms tirés de l'ordre de leur naiſ-

ſance, ou du tems & de l'heure dans laquelle ils étoient nommés. Appius reſta à Rome, pour faire têtę aux Tribuns, & pour réprimer les mutineries ordinaires du Peuple; Camille, en qualité de Tribun militaire, continua ce Siége important, qu'il termina depuis heureuſement pendant ſa Dictature.

On peut juger de la force de la Place, par la longueur du Siége, qui dura dix ans entiers, avec différens ſuccès. Les Généraux Romains, plutôt que de le diſcontinuer, firent faire des logemens pour mettre le ſoldat à couvert des rigueurs de l'hyver. Les Tribuns n'en eurent pas plutôt appris la nouvelle, qu'ils s'en firent un prétexte pour ſe déchaîner, à leur ordinaire, contre le Sénat. Ils diſoient, dans toutes les Aſſemblées, qu'ils s'étoient toujours bien doutés que les préſens du Sénat cachoient un poiſon ſecret; que cette ſolde nouvelle, qu'on vantoit avec tant d'oſtentation, n'étoit qu'un appas, dont les Patriciens s'étoient ſervis pour éblouir le Peuple; que ſa liberté avoit été achetée à ce prix; que les Tribuns militaires, en retenant les

An de R[ome] 348.

soldats dans le camp pendant l'hiver, n'avoient eu pour objet que de priver le parti du Peuple du secours de leurs suffrages ; que le Senat & les Patriciens alloient regner imperieusement dans toutes les assemblées : mais qu'il falloit leur faire connoître qu'ils commandoient à des hommes libres, & que le Peuple devoit ordonner aux Généraux de ramener les troupes à Rome à la fin de chaque campagne, ensorte que le pauvre Citoyen, qui exposoit tous les jours sa vie pour la défense de sa Patrie, pût jouir d'un peu de repos, revoir sa maison, sa femme & ses enfans, & donner ses suffrages dans l'élection des Magistrats.

Tit. Liv. l. 5. c. 3. Plut. in Cam. Oros. l. 2. c. 19.

Appius, que les Tribuns militaires avoient laissé à Rome pour s'opposer aux entreprises des Tribuns du Peuple, ayant appris ces bruits séditieux, convoqua une Assemblée, & se plaignit d'abord avec beaucoup de douceur & de modération, que la Place fût devenue le rendez-vous de tous les mutins, & le théâtre de toutes les séditions. Qu'on méprisoit publiquement le Sénat, les Magistrats & les Loix, & qu'il ne man-

quoit plus aux Tribuns du Peuple, que d'aller jusques dans le camp corrompre l'armée, & la soustraire à l'obéissance de ses Généraux. Il leur reprocha qu'ils ne cherchoient qu'à rompre l'union qui étoit entre les différens Ordres de l'Etat ; qu'ils étoient les seuls Auteurs de toutes les divisions ; qu'ils les fomentoient tous les jours par leurs harangues séditieuses, & que, plus ennemis de Rome que les Véïens même, il leur importoit peu du succès du Siége, pourvû que leurs Généraux n'en eussent pas la gloire. » Il ne falloit » point entreprendre ce Siége, ajou» ta-t-il, ou il faut le continuer. » Abandonnerons-nous notre camp, » nos Légions, les Forts que nous » avons élevés de distance en distan» ce, nos Tours, nos Mantelets & » nos Gabions, pour recommencer » l'Eté prochain les mêmes travaux ? » Mais qui répondra à vos Tribuns » qui vous donnent un conseil si sa» lutaire, que toute la Toscane fai» sant céder l'aversion que ces Peu» ples ont pour le Roi des Véïens, » au véritable intérêt de leur pays, » ne prendra pas les armes pour ve-

» nir à son secours ? Pouvez-vous
» même douter que les Véïens, pen-
» dant l'intermission du Siége, ne
» fassent entrer des troupes & des
» munitions dans la Place ? Qui vous
» a dit qu'ils ne vous préviendront
» pas l'année prochaine, & que, plus
» forts & plus irrités par le dégât
» qu'on a fait sur leurs terres, ils ne
» ravageront pas les nôtres ? Mais
» dans quel mépris ne tombera pas
» la République, si les nations voi-
» sines de Rome, jalouses de sa gran-
» deur, s'apperçoivent que vos Gé-
» néraux, enchaînés par les Loix nou-
» velles de vos Tribuns, n'osent te-
» nir la campagne, ni achever un
» Siége, si-tôt que les beaux jours
» sont finis ? Au lieu que rien ne
» rendra le Peuple Romain plus re-
» doutable, que quand on sera per-
» suadé que la rigueur des saisons
» n'est point capable de suspendre
» ses entreprises, & qu'il veut vain-
» cre ou mourir au pied des remparts
» ennemis. »

Le Peuple, prévenu par ses Tribuns, ne fit pas beaucoup d'attention aux remontrances d'Appius. Mais une perte que les Romains souffrirent au

Siége, fit ce que n'avoit pû faire un discours si sensé. Les Véïens, dans une sortie, surprirent les Assiégeans, en tuerent un grand nombre, mirent le feu à leurs machines, & ruinerent la plûpart de leurs ouvrages. Cette nouvelle, au lieu d'abattre les esprits, inspira aux Romains une nouvelle ardeur pour la continuation du Siége. Les Chevaliers, auxquels l'Etat devoit fournir des chevaux, offrirent de se monter à leurs dépens. Le Peuple, à leur exemple, s'écria qu'il étoit prêt à marcher pour remplacer les soldats qu'on avoit perdus, & jura de ne point partir du camp que la Ville n'eût été prise. Le Sénat donna de grandes louanges aux uns & aux autres. Il fut résolu de donner la paie à tous les Volontaires qui se rendroient au Siége. On assigna en même-tems une solde particuliere pour les gens de cheval, & ce fut la premiere fois que la Cavalerie commença à être payée des deniers publics.

An de Rome 350. Plutar. Camillo. V. Oros. 3. c. 10.

Tit. Liv. l. 5. c. 7.

Les Tribuns du Peuple ne virent pas sans beaucoup d'inquiétude & de jalousie, que la perte qu'on venoit de faire au camp, au lieu d'exciter les

plaintes & les murmures de la multitude, n'avoit servi qu'à augmenter l'ardeur & le courage de tous les Ordres pour la continuation de ce Siége. Mais une nouvelle défaite leur fournit l'occasion & le prétexte de se pouvoir déchaîner impunément contre le Sénat.

An de Rome 351. Les Capenates & les Falisques, Peuples de la Toscane, les plus voisins des Véïens, & par conséquent les plus intéressés à leur conservation, armerent secrettement. Ils joignirent leurs troupes, surprirent & attaquerent le camp des ennemis. L. Virginius, & M. Sergius, tous deux Tribuns militaires, commandoient à ce Siége. La jalousie, si ordinaire dans une autorité égale, les avoit brouillés : ils avoient chacun un corps de troupes à leurs ordres, & comme séparés en deux camps différens. Les ennemis tombent d'un côté sur celui de Sergius, en meme-tems que les Assiégés, de concert avec eux, font une sortie, & l'attaquent de l'autre. Le soldat, qui croit avoir sur les bras toutes les forces de la Toscane, s'étonne, combat foiblement, & plutôt pour défendre sa vie que pour atta-

quer celle de l'ennemi. Bientôt il cherche à se mettre en sûreté par une fuite précipitée; tout s'ébranle, & la déroute devient générale. Il n'y avoit que Virginius qui pût sauver l'armée de son Collegue, ses troupes étoient rangées en bataille; mais l'animosité de ces deux Généraux étoit si grande, que Sergius aima mieux périr que de demander du secours à son ennemi. Virginius, de son côté, ravi de le voir battu, refusa à ses propres Officiers d'envoyer des troupes pour le dégager, s'il ne l'en faisoit solliciter. Les ennemis profiterent de la division des Chefs : l'armée de Sergius, en déroute, se refugia à Rome, qui n'étoit éloignée du camp que de six lieues, & Sergius s'y rendit, moins pour justifier sa conduite, que pour faire condamner celle de son Collegue.

Le Sénat, dans ce désordre, ordonna à Virginius de laisser son armée sous le commandement de ses Lieutenans, & de venir incessamment à Rome pour répondre aux plaintes que son Collegue faisoit contre lui. L'affaire fut discutée avec beaucoup d'aigreur, & les deux Tribuns militaires

ſe répandirent en invectives l'un contre l'autre. Le Sénat les trouvant également coupables ; l'un pour n'avoir pas fait combattre ſes troupes avec aſſez de courage, & l'autre pour avoir mieux aimé laiſſer périr ſon Collegue que de ſauver ſes Concitoyens, ordonna que tous les Tribuns de cette année abdiqueroient leur dignité, & qu'on procéderoit inceſſamment à une nouvelle élection. Les deux Tribuns ſe défendirent d'abord de déférer à cette Ordonnance, ſous prétexte que leur autorité n'étoit point expirée. Les Tribuns du Peuple ſaiſirent cette occaſion, pour étendre leur puiſſance, & menacerent ces deux Généraux de les faire arrêter, s'ils n'obéiſſoient aux ordres du Sénat. Servilius Ahala, premier Tribun militaire, indigné de la maniere hautaine dont ces Magiſtrats Plébéïens traitoient ſes Collegues : » Il ne vous appartient point, » leur dit il, de menacer ceux qui » vous ſont ſupérieurs en dignité. » Mes Collegues n'ignorent pas l'o» béiſſance que nous devons tous aux » Decrets du Sénat ; & s'ils ſont ré» fractaires à ſes Ordonnances, je

» nommerai un Dictateur, qui, par
» son autorité absolue, saura bien,
» sans votre intervention, les obliger
» à se démettre de leurs Charges. »

Les deux Tribuns, ne pouvant résister plus long-tems à ce consentement unanime du Sénat, abdiquerent leur Magistrature, & on procéda à une nouvelle élection.

Mais les Tribuns du Peuple ne se contenterent pas de la déposition de ces deux Généraux, & pendant que ceux qui avoient pris leur place conduisoient une nouvelle Armée au Siége de Véïes, ces Magistrats Plébéïens donnerent assignation à Sergius & à Virginius devant l'Assemblé du Peuple. Ils n'oublierent rien dans cette occasion pour aigrir les esprits de la multitude, non seulement contre ces deux accusés, mais encore contre le Corps entier du Sénat.

Ils représenterent, avec autant d'art An. de Rom que de malice, que l'unique objet de 352. cette Compagnie étoit de diminuer le nombre du Peuple, d'affoiblir sa puissance, d'empêcher ses Assemblées, ou du moins d'en éloigner la convocation. Que la derniere disgrace ne devoit point être considérée comme

un de ces malheurs ordinaires, qui peuvent arriver, même aux plus grands Capitaines ; mais que c'étoit une suite de cette conspiration secrette de faire périr le Peuple. Que les Généraux, après avoir employé plusieurs campagnes au siége, ou au blocus de Véïes, n'avoient laissé brûler leurs gabions, emporter leurs forts, & ruiner tous leurs ouvrages, que pour prolonger la guerre. Qu'on avoit ensuite vendu le camp de Sergius aux ennemis. Que ce Général, plutôt que de demander du secours à son Collegue, avoit mieux aimé laisser tailler en pieces ses soldats, & que Virginius avoit regardé cette déroute des Légions comme une victoire, qui, sans tirer l'épée, le délivroit, lui & son parti, d'autant d'ennemis qu'il y avoit de Plébéïens dans ces différens Corps. Qu'après une action si infâme, le Sénat se flattoit d'éblouir encore le Peuple, sous prétexte qu'il avoit obligé les deux Généraux à quitter le commandement de leurs Armées. Mais que le Peuple devoit faire voir par le châtiment rigoureux qu'il ordonneroit contre les coupables, qu'il n'étoit pas capable

pable

pable de se laisser tromper par un artifice si grossier. Que, pour prévenir dans la suite les mauvais desseins de la Noblesse, il ne falloit remplir le Tribunal militaire que de braves Plébéïens qui veillassent également à la défense de la Patrie, & à la conservation particuliere du Peuple.

En vain Sergius allegua pour son excuse le sort ordinaire des armes, la terreur qui s'étoit répandue dans son Armée, & l'infidélité de son Collegue qui l'avoit abandonné & comme livré à l'ennemi qui l'attaquoit de deux côtés. On ne voulut point distinguer son malheur d'un crime, il fut condamné à une grosse amende, aussi-bien que Virginius, quoiqu'il alléguât qu'il étoit injuste de le punir des fautes de son Collegue. Tit-Liv 5. c. 12.

Les Tribuns du Peuple se prévalant de l'animosité qu'ils avoient excitée contre les Patriciens, ne cessoient, dans toutes les Assemblées, de représenter à la multitude que le tems étoit venu de s'affranchir de la tyrannie du Sénat. Qu'il falloit ôter l'autorité souveraine & les principales Dignités de la République aux Sergiens & aux Virginiens, pour la faire passer à des

Plébéïeus dignes de ces emplois honorables. Ils crient en public que la
de Ro- liberté du Peuple est en péril. Ils brī-
3, 354. guent & ils cabalent en particulier. Enfin ils se donnerent tant de mouvement, que dans la prochaine élection & la suivante, ils firent nommer des Plébéïens pour Tribuns militaires : nouvelle révolution dans le gouvernement de la République, mais dont les suites furent funestes à l'Etat par différens avantages que les ennemis de Rome remporterent sur les Armées commandées par des Plébéïens.

Un mal contagieux succéda à ces disgraces. Le Peuple, consterné, eut recours aux Dieux ; les Temples étoient remplis jour & nuit d'hommes, de femmes & d'enfans qui im-
de Ro- ploroient leur clemence. Les *Duum-*
54. *virs*, après avoir consulté les Livres sacrés des Sybilles, ordonnerent le
. Liv. *Lectisterne*. C'étoit une cérémonie an-
. 23.
gust. de cienne, pendant laquelle on des-
l. 3. c. cendoit les Statues des Dieux de leurs niches ; on leur servoit pendant huit jours des repas magnifiques, comme s'ils eussent été en état d'en profiter ; les Citoyens, chacun selon leurs facultés, tenoient table

ouverte. Ils y invitoient indifféremment amis & ennemis ; les étrangers sur-tout y étoient admis ; on mettoit en liberté les prisonniers, & on se seroit fait un scrupule de les faire arrêter de nouveau après que la fête étoit finie.

Les Patriciens, profitant de cette disposition des esprits, tournerent en mystere de Religion ces disgraces de la République. Ils les attribuerent à la colere des Dieux, irrités de ce que, dans les dernieres élections, on n'avoit pas eu égard aux familles Nobles, qui seules avoient l'intendance des sacrifices. De pareilles raisons, plus fortes que toutes les harangues des Tribuns du Peuple, entraînerent les esprits de la multitude. Tout le monde regarda les disgraces de la République comme des interprêtes infaillibles de la volonté des Dieux : & de peur de les irriter davantage, on ne manqua pas dans l'élection suivante de rendre le Tribunat militaire aux seuls Patriciens. An. de Rome 355.

On n'avança pas beaucoup au siége, & tout l'effort des armes Romaines se termina à ravager les terres des

6. ennemis. La guerre fut encore plus malheureuse l'année suivante, & on obligea les Tribuns militaires, dont on n'étoit pas content, d'abdiquer leur dignité, sous prétexte qu'on avoit manqué d'observer quelque cérémonie dans les auspices qu'on avoit pris pour leur élection : prétexte dont les deux partis se servoient tour à tour pour faire déposer les Magistrats qui
7. ne leur étoient pas favorables. On eut recours dans cette occasion, comme dans une calamité publique, à un Dictateur. M. Furius Camillus fut élevé à cette suprême dignité, qu'il ne dut qu'au besoin que la République crut avoir d'un aussi grand Capitaine, conjoncture où, sans brigue & sans effort, un mérite supérieur se trouve naturellement en sa place. On avoit déja observé que dans tous les emplois où Camille avoit eu des Collegues, sa rare valeur & sa haute capacité lui avoient fait déférer tout l'honneur du commandement, comme s'il eût commandé en chef; & on remarqua depuis, que, pendant ses Dictatures, il gouvernoit avec tant de douceur & de modération, que les Officiers, qui étoient soumis à ses

ordres, croyoient partager son autorité. Il nomma pour Général de la Cavalerie P. Cornelius Scipion, & mit sur pied en même tems un puissant corps de troupes. Le Peuple couroit à l'envi s'enrôler sous ses enseignes: tout le monde vouloit suivre à la guerre un Général que la victoire n'avoit jamais abandonné. Les Alliés même lui envoyerent offrir un puissant secours, composé de leur plus florissante jeunesse. Le Dictateur se rendit d'abord au camp qui étoit devant Véïes; sa présence seule rétablit la discipline militaire qui étoit bien affoiblie depuis la division ou la défaite des Tribuns militaires. On serra la place de plus près, & par son ordre on releva les forts que les ennemis avoient ruinés. Il marcha ensuite contre les Falisques & les Capenates, qu'il défit en bataille rangée; & après cette victoire, qui lui laissoit la campagne libre, il revint au siége qu'il poussa avec beaucoup d'ardeur.

Plutarch. in vita Cam. Diod. l. 14

Les Assiégés ne se défendoient pas avec moins de courage. Le Dictateur craignant de ne pouvoir emporter d'assaut & à force ouverte, une pla-

ce où il y avoit une armée pour garnison, eut recours à la sappe & aux mines. Ses soldats, à force de travail, & à l'insçu des Assiégés, s'ouvrirent une route secrette, qui les conduisit jusques dans le Château. Ils se répandirent de-là dans la Ville; une partie alla charger par derriere ceux qui défendoient encore les murailles; d'autres rompirent les portes, & toute l'Armée entra en foule dans la Place.
de Ro-
57. Le malheureux Véïen éprouva d'abord la fureur des victorieux. On ne pardonna qu'à ceux qu'on trouva désarmés, & le soldat, encore plus avare que cruel, courut au pillage, avec la permission de son Général.

La longueur du siége, les périls qu'on y avoit courus, l'incertitude même du succès, tout cela fit recevoir à Rome avec des transports de joie, la nouvelle de la prise de cette Place. Tous les Temples furent remplis de Dames Romaines, & l'on ordonna quatre jours de prieres publiques, en actions de graces: ce qui n'avoit point encore été pratiqué dans les plus heureux succès de la République. Le triomphe même du Dictateur eut quelque chose de particulier.

Camille parut dans un char magnifique, & tiré par quatre chevaux de poil blanc.

Cette singularité déplut au Peuple ; & au milieu des louanges qu'il donnoit au Dictateur, il ne vit, qu'avec une indignation secrette, ce premier Magistrat affecter une pompe, réservée autrefois pour la Royauté, &, depuis l'expulsion des Rois, consacrée seulement au culte des Dieux. Cela diminua l'estime & l'affection publique : & la résistance que Camille apporta depuis à de nouvelles propositions d'un Tribun, acheva de le rendre odieux à la multitude.

T. Sicinius Dentatus, Tribun du Peuple, proposa de faire une seconde Rome de la Ville de Véïes, d'y envoyer pour l'habiter la moitié du Sénat, des Chevaliers & du Peuple. Il en représentoit la situation, la force, la magnificence des édifices, & le territoire plus étendu & plus fertile que celui de Rome même : & il ajoutoit, que les Romains, par ce moyen, pourroient conserver plus facilement leurs conquêtes.

An de Rome 358. Tit. Liv. l. 5. Plut. vita Camilli.

Le Peuple, toujours avide de nouveautés, reçut ces propositions avec

de grandes démonstrations de joie. L'affaire, suivant l'usage, fut portée d'abord dans le Sénat: Camille, qui ne faisoit que sortir de la Dictature, s'y opposa hautement. Ce n'est pas qu'il ne lui fût honorable de voir habiter par des Romains une Ville si fameuse, & qui étoit devenue sa conquête. Il pouvoit même penser, que plus il y auroit d'habitans, & plus il s'y trouveroit de témoins de sa gloire. Mais il croyoit que c'étoit un crime de conduire le Peuple Romain dans une terre captive, & de préférer le pays vaincu à la patrie victorieuse. Il ajouta, qu'il lui paroissoit impossible que deux Villes si puissantes pussent demeurer longtems en paix, vivre sous les mêmes Loix, & ne former cependant qu'une seule République. Qu'il se formeroit insensiblement de ces deux Villes deux Etats différens, qui, après s'être fait la guerre l'un à l'autre, deviendroient à la fin la proie de leurs ennemis communs.

Les Sénateurs & les principaux de la Noblesse, touchés des remontrances de ce premier Citoyen de la République, déclarerent qu'ils mourroient

roient plutôt aux yeux du Peuple Romain, que de quitter leur Patrie. Les vieux & les jeunes se rendirent sur la Place où le Peuple étoit assemblé ; & s'étant dispersés dans la foule, ils conjurerent le Peuple, les larmes aux yeux, de ne pas abandonner cette Ville auguste, qui devoit un jour commander à toute la terre, & à laquelle les Dieux avoient attaché de si grandes destinées. Ils montroient ensuite de la main le Capitole, & demandoient aux Plébéïens s'ils auroient bien le courage d'abandonner Jupiter, Vesta, Romulus, & les autres Divinités tutélaires de la Ville, pour suivre un Sicinius, qui ne cherchoit, par un partage si funeste, qu'à ruiner la République. Enfin ces sages Sénateurs ayant su prendre la multitude par des motifs de Religion, le Peuple n'y put résister. Il céda, quoiqu'à regret, à ce sentiment intérieur que produisent toujours les préjugés de l'éducation. La proposition de Sicinius fut rejettée à la pluralité des voix, & le Sénat, comme pour récompenser le Peuple de sa docilité, ordonna, par l'avis de Camille, qu'on distribueroit par tête sept arpens des

An de Rome 360.
Tite Live l. 5. c. 30.

terres des Véïens à chaque chef de famille; & que, pour porter les personnes libres à se marier, & les mettre en état d'élever des enfans qui servissent un jour la République, on leur donneroit part dans cette distribution.

Le Peuple, charmé de cette libéralité, donna de grandes louanges au Sénat. On vit renaître la concorde entre ces deux Ordres: le Peuple, par déférence pour le Sénat, consentit même qu'on rétablît le Consulat. Sous le gouvernement de ces Magistrats Patriciens, les Eques furent vaincus, & les Falisques s'étoient déja
360, 361. donnés à la République. Tous ces avantages étoient attribués à la sagesse & à la valeur de Camille. Ce furent de nouvelles injures à l'égard des Tribuns, qui ne pouvoient lui pardonner cette union du Peuple avec le Sénat, qu'ils regardoient comme son ouvrage, & comme l'extinction de leur autorité.

Ils auroient bien voulu pouvoir se défaire de celui qui leur étoit seul plus redoutable que tout le Sénat. Mais il étoit bien difficile d'attaquer un homme révéré de ses Citoyens,

pour ses vertus, adoré du soldat, & en qui on n'avoit jamais reconnu d'autre intérêt que celui de sa Patrie.

Sa piété leur fournit le prétexte que leur envie & leur haine n'avoient pu leur inspirer. Ce Général, avant que de faire monter ses soldats à l'assaut au siege de Véies, avoit voué de consacrer la dixieme partie du butin à Apollon. Mais lorsque la Ville fut emportée, parmi le désordre & la confusion du pillage, il ne se souvint point de son vœu. Et lorsque la délicatesse de sa conscience lui en rappella la mémoire, tout étoit dissipé. Il n'y avoit pas moyen d'obliger les soldats à rapporter des effets, ou qu'ils avoient consumés, ou dont ils s'étoient défaits. Dans cet embarras, le Sénat fit publier que tous ceux qui auroient la crainte des Dieux, estimassent eux-mêmes la valeur de leur butin, & qu'ils apportassent aux Questeurs le dixieme de cette valeur, afin d'en faire une offrande digne de la piété & de la majesté du Peuple Romain.

Cette contribution, faite à contretems, irrita les esprits contre Camille. Les Tribuns du Peuple saisirent

avec avidité cette occasion de se déchaîner contre lui. Ils rappellerent le souvenir du jour de son triomphe, où contre l'usage il avoit paru dans un char tiré par quatre chevaux blancs. Ils ajoutoient que ce fier Patricien, dont la politique étoit de tenir toujours le Peuple dans l'indigence, ne feignoit d'avoir voué aux Dieux la dixme du pillage de Véïes, que pour avoir un prétexte de décimer le bien du soldat, & de ruiner le Peuple. Là-dessus un de ces Tribuns, appellé Lucius Apuléius, lui fit donner assignation devant l'Assemblée du Peuple, & l'accusa d'avoir détourné du pillage de Véïes certaines portes de bronze qu'on voyoit chez lui.

An de Rome 362.

Plut. in Cam.

Camille, étonné de ce nouveau genre d'accusation, assembla chez lui ses amis & les principaux de sa Tribu, & les conjura de ne pas souffrir que sur un si foible prétexte on condamnât leur Général. Ces Plébéïens, prévenus par les Tribuns, après avoir tenu conseil entr'eux, lui répondirent qu'ils payeroient volontiers l'amende, à laquelle il seroit condamné, mais qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de le faire absoudre. Camille, détestant

leur foiblesse, résolut de se bannir plutôt lui-même de Rome, que de voir la honte d'une condamnation attachée à son nom. Il embrassa, avant que de partir, sa femme & ses enfans : & sans être suivi de personne de considération, il arriva jusqu'à la porte de la Ville. On rapporte qu'alors il s'arrêta, & que se tournant vers le Capitole, il pria les Dieux que ses ingrats Concitoyens se repentissent bientôt d'avoir païé ses services par un si cruel outrage, & que leur propre calamité les obligeât de le rappeller. Il se réfugia ensuite à Ardée, ville peu éloignée de Rome, où il apprit qu'il avoit été condamné à une amende de quinze mille *asses*, qui peuvent revenir environ à cent cinquante écus de notre monnoie.

An de Rome 362. Tit. Liv. l. Plutar. de la vie Cam. Val. M. l. 6. c. 3. Polyb.

On crut que les imprécations de ce grand-homme avoient excité la colere des Dieux, & attiré la guerre sanglante que les Gaulois firent aux Romains. Du moins ces deux événemens se suivirent de si près, que le peuple, toujours superstitieux, attribua la perte de Rome à l'exil de Camille, qui l'avoit précédée.

Tit. l. Diod. Sicil.

La premiere irruption des Gau-

Plut. Appien. in Celt.

lois en Italie, arriva sous le regne de Tarquin l'ancien, environ l'an du monde trois mille quatre cens seize, & de la fondation de Rome le cent soixante-cinquieme : Ambigat regnoit alors sur toute la Gaule Celtique. Ce Prince, trouvant ces grandes Provinces remplies d'un trop grand nombre d'habitans, mit Sigovese & Bellovese, deux de ses neveux, à la tête d'une florissante jeunesse, qu'il obligea d'aller chercher des établissemens dans des contrées éloignées, soit que ce fût un usage commun, & qui se pratiquoit encore dans le Nord jusques dans le dixieme siécle, soit qu'Ambigat eût eu recours à ces Colonies militaires, pour se défaire d'une jeunesse vive, inquiéte & remuante. Quoi qu'il en soit, le sort des augures envoya au-delà du Rhin Sigovese, qui, prenant son chemin par la Forêt Hercinie, s'ouvrit un passage par la force des armes, & s'empara de la Boheme & des Provinces voisines. Bellovese tourna du côté de l'Italie; & après avoir passé les Alpes, les Senonois & les Manceaux, qui étoient en plus grand nombre dans son armée, s'emparerent de ces bel-

les Provinces qui ſont entre les montagnes des Alpes, celles de l'Appennin, la riviere du Theſin, & celle de Jeſi, qui ſe jette dans la mer en-deçà d'Ancone. Ils s'y établirent, & quelques Auteurs leur attribuent l'origine & la fondation des Villes de Milan, Verone, Padoue, Breſſe, Côme, & de pluſieurs autres Villes de ces contrées qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. La premiere guerre qu'ils eurent contre les Romains, fut vers l'an du monde trois mil ſix cens ſeize, deux cens ans après leur paſſage en Italie. Ils aſſiégeoient alors *Cluſium*, ville de la Toſcane. Les habitans, craignant de tomber ſous la puiſſance de ces barbares, implorerent le ſecours des Romains, quoiqu'ils n'euſſent d'autre motif pour l'eſpérer, ſinon qu'ils n'avoient point armé dans la derniere guerre en faveur des Véïens, comme avoient fait la plûpart des autres Peuples de l'Etrurie. Le Sénat, qui n'avoit aucune alliance particuliere avec cette Ville, ſe contenta d'envoyer en Ambaſſade trois jeunes Patriciens, tous trois freres, & de la famille Fabia, pour ménager un accommodement entre ces An d
deux nations. Ces Ambaſſadeurs, étant me 362.

arrivés au camp des Gaulois, furent introduits dans le Conseil. Ils offrirent la médiation de Rome, & demanderent à Brennus, Roi, ou Chef de ces Gaulois Transalpins, quelle prétention une nation étrangere avoit sur la Toscane, ou s'ils avoient reçu en particulier quelque injure de ceux de Clusium. Brennus leur répondit fierement que son droit étoit dans ses armes, & que toutes choses appartenoient aux hommes vaillans & courageux; mais que, sans avoir recours à ce premier droit de nature, il se plaignoit justement des Clusiens, qui, ayant beaucoup plus de terres qu'ils n'en pouvoient cultiver, avoient refusé de lui abandonner celles qu'ils laissoient en friche. » Ils nous font, » ajouta-t-il, le même tort que vous » faisoient autrefois les Sabins, ceux » d'Albe & de Fidene, & que vous » font encore tous les jours les Eques » les Volsques & tous vos voisins, » auxquels, les armes à la main, vous » avez enlevé la meilleure partie de » leur territoire; ainsi cessez de vous » intéresser pour les Clusiens, de peur » de nous apprendre, par votre exem» ple, à défendre ceux que vous avez

» dépouillés de leur ancien domaine«.

Les Fabius, irrités d'une réponse si fiere, dissimulerent leur ressentiment, & sous prétexte de vouloir, en qualité de Médiateurs, conférer avec les Magistrats de Clusium, ils demanderent à entrer dans la Place. Mais ils ne furent pas plutôt dans la Ville, qu'au lieu d'agir suivant leur caractere, & de faire la fonction de Ministres de la Paix, ces Ambassadeurs, trop jeunes pour un emploi qui exige une extrême prudence, s'abandonnant à leur courage, & à l'impétuosité de l'âge, exhorterent les habitans à une vigoureuse défense. Pour leur en donner l'exemple, ils se mirent à leur tête dans une sortie, & Q. Fabius, Chef de l'Ambassade, tua de sa propre main un des principaux Chefs des Gaulois. Brennus, justement irrité d'un tel procédé, ne se gouverna point en barbare. Il envoya un Héraut à Rome, pour demander qu'on lui livrât ces Ambassadeurs, qui avoient violé si manifestement le droit des gens; & en cas de refus, cet Envoyé avoit ordre de déclarer la guerre aux Romains.

Le Héraut, étant arrivé à Rome,

& ayant exposé sa charge, l'affaire fut mise en délibération. Les plus sages du Sénat vouloient qu'on punît ceux qui avoient violé si manifestement le droit des gens; ou du moins qu'on tâchât d'appaiser les Gaulois à force d'argent. Mais les plus jeunes, emportés par leur courage, rejetterent cet avis comme indigne du nom Romain. L'affaire fut renvoyée à l'Assemblée du Peuple, & Fabius Ambustus, pere de ces Ambassadeurs, qui, quoique Patricien, avoit su se rendre agréable au Peuple, fit une brigue si puissante, que non-seulement il vint à bout de faire renvoyer le Héraut sans satisfaction, mais il eut encore assez de crédit pour faire créer
n de Ro- 363. ses enfans Tribuns militaires & Chefs de l'Armée qu'on résolut d'opposer aux Gaulois. Brennus, au retour de son Héraut, tourna sa colere & ses armes contre les Romains, & marcha droit à Rome. Son Armée étoit nombreuse; tout fuyoit devant lui; les habitans des bourgades & des villages désertoient à son approche; mais il ne s'arrêta en aucun endroit, & il déclara qu'il n'en vouloit qu'aux Romains.

Les Tribuns militaires sortirent de Rome à la tête de quarante mille hommes. Ils n'avoient gueres moins de troupes que Brennus; mais il y avoit plus d'ordre & d'obéissance dans l'Armée des Gaulois. Les Généraux Romains, depuis la disgrace & l'exil de Camille, n'osoient agir avec une pleine autorité, & ils étoient réduits à dissimuler la licence & le peu de discipline de leurs soldats, au lieu de leur commander avec cet empire absolu qu'exige le service militaire. On remarqua même que ces Tribuns, avant que de sortir de Rome, ne sacrifierent point aux Dieux, & qu'ils négligerent de consulter les Auspices: cérémonies essentielles parmi un Peuple rempli de superstition, & qui tiroit son courage & sa confiance des signes propices que les Augures lui annonçoient. Mais rien ne fit plus de tort aux Romains que la multitude des chefs. Il y avoit dans leur Armée six Tribuns militaires, avec une égale autorité, la plûpart jeunes, & qui avoient plus de courage que de capacité. Ils s'avancerent avec audace au-devant des Gaulois, qu'ils rencontrerent proche de la riviere d'*Allia*, à

une demi journée de Rome. Chaque nation rangea aussi-tôt son armée en bataille. Les Romains, pour n'être pas enfermés par les ennemis, étendirent les aîles & mirent leurs meilleurs soldats à la droite & à la gauche, ce qui rendit le centre plus foible. Ce fut l'endroit auquel les Gaulois s'attacherent : ils eurent bientôt enfoncé & dissipé les cohortes qui occupoient ce poste. Les deux aîles se voyant coupées, & leur centre occupé par les ennemis, prirent la fuite, sans tirer l'épée. Ce fut moins une bataille qu'une déroute générale ; & dans ce désordre, le soldat effrayé, au lieu de regagner Rome, dont il n'étoit éloigné que de soixante stades, se jetta dans Veïes. D'autres se noyerent, en voulant passer le Tibre à la nage : plusieurs, poursuivis par les ennemis, tomberent sous le fer des victorieux ; quelques-uns seulement, qui échapperent à leur fureur, se sauverent dans Rome, où ils porterent la terreur & la consternation. Le Sénat, croyant que l'Armée entiere avoit été taillée en pieces, & ne se trouvant pas de forces suffisantes, pour défendre la Ville, jetta dans la forteresse du Ca-

An. de Rome 363.
Tit. Liv. l. 5.
Plut. in Camillo.

pitole tous les hommes capables de porter les armes. On y fit entrer tout ce qu'on avoit pû ramasser de vivres: & afin de les faire durer plus long-tems, on ne reçut dans la Place que ceux qui étoient capables de la défendre. La plûpart des vieillards, des femmes & des enfans, se trouvant sans chefs & sans desseins, se sauverent parmi les champs ou dans les villes prochaines. Mais les anciens Sénateurs, plutôt que de porter leur misere, & une vieillesse languissante chez les étrangers, résolurent de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie, & de finir leur vie dans une ville qu'ils ne pouvoient plus défendre. Plusieurs Prêtres se joignirent à eux, & se dévouerent généreusement à la mort, comme ces illustres vieillards. Cette sorte de dévouement faisoit partie de la Religion, & les Romains étoient persuadés que le sacrifice volontaire que leurs chefs faisoient de leur vie aux Dieux infernaux, jettoit le désordre & la confusion dans le parti ennemi. Ces hommes vénérables ayant pris, les uns leurs habits saints, & les autres leurs robes Consulaires, & toutes les marques de leur dignité, se

placerent à la porte de leurs maisons, dans des chaires d'ivoire, où ils attendirent avec fermeté l'ennemi & la mort.

Plut. vie le Cam.

Si, après la défaite d'Allia, les Gaulois eussent été droit à Rome, la République étoit perdue, & le nom Romain éteint. Mais ces barbares ayant employé près de trois jours à partager leur butin, le tems qu'ils mirent à jouir, pour ainsi dire, des fruits de la victoire, leur en fit perdre tous les avantages. Les Romains, pendant ce délai, firent échapper leurs femmes & leurs enfans. Les Sénateurs, & tout ce qu'il y avoit d'hommes capables de porter les armes, se jetterent dans le Capitole, où ils ne pouvoient pas être forcés aisément. Brennus entra dans Rome, & s'en rendit maître, environ l'an 363, de sa fondation. Les portes étoient ouvertes, les murailles sans défenses & les maisons sans habitans. Cette solitude, dans une ville très peuplée, lui fit craindre quelque embûche. Mais comme il savoit son métier, & qu'il étoit Soldat & Capitaine, il s'assura d'abord de sa conquête, par de bons corps-de-garde, qu'il mit dans les places publiques & dans les principales rues.

Le premier ſpectacle qui ſe préſenta à ſes yeux, & qui attira le plus ſon attention, furent ces vénérables vieillards, que nous avons dit qui s'étoient dévoués à la mort, & qui l'attendoient à la porte de leurs maiſons. Leurs habits magnifiques, leurs barbes blanches, un air de grandeur & de fermeté, le ſilence même qu'ils obſervoient, tout cela étonna d'abord les Gaulois, & leur inſpira le même reſpect qu'ils auroient eu pour des Dieux. Ils n'oſoient en approcher; mais un ſoldat, plus hardi que les autres, ayant touché, par curioſité, à la barbe d'un ancien Sénateur, ce généreux vieillard, ne s'accommodant pas de cette familiarité, lui déchargea un coup de ſon bâton d'ivoire ſur la tête. Le ſoldat, pour s'en venger, le tua auſſi-tôt; & en même-tems les autres Vieillards & les Prêtres furent maſſacrés comme lui dans leurs chaires. Tout ce qui ſe trouva d'habitans qui n'avoit pû s'échapper, paſſa par le fer ennemi, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge. Brennus inveſtit enſuite le Capitole, & fit ſommer ceux qui s'y étoient renfermés de lui livrer la pla-

ce. Mais, les ayant trouvés inébranlables, il tenta d'emporter le fort par escalade. Les Romains, qui combattoient avec avantage, repousserent ces troupes, & en firent périr un grand nombre. Brennus vit bien qu'il ne se rendroit maître que par la famine, d'une Place que la nature seule avoit fortifiée. Mais, pour se venger de la résistance des Romains, il résolut de ruiner Rome entierement. Ses soldats, par son ordre, mirent le feu aux maisons, abattirent les Temples & les Edifices publics, & raserent les murailles. Ainsi, au lieu d'une ville déja célébre dans toute l'Italie, il ne paroissoit plus, au milieu de ces débris, que des collines, & un vaste champ, où Brennus fit camper cette partie de son armée qui tenoit le Capitole investi : l'autre fut envoyée au fourage.

Ces troupes, qui, par la terreur de leurs armes, croyoient tenir tout le pays en sujétion, ne gardoient dans leurs marches ni ordre ni discipline. Les soldats s'écartoient pour piller, & ceux qui demeuroient en corps, passoient les jours entiers à boire : l'Officier, comme le soldat, ne pensoient

soient point qu'ils eussent d'autres ennemis que ceux qui étoient renfermés dans le Capitole.

Camille, depuis son exil, s'étoit retiré à Ardée, comme nous l'avons dit. Ce grand homme, plus affligé des calamités de sa patrie, que de son propre exil, entreprit de la venger de ces barbares. Il persuada, sans peine, à la jeunesse de la ville de le suivre, & de concert avec les Magistrats, il sortit d'Ardée pendant une nuit obscure, & surprit les Gaulois ensevelis dans le vin. Il en fit une horrible boucherie, An de Rom. & ceux qui échapperent, à la faveur 363. des ténébres, tomberent le lendemain entre les mains des paysans, qui leur firent peu de quartier.

La nouvelle de cette défaite se répandit bientôt dans toute l'Italie. Les Romains qui s'étoient réfugiés à Véies, & tous ceux qui s'étoient dispersés dans les Villages voisins, s'assemblerent. Il n'y en eut pas un qui ne se reprochât l'exil de Camille, comme s'il en eût été l'auteur ; & regardant ce grand homme comme leur unique ressource, après la destruction de Rome, ils résolurent de le choisir pour leur chef. » Pourquoi faut-

» il, disoient ils, que les Ardéates;
» qui sont des étrangers, se couvrent
» de gloire sous la conduite de Camil-
» le, pendant que ses concitoyens er-
» rent, comme des malheureux pros-
» crits, au milieu de leur propre pays ?
Tous veulent lui obéir ; tous veulent combattre sous ses enseignes. On lui envoye aussi-tôt des députés, qui le conjurent de prendre sous sa protection des Romains fugitifs, & les débris de la défaite d'Allia.

Camille se défendit d'abord d'accepter aucun commandement, sur ce qu'il étoit banni. » Rome n'est plus,
» lui répondirent ces députés, & nous
» ne pouvons plus nous compter pour
» Citoyens d'une Ville qui a été ab-
» solument détruite. Vous voyez de-
» vant vous les tristes restes d'un Etat
» qui a fleuri pendant plus de trois
» siécles. Une seule bataille a décidé
» de son sort & du nôtre : & il ne nous
» reste d'asyle que dans votre camp. »

Camille, toujours soumis aux Loix, ne se rendit point encore, & il les fit convenir d'envoyer auparavant à Rome, pour reconnoître si le Capitole tenoit encore, & en ce cas, prendre les ordres du Sénat qui s'y étoit

enfermé. La commission étoit difficile : cette Place étoit environnée de tous côtés de troupes ennemies. Cependant un jeune Romain, appellé Pontius Cominius, s'en chargea, & au travers de mille périls, arriva au Capitole. On assembla aussi-tôt le Sénat ; ce Député leur annonça la victoire de Camille, & il leur demanda, de la part de tous les Romains qui étoient dispersés, ce grand Capitaine pour leur Général. On n'employa pas beaucoup de tems à délibérer ; le Sénat & les Soldats, qui représentoient le Peuple, le déclarerent tous d'une voix Dictateur : on renvoya aussi-tôt Pontius, avec le Decret de sa nomination ; & ce jeune homme revint au camp avec le même bonheur qu'il avoit eu en montant au Capitole.

An de Rom. 363.

Camille, de l'exil, passa à la premiere dignité de son pays. Il fut reconnu pour Dictateur & pour souverain Magistrat des Romains. Dans tout autre Capitaine, ce n'auroit été qu'un vain titre ; on ne lui donnoit avec cette qualité ni troupes, ni argent pour en lever. Il trouva tout cela dans son courage & dans cette haute réputation, qu'il avoit si justement ac-

quise. On n'eut pas plutôt appris sa nouvelle dignité, qu'il accourut de tous côtés des soldats dans son camp: & il se trouva bientôt à la tête de plus de quarante mille hommes, Romains ou Alliés, qui tous se croyoient invincibles sous un si grand Général.

Pendant qu'il armoit, & qu'il songeoit à faire lever le blocus du Capitole, quelques soldats Gaulois ayant apperçu dans la montagne sur laquelle ce Fort est situé, des traces du passage de Pontius, en firent leur rapport à Brennus, qui forma aussi-tôt le dessein de surprendre cette Place par la même route. Il choisit dans son armée ceux de ses soldats qui habitoient des montagnes, & qui étoient accoutumés dès leur jeunesse à y gravir. Ces soldats ayant reçu leurs ordres, partent la nuit, à la faveur des ténébres, grimpent de rocher en rocher; &, avec beaucoup de peine & un péril encore plus grand, il s'avancent peu à peu, en se donnant la main les uns aux autres, & arrivent au pied de la muraille, qui, de ce côté-là, se trouva peu élevée, à cause qu'un endroit si escarpé paroissoit hors d'insulte.

La sentinelle étoit endormie, &

les Gaulois commençoient à escalader la muraille, lorsque des oyes, consacrées à Junon, & qu'on nourrissoit comme des oiseaux sacrés, par principe de Religion, s'éveillerent au bruit que firent les Gaulois, & se mirent à crier. M. Manlius, personnage Consulaire, s'éveille au bruit, accourt, & se présente le premier pour défendre la muraille. Lui seul fait face aux ennemis; il abat d'abord la main d'un Gaulois, qui l'avoit levée pour lui décharger un coup de hache, & en même-tems il frappe si rudement de son bouclier un autre soldat, qu'il le fait rouler de haut en bas du rocher. Toute la garnison se porta bientôt au même endroit. On pousse, on presse les Gaulois: Manlius, à la tête des Romains, les renverse les uns sur les autres; le terrein leur manque pour pouvoir s'enfuir; & la plûpart, en voulant éviter le fer ennemi, se jettent dans des précipices, ensorte qu'il y en eut peu qui pussent regagner leur camp.

La premiere chose que firent les Assiégés, après avoir évité un si grand péril, fut de précipiter du haut du rocher la sentinelle qu'on avoit trouvée

endormie. Il fut question ensuite de récompenser M. Manlius, qui, par sa vigilance & par sa valeur, venoit de sauver la République. Chaque soldat lui donna une demie livre de farine, & une petite mesure de vin, qu'il se déroba sur son nécessaire. Récompense qui n'est remarquable, que par rapport à la disette des vivres, qui commençoient à manquer dans la place. Brennus, désespérant de s'en rendre maître autrement que par la famine, la tenoit si étroitement investie, que depuis sept mois que duroit le siége, on n'avoit pû y jetter le moindre secours.

La même disette se faisoit sentir dans son camp. Depuis qu'on avoit déféré la Dictature à Camille, cet habile Général, maître de la campagne, occupoit tous les passages. Les Gaulois n'osoient s'écarter pour aller au fourage sans s'exposer à être taillés en pieces; ensorte que Brennus, qui assiégeoit le Capitole, étoit assiégé lui-même, & il souffroit les mêmes incommodités qu'il faisoit souffrir aux assiégés.

Dans cette misere commune, les sentinelles du Capitole, & celles de

l'armée ennemie, commencerent à parler d'accommodement. Ces discours passerent insensiblement aux Chefs, qui ne s'en éloignerent pas. Le Sénat, qui n'avoit aucune nouvelle de Camille depuis qu'il l'avoit nommé Dictateur, & qui se voyoit pressé par la faim, résolut d'entrer en négociation. Sulpitius, Tribun militaire, en fut chargé, & il convint avec Brennus de lui donner mille livres d'or, à condition qu'il leveroit le siége, & qu'il sortiroit incessamment des Etats de la République. On apporta l'or; mais quand il fut question de le péser, les Gaulois se servirent de faux poids. Les Romains se récriant contre cette supercherie, Brennus, au lieu de faire cesser une injustice si visible, mit, outre le poids, son épée & son baudrier dans le plat qui contrepesoit l'or. Sulpitius, outré d'une si indigne vexation, lui demanda la raison d'une conduite si extraordinaire : » Et qu'est-ce que » ce pourroit être, répondit insolem» ment le barbare, sinon malheur aux » vaincus ?

Pendant cette contestation, Camille s'étoit avancé jusques aux portes de Rome avec son armée. Ayant appris

qu'on éoit entré en conférence, il prit avec lui ses principaux Officiers, & s'étant fait accompagner d'une grosse escorte, il résolut de se rendre au lieu de la conférence, pour y ménager lui-même les intérêts de son pays, ou, comme il est plus vraisemblable, pour faire connoître aux députés des Assiégés, qu'il étoit en état de les dégager, & de faire bientôt lever le siége.

Son Armée, par ses ordres, le suivoit au petit pas, & les Gaulois, qui se reposoient sur la foi d'un traité de Paix, laisserent approcher les premiers corps de cette Armée sans s'y opposer.

Aussi-tôt que Camille parut dans l'Assemblée, les Députés du Sénat s'ouvrirent pour lui faire place, comme au premier Magistrat de la République. Après lui avoir rendu compte du traité qu'ils avoient fait avec Brennus, ils se plaignirent de la supercherie que ce Prince leur faisoit dans l'exécution : » Remportez cet » or dans le Capitole, dit il à ces Dé» putés; & vous, Gaulois, ajouta» t-il, retirez-vous avec vos poids » & vos balances. Ce n'est qu'avec

» du

» du fer que les Romains doivent re» couvrer leur pays «. Brennus, surpris de cette hauteur qu'il n'avoit point encore éprouvée dans aucun Romain, lui représenta qu'il contrevenoit à un traité conclu. Mais Camille lui répartit, qu'étant Dictateur, on n'avoit pû rien arrêter sans sa participation. La dispute s'échauffant, on en vint bientôt aux armes. Camille, qui l'avoit prévu, fit avancer ses troupes; on se chargea de part & d'autre avec fureur. Les Romains, malgré l'inégalité du lieu où ils combattoient, poussent de tous côtés les Gaulois; Brennus les rallie, leve le siége, & campe à quelques milles de Rome. Camille le suit avec la même ardeur, l'attaque de nouveau, & le défait, la plûpart des Gaulois furent tués sur la place, ou dans la fuite, par les habitans des villages prochains.

Ce fut ainsi que Rome, qui avoit été prise contre toute apparence, fut recouvrée par la valeur d'un exilé, qui sacrifia son ressentiment au salut de sa Patrie. Mais s'il la sauva dans la guerre, & par la voie des armes, on peut dire qu'il la conserva une seconde An de Rome 363.

fois pendant la paix, & après en avoir chassé les ennemis.

La Ville étoit détruite, les maisons abbattues, & les murailles de la Ville rasées, comme nous l'avons dit : & il falloit, pour ainsi dire, chercher Rome dans Rome même. Dans une désolation si générale, les Tribuns du Peuple renouvellerent l'ancienne proposition de s'établir à Véïes, & ils demandoient qu'on y transferât le Sénat & le Peuple, & qu'on en fît le Siége de l'Empire.

Ils représentoient, dans toutes les Assemblées, l'extrême misere du Peuple, échappé, comme tout nud, du naufrage, épuisé par tant de malheurs, sans forces, sans argent, & incapable de rebâtir une Ville entiere, dont il ne restoit plus que des ruines: pendant que Véïes offroit aux Romains une Place fortifiée par l'art & la nature, des bâtimens superbes, un air sain & un territoire fertile.

Le Sénat, qui s'étoit fait un point de Religion de n'abandonner jamais Rome, n'opposoit à des motifs, qui paroissoient si raisonnables, que des prieres & des caresses. Les plus illustres de ce Corps montroient au Peuple

les tombeaux de leurs ancêtres ; d'autres les faisoient souvenir des Temples, que Romulus & Numa avoient consacrés, & ils n'oublierent pas cette tête d'homme trouvée autrefois dans les fondemens du Capitole, & qui, selon la réponse des augures, signifioit que l'Empire du monde seroit attaché à cette Place, qui deviendroit comme la Capitale de toutes les Nations.

Camille, qui seul dans cette révolution, avoit plus d'autorité & de considération que le Sénat entier, demandoit aux uns, pourquoi ils s'étoient enfermés dans le Capitole, & aux autres, pourquoi ils avoient combattu en pleine campagne avec tant de courage, pour recouvrer Rome, s'ils étoient résolus de l'abandonner. An de Rome 364.

» Songez, leur disoit-il, qu'en vous
» retirant à Véïes, vous allez pren-
» dre le nom d'un Peuple vaincu, &
» abandonner celui de Romains,
» avec les grandes destinées que les
» Dieux y ont attachées, & qui avec
» votre nom passeront aux premiers
» barbares qui s'empareront du Ca-
» pitole, & qui, par ce changement,
» deviendront peut-être un jour vos

» maîtres & vos tyrans «. Ces motifs, tirés de la Religion & de la gloire, toucherent un Peuple superstitieux & hautain, qui préféroit l'espérance seule de l'Empire aux commodités présentes de la vie ; & une parole, échappée au hasard, acheva de le déterminer. Le Sénat s'étoit assemblé extraordinairement, pour délibérer sur une affaire si importante : c'étoit à L. Lucretius à opiner le premier. Comme ce Sénateur ouvroit la bouche pour dire son avis, on entendit le Capitaine qui montoit la garde, crier à celui qui portoit le drapeau, de s'arrêter là & d'y planter son enseigne : *Car*, ajouta cet Officier, *c'est ici qu'il faut demeurer*.

Cette voix, qui fut entendue dans le tems même qu'on étoit en peine du parti qu'on devoit prendre, sembla être venue du ciel : *J'accepte l'augure*, s'écria Lucretius, *& j'adore les Dieux qui nous donnent un si heureux conseil* : tout le Sénat applaudit à son avis. Cette nouvelle, répandue dans le Peuple, changea la disposition des esprits ; & une parole jettée au hasard, mais tournée en présage, eut plus de pouvoir que les raisons les plus solides

Plutar. vit. Cam.

du Sénat. On ne parla plus de Véïes; chacun s'empressa de bâtir, sans même discerner son propre fonds de celui d'autrui. La République donna une maison située au Capitole à M. Manlius, comme un monument de sa valeur, & de la reconnoissance de ses Concitoyens. Mais, en même tems qu'elle récompensoit un service si important, elle crut devoir punir Q. Fabius Ambustus, qui avoit violé le droit des gens, & attiré le ressentiment & les armes des Gaulois. An de Rome 364.

C. Martius Rutilus, Tribun du Peuple, le fit assigner, pour rendre raison devant l'Assemble du Peuple de la conduite qu'il avoit tenue dans son Ambassade. Le Sénat, qui ne pouvoit lui pardonner l'extrêmité à laquelle il avoit réduit la République, ne s'intéressa point à sa défense; tout le crédit que son pere avoit parmi le Peuple, ne put pas le sauver. Ses parens publierent qu'une mort subite avoit empêché la décision de cette affaire. C'est ce qui ne manquoit jamais d'arriver à ceux qui avoient le courage de prévenir leur condamnation, & la honte du supplice.

Cependant ce qui étoit resté de Ci-

toyens difperfés dans les Provinces, ceux qui, pendant que les Gaulois étoient maîtres de Rome, s'étoient
Liv. l.6. établis à Véïes, ou dans les villes voifines, les Prêtres, les femmes & les enfans, tous reviennent à Rome. On ne fonge qu'à fe loger : on bâtit de tous côtés ; il étoit permis de prendre de la pierre où on en pourroit trouver. La tuile fut fournie aux dépens de l'Etat, & on pouffa le travail avec tant d'ardeur, qu'en moins d'un an la ville fut entierement rétablie.

Rome, pour ainfi dire, fembloit renaître de fes cendres ; mais à-peine fes habitans commençoient ils à refpirer, que de nouvelles guerres leur
n de Ro- 365. firent reprendre les armes. Les Tofcans, les Eques & les Volfques, tous voifins de Rome, & par conféquent fes ennemis, firent une ligue pour l'accabler, avant qu'elle eût repris fes forces. Les Latins & les Herniques, quoiqu'alliés du Peuple Romain, mais toujours jaloux de fa grandeur, entrerent dans ce deffein, & fournirent leur contingent de troupes. Les uns & les autres fe flattoient, qu'après tant de pertes, ils trouveroient la ville fans défenfe. Ils fe jetterent de

concert, & par différens côtés, sur son territoire ; & après avoir ravagé le pays, & réuni leurs troupes, ils marcherent droit à Rome. On en fit sortir les Tribuns militaires à la tête des Légions, pour empêcher les ennemis de pénétrer plus avant. Mais ces Généraux, sans avoir combattu, se laisserent enfermer dans des gorges & dans des détroits. Tout ce qu'ils purent faire, fut de gagner le sommet du Mont de Mars, où ils se retrancherent. Leur camp étoit à la vérité hors d'insulte, à l'égard des ennemis, mais aussi il étoit inaccessible aux convois : & l'armée couroit risque de mourir de faim.

Dans cette extrêmité, on eut recours à un Général toujours supérieur aux périls & aux difficultés : Camille fut nommé Dictateur pour la troisieme fois. Aussi-tôt il fit prendre les armes à tous les Citoyens, sans en excepter les vieillards. Au seul bruit de son nom & de sa démarche, la peur saisit les ennemis ; ils ne songent plus à vaincre ; toute leur attention est de n'être point vaincus ; ils se retranchent dans leur camp, qu'ils fortifient avec soin d'une palissade de pieux &

Plut. in Camillo.

d'un grand abbatis d'arbres. Camille s'en approche, & en ayant reconnu la diſpoſition, il remarqua que tous les matins il s'élevoit un grand vent, qui venoit des montagnes. Sur cette obſervation, il forma ſecrettement le plan de ſon entrepriſe. Une partie de ſes troupes firent, d'un côté du camp, une fauſſe attaque, pendant que de l'autre, des ſoldats, inſtruits des intentions de leur Général, jetterent contre cette clôture de bois des traits enflammés, & des matieres combuſtibles, qui, à la faveur du vent qui s'éleva à l'ordinaire, eurent bien-tôt embraſé cette paliſſade. Le feu gagne les tentes, le ſoldat effrayé, ſans attendre l'ordre de ſes Officiers, ſe jette avec précipitation hors du camp. Tout ſort en foule & en confuſion, & tombe dans les armes des Romains, qui en font un grand carnage. Camille envoya pour lors éteindre le feu, pour ſauver le butin, dont il fit la récompenſe de ſes ſoldats.

An de Rome 365. Le même bonheur l'accompagna contre les Eques & les Toſcans. Il leur fit la guerre pendant près de quatre ans, ſoit comme Dictateur, ſoit en qualité de Tribun militaire : & dans

toutes ces guerres il eut le même succès, & en revint toujours victorieux.

Mais, sans m'arrêter à cette suite d'actions glorieuses, qui ne sont point de mon sujet, je me contenterai d'observer qu'il ne fut pas moins redevable à sa sagesse qu'à sa valeur, du titre que ses Concitoyens lui déférerent, de Restaurateur de sa Patrie, & de second Fondateur de Rome.

De tous les Romains il n'y eut que Marcus Manlius, Personnage Consulaire, qui s'opposa à cette estime générale. C'étoit à la vérité un des plus braves guerriers que Rome eût jamais élevé, mais son ambition & sa vanité étoient encore plus grandes que sa valeur : il ne pouvoit souffrir qu'on lui préférât Camille dans la conduite des Armées. *Si je n'avois conservé la Forteresse & le Capitole*, disoit-il, *Camille eût-il pu recouvrer Rome ? Et quand il en a chassé les Gaulois, ne sait-on pas qu'il les a surpris dans une conférence, & dans le tems même qu'ils se reposoient sur la foi d'un traité solemnel ?*

Tit. Liv. l. 6. Plutar. in Camillo. An de Rome 367.

C'étoit par de pareils discours qu'il soulageoit son envie, & qu'il tâchoit d'obscurcir la gloire d'un homme qu'il regardoit comme son Rival.

L'ambition, dont il étoit dévoré, se trouvant jointe à une vanité excessive, il prit le chemin qu'ont accoutumé de tenir ceux qui affectent la tyrannie. Il se mit à flatter le Peuple, comme auroit pu faire un Tribun : & non content de renouveller les propositions dangereuses du partage des terres, le fondement ou le prétexte de toutes les séditions, il tâcha d'en exciter de nouvelles, sous prétexte de vouloir soulager le Peuple, & de lui fournir les moyens d'acquitter les dettes que la plûpart des Plébéïens avoient contractées pour rebâtir leurs maisons. Il payoit pour les uns & répondoit pour les autres. Il vendit ses terres pour acquitter leurs dettes, & il déclara que, tant qu'il lui resteroit un sol de bien, il ne souffriroit point qu'on mît ses Concitoyens dans les fers. Quelquefois il les arrachoit des mains de leurs Créanciers, & empêchoit qu'on ne les menât en prison. Par cette conduite violente & séditieuse, il se fit bien-tôt comme une garde & une escorte de tous ces gens, dont la plûpart avoient consumé leur bien dans la débauche, qui ne l'abandonnoient plus, & qui excitoient

un tumulte continuel dans la place.

Il leur repréſentoit, tantôt en public, & tantôt en particulier, que les Nobles, non contens de poſſéder ſeuls des terres, qui devroient être partagées également entre tous les Concitoyens, s'étoient encore approprié l'or deſtiné à payer les Gaulois, & qui provenoit de la contribution volontaire de tous ceux qui s'étoient enfermés dans le Capitole. Il ajoutoit que ces mêmes Patriciens s'étoient encore enrichis du butin trouvé dans le camp de Brennus, & dont le prix ſeul ſuffiſoit pour acquitter toutes les dettes du Peuple.

Ce diſcours, répété en différentes occaſions, & ſemé adroitement par ſes partiſans, ſouleva la multitude. Toutes les autres prétentions ceſſerent; un ſi grand objet, & l'eſpérance de voir toutes les dettes des particuliers acquittées, ne laiſſerent point d'autres penſées que le deſir de tirer ces richeſſes des mains des Patriciens. La ſédition s'augmentoit de jour en jour, & ſon auteur la rendoit encore plus formidable. Le Sénat, dans ce déſordre, réſolut d'avoir recours au remede ordinaire, & de créer un Dic-

tateur : on se servit du prétexte d'une nouvelle guerre contre les Volsques. Mais personne n'ignoroit que ce Magistrat auroit des ennemis plus redoutables à combattre dans la ville qu'au dehors : cette Dignité tomba à
n de Ro- A. Cornelius Cossus, qui nomma
368. Quintus Capitolinus pour Général de la Cavalerie.

Liv. l. 6. Les Volsques furent défaits ; mais la sédition augmentoit tous les jours, & le Dictateur fut obligé de revenir à Rome. Après avoir concerté avec le Sénat la conduite qu'il devoit tenir, il se rendit sur la Place, accompagné du Sénat & d'une foule de Patriciens; il monta sur son Tribunal, d'où il envoya un Licteur sommer Manlius de comparoître devant lui.

Manlius, se voyant cité devant le souverain Magistrat de la République, se fit suivre sur la Place par tous ses partisans, & il approcha du Tribunal du Dictateur, avec une escorte si nombreuse, qu'il pouvoit donner plus de crainte à ses Juges, qu'il n'étoit capable d'en prendre de leur autorité. Le Sénat & le Peuple étoient séparés, comme deux partis différens, prêts à en venir aux mains,

ayant chacun leur Chef à leur tête.

Alors le Dictateur ayant fait faire silence, & s'adressant à Manlius: » Je sai, lui dit-il, que vous accusez les principaux du Sénat d'avoir » détourné l'or destiné pour les Gaulois, & le butin fait dans leur camp, » & que vous avez fait espérer en même-tems au Peuple, que ce fond » seul suffiroit pour acquitter toutes » ses dettes. Je vous commande de » nommer tout à l'heure ceux que » vous accusez d'avoir détourné cette » partie du Trésor public, sinon, » pour empêcher que vous ne séduisiez plus long-tems le Peuple par » des mensonges & des espérances » trompeuses, j'ordonne qu'on vous » conduise sur le champ en prison, » comme un séditieux & un calomniateur. »

Tit. Liv. l. 6. Plut. in Camillo. Diod. Sic.

Manlius, surpris de la maniere impérieuse & sévere dont le Dictateur l'interrogeoit, & sans vouloir s'engager dans les preuves d'un fait de cette importance, lui répondit qu'il lui demandoit une chose qu'il savoit aussi-bien que lui; & il ajouta: » Mais ce qui vous fâche, vous A. » Cornelius, & ce qu'il y a dans cette

» assemblée de Sénateurs ou de Patri-
» ciens, n'est-ce pas cette foule de
» Peuple dont je suis environné ? Que
» ne m'enlevez-vous cette affection
» dont vous êtes si jaloux ? ou du
» moins que ne tâchez vous de la par-
» tager avec moi ? Soulagez les pau-
» vres Citoyens qui gémissent sous le
» poids des usures dont ils sont acca-
» blés; empêchez qu'on ne les jette
» dans les fers; prenez la protection
» de ces généreux Plébéïens, qui, à
» mon exemple, on conservé le Ca-
» pitole; défendez ceux qui, au prix
» de leur sang, ont recouvré l'endroit
» même où est placé votre Tribunal
» & le Siége de votre Empire; payez
» les uns, répondez pour les autres, &
» vous verrez la multitude vous sui-
» vre & vous marquer sa reconnoiss-
» sance & son attachement. »

Le Dictateur lui répartit qu'il ne prendroit pas le change, qu'il lui commandoit de parler sans tant de détours, & de nommer précisément ceux qu'il accusoit d'avoir profité de l'or & des dépouilles des Gaulois, ou de reconnoître devant tout le Peuple qu'il n'étoit qu'un calomniateur. Manlius, pressé & confus, lui dit qu'il

n'étoit pas résolu de donner satisfaction à ses ennemis. Sur quoi le Dictateur commanda qu'on le conduisît en prison. Les Licteurs ne l'eurent pas plutôt arrêté, que Manlius, pour faire soulever le Peuple, invoqua tous les Dieux qui étoient révérés au Capitole & dans Rome ; & se tournant du côté de la multitude : » Souf- » frirez-vous, généreux Romains, » s'écria-t-il, que votre défenseur » soit traité si indignement par des » ennemis jaloux de sa gloire. »

Mais, malgré ses cris, l'ordre du Dictateur fut exécuté. On le conduisit en prison, & personne ne branla pour le secourir. Le grand nombre de ses partisans se contenterent de marquer leur douleur par des habits de deuil : ce qui ne se pratiquoit que dans les plus grandes calamités. Il y en eut même qui laisserent croître leurs barbes & leurs cheveux. Le Dictateur se démit de sa dignité, après avoir triomphé, pour la victoire qu'il avoit remportée sur les Volsques. Le Peuple ne fit voir qu'un chagrin morne dans un jour de joie, & on l'entendit dire que le principal ornement manquoit à ce superbe triom-

phe ; & qu'il étoit surpris de n'y pas voir Manlius, chargé de chaînes, attaché au char du Dictateur. Il y en avoit même qui, pour émouvoir la multitude, lui représentoient que Manlius avoit eu assez de courage pour défendre seul tout le Peuple contre les Gaulois ; mais que parmi un si grand Peuple, il ne se trouvoit pas un seul homme qui entreprît de défendre Manlius contre le Sénat. Qu'il étoit honteux qu'on traîtât si indignement un Consulaire, & qu'il falloit rompre les fers du défenseur de la liberté publique. Le Sénat, craignant que le Peuple en fureur ni brisât les portes des prisons, & que Manlius, délivré par des voies aussi violentes, ne poussât plus loin son audace, crut assoupir cette affaire, en le relâchant de sa propre autorité. Mais, au lieu d'appaiser la sédition, il donna, par une politique si timide, un chef aux séditieux, & un chef irrité par la honte de sa prison, & incapable de suivre des conseils modérés.

En effet, il ne fut pas plutôt sorti de prison, qu'au lieu de profiter de sa disgrace, il excita de nouveau le Peuple à faire revivre ses anciennes prétentions.

prétentions. Il ne parloit, dans les assemblées particulieres, que de la justice qu'il y avoit à partager les terres publiques, & de la nécessité d'établir une juste égalité entre tous les Citoyens d'une même République.
» Mais vous ne viendrez jamais à » bout d'une si haute entreprise, ajou- » ta-t-il, en adressant la parole à ses » partisans les plus dévoués, tant que » vous n'opposerez à l'orgueil & à » l'avarice des Patriciens, que des » plaintes, des murmures & de vains » discours. Il est tems de vous affran- » chir de leur tyrannie : il faut abat- » tre les Dictatures & les Consulats. » Etablissez un Chef qui commande » aussi-bien aux Patriciens qu'au Peu- » ple. Si vous me jugez digne de cette » place, plus vous me donnerez de » pouvoir, & plutôt vous assurerez- » vous la possession des choses que » vous demandez depuis si long- » tems. Je ne veux d'autorité que » pour vous faire tous riches & heu- » reux. »

On prétend que, par ce discours séditieux, il avoit voulu insinuer à ses créatures le dessein de rétablir la Royauté en sa personne. Mais on ne

ſait de quelles perſonnes il prétendoit ſe ſervir dans une entrepriſe auſſi difficile, ni juſqu'où il pouſſa ce projet ambitieux. Ce qui paroît de plus certain, c'eſt qu'il ſe faiſoit des aſſemblées ſecretres dans ſa maiſon du Capitole; qu'il n'y appelloit ni A. Manlius, ni T. Manlius ſes freres, ni aucun de ſes parens, & qu'on n'y voyoit au contraire que des gens abîmés de dettes, ou deshonorés par leurs débauches.

Le Sénat, effrayé de ces cabales, rendit un Décret & un Sénatus-Conſulte, par lequel il étoit ordonné aux Tribuns militaires, qui repréſentoient les Conſuls, *de veiller exactement à ce que la République ne reçût aucun dommage:* formule qui ne ſe prononçoit que dans les plus grands périls de l'Etat, & qui donnoit à ces Magiſtrats une autorité peu différente de celle du Dictateur. On propoſa enſuite différens moyens, pour prévenir les mauvais deſſeins de Manlius. Quelques Sénateurs s'écrierent que la République, dans cette occaſion, auroit beſoin d'un autre Servilius Ahala, qui, par un coup hardi, & la mort d'un mauvais Citoyen, rétablît le calme & la tranquillité.

Mais M. Menius & Q. Petillius, quoique tous deux Tribuns du Peuple, s'offrirent au Sénat, & ouvrirent un avis plus sûr & plus convenable à la modération de cette compagnie. Ces deux Magiſtrats, prévoyant que la perte de leurs Dignités ſuivroit de près celle de la liberté, repréſenterent que dans la diſpoſition où étoient les eſprits, on ne pouvoit attaquer Manlius à force ouverte, ſans intéreſſer le Peuple à ſa défenſe. Que des voies de fait étoient toujours dangereuſes, & pouvoient exciter une guerre civile; qu'il falloit commencer par ſéparer les intérêts du Peuple de ceux de Manlius, qu'ils étoient prêts à ſe rendre ſes accuſateurs, comme d'un homme qui affectoit la tyrannie. Que le Peuple, de protecteur de Manlius, deviendroit ſon Juge, & un Juge inexorable, quand il verroit qu'il s'agiroit d'un attentat & d'une conſpiration contre la liberté; que l'accuſé étoit Patricien, & que des Tribuns feroient ſes accuſateurs. Le Sénat embraſſa ce conſeil; on fit aſſigner Manlius; & comme il s'agiſſoit d'un crime capital, il parut devant ſes Juges vêtu de deuil. Mais il ſe préſenta

seul, sans qu'aucun de ses parens voulût l'accompagner, ni s'intéresser dans sa disgrace : tant l'amour de la liberté, & la crainte d'être assujettit, prévaloient dans le cœur des Romains sur toutes les liaisons du sang & de la nature.

Ses accusateurs lui reprocherent ses discours séditieux ; les changemens qu'il avoit proposé de faire dans le gouvernement ; ses largesses intéressées pour soulever la multitude, & la fausse accusation dont il avoit offensé tout le Corps du Sénat. Manlius, sans entrer dans la discussion de ces différens chefs, n'y répondit que par le récit de ses services, & des témoignages qu'il en avoit reçus de ses Généraux. Il représenta des bracelets, des javelots, deux couronnes d'or, pour être entré le premier dans une ville ennemie par la breche ; huit couronnes civiques, pour avoir sauvé la vie dans des batailles à autant de Citoyens, & trente dépouilles d'ennemis, qu'il avoit tués de sa main en combat singulier. Il se découvrit en même-tems la poitrine, qu'il fit voir toute couverte des cicatrices que lui avoient laissé les blessures qu'il avoit reçues dans ces com-

bats. Enfin il appella Jupiter & les autres Dieux à son secours, & se tournant vers l'Assemblée, il conjura le Peuple de jetter les yeux sur le Capitole avant que de le condamner.

Le Peuple, attendri par un spectacle si touchant, ne pouvoit se résoudre à user de toute la séverité des Loix contre un homme qui venoit de sauver la République. La vûe du Capitole, où il avoit combattu si vaillamment contre les Gaulois, affoiblissoit l'accusation, & attiroit la compassion de la multitude. Les Tribuns s'apperçurent bien que s'ils n'éloignoient le Peuple de la vûe de cette Forteresse, le criminel y trouveroit un asyle contre les accusations les mieux prouvées. Ainsi, de peur qu'il ne leur échappât, ils remirent la décision de cette affaire à un autre jour; & ils assignerent le lieu de l'Assemblée hors de la porte Flumentane. Alors, comme l'objet qui l'avoit sauvé ne frappoit plus les yeux de ses Juges, Manlius fut condamné à être précipité du haut du Capitole même; & ce lieu qui avoit été le théâtre de sa gloire, devint celui de son supplice & de son infamie. Depuis ce tems-là, aucun

An de Rome 370.

de ses descendans ne prit le nom de *Marcus*. Sa maison, qui avoit servi à ses assemblées secrettes, fut rasée, & il fut ordonné qu'aucun Patricien ne pourroit demeurer au Capitole, de peur que la situation avantageuse d'un Fort qui dominoit sur toute la Ville, ne fît naître & ne facilitât le dessein de l'assujettir.

Le Peuple, qui plaint indifféremment tous les malheureux, sans distinguer les criminels des innocens, ne fut pas long-tems sans regretter Manlius. Il eut bien-tôt oublié son ambition ; il ne se souvint que de son courage & de sa valeur, & sur-tout de l'attachement qu'il avoit fait paroître pour ses intérêts. Ceux qui en avoient reçu des bienfaits, reprochoient à la multitude que ses favoris ne duroient pas long-tems, & que le Peuple les avoit toujours abandonnés lâchement à la cruauté du Sénat. Que ce premier Ordre ne pouvoit souffrir de vertu trop éclatante. Que Sp. Cassius, autre Consulaire, qui les appelloit au partage des terres ; que Melius, qui, dans une famine, les avoit assistés si généreusement, avoient été misérablement opprimés par la fa-

lousie des Grands ; & que, par les mêmes artifices, ils venoient de perdre Manlius, qui n'avoit péri que parce que ce généreux Citoyen les vouloit délivrer des usures énormes dont ils étoient accablés. La peste, qui arriva peu de tems après, ne manqua pas d'être attribuée, par le petit Peuple, au supplice de ce Consulaire. On disoit, que Jupiter, vengeur d'un sang si illustre, n'avoit pu souffrir qu'on eût fait périr si injustement le défenseur de son Temple.

An de Rome 371.

De nouvelles guerres, qui s'allumerent successivement contre les Volsques, les Circéïens & les Prenestins, & qui durerent près de six ans, étoufferent ces bruits populaires. La paix fit renaître de nouvelles dissentions, comme si c'eût été la destinée de Rome de ne pouvoir conserver en même-tems la tranquillité au-dedans & au-dehors de l'Etat.

Un grand nombre de Plébéïens s'étoient distingués dans ces guerres, & y avoient même acquis des richesses qui leur donnoient une nouvelle considération. Ces Plébéïens, qui avoient le courage élevé, oserent aspirer au Consulat & au commandement des

armées. Pour y parvenir, ils insinuoient dans toutes les Assemblées, qu'on ne verroit jamais la concorde parfaitement rétablie dans la République, tant que les Dignités seroient réservées aux seuls Patriciens. Que l'égalité étoit le fondement le plus solide de l'union, & qu'il falloit admettre indifféremment dans le Consulat, des Plébéiens comme des Patriciens. Que l'espérance de parvenir à tous les honneurs de la République exciteroit une noble émulation entre les deux Ordres de l'Etat, & qu'il n'y auroit plus de Plébéïen qui ménageât sa vie, quand les dignités, les honneurs, la noblesse & la gloire seroient communes entre tous les Citoyens.

Le petit Peuple, uniquement touché des incommodités de la vie, parut peu sensible à ces prétentions si magnifiques. Les Patriciens, d'un autre côté, s'y opposerent long-tems & avec beaucoup de courage & de fermeté. Ce fut, pendant plusieurs années un sujet continuel de disputes entre le Sénat & les Tribuns du Peuple. Enfin, les larmes d'une femme emporterent ce que l'éloquence, les brigues, & les cabales des Tribuns

n'avoient

n'avoient pû obtenir : tant il eſt vrai que ce ſexe artificieux n'eſt jamais plûs fort que quand il fait ſervir ſa propre foibleſſe aux ſuccès de ſes deſſeins. C'eſt ce qu'il faut déveloper par rapport à la matiere que nous traitons.

M. Fabius Ambuſtus, outre ſes trois fils dont nous venons de parler au ſujet de la guerre des Gaulois, avoit encore deux filles, dont l'aînée étoit mariée à Ser. Sulpicius, Patricien de naiſſance, & qui étoit alors Tribun militaire; & la cadette avoit épouſé un riche Plébéïen appellé C. Licinius Stolon. Un jour que la femme de ce Plébéïen ſe trouva chez ſa ſœur, le Licteur, qui précédoit Sulpicius à ſon retour du Sénat, frappa à ſa porte avec le bâton des faiſceaux pour annoncer que c'étoit le Magiſtrat qui alloit rentrer. Ce bruit extraordinaire fit peur à la femme de Licinius; ſa ſœur ne la raſſura que par un ſouris fin, & qui lui fit ſentir l'inégalité de leurs conditions. Sa vanité, bleſſée par une différence ſi humiliante, la jetta dans une ſombre mélancolie. Son pere & ſon mari lui en demanderent pluſieurs fois le ſujet, ſans pou-

Tit. L. l. 6.

An. de Rome 381.

voir l'apprendre. Elle affectoit d'en couvrir la cause par un silence opiniâtre. Ces deux Romains, à qui elle étoit chere, redoublerent leurs empressemens, & n'oublierent rien pour lui arracher son secret. Enfin, après avoir résisté autant qu'elle crut le devoir faire pour exciter leur curiosité, elle feignit de se rendre; elle leur avoua, les larmes aux yeux, & avec une espece de confusion, que le chagrin la feroit mourir, si étant sortie du même sang que sa sœur, son mari ne pouvoit pas parvenir aux mêmes Dignités que son beau-frere.

Fabius & Licinius, pour l'appaiser, lui firent des promesses solemnelles de n'épargner rien pour mettre dans sa maison les mêmes honneurs qu'elle avoit vûs dans celle de sa sœur: & sans s'arrêter à briguer le Tribunat militaire, ils porterent tout d'un coup leurs vues jusques au Consulat. Le beau pere, quoique Patricien, se joignit à son gendre: & par complaisance pour sa fille, ou par ressentiment de la mort de son fils que le Sénat avoit abandonné, il prit des intérêts opposés à ceux de son Ordre. Licinius & lui associerent dans leur des-

sein L. Sextius, d'une famille Plébéïenne, également estimé par sa valeur & par son éloquence, intrépide défenseur des droits du Peuple, & auquel, de l'aveu même des Patriciens, il ne manquoit qu'une naissance plus illustre pour pouvoir remplir toutes les Charges de la République.

C. Licinius & L. Sextius convinrent d'abord de briguer le Tribunat Plébéïen, afin de s'en faire comme un dégré pour parvenir à la souveraine Magistrature : ils l'obtinrent sans peine. A peine eurent-ils fait ce premier pas, qu'ils résolurent de travailler à rendre le Consulat commun aux deux Ordres de la République. Pour y parvenir & empêcher que le Sénat, par son crédit, ne mît deux Patriciens en même-temps dans les deux place de Consuls, ils formerent le projet d'une Loi par laquelle il seroit statué que l'une de ces deux places ne pourroit jamais être remplie que par un Plébéïen.

Il étoit question d'intéresser tout le Corps du Peuple dans ce projet, ce qui n'étoit pas si aisé, la multitude étant bien plus touchée de l'espérance du partage des terres, ou de la di-

minution des dettes, que de la Dignité Consulaire, qui ne pouvoit jamais regarder que les plus puissans de son Ordre. Ainsi les deux Tribuns convinrent de lier, pour ainsi dire, ces propositions ensemble, & de faire passer la Loi du Consulat, à la faveur de celle du partage des terres : ils y en ajouterent une troisieme aussi avantageuse à la multitude, & qui devoit servir à réprimer les usures. On proposoit de déduire sur le capital des dettes, ce qui auroit été payé pour des intérêts excessifs, & le principal devoit être acquitté en trois années & en trois paiemens égaux.

Le projet de la seconde Loi regardoit le partage des terres conquises, sujet perpétuel de division entre le Sénat & le Peuple. Mais comme les Tribuns prévirent que tout le Corps des Patriciens & même des riches Plébéïens, qui en possédoient depuis long-temps, se souleveroient de concert contre cette proposition, & que leur opposition pourroit empêcher la publication de la Loi touchant le Consulat, ils se renfermerent à demander qu'au moins il fût défendu d'en posséder à l'avenir plus de cinq

cens arpens, & que ce qui se trouveroit excédent ce nombre, fût ôté aux riches, & distribué à ceux qui ne jouissoient d'aucun fond de terre.

Enfin, par la troisieme Loi, l'unique objet de ces Tribuns, il étoit ordonné qu'on n'éliroit plus de Tribuns militaires ; qu'on rétabliroit le Consulat avec toutes ses prérogatives, & que l'un des Consuls seroit toujours pris du Corps des Plébéïens.

Les deux Tribuns proposerent ces Loix dans la premiere Assemblée. Jamais la division, les intrigues & les cabales ne furent plus vives. C'étoit attaquer en même-temps le Sénat & la Noblesse par tout ce qui excede les desirs les plus violens des hommes, les richesses & les honneurs. Tout le Corps des Patriciens s'éleva contre ces propositions ; le Peuple de son côté soutint les Tribuns avec chaleur : il y eut même des transfuges dans les deux partis. Le riche Plébéïen, devenu contraire aux intérêts de son Ordre par ses acquisitions, craignoit qu'on ne lui enlevât une partie de son bien ; & le Noble & le Patricien, qui ne se trouvoient de fond de terre que la

quantité preſcrite par la Loi, l'approuvoient, dans la vûe de ſe rendre agréables au Peuple, & de parvenir par ſa faveur aux premieres Dignités de la République. La Ville étoit remplie de tumulte, la diſcorde régnoit par-tout; les familles mêmes étoient partagées; chacun prenoit parti ſelon ſes vues & ſes intérêts, & Rome ſe trouvoit dans ces agitations qui précedent ordinairement les ſéditions & la guerre civile.

L'Aſſemblée ſe ſépara ſans qu'il y eût rien d'arrêté. Les deux Tribuns, Chefs du parti, employerent le temps qui ſe paſſa juſqu'à l'Aſſemblée prochaine, à cabaler, & à s'aſſurer des ſuffrages de la multitude. Le Sénat de ſon côté tint différens conſeils, tant en public qu'en particulier. Enfin il eut recours à une reſſource dont il avoit déja tiré de grands avantages : il gagna quelques Tribuns du Peuple. Ceux-ci, jaloux de ce que Licinius & Sextius rappelloient à eux toute l'autorité de leur Collége, firent aſſurer ſecrettement le Sénat de leur oppoſition. Licinius & Sextius, qui ignoroient cette intelligence, convoquerent l'Aſſemblée, dans la confiance que

rien n'étoit capable d'empêcher la réception de leurs Loix ; ils ordonnerent qu'on en fît la lecture, & ils inviterent en même temps tous les Tribuns à donner leurs suffrages. Mais Les Tribuns, gagnés par le Sénat, se leverent aussi-tôt, & déclarerent qu'ils s'y opposoient formellement.

C'étoit, comme nous l'avons déja dit, un obstacle invincible à toute proposition, que l'opposition d'un seul Tribun, dont le pouvoir & le privilége à cet égard consistoit en ce seul mot latin, VETO, *Je l'empêche* : terme si puissant dans la bouche de ces Magistrats Plébéïens, que sans être obligés de dire les raisons de leur opposition, il suffisoit pour arrêter également les résolutions du Sénat & les propositions des autres Tribuns.

Ainsi les Loix furent rejettées, & le Sénat triomphoit : mais Sextius, quoique surpris de l'infidélité de ses Collégues, ne relâcha rien de sa fermeté, & prenant son parti sur le champ : » Aux Dieux ne plaise, dit- » il, que je viole le plus beau privilé- » ge du Peuple, quoique ses Magis- » trats ne s'en servent aujourd'hui » que contre ses intérêts. Mais puis-

» que les oppositions ont tant de for-
» ce, nous nous servirons à notre
» tour des mêmes armes. Puis adres-
» sant la parole au Sénat & aux Patri-
» ciens : Faites, Messieurs, ajouta-il,
» tant d'Assemblées qu'il vous plaira
» pour l'élection des Tribuns mili-
» taires, je vous ferai voir que ce
» mot *Veto*, qui vous est aujourd'hui si
» agréable dans la bouche de mes
» Collégues, ne vous fera pas tant de
» plaisirs dans la mienne. »

Ces menaces ne furent point vaines; car le temps étant venu d'élire de nouveaux Tribuns militaires, Licinius & Sextius s'opposerent hautement à toute élection, en même temps qu'ils surent se faire continuer dans le Tribunat Plébéïen. Ils renouvellerent la même opposition pendant les cinq années suivantes, en sorte que la République, sans Chefs, tomba, par l'opiniâtreté des uns & des autres, dans une espece d'Anarchie qui ne fut intérrompue que par la création de quelques *entre-Rois*, qu'on n'élut que pour tenter de trouver quelque voie de conciliation.

Cependant la guerre étrangere, qui paroissoit un moindre mal que ces di-

visions domestiques, vint pour ainsi dire au secours du Sénat. Les habitans de Vélitres firent des courses sur les terres de la République, & assiégerent ensuite *Tusculum*, Ville alliée du Peuple Romain. Comme on ne pouvoit pas se dispenser d'armer pour repousser cette insulte, les deux Tribuns du Peuple furent contraints de lever leur opposition, & on procéda à l'élection des Tribuns militaires qui devoient marcher en campagne.

Les ennemis furent battus & le Siége de Tuscule levé. On assiégea ensuite Vélitres, mais cette Place n'ayant pas été prise par ceux qui en avoient commencé le Siége, l'on fut encore obligé de créer de nouveaux Tribuns militaires. Licinius & Sextius ne l'ayant pû empêcher, trouverent le moyen de faire comprendre dans cette élection Fabius Ambustus beau-pere de Licinius.

Ces deux hommes, habiles, entreprenans, & soutenus d'un Tribun militaire, regnoient impérieusement dans toutes les Assemblées. Ils représenterent au Peuple, que dans une République toutes les Dignités devoient être également la récompense

du mérite ſans diſtinction de naiſſance ou de richeſſes. Et Sextius, qui étoit naturellement éloquent, ſe tournant vers le Sénat, & apoſtrophant les Patriciens, il leur demandoit fierement s'ils ne pouvoient vivre avec cinq cens arpens de terre pendant qu'on n'en avoit diſtribué à leurs ancêtres que deux arpens pour chaque chef de famille, & que la plus grande partie du Peuple n'en avoit pas encore davantage. » Mais c'eſt, dit-il, » ce partage ſi inégal entre les Ci- » toyens d'une même République, » qui eſt cauſe que le Peuple gémit » ſous le poids des uſures, & que » nous voyons tous les jours des » hommes libres, dans les fers, & » traînés en priſon comme des eſcla- » ves. Et il ne faut pas, ajouta-t-il, » ſe flatter ni que les riches apportent » quelque modération à leur avarice, » ni que les Patriciens relâchent quel- » que choſe de cet empire tyranni- » que qu'ils exercent ſur nos biens & » ſur nos perſonnes, à moins que le » Peuple n'ait aſſez de courage pour » faire un Conſul de ſon Corps, qui » ſoit l'interprête de ſes beſoins, & » protecteur de ſa liberté. »

En même temps que Sextius, par de pareils discours, fomentoit l'animosité des Plébéïens contre le Sénat, ses amis & ses partisans gagnerent ses Collégues, qui leverent enfin leur opposition : Sextius, débarrassé de cet obstacle, convoqua l'Assemblée du Peuple. Le Sénat, consterné du changement des Tribuns qui lui manquoient de parole, eut recours, comme dans les plus grands périls de la République, à un Dictateur ; & tous les Sénateurs, par des vœux unanimes, déférerent cette Dignité à Camille. C'étoit pour la quatrieme fois qu'il en étoit revêtu : il ne l'accepta, dans cette conjoncture, qu'avec répugnance. Indifférent entre la Noblesse & le Peuple, & uniquement attaché au corps entier de la République, il eût bien voulu ne point prendre de parti ; mais l'animosité étoit trop grande, & les Tribuns trop opiniâtres & trop emportés, pour pouvoir se flater de les ramener par des conseils modérés. Les deux Tribuns, assurés de leurs Collégues qui avoient levé leur opposition, se croyoient maîtres de faire recevoir leurs Loix, lorsque le Dic-

An de Rome 384.

tateur, pour gagner du temps, fit publier une Ordonnance par laquelle il étoit ordonné au Peuple Romain de se trouver au champ de Mars pour le suivre à la guerre.

Cet Edit d'un Magistrat, qui avoit pouvoir de vie & de mort sur ses Concitoyens, causa beaucoup d'inquiétude au Peuple. Les Tribuns, pour le rassurer, eurent l'audace de menacer le Dictateur de le condamner à une amende de cinquante mille dragmes *, s'il ne révoquoit son Edit. Mais pendant ces disputes le temps s'écoula, la nuit survint, & ceux du Peuple, qui, malgré l'Edit du Dictateur, s'étoient trouvés à l'Assemblée avec les Tribuns, furent obligés de se retirer sans avoir rien arrêté : ce qui avoit été la principale vûe du Dictateur. Il se démit ensuite de sa dignité, soit que considérant son âge avancé, & peut-être se souvenant encore de son exil, il ne voulût pas se commettre de nouveau avec des furieux, ou ce qui a paru plus vraisemblable à Tite-Live, qu'on

An. de Rome 385.

Tit. Liv. L. Dec. 1.

* La Dragme, monnoie des Grecs, valoit un gros d'argent. C'étoit la même chose que le Denier à l'égard de la valeur, c'est à dire 7. ou 8 sols, monnoie de France, selon la plus commune opinion.

l'eût averti qu'il y avoit eu quelque défaut dans la maniere de prendre les auſpices à ſa création de Dictateur. On ſait aſſez à quel point de ſuperſtition les Romains, alors auſſi groſſiers & auſſi ignorans que courageux, avoient pouſſé ces obſervations ſcrupuleuſes. Si l'Augure, dans ſes oraiſons préparatoires, prononçoit une ſeule parole pour une autre; ſi le voile dont il couvroit ſa tête, tomboit, ou ſi lui-même ne ſe levoit ou ne ſe remettoit pas ſur ſon ſiege dans les circonſtances & les temps marqués, la moindre de ces formalités omiſe parmi un nombre infini d'autres cérémonies, ſuffiſoit pour déclarer nulles les délibérations ou les élections qu'on avoit faites en conſéquence de cet acte de Religion; & un homme, capable de mépriſer les Augures, étoit regardé comme un impie & un ſacrilege. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'un Magiſtat, auſſi pieux que Camille, n'eût pas voulu retenir plus long-temps une Dignité qui lui avoit été conférée contre la diſpoſition & les préjugés de ſa Religion : & ce qui doit faire croire qu'il ne l'avoit pas abdiquée par la crainte des Tribuns

du Peuple, c'est que peu de temps après il l'accepta de nouveau, & dans un temps où l'affaire du Consulat n'étoit point encore terminée. Cependant, comme dans une conjoncture si difficile, le Sénat ne croyoit pas pouvoir se passer d'un Dictateur pour opposer son autorité aux brigues & aux cabales des Tribuns, il déféra cette grande Dignité à P. Manlius qui jusqu'alors avoit paru attaché aux intérêts de son Ordre & de sa Compagnie. Mais l'élection que ce Magistrat fit d'un Plébéïen, appellé C. Licinius, pour Général de la Cavalerie, déclara son penchant secret pour le parti du Peuple, quoiqu'il tâchât de justifier une nomination si extraordinaire, & qui n'avoit point encore eu d'exemple, sur la dignité de Tribun militaire, que ce C. Licinius avoit déja exercée, & en quoi il faut le distinguer de C. Licinius Stolon, qui n'étoit que Tribun du Peuple. Le Dictateur, pour s'excuser d'un pareil choix, alléguoit je ne sais quelle alliance entre sa maison & celle de Licinius. Ce qui fait voir combien la fidélité est rare dans les troubles d'un Etat, à cause des secrettes liai-

ſons qui ſe trouvent entre des Citoyens d'une même ville, quoique de différens partis. Sextius, ne craignant rien du Dictateur ni du Général de la Cavalerie, ſe flattoit de venir heureuſement à bout de tous ſes deſſeins: il employoit ſon éloquence dans toutes les Aſſemblées pour inſpirer au Peuple ſa propre ambition. Mais la multitude, qui ſouhaitoit paſſionnément le partage des terres, & quelque ſoulagement dans ſes dettes, ne montroit que de l'indifférence pour le Conſulat. Et ce Peuple reſpectoit, dans le ſang des Patriciens, la ſource glorieuſe de tant de Généraux ſous leſquels il étoit accoutumé de combattre & de vaincre.

Les deux Tribuns, allarmés de cette froideur, feignirent de ne vouloir plus prendre de part aux affaires. Ils refuſerent même l'un & l'autre de concourir dans l'élection qui ſe devoit faire de nouveaux Tribuns pour l'année ſuivante. Sextius repréſentoit dans toutes les Aſſemblées que ſon Collégue & lui avoient vieilli inutilement dans cette Dignité. Qu'il y avoit neuf ans qu'ils combattoient contre le Sénat pour les intérêts du

Liv. I. 6. Peuple, dont ils se voyoient à la veille d'être abandonnés. Que les Plébéïens vouloient bien entrer dans le partage des terres, & qu'ils n'avoient pas moins d'empressement d'être déchargés de leurs dettes; mais que quand il s'agissoit de l'honneur de leurs Magistrats, & de la récompense que méritoient leurs services, on ne voyoit que froideur & qu'indifférence. Pour lors Sextius se montrant à découvert: » Sachez, dit-il au Peuple, que nos » propositions sont inséparables. Il » faut vous résoudre à les passer con- » jointement; & si nous n'obtenons » le Consulat par vos suffrages, vous » n'aurez ni terres de conquête, ni » diminution de vos dettes, & je » vous déclare que mon Collégue, & » moi nous renonçons à une Charge » qui ne produit que de l'ingratitude.

Ce qu'il y avoit de Sénateurs & de Patriciens dans cette assemblée, ne purent assez s'étonner de l'effronterie avec laquelle ce Tribun audacieux faisoit un aveu si public de son ambition. Appius Claudius, petit-fils du Decemvir, prenant la parole & l'adressant à la multitude: » Au moins, » leur dit-il, ne vous est-il plus per-

An de Rome 385.

mais

» mis de douter que vos Tribuns n'ont
» excité tant de séditions que pour
» leur propre intérêt. Vous voyez que
» ces nouveaux Tarquins vous mena-
» cent impunément que vous n'aurez
» point de terres, ni la République de
» Magistrats, si on ne leur abandonne
» le Consulat. »

Le Peuple sentoit bien tout l'orgueil & toute l'indignité qui se trouvoient dans cette alternative ; mais l'affaire étoit engagée trop avant. La multitude, qui craignoit de perdre ses défenseurs, s'engagea solemnellement de suivre aveuglement leurs intentions. Ce ne fut qu'à cette condition que ces deux Magistrats daignerent consentir à la continuation de leur Tribunat : & les plus ambitieux de tous les hommes eurent encore l'adresse de se faire un nouveau mérite de la durée de leur empire & de leur domination.

Le Sénat & la Noblesse furent épouvantés de l'audace de deux hommes qui avoient trouvé le secret de se perpétuer dans deux Charges annuelles par leur institution, mais qu'ils alloient rendre héréditaires dans leurs familles. Les Sénateurs se

reprochoient leur foibleſſe, & ne pouvoient enviſager ſans chagrin avec quelle diminution d'autorité ils laiſſeroient à leurs enfans cette dignité qu'ils avoient reçue de leurs peres. Tout étoit en mouvement dans la Ville, & ſes Habitans, à la veille de prendre les armes les uns contre les autres, lorſqu'ils furent obligés de les tourner contre une nuée de Gaulois, qui, des bords de la mer Adriatique, s'avançoient vers Rome pour venger la défaite de leurs compatriotes.

Des ennemis auſſi redoutables ſuſpendirent les diviſions qui agitoient la République. Il ne fut plus queſtion de diſputer de la capacité & de la valeur entre les Patriciens & les Plébéïens. Un péril commun, l'interpréte le plus ſûr du véritable mérite, réunit tous les vœux, & les Tribuns
An de Rome 386. du Peuple demanderent Camille pour Dictateur, avec autant d'empreſſement que le Sénat. Ce fut pour la cinquieme fois qu'il fut élevé à cette ſuprême dignité. La victoire, ſous un ſi grand Capitaine, ne fut ni difficile ni douteuſe. Les Gaulois furent défaits; il en périt un grand nombre ſur

le champ de bataille, & le reste dispersé par la fuite, & sans se pouvoir rallier, fut assommé par les paysans. La fin de cette guerre fut le commencement d'un nouveau trouble dans le dedans de l'Etat, & on vit renaître les anciennes divisions. Licinius & Sextius, ces Tribuns perpétuels, résolurent d'emporter le Consulat, à quelque prix que ce fût. Ils convoquerent pour cela l'Assemblée du Peuple, & sans s'arrêter à haranguer à leur ordinaire, ils ordonnerent qu'on recueillît les suffrages. Le Dictateur qui s'étoit rendu dans la place, suivi de tout le Sénat, voulut s'y opposer; mais les Tribuns, qui ne respectoient plus ni les Loix ni la premiere Dignité de la République, envoyerent un Licteur pour arrêter Camille, & le conduire en prison. Cet attentat contre le souverain Magistrat, fit soulever toute la Noblesse: il n'étoit point encore arrivé dans Rome un si grand tumulte. Les Patriciens repoussent le Licteur, en même temps que les Plébéïens se préparent à le soutenir. Les deux partis se rangent chacun d'un côté de la place, prêts à en venir aux mains. Dans un si

Plutar. in Camillo.

grand désordre, le Dictateur fait dire aux Tribuns de suspendre pour un moment leur animosité : il appelle auprès de lui tous les Sénateurs, & les conduit dans un Temple voisin pour y prendre une derniere résolution. Mais avant que d'y entrer, il se tourna vers le Capitole, & adressant ses prieres aux Dieux, il fit vœu de bâtir un Temple à la Concorde, s'il pouvoit rétablir l'union entre ses Concitoyens.

vid. Fast.

Plutar. in Camillo.

Il y eut de vives contestations entre les Sénateurs sur le parti qu'on devoit prendre ; mais enfin comme le péril étoit pressant, & que le Peuple furieux menaçoit d'abandonner Rome, l'avis le plus doux & le plus convenable à l'état présent, passa à la pluralité des voix. On convint enfin de céder au Peuple une des places du Consulat : Sextius fut le premier des Plébéïens qui en fut pourvû, & Licinius lui succéda peu de temps après. Les Patriciens, de leur côté, obtinrent deux nouvelles Dignités qui leur furent affectées, comme pour dédommagement, & à l'exclusion du Peuple.

La premiere fut la Préture, établie

pour rendre la Justice dans la ville ; fonction originairement attachée au Consulat, mais à laquelle les Consuls ne pouvoient gueres vaquer, sur-tout l'Eté, qu'ils passoient ordinairement à la tête des armées. Ainsi la Préture fut considérée comme un supplément du Consulat, & la seconde Dignité de la République. Sp. Furius fils du Dictateur, fut le premier Préteur de Rome & en cette qualité on lui accorda la *Robe prétexte*, ou bordée de pourpre, *la Chaire curule*, & six Licteurs qui portoient les faisceaux devant lui : en quoi le Préteur étoit distingué du Consul qui en avoit douze. Et comme le Dictateur avoit pour Vice-gerent le Général de la Cavalerie, & les Consuls leurs Lieutenans ; le Préteur avoit aussi à ses ordres les Questeurs, qui dépendoient particulierement de lui, & sur lesquels il se reposoit d'une partie des affaires.

Suidas.

La seconde Charge, qu'on créa en faveur des Patriciens, fut l'Edilité majeure, ainsi appellée pour la distinguer de l'Edilité Plébéiene, établie en même-temps que les Tribuns du Peuple, dont ils étoient considé-

tés comme les Lieutenans. On appelloit encore cette Charge *Edilité curule*, parceque ceux qui en étoient revêtus, pouvoient, comme les Consuls & les Préteurs, se faire porter dans une espece de Trône orné d'ivoire, & qu'on appelloit *Chaire curule*.

Liv. l. 7. Plut. in Camillo.

Les deux premiers Ediles Patriciens furent Cn. Quintius Capitolinus, & P. Cornelius Scipion. Les fonctions de ces Ediles répondoient en même-tems à celles de nos Maires, des Lieutenans de Police, & des Trésoriers de France. Ils étoient chargés du soin des Temples, des Théâtres, des Jeux, des Places publiques, des Marchés, des Tribunaux de Justice, & de l'entretien des murailles de la Ville. C'étoit encore à eux à veiller à ce qu'il ne s'introduisît aucune nouveauté dans la Religion. Ils avoient la même inspection sur les livres qu'on mettoit en lumiere, & sur les Pieces de Théâtre : cette Charge, toujours remplie par deux Patriciens, étoit un dégré pour monter à la Préture & au Consulat.

Enfin, après l'établissement des Consuls, du Préteur, & des Ediles

Curules, la Loi qui concernoit les terres Publiques fut reçue, comme le seul moyen d'appaiser la multitude & de rétablir l'union dans l'Etat.

Cette Loi, appellée *Licinia*, de C. Licinius Stolon son auteur, portoit qu'aucun Citoyen, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourroit posséder à l'avenir plus de cinq cens arpens de terres de conquête, & qu'on distribueroit gratuitement ou qu'on affermeroit à vil prix le surplus à de pauvres Citoyens.

Que dans ce partage on assigneroit au moins sept arpens par tête à chaque Citoyen.

Qu'on ne pourroit avoir sur ces terres qu'un certain nombre déterminé de domestiques ou d'esclaves pour les faire valoir.

Que le nombre des troupeaux seroit aussi limité, & proportionné à la quantité des terres que chacun occuperoit; & que les plus riches ne pourroient nourrir ni envoyer dans les communes & les pâturages publics, plus de cent bêtes à cornes, & cinq cens moutons.

Qu'on nommeroit incessamment

trois Commissaires pour présider à l'exécution de la Loi, & que l'Auteur, qui l'avoit proposée, ne pourroit être compris dans le nombre des Triumvirs.

Enfin que le Sénat, les Chevaliers & le Peuple feroient des sermens solemnels d'observer cette Loi; & que ceux qui dans la suite y contreviendroient, seroient condamnés à une amende de dix mille asses, ou dix mille sols Romains.

La Loi fut d'abord observée avec beaucoup d'exactitude, comme le sont la plûpart des nouveaux Réglemens. L'auteur même de la Loi, C. Licinius Stolon, fut le premier des Romains condamné à l'amende pour l'avoir violée. Il fut convaincu de posséder plus de mille arpens de terre; & quoique, pour échaper à la rigueur de la Loi, il les eût auparavant partagés avec son fils qu'il avoit émancipé dans cette vûe, on regarda cette émancipation comme faite en fraude de la Loi. On lui enleva la moitié de ses terres, qu'on partagea entre de pauvres Citoyens; il paya outre cela une amende de dix

Liv. 7.

mille

mille sols*, & il apprit, par sa propre expérience, que dans un gouvernement libre on ne souffre point que les Magistrats se dispensent de l'observation des Loix qu'ils prescrivent aux Particuliers. Mais comme il n'y a pas de peines assez rigoureuses auxquelles l'avarice & la convoitise des hommes n'échappent, les plus riches & les plus puissans parmi les Romains trouverent depuis le secret de se faire adjuger les communes & les terres de conquête sous des noms empruntés. Les guerres, qui survinrent contre les Latins, les Samnites, les Gaulois & les Charthaginois, favoriserent ces usurpations ; les Loix furent moins écoutées dans le tumulte des armes ; les Magistrats, par une collusion réciproque, dissimuloient ces infractions ; enfin on ne fit plus mystere de la supposition de nom, comme nous le verrons dans la suite. Les Grands leverent le masque, & la Loi Licinia tomba à la fin dans le mépris, & le Peuple dans la misere.

* Les Sols d'or étoient à la taille de 72. à la livre, ou de 84. grains de poids, qui avoient cours pour quarante deniers d'argent. Le Sol d'or valoit chez les Romains mille Sesterces, & chaque Sesterce valoit le quart de leur denier d'argent.

Ce fut le ſujet de nouvelles ſéditions, d'autant plus dangereuſes, que le Peuple étoit devenu plus nombreux & plus puiſſant, & que des Grands s'en firent un prétexte de ſoutenir ſes intérêts pour ſe rendre Chefs de parti. Mais avant que d'entrer dans le détail de ces diſſenſions, j'ai cru que je ne pouvois me diſpenſer de repréſenter auparavant de quelle maniere les Romains étendirent leur domination dans l'Italie, la Sicile, l'Eſpagne, & une partie de l'Afrique & de l'Aſie. Ce que je décrirai le plus ſommairement que je pourrai, & ſans m'éloigner de Rome qu'autant que cela ſera néceſſaire pour faire connoître les différentes révolutions qui arriverent dans ſon gouvernement, le principal objet de cet Ouvrage.

*Fin du Livre ſeptieme.*

# LIVRE VIII.

*L. Manlius est accusé devant l'Assemblée du Peuple de traiter durement T. Manlius son fils. Action hardie de Titus pour délivrer son pere. Il tue un Gaulois d'une taille extraordinaire, & est surnommé* Torquatus. *Valerius* Corvus. *Pourquoi ainsi appellé. Les Samnites déclarent aux Romains une guerre qui se termine à l'avantage de ces derniers. Premiere guerre entre les Carthaginois & les Romains. Après différens succès de part & d'autre, les Carthaginois sont obligés de demander la paix, & ne l'obtiennent qu'à des conditions très-onéreuses. Ils réparent leurs pertes, & recommencent la guerre. Annibal passe en Italie, & met Rome à deux doigts de sa perte. Il est obligé de retourner en Affrique pour défendre sa patrie. Scipion taille en pieces son armée, & prend Carthage. Les conquêtes des Romains en Grece & en Asie. Tribunat de Tiberius Gracchus, rempli de troubles. Mort du Tribun.*

LA République jouissoit d'une profonde paix au-dedans & au-dehors de l'Etat, & le Peuple regardoit le Consulat qu'il venoit d'obtenir, comme une victoire qu'il avoit remportée sur le Sénat & les Patriciens. Mais les Tribuns, qui ne pouvoient se faire valoir que par de nouvelles dissensions, se plaignoient que pour une Dignité Curule que les Patriciens avoient cédée au Peuple, ils eussent obtenu trois nouvelles Magistratures; qu'on eût créé exprès pour eux la Dignité de Préteur, qui les rendoit maîtres de l'administration de la Justice; qu'ils eussent deux Ediles Curules, dont l'autorité anéantissoit celle des Ediles Plébéïens. Ils demandoient que toutes les Charges & les Dignités de l'Etat fussent communes entre le Peuple & la Noblesse; que le mérite seul en décidât dans les élections, & que, sans distinction de rang ou de naissance, on pût choisir indifféremment des Plébéïens comme des Patriciens pour remplir les Dignités civiles, & même celles du Sacerdoce. Tel étoit le sujet ordinaire dont ces Tribuns inquiets entretenoient la

multitude dans leurs assemblées. Ils n'oublioient rien pour élever par de magnifiques éloges les moindres actions des Plébéïens, en même temps qu'ils tâchoient d'affoiblir & de diminuer tout ce que les Nobles faisoient de plus utile pour la République. Ils s'attachoient même à pénétrer ce qui se passoit dans l'intérieur de leur domestique, dont ils faisoient des rapports malins & exagerés, & propres à les rendre méprisables.

C'est ainsi que, sous le Consulat de Q. Servilius Ahala & de Lucius Genutius, un Tribun du Peuple, appellé M. Pomponius, fit assigner L. Manlius qui sortoit actuellement de la Dictature, sous prétexe que ce Patricien traitoit un de ses enfans avec trop de dureté. Ce fils de Manlius, appellé Titus, étoit né bégue : & comme dans ses premieres années il ne faisoit pas espérer beaucoup de son esprit, son pere l'avoit relegué dans une de ses maisons de campagne, où il étoit occupé du labourage & des autres soins de l'Agriculture, comme en usoient encore en ce temps-là les Romains. Cependant Pomponius en voulut faire un cri- An. de Rome 391.

me à Manlius, qui d'ailleurs n'étoit pas agréable au Peuple, par la sévérité qu'il avoit exercée dans ses Magistratures, & à la tête des Armées. L'affaire fut poussée si vivement, qu'on ne doutoit pas qu'il ne fût condamné à une amende considérable.

Titus Manlius ayant appris l'embarras où son pere se trouvoit à son sujet, sort seul de son village de grand matin, se rend à Rome, & va à la porte du Tribun qui étoit encore au lit. Il lui fit dire que le fils de Manlius demandoit à lui parler pour une affaire qui ne souffroit point de retardement. Le Tribun, persuadé qu'il venoit ou le remercier de s'être intéressé dans sa disgrace, ou peut-être lui découvrir de nouvelles preuves de la dureté de son pere, ordonna qu'on le fît entrer. Manlius l'ayant salué, demanda à l'entretenir en particulier; les gens du Tribun se retirerent aussi-tôt par son ordre. Pour lors ce jeune homme lui porta un poignard à la gorge, & le menaça de le tuer, si par les sermens les plus solemnels il ne juroit de se désister de la poursuite qu'il faisoit contre son pere. Le Tribun, épouvanté, jura tout ce qu'il voulut. Mais il ne fut

pas plutôt débarraſſé de ce jeune homme, qu'il en porta ſes plaintes dans une Aſſemblée du Peuple, & demanda à être relevé de ſon ſerment. Le Peuple, plus généreux, en ordonna autrement : il lui fut défendu, en faveur du fils, de pourſuivre davantage ſon action contre le pere; & pour récompenſer cet acte de piété filiale, le jeune Manlius fut nommé pour remplir une des Charges de Tribun des Légions : emplois dont les Généraux diſpoſoient auparavant, & dont le Peuple ſe réſerva depuis la nomination.

T. Manlius ne fut pas long-temps ſans faire connoître, par des actions d'une valeur ſinguliere, combien il étoit digne de cet honneur. Les Gaulois Cis-Alpins ayant repris les armes pour venger leur défaite, vinrent camper à trois milles de Rome, proche d'un pont du Téveron, ſous le Conſulat de L. Sulpicius & de C. Licinius Calvus, celui même qui pendant ſon Tribunat avoit travaillé de concert avec Sextius pour faire paſſer le Conſulat dans l'Ordre des Plébéïens

An. de Rome 392.

Au bruit de la marche de ces ennemis redoutables, on nomma auſſi-

tôt un Dictateur ; ce fut T. Quintius Pennus, qui choisit Ser. Cornelius Maluginensis pour Général de la Cavalerie. Les Romains, sous les ordres de ces Généraux, s'avancerent aussitôt jusqu'au bord du Téveron ; il n'y avoit que la riviere qui les séparât des ennemis. Un Gaulois d'une grandeur énorme, & qui paroissoit plutôt un géant qu'un homme ordinaire, s'avança sur le Pont, & défia le plus brave des Romains. Sa taille extraordinaire intimidoit les plus courageux : Manlius seul crut avoir trouvé un péril digne de sa valeur. Il demanda à son Général la permission de combattre le Gaulois : » J'espere, lui dit-il, faire voir à ce barbare que je suis sorti d'une maison fatale à sa nation, & dont le chef précipita les Gaulois du haut du Capitole » *Va*, lui dit le Dictateur, *& montre autant de courage pour la gloire de ton pays, que tu en as fait paroître pour la défense de ton pere*. Les deux champions ne furent pas longtems sans en venir aux mains, & Titus Manlius joignant l'adresse au courage, tua son ennemi, & lui arracha une chaîne d'or qu'il portoit à

Tit Liv. l. 7. Oros l. 3. c. 5. Florus l. 2. c. 13.

ſon col, & qu'il mit au ſien comme un monument de ſa victoire : ce qui lui acquit le ſurnom de *Torquatus*, qui paſſa depuis à ſa poſtérité. Le ſuccès de ce combat ſingulier parut aux Gaulois de ſi mauvais augure pour la ſuite de la guerre, qu'ils abandonnerent leur camp de nuit, & ſe retirerent avec précipitation.

Quelques années après, une nouvelle Armée de Gaulois ſe répandit ſur les terres des Romains. L. Furius Camillus, Conſul, fils du Dictateur, marcha contre eux; & M. Valerius eut le même avantage que Manlius ſur un autre Gaulois, que ce Romain vainquit dans un combat ſingulier. On prétend qu'un Corbeau s'étant perché ſur ſon caſque pendant le combat, contribua du bec & des ongles à la défaite de ſon ennemi : ce qui fit donner à Valerius le nom de *Corvus*, & à ſes deſcendans celui de *Corvinus*. Mais, ſans s'arrêter à ce qu'il y a de merveilleux dans cet évenement, il ſuffit de remarquer que dans cette ſeconde guerre un combat général ſuivit le particulier, & qu'il eut le même ſuccès. Les Gaulois furent défaits, & ceux qui

An. de Rome 404.
Tit. Liv. l. 7.
Gell. l. 9. c. 11.
Val. Max. l. 3. c. 2.

échapperent de cette bataille, s'éloignerent du territoire de Rome, & furent quelque temps sans y revenir.

Ce n'étoit pas la seule nation jalouse de la puissance & des conquêtes des Romains. Tout ces petits Peuples qui, sous différens noms, habitoient le *Latium* & la Toscane, leurs faisoient une guerre presque continuelle. Les Samnites se déclarerent depuis contre-eux, & les Romains n'auroient jamais subjugué les uns & les autres, s'ils n'avoient su jetter de la division parmi eux. Mais pour retenir dans leur parti les Peuples les plus voisins de Rome, ils les flattoient du titre d'alliés du Peuple Romain; & quand ils s'étoient rendus maîtres des contrées les plus éloignées, ceux qui s'étoient laissés endormir sous ce titre d'alliés, se trouvoient envelopés dans leurs conquêtes; & pour lors, quoiqu'on leur conservât cette qualité, on les traitoit comme des sujets. Ils n'eussent osé prendre les armes sans le consentement du Sénat, & ils étoient obligés de fournir leur contingent de troupes pour aider les Romains à étendre leur empire & leur

domination. Telle étoit la conduite de ces habiles politiques : on peut voir dans le progrès de leurs armes, le fruit d'un systême d'ambition très-bien lié ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que ces défenseurs éternels de la liberté, étoient eux-mêmes les oppresseurs du droit naturel & les tyrans de toute l'Italie. Les Herniques, qui avoient été près d'un siécle dans leur dépendance, entreprirent les premiers de s'en tirer. Tous, jusqu'aux vieillards, prirent les armes pour recouvrer leur liberté. On envoya d'abord contre eux Genutius, Consul Plébéïen : ce fut le premier de cet Ordre qui eut le commandement des Armées. Les Patriciens & les Plébéïens, par différens motifs, attendoient avec inquiétude quel seroit le succès de cette guerre. Genutius tomba dans une embuscade où il fut tué, & la plupart de ses troupes furent taillées en pieces.

An. de Ro 393.

Tit. Liv. l. Oros. l. c. 5.

Les Patriciens, profitant de cette disgrace du Consul Plébéïen, pour mortifier les Tribuns, & diminuer leur crédit, reprochoient au Peuple que les Dieux avoient enfin vengé hautement les Auspices profanés,

& puni un homme qui, se prévalant d'une loi si injuste, avoit osé s'approprier les Auspices, comme auroit pû faire un Patricien.

Le Peuple & ses Tribuns, confus & consternés, ne répliquoient rien : il fallut, dans cette infortune, avoir recours à un Dictateur. La Noblesse fit nommer Appius Claudius, petit-fils du Decemvir, celui de tous les Patriciens qui étoit le plus jaloux du privilége de sa naissance & des prérogatives de son Ordre. Il leva aussi tôt une nouvelle Armée, marcha aux ennemis; & après un combat sanglant & opiniâtre, il remporta une glorieuse victoire. Je ne parle point de différens petits combats qui se donnerent depuis contre les Privernates, les Falisques, les Tarquiniens, & les Véliterniens. Tous ces Peuples faisoient moins la guerre contre les Romains, que des courses sur leurs terres. S'ils étoient battus, ou ils demandoient la paix, ou ils se renfermoient dans leurs villes sans oser reparoître en campagne. Les Toscans prirent depuis leur place, & parurent en ce temps-là sur la scene. C'étoit, comme nous avons dit, une Ligue & une

communauté de douze Peuples, ou de douze petits Etats, dont la puissance ne laissoit pas d'être redoutable quand leurs forces étoient unies. Cette guerre parut assez importante pour en remettre la conduite à un Dictateur; & malgré tous les efforts du Sénat & des Patriciens, C. Martius Rutilus, quoique Plébéïen, fut nommé pour remplir cette Dignité: il choisit pour Général de la Cavalerie un autre Plébéien appellé. C. Plautius. Tit. Liv. l. 7. Diod. l. 16. An. de Rome 397.

Le Sénat, qui n'avoit pû empêcher l'élection d'un Dictateur Plébéien, n'oublia rien pour traverser son armement, & pour le mettre hors d'état d'acquérir de la gloire. Le Peuple par un motif opposé, courut à l'envi se ranger sous ses étendarts: il eut bientôt une puissante armée; & comme il étoit soldat & Capitaine, il défit les Toscans, tailla en piéces leur armée, fit huit mille prisonniers, & à son retour obtint, malgré le Sénat, les honneurs du triomphe. C'est ainsi que le Peuple entra insensiblement en partage avec la Noblesse, de tous les honneurs, & de toutes les dignités de la République. Il étoit déja en possession de l'Edilité Curule,

quoique les Hiſtoriens ne marquent point le nom des deux premiers Plébéïens qui en furent revêtus. Philon, autre Plébéïen, parvint quelque temps après à la Préture, & le même Martius, dont nous venons de parler, s'éleva par ſon courage & ſa vertu juſques à la Dignité de Cenſeur. Depuis ce temps-là, quoique la diſtinction entre les Patriciens & les Plébéïens ſubſiſtât toujours, c'étoit moins la naiſſance que les Dignités Curules qui décidoient de la Nobleſſe ; & nous verrons dans la ſuite des Plébéïens conſidérés entre les premiers & les plus nobles de la République, parcequ'ils ſortoient d'ancêtres qui avoient été revêtus de ces Dignités Curules.

Les Romains, après avoir triomphé des Sabins, des Toſcans, des Latins, des Herniques, des Eques, des Volſques, & de tous ces petits Peuples voiſins de Rome, tournerent leurs armes contre les Samnites, qui habitoient le pays qu'on appelle aujourd'hui l'Abruzze : nation féroce & guerriere, & qui ne cédoit aux Romains ni en courage ni en diſcipline militaire, & qui avoit comme Ro-

e Rome

me des ſujets & des Alliés attachés à ſa fortune.

Entre deux puiſſances égales & voiſines, il eſt inutile de chercher d'autre motif de la guerre que la concurrence & une jalouſie réciproque. Ainſi, le ſujet, ou pour mieux dire, le prétexte de celle-ci vint de ce que les Samnites entreprirent de ſubjuguer les Sidicins & ceux de Capoue, & que les Romains, qui ne vouloient pas les Samnites ſi puiſſans, s'oppoſerent à leurs conquêtes.

La guerre avoit commencé par les Sidicins, petit Etat dont les Samnites voulurent ſe rendre les maîtres. Les Sidicins eurent recours à ceux de Capoue, qui prirent leur défenſe avec plus d'oſtentation que de forces. Les Citoyens de Capoue poſſédoient à la vérité un pays très fertile, & le commerce augmentoit encore tous les jours leurs richeſſes. Mais ces richeſſes des Particuliers faiſoient la foibleſſe de l'Etat. Les maiſons étoient magnifiques, & la ville ſans fortifications. Le luxe régnoit partout; & le Marchand, fier de ſon argent, prenoit ſa vanité pour du courage, & mépriſoit des ennemis

qui n'étoient pas aussi riches que lui.

Cette présomption & le mépris toujours imprudent des forces des ennemis, causerent leurs disgraces. Les Samnites, qui envisageoient plus de gloire & de profit à les vaincre que les Sidicins, tournerent leurs armes contre eux. On en vint bientôt aux mains. Ceux de Capoue furent défaits dans deux grandes batailles, où ils perdirent toute leur jeunesse : & les victorieux, que rien ne pouvoit plus arrêter, s'approcherent d'une Ville qui n'avoit pour défense que de foibles murailles & des habitans consternés.

Liv. l. 7. Les Magistrats, dans cette infortune, eurent recours à Rome. Ils envoyerent une célébre Ambassade pour demander l'alliance & le secours des Romains. Leurs Ambassadeurs représenterent au Sénat tous les motifs, soit de gloire ou d'intérêt, qui pouvoient engager la République à prendre leur défense, l'extrêmité où ils étoient réduits, & la puissance de leurs ennemis, qui augmentoit encore considérablement par la conquête d'une ville aussi riche que Capoue.

Tel

*Tel est*, ajouterent ces Ambassadeurs, *le malheur de notre condition présente, qu'il faut ou que nous soyons incessamment secourus par nos amis, ou que nous tombions sous la puissance de nos ennemis. Si vous nous défendez, vous acquerrez des Alliés qui vous regarderont éternellement comme les Restaurateurs de leur Etat, & comme les seconds Fondateurs de notre ville. Si vous nous abandonnez, Capoue n'est plus, ou du moins elle devient sujette des Samnites.*

Le Sénat n'ignoroit rien de toutes ces considérations ; mais comme il prétendoit tirer, du secours de ses armes, un avantage plus solide & plus réel qu'un vain titre & des louanges stériles, on répondit simplement à ces Envoyés, par la bouche du Consul, que l'état présent de leur fortune paroissoit digne de compassion, & que les Romains souhaiteroient de les pouvoir secourir avec bienséance ; mais que la République avoit une ancienne alliance avec les Samnites, qui ne lui permettoit pas d'en faire une nouvelle avec leurs ennemis : cependant que le Sénat ne laisseroit pas d'envoyer au camp des Samnites des Députés qui intervien-

droient en leur faveur, & qui tâcheroient de leur ménager un Traité de paix à des conditions supportables.

Le Chef de l'Ambassade, qui en avoit le secret, sentit bien qu'il falloit qu'il fît des propositions plus avantageuses pour déterminer le Sénat à prendre la défense de Capoue. Les Magistrats qui, avant son départ, s'étoient bien apperçus qu'ils n'avoient au plus que le choix de leurs maîtres, aimant mieux en prendre d'éloignés que de se soumettre à leurs voisins, avoient ordonné à cette Ambassadeur, s'il ne pouvoit obtenir pour eux la qualité d'alliés de Rome, de les en rendre plutôt les sujets, que de laisser tomber Capoue sous la puissance des Samnites. Ainsi, il répondit au Consul, que puisque les Capouans ne pouvoient rien obtenir des Romains en qualité d'alliés, il se flattoit que le Sénat ne souffriroit pas que les Samnites s'emparassent d'une Ville & d'un Pays dont il étoit chargé de leur remettre la domination. » C'est pourquoi, ajoûta cet » Ambassadeur, nous vous donnons » aujourd'hui, & nous mettons sous

» vos Loix la Ville de Capoue, nos » terres, nos domaines, nos Tem- » ples, nos personnes : nous vous » reconnoissons pour nos Souverains, » & nous protestons, à la face des » Dieux & des hommes, de vous gar- » der une fidélité inviolable. »

Le Sénat ayant amené la négociation au point qu'il souhaitoit, accepta solemnellement la donation de Capoue. Et comme il vouloit toujours mettre de son côté la Justice, ou du moins les apparences de cette vertu, il envoya des Ambassadeurs aux Samnites pour leur notifier ce Traité, & pour les prier en même-temps, en vertu de leur ancienne alliance, de retirer leur armée d'un pays qui appartenoit au Peuple Romain.

Les Samnites, outrés qu'on prétendît arrêter le progrès de leurs armes, & leur arracher des mains, pour ainsi dire, la ville de Capoue, se récrierent contre un Traité qu'ils regardoient comme une pure supercherie. Leurs Magistrats rejetterent avec indignation la proposition des Ambassadeurs Romains ; & en sortant du Conseil ils ordonnerent en

leur présence à leur Général de mettre tout à feu & à sang dans le territoire de Capoue : c'étoit s'expliquer nettement. Aussi ces nouvelles hostilités furent suivies d'une déclaration de guerre entre les deux Nations. Et le Sénat en donna la con-
1. de Rome 410. duite à M. Valerius Corvus, & à A. Cornelius Cossus. Cette guerre commença l'an 411. de la fondation de Rome. Elle se fit toujours de part & d'autre avec une égale animosité ; & quoiqu'interrompue quelquefois par des tréves, elle recommençoit ensuite avec la même fureur. Les Gaulois Cis-Alpins, les Toscans, ceux de Tarente, les Latins, & même des Grecs & des Africains y prirent part. Pyrrhus, Roi d'Epire le plus grand Capitaine de son siécle, passa la mer en faveur des Tarentins. Et les Carthaginois, qui commençoient à s'établir dans la Sicile, & qui en affectoient la domination, leur envoyerent différens secours pour traverser les conquêtes des Romains. Ce fut comme un embrasement qui se communiqua successivement dans toute l'Italie, & qui ne fut éteint que par

des ruiſſeaux de ſang. Il ſe donna de de grandes batailles, & avec des ſuccès différens. Les Romains d'abord vainqueurs & enſuite vaincus, mais jamais rebutés de combattre, indifférens, pour ainſi dire, ſur leur propre défaite, reprenoient les armes avec un nouveau courage. On ne ſavoit ce que c'étoit de fuir dans leurs armées. Le ſoldat vouloit vaincre ou mourir, & il ſe trouva plus de Romains punis pour avoir combattu ſans en avoir ordre, que pour avoir lâché pied & quitté leur poſte. Enfin, après une guerre preſque continuelle & qui dura pendant plus de ſoixante-dix ans, le courage des Romains, une valeur héroïque qui ſe trouvoit dans les ſimples ſoldats comme dans les Officiers, leur patience dans les travaux, leur diſcipline militaire, mais ſur tout l'amour de leur Patrie, les fit triompher de leurs ennemis. La nation des Samnites fut preſque détruite; on chaſſa Pyrrhus de l'Italie; Tarente fut priſe & ſes murailles raſées, & L. Furius Camillus, Conſul, rendant compte au Sénat de l'extrémité à laquelle il avoit réduit les Latins : *Les Dieux*, dit-il aux Séna-

An de Rome 417.

thage s'attacherent l'une contre l'autre : le voisinage & la jalousie de ces deux grandes Républiques firent naître une guerre sanglante dont la Sicile fut le premier théâtre, Cette guerre passa ensuite en Afrique, d'où elle s'étendit en Espagne & en Italie. Nous n'en rapporterons les différens succès que sommairement, pour ne nous pas trop éloigner du sujet principal de cet Ouvrage.

Carthage, Colonie des Phéniciens, fut bâtie sur les côtes d'Afrique, proche l'endroit où se trouve à présent la ville de Thunis, environ 137 ans avant la fondation de Rome : la Lybie reconnoissoit son Empire. Elle entretenoit en tout temps de puissantes flotes qui la rendoient maîtresse de la mer & du commerce, & qui avoient étendu sa domination jusque sur les côtes d'Espagne, & dans les Isles de Sicile, de Corse & de Sardaigne.

Tous ses Citoyens étoient Marchands : un trafic continuel leur avoit acquis de si grandes richesses, qu'ils méprisoient la profession des armes. S'il leur survenoit quelques guerres, ils achetoient des troupes, & souvent

vent prenoient à leur solde jusqu'à leurs Généraux : cette République marchande croyoit tout trouver dans son argent.

Rome au contraire nourrissoit dans son sein une milice admirable. Tous ses Citoyens étoient soldats ; personne n'étoit exempt d'aller à la guerre ; le fantassin devoit servir vingt ans, & le cavalier dix, avant que de pouvoir obtenir son congé ; & peu le demandoient. Quand il falloit marcher en campagne, on voyoit les Vétérans se présenter avec la même ardeur que la jeunesse, & tous vouloient vaincre ou mourir.

Telle étoit la constitution de ces deux Républiques, lorsqu'elles en vinrent aux mains. L'une étoit puissante par ses Légions & ses Armées de terre ; & l'autre n'étoit pas moins redoutable par ses flotes & ses armées de mer. Les Romains, renfermés dans le continent de l'Italie, n'avoient aucune expérience dans la Marine. Appius Claudius, Consul, fils du Dictateur dont nous venons de parler, & frere d'Appius Claudius l'aveugle, fut le premier qui, à la faveur de quelques radeaux, fit passer An de Rome 489. Polyb. l. 1. Zonaras l. 2.

des troupes dans la Sicile : ce qui lui fit donner le surnom de *Caudex* : comme ayant trouvé l'art de lier ensemble des planches, pour en faire des vaisseaux de transport. Ces radeaux devinrent bientôt des vaisseaux & des galeres parmi une nation appliquée, ingénieuse, que le travail ne rebutoit pas, qui profitoit de tout, & qui apprit de ses ennemis même l'art & l'invention de les vaincre. Une Galere Carthaginoise, poussée par la tempête sur les Côtes d'Italie, servit de modele aux Romains pour en fabriquer de semblables. On y travailla avec tant d'ardeur, qu'en deux mois de tems Duillius mit en mer une flotte qui défit celle des Carthaginois.

Cic. de Senectute. Val. Max. l. 3. c. 6. Florus l. 2. Polyb. An. de Rome 495.

La joie que Rome reçut de cette premiere victoire navale, fit que, pour en conserver la mémoire, on en perpétua, pour ainsi dire, le triomphe; & Duillius, du consentement du Sénat, toutes les fois qu'il revenoit de souper chez ses amis, se fit, le reste de ses jours, reconduire aux flambeaux & au son des flûtes.

Nous ne nous arrêterons point aux suites de cette guerre, qui ne sont point de notre sujet, ni aux combats

& aux siéges qui se firent en Sicile: il suffit de remarquer que les Romains, s'étant rendus maîtres d'Agrigente & des principales villes de cette Isle, qu'ayant pris Alerie, Capitale de l'Isle de Corse, & Olbie, dans la Sardaigne, ils porterent la guerre & la terreur de leurs armes jusqu'aux portes de Carthage.

L. Manlius & Q. Ceditius, Consuls, furent chargés de cette expédition. Mais Ceditius, étant mort pendant son Consulat, on lui substitua M. Attilius Regulus, Personnage Consulaire, grand Capitaine, austere dans ses mœurs, sévere à lui-même comme aux autres, & qui avoit conservé encore la tempérance & le désintéressement des premiers Romains. An. de Rome 497.

Ces deux Généraux mirent à la voile, avec une flotte de trois cens quarante vaisseaux, & chargée de cent quarante mille hommes de débarquement. Les Carthaginois leur opposerent une flotte aussi nombreuse, composée de vaisseaux plus legers, & qui alloient mieux à la voile. Mais il s'en falloit beaucoup que le soldat Carthaginois égalât le Romain en valeur. Le combat fut long & opi-

niâtre, & la fortune passa plus d'une fois de l'un & de l'autre côté. Tant que les vaisseaux combattoient, pour ainsi dire, plutôt que les hommes, les Carthaginois l'emporterent par leur adresse & par leur expérience: mais les Romains, qui montoient des vaisseaux grossiérement construits, pesans & lourds, ayant accroché ceux des Carthaginois, on commença à se battre de pied ferme & comme sur terre. Pour lors, la valeur des Romains, qui combattoient à la vûe de leurs Consuls, l'emporta sur des étrangers & des troupes auxiliaires, gens qui ne font la guerre que comme ils feroient un métier, seulement pour vivre, & sans amour pour la gloire, ni zele pour le parti qu'ils servent. La flotte Carthaginoise se dispersa par la fuite, & le passage demeura libre aux Romains, qui, après avoir abordé aux Côtes d'Afrique, prirent d'emblée la ville de Clupéa, & ravagerent ensuite le pays ennemi, d'où ils enleverent vingt mille captifs.

Polyb. l. 1. Zonaras. Utropius. Orosius. Florus.

Les Consuls envoyerent à Rome donner avis de cette victoire, & demander de nouveaux ordres. Le Sé-

nat leur fit savoir qu'il souhaitoit que Manlius ramenât en Italie une partie de la flotte, dont on pouvoit avoir besoin pour conserver les conquêtes de la Sicile, & que Regulus restât en Afrique pour y faire la guerre. Le tems de son Consulat étant expiré, on lui continua le même emploi, avec le titre de Proconsul. Mais peu de tems après il demanda un successeur & son congé, sur les avis qu'on lui donna, que le Fermier, qui cultivoit sept arpens de terre, en quoi consistoit tout le bien de ce Général, étoit mort, & que son valet avoit dérobé les outils nécessaires au labourage. Regulus représenta au Sénat, par ses lettres, que sa femme & ses enfans étoient exposés à mourir de faim, si par sa présence & son travail il ne rétablissoit lui-même ses affaires domestiques. Le Sénat, pour ne pas interrompre le cours des victoires de Regulus, ordonna qu'on fourniroit des alimens à sa femme & à ses enfans; que sa terre seroit cultivée aux dépens du public, & qu'on acheteroit de nouveaux instrumens nécessaires pour le labourage; récompense modique, si on en considere le prix,

Val. M. l. 4. c. 4.

mais qui fait plus d'honneur à la mémoire de ce vertueux Romain, que tous ces titres pompeux dont on décore tous les jours les terres de ces hommes nouveaux, qui ne se sont enrichis que par des brigandages, & dont les noms ne seront peut-être connus dans la postérité, que par les calamités que leur avarice a causées dans le pays où ils ont fait la guerre.

Manlius ramena sur les Côtes d'Italie une partie de la flotte chargée de butin & de vingt-sept mille prisonniers. Regulus de son côté ayant reçu les ordres du Sénat, continua ses conquêtes. Les Carthaginois voulurent s'y opposer; on en vint à une bataille, où ils furent défaits, & où ils perdirent leurs meilleures troupes. Cette nouvelle victoire acheva de jetter la consternation dans tout le Pays: plus de quatre-vingt Places se rendirent aux Romains. Les Numides, anciens sujets des Carthaginois, se souleverent en même-tems, & ravagerent la campagne; & les Païsans, qui fuyoient de tous côtés, se jetterent dans Carthage, où par leur nombre & leur misere ils causerent

bientôt la famine & des maladies contagieuses.

Les Carthaginois, qui ne se trouvoient point de Chefs ni de Généraux assez habiles pour pouvoir les opposer à Regulus, envoyerent jusqu'à Lacédémone offrir le commandement de leur Armée à Xantippe, Capitaine célebre dans son pays & dans toute la Grece, & ils dépêcherent en même-tems les principaux de leur Sénat, pour demander la paix à Regulus. Ce Général, qui eut été bien aise de remporter à Rome la gloire d'avoir terminé cette guerre, ne refusa point d'entrer en négociation. Mais, comme il tenoit Carthage investie, par les différens Corps de troupes qui en occupoient les environs, & qu'il n'y avoit point d'Armée sur pied, qui pût l'obliger à en lever le blocus, il prétendit donner la Loi dans le Traité, & il demanda que les Carthaginois lui remissent les Places qui leur restoient dans la Sicile & la Sardaigne; qu'ils rendissent gratuitement à la République les prisonniers qu'ils avoient entre leurs mains, & qu'ils payassent, outre la rançon pour ceux de leur parti, les frais de la guerre, &

un tribut tous les ans. Regulus prétendoit encore que les Carthaginois ne pourroient faire ni guerre, ni alliance, sans la participation du Sénat; qu'ils n'auroient qu'un seul vaisseau de haut-bord, & que sur les ordres qu'ils recevroient de Rome, ils seroient obligés de fournir cinquante galeres équippées en guerre, pour servir dans les endroits où les intérêts de la République le requerroient.

Les Députés de Carthage représenterent au Général des Romains la dureté de ces conditions. Mais Regulus, qui se croyoit maître du Pays, leur répondit fierement : *Qu'entre ennemi, il falloit vaincre, ou recevoir la loi du victorieux.* On se sépara sans rien conclure, & les Magistrats Carthaginois, irrités qu'on voulût exiger d'eux des conditions qui les réduisoient à un état peu différent de la servitude, firent prendre les armes à tous les habitans. Xantippe, le Lacédemonien, arriva en même tems, se mit à leur tête, & ayant rallié ce qui leur restoit de troupes, sortit en pleine campagne, & présenta la bataille aux Romains. Il choisit pour camper une Plaine propre pour faire combattre

les Elephans qu'il avoit dans son armée, & plus favorable à la Cavalerie, en quoi il surpassoit les Romains. Regulus, par la même raison, & comme plus fort en Infanterie, devoit chercher les montagnes & les hauteurs; mais ses soldats méprisant le Général Grec, & des troupes qu'ils avoient vaincues tant de fois, demanderent la bataille avec de grands cris. Regulus n'eut pas la force de leur résister; la bataille se donna dans la plaine; il y fut défait; son Infanterie ne put résister à la Cavalerie ennemie. Les Romains y perdirent plus de trente mille hommes, tant de leur nation que de leurs alliés, & le Général lui-même fut fait prisonnier. Les Carthaginois le traiterent avec beaucoup de dureté, & plutôt en criminel qu'en prisonnier de guerre. On le chargea de chaînes, & on l'ensevelit dans un cachot, où il resta pendant près de quatre ans. Il y auroit péri, mais les Carthaginois ayant, pendant ce tems-là, perdu des batailles considérables par terre & par mer, ils tirerent Regulus de sa prison pour l'envoyer à Rome ménager la paix, ou du moins l'échange des

An. de R. 498.

prisonniers. Les Magistrats, avant que de le faire embarquer, tirerent de lui parole, que s'il ne pouvoit rien obtenir des Romains, il reviendroit à Carthage reprendre ses fers : on lui fit même entendre que sa vie dépendoit du succès de sa négociation.

Il ne tint pas au Sénat que la paix ne se fît, ou du moins l'échange des prisonniers. Cette Compagnie crut ne pouvoir acheter trop cher la liberté & la conservation d'un Citoyen comme Regulus. Mais le plus grand obstacle à la conclusion du Traité, vint de la part de celui qui en étoit chargé. Regulus, étant arrivé à Rome, fit connoître au Sénat qu'avec un peu de constance, & en continuant la guerre, on acheveroit de soumettre les Carthaginois. Qu'à l'égard de l'échange des prisonniers, tout l'avantage seroit du côté des ennemis, qui avoient à Rome leurs principaux Officiers & leurs meilleurs soldats : au lieu que les Carthaginois n'avoient que peu de Romains, des gens avancés en âge, ou des lâches, dont on ne pouvoit espérer aucun service. Enfin, ce généreux Romain

parla avec tant de force contre ses propres intérêts, qu'il fit résoudre la continuation de la guerre. Et sans vouloir entrer dans sa maison, ni voir sa femme & ses enfans, de peur d'être attendri par leurs larmes, il retourna à Carthage pour dégager sa parole : il y périt dans les plus cruels supplices.

Zonaras. App. Alex. in Lybica. Gell. l. 6. Val. Max. l. 6. & 9. L. Florus. Autor de viris illustribus.

On reprit les armes de part & d'autre avec la même animosité. Les succès furent différens : enfin deux batailles navales, que gagnerent les Romains, l'une sous le commandement de M. Fabius Butéo, Consul, & l'autre sous celui de C. Lutatius Catulus, forcerent les Carthaginois à demander la paix tout de nouveau. Rome la leur accorda : mais Rome infléxible, quelquefois même cruelle envers des ennemis abattus, ne leur donna la paix qu'à des conditions très onéreuses. On exigea d'eux qu'ils remettroient aux Romains la Place & le Port de Lilybée, dans la Sicile; qu'ils abandonneroient entierement cette Isle : qu'ils rendroient les prisonniers sans rançon ; qu'ils livreroient les déserteurs & les transfuges ; qu'ils payeroient comptant mille

An de Rome 506.

An de Rome 512.

talens pour les frais de la guerre, & deux mille deux cens en dix ans par forme de tribut. Les Carthaginois, épuisés, souscrivirent à tout, & le Traité fut conclu, sous le Consulat de Q. Lutatius & de A. Manlius, l'an 512 de la Fondation de Rome.

Tit. Liv. l. 40.

Mais ce fut moins une paix qu'une tréve. Les Carthaginois, comme les plus foibles, ne l'avoient recherchée que pour avoir le tems de rétablir leurs forces. Ils ne se virent pas plutôt en état de soutenir une nouvelle guerre, qu'ils reprirent les armes avec fureur. Le siége qu'ils mirent devant Sagunte, Ville d'Espagne alliée des Romains, fut le prétexte de cette guerre, & Annibal le véritable auteur. Il étoit né soldat, & l'exercice continuel des armes en fit un grand Capitaine. Ce fut dans cette guerre qu'il fit éclater ces talens supérieurs, qui lui donnerent tant d'avantages sur les Généraux Romains: toujours juste dans ses projets; des vûes immenses; le génie admirable pour distribuer dans le tems l'exécution de ses desseins: toute l'adresse pour agir, sans se laisser appercevoir; infini dans les expédiens; aussi habile

App. Alex. in Lybica.
An de Rome, 515.

à se tirer du péril, qu'à y jetter les autres ; du reste, sans foi, sans religion, sans humanité, & cependant ayant su se donner tous les dehors de ces vertus, autant qu'il convenoit à ses intérêts.

Tel étoit le fameux Annibal, lorsqu'il forma le plus hardi projet que jamais aucun Capitaine eût osé concevoir, & que l'évenement seul justifia. Du fond de l'Espagne, il résolut de porter la guerre en Italie, & d'attaquer les Romains jusques dans le centre de leur domination, sans y avoir ni Places, ni magasins, ni secours assurés, ni espérance de retraite. Il traverse l'Espagne & les Gaules, passe les Alpes, & vient camper fierement jusques sur les bords du Thesin. Ce fut où se donna la premiere bataille ; les Romains furent défaits, & le Consul P. Cornelius Scipion, leur Général, seroit tombé entre les mains des ennemis, si Publius Scipion, son fils, n'eût accouru à son secours. Ce jeune homme, qui n'avoit encore que dix-sept ans, voyant son pere enveloppé d'un gros d'ennemis, perça seul jusqu'à lui, & écarta, à coup d'épée, tout ce qui l'environnoit, & le

An de Rome 535.

dégagea, dans le tems qu'il alloit être pris ou tué.

Comme le détail de cette guerre n'est point de mon sujet, je me contenterai de remarquer que les Romains, sous le commandement & le Consulat de Tibérius Sempronius, Collegue de Scipion, perdirent une seconde bataille, proche de la riviere
An. de Rome 535.
de Trebie. La perte que fit Flaminius, près du Lac de Trasimene, fut encore plus grande : & la défaite de Cannes mit Rome à deux doigts de
An de Rome 537.
sa ruine. La République perdit cinquante mille hommes, & le vainqueur envoya à Carthage deux boisseaux de bagues d'or, pour faire connoître le nombre incroyable de Chevaliers Romains qui avoient été tués à cette bataille. Ce jour-là, pour ainsi parler, étoit le dernier des Romains, si Annibal eût su aussi-bien profiter de sa victoire, qu'il avoit su vaincre. Il n'avoit qu'à se présenter aux portes de la Ville, & sans efforts il en faisoit sa conquête : la consternation étoit générale dans Rome & à la campagne. Mais le Général Carthaginois, à qui un de ses Officiers promettoit de donner à

souper dans le Capitole, se laissa vaincre aux délices de Capoue : sous prétexte de donner un peu de repos à ses troupes, il s'arrêta après sa victoire dans la Campanie, & comme s'il eut craint de finir trop tôt la guerre ; ou qu'il eût agi de concert avec les Romains, il leur laissa le tems de revenir de leur consternation. Un leger retardement fut leur premiere ressource. Le jeune Scipion en sut profiter, & celui qui avoit sauvé la vie à son pere, dans la bataille du Thesin, sauva toute l'Italie, après la bataille de Cannes.

Il n'étoit alors que Tribun dans une Légion, & il s'étoit retiré le soir d'après la bataille, comme beaucoup d'autres Officiers, dans une Ville voisine, qui tenoit encore pour les Romains. Scipion apprit que ces Officiers, qui étoient des premieres Maisons de Rome, & la seule ressource de la République, s'étant assemblés chez un certain Metellus, & désespérant du salut de l'Etat, faisoient dessein de s'embarquer au premier Port, & d'abandonner l'Italie. Un si indigne complot excita toute son indignation : il résolut de s'y op-

poser, au péril même de sa vie; & se tournant vers d'autres Officiers, qui se trouverent chez lui : *Que ceux*, leur dit-il, *à qui le salut de Rome est cher, me suivent*. Il sort, va droit dans cette maison, où se tenoit ce conseil, il y entre, & mettant l'épée à la main :

Tit. Liv. 3. Dec. l. 2. c. 12.

» Je jure, dit-il, que je n'abandon-
» nerai jamais la République, & que
» je ne souffrirai point qu'aucun de
» nos Citoyens l'abandonne; & s'a-
» dressant ensuite à Metellus : il faut,
» lui dit-il, que toi, & ceux qui sont
» ici, fassiez les mêmes sermens, ou
» je vous tuerai tous «. Ces menaces, le feu & la colere qu'il avoit dans les yeux, son zele pour sa Patrie; son courage, son intrépidité, tout cela leur fit faire sur-le-champ les mêmes sermens. La honte même d'avoir été surpris dans un pareil projet, rappella leur ancienne valeur; ils se donnerent la foi mutuellement, & ils se promirent de s'ensevelir plutôt sous les ruines de leur Patrie, que de l'abandonner. Chacun se dispersa dès le matin : les uns se rendirent à Rome pour la défendre, si l'ennemi en formoit le siége; d'autres travaillerent, ou à rallier les fuyards, ou à

faire

faire de nouvelles levées à la campagne. Les habitans de Rome, qui croyoient voir à tous momens Annibal à leurs portes, commencerent à respirer. Le Sénat se rassura; le petit Peuple reprit cœur, & quoiqu'il n'y eût à Rome ni hommes, ni argent, on trouva tout cela dans cet amour pour la République, qui faisoit le véritable caractere d'un Romain. Les uns donnoient libéralement leurs esclaves, pour en faire des soldats; d'autres apportoient à l'envi ce qu'ils avoient d'or ou d'argent, & on détacha de la voute des Temples de vieilles armes, qui y avoient été pendues comme des trophées, & dont on arma en partie cette nouvelle milice.

La guerre recommença avec une nouvelle ardeur. Le Sénat en donna la conduite à Q. Fabius Maximus, qui, en s'évitant de combattre, trouva le secret de vaincre Annibal. Le Général des Carthaginois avoit besoin, pour ainsi dire, de continuels succès, pour se pouvoir maintenir dans un pays si éloigné du sien, & où il se trouvoit souvent sans argent, sans vivres, & sans tirer aucun se-

cours d'Afrique. Toute sa ressource étoit dans l'affection infinie de ses soldats, dont il étoit adoré. On ne peut assez s'étonner que dans une armée composée d'avanturiers, Numides, Espagnols, Gaulois, & Liguriens, qui souvent manquoient de pain, la présence seule d'Annibal ait étouffé jusqu'au moindre murmure; & que la plûpart, sans entendre le langage les uns des autres, conspirassent mutuellement à faire réussir les desseins de leur Général.

Mais, quelque habile qu'il fût, il fallut que sa capacité cédât à la conduite & à la fortune des Romains. Ils reprirent sur lui la supériorité qu'ils avoient perdue par les premieres batailles : ce fut alors qu'il reconnut que dans les affaires de la guerre, il y a des momens favorables & décisifs, qui ne reviennent jamais. Et le jeune Scipion, devenu Général, lui apprit, par une dure expérience, qu'il pouvoit être vaincu.

An. de Rome 541. Tit. Liv. 3. Dec. l. 5. Corn. P. Scipion, son pere, & Cnéus, son oncle, étoient péris en Espagne, où ils commandoient les Armées de la République. Par la mort de ces deux freres, l'Espagne eût

été entiérement perdue pour les Romains, si un simple Chevalier, appellé L. Martius, n'eût rallié les fuyards, & défait l'un des deux Asdrubals, qui commandoit dans ces Provinces l'Armée des Carthaginois. Cependant personne à Rome n'osoit demander la conduite de la guerre dans un Pays où les ennemis étoient encore si supérieurs. Le jeune Scipion, quoiqu'il eût à-peine vingt-quatre ans, se présenta, & il crut qu'il n'appartenoit qu'à lui de venger la mort de son pere & de son oncle. Il y fut envoyé avec le titre de Proconsul; il y battit les Généraux ennemis en plusieurs rencontres, & cinq ans après son arrivée, il ne resta pas un seul Carthaginois en Espagne.

Tit. Liv

An de Ro 542.

Polyb. l.

De-là, il passa en Afrique, presque malgré le Sénat, & comme son entreprise paroissoit téméraire, la République ne voulut au commencement lui fournir ni troupes ni argent. Sa réputation, sa valeur & son affabilité lui donnerent des soldats. C'étoit à qui prendroit parti sous un si grand Capitaine : il eut bientôt une armée considérable. C'étoit un autre Annibal: il en avoit toutes les vertus,

ſans en avoir les défauts. Il abord en Afrique, pendant que les Carthaginois continuoient la guerre en Italie

An de Rome 551.

Il mit d'abord dans les intérêts de la République les Rois Syphax & Maſiniſſa. Le premier changea depuis de parti, il fut défait dans une bataille ſanglante avec Aſdrubal, Général des Carthaginois, & il eut le malheur de tomber entre les mains de Lélius le Sage; c'eſt ainſi que Ciceron appelle cet Officier, qui étoit l'ami intime & un des Lieutenans de Scipion.

Cic. offic. 2. in Orat. pro Archia. & pro Murena.

Je ne m'arrêterai point au détail de cette guerre. Scipion, après avoir remporté une ſeconde victoire ſur les Carthaginois, leur fit craindre à leur tour de le voir devant leurs murailles. Annibal fut rappellé au ſecours de ſa Patrie, & il repaſſa en Afrique la ſeizieme année de cette guerre. On parla d'abord de paix, il y eut même une entrevûe entre Scipion & Annibal; mais n'ayant pû convenir entr'eux, on vit bien que l'épée ſeule décideroit des prétentions des deux Républiques.

On en vint bientôt aux mains: le combat ſe donna auprès de Zama.

Il étoit question de l'Empire & de la liberté : l'un & l'autre Général déploya en cette occasion tout ce qu'il avoit de capacité, soit pour profiter de la disposition des lieux, soit pour ranger les troupes en bataille. Les soldats, de leur côté, combattirent en hommes qui étoient animés de l'esprit & du cœur de ces deux grands Capitaines. Le succès fut long-tems douteux; enfin la victoire demeura à Scipion. Les Carthaginois perdirent vingt mille hommes, qui furent tués dans cette bataille, & on en prit autant, qui furent faits prisonniers de guerre.

La paix fut le fruit de cette victoire. Les Carthaginois épuisés la demanderent, du consentement même d'Annibal. Les Romains ne l'accorderent qu'à des conditions, qu'on pouvoit regarder comme une seconde victoire. Ils ôterent aux Carthaginois leurs flotes, leurs Eléphans : on les obligea de rendre les prisonniers de guerre, & de livrer les transfuges. On en exigea en même tems des sommes immenses : & ce qui leur parut encore plus rigoureux, on leur défendit d'envoyer des Ambassa-

An de Rome 552.

Polyb. l. 15. App. Alex. Zonaras.

deurs, d'entretenir aucune alliance, ou de faire aucun armement sans l'aveu & la permission expresse du Sénat.

Une dépendance si étroite & si humiliante ne satisfit point encore l'ambition des Romains. Carthage sur pied rappelloit toujours le souvenir des batailles de Trasimene & de Cannes. C'étoit une perspective désagréable pour Rome; on résolut de la détruire. Ce fut le sujet de la troisieme guerre Punique. Le jeune Scipion, fils de Paul Emile, & qui avoit été adopté par Scipion, fils de l'Africain, ruina absolument cette Ville superbe, qui avoit osé disputer avec Rome de l'Empire du monde. On en dispersa les habitans, & Carthage ne fut plus qu'un vain nom.

An de Rome 607. App. Alex. Lybica. Strabo. l. 1.

Cette Ville soumise, & ensuite ruinée, éleva le cœur des Romains. Ceux qui, peu d'années auparavant, combattoient pour le salut de Rome, aspirerent alors à la conquête du monde entier. Ils porterent leurs armes en Orient & en Occident. Antiochus le Grand, qui regnoit sur la plus grande partie de l'Asie, avoit déja été contraint de se retirer au-delà

du Mont Taurus. Les Insubriens & les Liguriens furent vaincus ; la Macédoine, après différentes guerres, qui ne sont point de mon sujet, fut réduite en Province, aussi-bien que l'Illyrie. Et les Grecs, sous prétexte de se tirer de la dépendance des Achéens, tomberent sous la domination des Romains, qui, en moins d'un siécle, étendirent leurs conquêtes dans les trois Parties de notre Continent. L'Italie entiere, toutes les Espagnes, l'Illyrie jusqu'au Danube, l'Afrique, la Grece, la Thrace, la Macédoine, la Syrie, tous les Royaumes de l'Asie Mineure, formoient ce vaste Empire, & les Romains porterent, jusques chez les Peuples les plus barbares, la crainte de leurs armes, & le respect de leur puissance.

Le luxe de l'Orient passa à Rome avec les dépouilles de ces grandes Provinces. Ce fut pour l'entretenir, qu'on commença à briguer les Charges de la République, dont le profit augmentoit avec l'Empire. Les mœurs des Romains changerent avec la fortune, & il semble que ce soit une autre Nation, qui va paroître

sur la scéne. On trouvera à la vérité plus de science dans le métier de la guerre ; des Généraux plus habiles, & des Armées invincibles, tout cela conduit par une politique ferme, prévoyante, & qui ne se démentit jamais : mais on trouvera aussi moins d'équité dans les conseils. La douceur de vaincre & de dominer corrompit bien-tôt dans les Romains cette exacte probité, si estimée par leurs ennemis mêmes. L'ambition prit la place de la justice dans leurs entreprises : une sordide avarice, & l'intérêt particulier, succéderent à l'intérêt du bien public : l'amour de la Patrie se tourna en attachement pour des Chefs de parti. Enfin la victoire, la paix, & l'abondance ruinerent cette concorde entre les Grands & le Peuple, entretenue par l'occupation qu'avoient donnée les guerres Puniques. Et les deux Gracques, en renouvellant des propositions justes en apparence, mais peu convenables à l'état présent de la République, allumerent les premieres étincelles des guerres civiles, dont nous allons parler.

Tiberius Gracchus, & Caïus Gracchus,

chus, étoient fils de Tiberius Sempronius Gracchus, personnage Consulaire, grand Capitaine, & qui avoit été honoré de deux triomphes, mais qui étoit encore plus illustre par des mœurs excellentes, & par un désintéressement parfait : vertus qui commençoient à se faire remarquer, pour n'être plus si communes parmi les Romains. La famille Sempronia, quoique Plébéienne, étoit des plus distinguées dans la République, depuis que le Peuple étoit admis indifféremment avec la Noblesse aux premieres Dignités de l'Etat.

La mere des Gracques, appellée Cornelie, étoit fille du grand Scipion. Tiberius, l'aîné de ses enfans, avoit épousé la fille d'Appius Claudius, Prince du Sénat; Caïus, celle de Publius Crassus; & leur sœur, appellée Sempronia, avoit été mariée au jeune Scipion, fils de Paul-Emile. Ensorte que ces deux freres, par différentes alliances, tenoient aux premieres Maisons de la République.

Ces avantages étoient soutenus, dans la personne de Tiberius, par un air noble, par une physionomie pré-

venante, & par toutes ces graces de la nature qui servent comme de recommandation au mérite. Il avoit acquis en même-tems, dit un ancien Historien, toutes les vertus qu'on peut attendre d'une excellente éducation, beaucoup de sagesse, de modération, de frugalité & de désintéressement. Son esprit, d'ailleurs, étoit orné des plus rares connoissances; & à l'âge de trente ans, il passoit pour le premier Orateur de son siécle. Son style étoit pur, ses termes choisis, ses expressions simples, mais toujours nobles, & si touchantes, qu'il enlevoit les suffrages de tous ceux qui l'écoutoient.

Vell. Paterc. L. 2.

Ses ennemis publioient que, sous des manieres si insinuantes, il cachoit une ambition démesurée, une haine implacable contre le Sénat, & un zéle excessif pour les intérêts du Peuple, dont il faisoit le motif ou le prétexte de toutes ses entreprises.

An de Rome 620.

Ce fut cet attachement aux intérêts du Peuple, & peut-être l'envie de se distinguer, qui lui firent reprendre le dessein du partage des terres : prétention ancienne, que les Grands de Rome croyoient éteinte

par l'oubli & la prescription, & qu'il entreprit de faire revivre, quoiqu'il prévît bien toute la résistance qu'il y trouveroit de la part du Sénat, & même du côté des plus riches parmi le Peuple. On prétend que ce dessein lui avoit été inspiré par Cornelie, sa mere, femme avide de gloire, & qui, pour exciter l'ambition de son fils, lui avoit fait comme une espece de reproche de ce qu'on ne l'appelloit dans Rome que la Belle-mere de Scipion, & non la mere des Gracques. Elle lui représentoit continuellement qu'il étoit tems qu'il se fît connoître lui-même; qu'à la vérité Scipion, son beau-frere, tenoit le premier rang parmi les Capitaines & les Généraux de la République; mais qu'il pouvoit, par une autre route & par des Loix utiles au Peuple, se faire un grand nom; qu'il ne lui restoit même que ce moyen de s'égaler en quelque sorte au vainqueur de Carthage; & qu'en appellant le Peuple au partage des terres publiques, il ne se rendroit pas moins célebre que son beau-frere par ses conquêtes.

Mais C. Gracchus a écrit dans

une histoire, citée par Plutarque, que son frere forma seul ce projet, & qu'un voyage qu'il fit en Italie, avant son Tribunat, lui en avoit fait naître la pensée. Cet Historien rapporte que Tiberius avoit observé, avec surprise, que les campagnes, remplies auparavant d'habitans riches, & qui fournissoient une milice utile à la République, n'étoient plus peuplées que d'esclaves, exempts, par leur condition, d'aller à la guerre. Qu'un changement si préjudiciable aux intérêts de la République, lui avoit fait naître le dessein de remettre en vigueur la Loi *Licinia*, & de rappeller le petit Peuple au partage des terres, dans la vûe de soulager sa misere, & de lui procurer le moyen d'élever des enfans qui pussent un jour remplir les Légions. Quoi qu'il en soit de ces motifs secrets, soit ambition particuliere ou zéle du bien public, Tiberius ne fut pas plutôt parvenu au Tribunat, qu'il fit connoître qu'il avoit dessein de faire revivre la Loi *Licinia*. Mais il ne la proposa qu'avec tous les ménagemens qui pouvoient adoucir les usurpateurs des terres publiques.

Nous avons vû qu'il étoit défendu par cette Loi à tout Citoyen Romain de posseder plus de cinq cens journaux ou arpens de ces terres, à peine de dix mille asses d'amende. On pouvoit même, suivant la rigueur de la Loi, obliger ceux qui l'avoient enfreinte, à rapporter au profit du Trésor public, le produit des terres qui excédoient le nombre permis par la Loi. Tiberius, qui croyoit assez gagner s'il pouvoit seulement la remettre en vigueur, proposa une amnistie générale pour le passé.

Mais les Grands de Rome & les Riches, qui se croyoient alors au-dessus des Loix, rejetterent avec mépris cet adoucissement à une Loi qu'ils prétendoient proscrire. La plûpart, en pleine assemblée, traiterent le Tribun, de séditieux & de perturbateur du repos public. Tiberius, sans sortir de son caractere, leur demandoit avec modération, si la condition des habitans de la campagne, qui n'avoient plus ni terres en propre, ni même d'étrangeres à cultiver, ne leur faisoit pas pitié? S'ils n'étoient pas encore plus touchés de la misere de leurs autres

Concitoyens, à qui de tant de conquêtes que la République avoit faites, il n'étoit resté que les cicatrices des blessures qu'ils avoient reçues dans les combats ? Ce qu'ils vouloient faire eux-mêmes de cette foule d'esclaves dont ils avoient rempli l'Italie, ces esclaves, aussi inutiles pendant la guerre, que dangereux par leur nombre en tems de paix ? S'adressant ensuite au petit Peuple, il lui représentoit ses propres malheurs d'une maniere touchante & propre à exciter son indignation. » Les bêtes sauvages, leur disoit-il, » ont des tanieres & des cavernes » pour se retirer, pendant que les » Citoyens de Rome ne se trouvent » pas un toît ni une chaumiere pour » se mettre à couvert de l'injure du » tems, & que sans séjour fixe ni » habitation, ils errent, comme de » malheureux proscrits, dans le sein » même de leur Patrie. On vous appelle, ajouta-t-il, les Seigneurs » & les Maîtres de l'Univers. Quels » Seigneurs ! Quels Maîtres ! Vous » à qui on n'a pas laissé seulement » un pouce de terre qui pût au moins » vous servir de sépulcre.

Quoique Tiberius eût moins en vûe de remédier à la pauvreté des particuliers, que de repeupler la campagne, d'où il croyoit que dépendoit la fortune de la République, cependant de pareils discours, qu'il tenoit souvent, lui attiroient les louanges & l'affection de la multitude. Chacun se félicitoit d'avoir un Tribun si éclairé & si plein de zèle pour les intérêts du Peuple. Tiberius ayant établi son crédit, & trouvant les esprits dans cette chaleur & cette agitation si nécessaires pour le succès de ses desseins, convoqua l'Assemblée où l'on devoit procéder à la publication, ou, pour mieux dire, au renouvellement de la Loi *Licinia*.

Tiberius en fit voir la justice avec tant d'éloquence, il fit une peinture si affreuse de la misere du petit Peuple & des habitans de la campagne, & en même-tems il sut rendre si odieuse cette usurpation des terres publiques, & ces richesses immenses que l'avarice & l'avidité des Grands avoient accumulées, que tout le Peuple, comme transporté de fureur, demanda les bulletins, avec de grands cris, pour pouvoir donner ses suffrages.

Les riches, pour éloigner la publication de la Loi, détournerent adroitement les urnes où l'on conservoit ces bulletins. Cette fraude excita l'indignation du Tribun & la colere du Peuple : il s'éleva mille bruits confus dans l'Assemblée. Les riches, qui ne vouloient que gagner du tems, envoyerent deux Consulaires à Tiberius, pour le prier d'appaiser le Peuple, & de rétablir le calme dans la Ville.

Manlius & Fulvius.

Le Tribun leur demanda ce qu'il pouvoit faire sans manquer à son devoir & à son honneur : « Suspendez aujourd'hui, lui dirent les deux Consulaires, la proposition de la Loi : donnez aux esprits trop aigris le tems de se rapprocher de l'équité & de la raison ; & pendant ce tems-là le Sénat trouvera les moyens de concilier les différens partis. » Tiberius y consentit, & l'Assemblée fut congédiée. On convoqua le Sénat le lendemain. Tiberius comptoit sur la condescendance ordinaire de cette Compagnie, & il se flattoit que la crainte d'une sédition obligeroit les Sénateurs à relâcher enfin une partie des terres

contestées : & effectivement il y en eut plusieurs, qui par un principe d'équité, étoient d'avis qu'on eût quelque égard aux plaintes du Tribun & à la misere du Peuple. Mais ceux qui y étoient intéressés, s'étant trouvés en plus grand nombre, s'opposerent à toute composition. Les riches, qui craignoient d'être dépouillés d'une partie de leurs terres, sur lesquelles ils avoient élevé de superbes bâtimens, au seul nom de Tiberius frémissoient de colere & d'indignation. Les uns disoient qu'ils avoient reçu ces terres de leurs ancêtres, que leurs peres y étoient enterrés, & qu'ils défendroient leurs sépulcres jusques à la mort. D'autres demandoient qu'on leur rendît la dot de leurs femmes, qu'ils avoient employée dans ces sortes d'acquisitions: & il y en avoit qui faisoient voir des contrats, vrais ou faux, de l'argent qu'ils avoient emprunté, à gros intérêts, pour acheter les terres dont on vouloit les déposseder. On forma différens projets pour arrêter la publication de la Loi. Quelques-uns étoient d'avis de se défaire du Tribun, qu'ils traitoient de tyran; d'au-

tres, plus modérés, proposoient différens moyens pour empêcher l'Assemblée du Peuple. Mais enfin on eut recours à la voie d'opposition, dont le Sénat s'étoit servi plusieurs fois utilement. Il n'étoit question pour cela que de gagner seulement un des Tribuns du Peuple, qui, par le privilége de sa Charge, avoit droit, comme nous l'avons déja dit, de s'opposer aux propositions de ses Collegues. Le parti des riches s'adressa à M. Octavius : quoiqu'il fût ami de Tiberius, il ne fallut ni prieres ni promesses pour le gagner. Son propre intérêt le fit entrer dans cette cabale, & il se chargea de résister à Tiberius avec d'autant plus d'ardeur, qu'il possédoit actuellement une plus grande quantité de terres conquises que n'en permettoit la Loi ; ainsi on fut assuré de son opposition.

Cette négociation particuliere ne fut pas conduite avec tant de secret, qu'il n'en revînt quelque chose à Tiberius ; & on l'avertit en même-tems qu'on avoit dessein de faire naître différens prétextes pour éloigner l'Assemblée du Peuple, ou pour empêcher qu'il ne s'y prît quelque ré-

ſolution déciſive ; ce qui n'étoit pas difficile dans une ville où régnoit impérieuſement la ſuperſtition, & où on ne pouvoit établir de Loix ſans avoir pris les Auſpices, & conſulté les Prêtres & les Augures, qui ne manquoient jamais de rendre des réponſes conformes aux intérêts du parti dominant.

Tiberius n'apprit qu'avec indignation tous les obſtacles qu'on prétendoit oppoſer à l'exécution de ſes deſſeins. Mais comme c'étoit un homme, qui, ſous des manieres douces & inſinuantes, conſervoit un courage & une fermeté invincibles, rien ne fut capable de l'arrêter. Il s'adreſſa d'abord à ſon Collegue : il le conjura, par les devoirs mutuels de leur Charge, & par les liaiſons d'une ancienne amitié, de ne point s'oppoſer au bien du Peuple, dont ils étoient les Magiſtrats & les Patrons ; & pour le gagner, il lui offrit de l'indemniſer, à ſes propres dépens, de la valeur des terres qu'il ſeroit obligé de rendre. Octavius ne lui diſſimula point qu'il étoit réſolu de former ſon oppoſition à la publication d'une Loi qui ne pouvoit manquer de jetter le trou-

ble & la confusion dans toutes les familles de Rome. Il ajouta qu'il y trouveroit de plus grands obstacles qu'il ne pensoit. Et, pour ne pas paroître moins généreux que son Collegue, il rejetta les offres qu'il lui faisoit, & parut inébranlable dans le parti qu'il avoit embrassé.

Tiberius, ayant réflechi sur ce que son Collegue venoit de lui dire, crut avoir trouvé un moyen d'éluder son opposition. Voulant éviter en même-tems les délais artificieux dont on s'étoit servi tant de fois pour éloigner les Assemblées du Peuple, ou pour empêcher qu'il ne s'y prît des résolutions décisives, il suspendit, par un nouvel Edit, tous les Magistrats de leurs fonctions, jusqu'à ce que la Loi eût été approuvée ou rejettée par les suffrages du Peuple. Il scella lui-même de son sceau les portes du Temple de Saturne, où les coffres de l'épargne étoient déposés, afin que les Questeurs & les Trésoriers n'y pussent entrer; il soumit à de grosses amendes tous les Magistrats qui ne déféreroient pas à son Ordonnance.

Après avoir pris ces précautions,

il convoqua une nouvelle Assemblée du Peuple. Le jour en étant arrivé, il commanda à un Greffier de lire publiquement la Loi dont il sollicitoit la réception. Octavius ne manqua pas de s'y opposer, & de défendre à l'Officier de faire cette lecture. Cette concurrence fit naître des contestations très vives entre les deux Tribuns. Mais on observa que, malgré la chaleur avec laquelle chacun soutenoit son sentiment, il n'échappa jamais, ni à l'un ni à l'autre, une seule parole dont ils se pussent offenser. Tiberius même, s'adressant à son Collegue, avec ces manieres engageantes qui lui gagnoient tous les cœurs, le conjura par leur ancienne amitié de ne s'opposer pas davantage aux intérêts du Peuple, & de sacrifier généreusement ses engagemens particuliers au bien de tant de pauvres familles dont il retardoit le soulagement. Octavius lui répondit, qu'il ne croyoit pas qu'on pût observer la Loi qu'il proposoit, sans ruiner les premieres Maisons qui étoient le plus ferme soutien de la République, & exciter dans la ville un nombre infini de procès en ga-

rantie. Il ajouta, que, quand même on pourroit, sans inconvénient, retirer des mains des propriétaires les terres qui excédoient la quantité de cinq cens journaux, cet excédent partagé en ce nombre infini de Citoyens pauvres qui se trouvoient alors à Rome, leur seroit d'un foible secours; qu'ainsi il ne consentiroit jamais à la publication d'une Loi qui ruineroit les riches, sans enrichir les pauvres.

Les Grands de Rome triomphoient de cette opposition: mais Tiberius, plus habile ou plus hardi que tous ceux qui l'avoient précédé dans le Tribunat, se soutint par une nouvelle entreprise & bien extraordinaire. » Puisque l'usage veut, dit-il, » en s'adressant à l'Assemblée, qu'un » Tribun ne puisse proposer de nou- » velles Loix, quand quelqu'un de ses » Collegues s'y oppose, il est juste » que je défere à l'opposition d'Octa- » vius. Mais aussi comme le Tribu- » nat n'a été établi que dans la vûe » de soulager le Peuple, & que le » Tribun qui s'éloigne de cet objet, » ruine le fondement de son institu- » tion, je demande que le Peuple dé-

» cide par ses suffrages, lequel d'Octavius ou de moi est le plus opposé à ses intérêts, & que celui de nous deux qui sera trouvé avoir agi contre son devoir, & abusé du privilege de l'opposition, soit déposé sur-le-champ. Car, ajouta Tiberius, si le Peuple Romain, pour se venger de la violence & de l'impudicité d'un seul homme, a bien pû ôter la Couronne à un Roi, & même supprimer la dignité Royale, qui comprend souverainement l'autorité de toutes les Magistratures; qui doute que ce même Peuple ne puisse abolir le Tribunat, s'il devenoit contraire à sa liberté, & à plus forte raison déposer un Tribun, s'il abuse des privileges de sa Charge, & s'il tourne contre le Peuple même une puissance qui ne lui a été confiée que pour procurer son avantage? » Le Peuple, qui trouve toujours de la justice dans ce qui lui est favorable, donna de grandes louanges à un raisonnement plus subtil que solide. L'expédient proposé par Tiberius fut approuvé tout d'une voix, & on convint de décider le lendemain lequel des deux

Tribuns seroit exclu du Tribunat. Tiberius, qui avoit su faire de son intérêt celui du Peuple, n'étoit pas en peine de son sort : mais comme il craignoit qu'Octavius ne refusât de compromettre sa dignité, il lui offrit, pour l'obliger à subir le Jugement du Peuple, & de le laisser convoquer lui-même l'Assemblée, & d'y présider. Et afin de l'y déterminer, il ajouta, avec une indifférence apparente, que pour lui il sortiroit du Tribunat avec encore plus de plaisir qu'il n'y étoit entré.

Octavius ne donna point dans ce panneau; il savoit trop bien à quel point Tiberius, l'idole du Peuple, étoit maître de ses suffrages; & d'ailleurs il n'avoit garde, ni de convoquer l'Assemblée, ni d'y présider, de peur de rendre légitimes, par ces démarches, des Décrets dont il prévoyoit bien qu'il seroit la victime. Tiberius, sur son refus, convoqua lui-même l'Assemblée pour le lendemain. Jamais il ne s'étoit fait à Rome une Assemblée si nombreuse de ses Citoyens. Riches & pauvres, le Sénat, les Grands & les Premiers de la ville s'y trouverent, comme le petit

petit Peuple. C'étoit un ſpectacle bien nouveau, que de voir deux Tribuns aux priſes, & ce ſpectacle n'auroit pas été déſagréable aux Sénateurs, ſi, dans ce fameux différend, la perte des terres publiques n'eût pas été attachée à la diſgrace d'Octavius. Tiberius, étant monté à la Tribune aux Harangues, exhorta de nouveau ſon Collegue à ſe déſiſter de ſon oppoſition. Mais voyant qu'il y perſiſtoit avec fermeté, il propoſa à l'Aſſemblée lequel d'Octavius ou de lui le Peuple Romain vouloit dépoſer : on donna auſſi-tôt les bulletins. De trente-cinq Tribus dont il étoit alors composé, dix-ſept avoient déja commencé à donner leurs voix contre Octavius : & il ne falloit plus que les ſuffrages d'une Tribu pour le déclarer dépoſé, lorſque Tiberius, voulant faire un nouvel effort pour le gagner, fit ſurſeoir la délibération ; & adreſſant la parole à Octavius, il le conjura dans les termes les plus preſſans de ne s'attirer point par ſon opiniâtreté un ſi grand affront, ni à lui-même le chagrin d'avoir été réduit à deshonorer ſon Collegue & ſon ami.

On observa qu'Octavius ne put entendre ces paroles sans en être attendri, que les larmes même lui en vinrent aux yeux; mais ayant porté sa vûe du côté du Sénat, il eut honte de lui manquer de parole, & il répondit enfin courageusement à Tiberius, qu'il pouvoit achever son ouvrage. Ce Tribun, indigné de son attachement à la faction des Riches, fit continuer de recueillir les suffrages: Octavius fut déposé; on l'arracha de son Tribunal, & le Peuple, en fureur, l'auroit encore insulté, si les Grands, dont il s'étoit fait la victime, n'eussent facilité sa retraite.

L'opposition étant ainsi levée, par le destitution du Magistrat même qui l'avoit formée, la Loi *Licinia* fut rétablie tout d'une voix. On élut ensuite trois Commissaires ou Triumvirs pour en presser l'exécution. Le Peuple lui déféra la premiere place de cette commission, & il eut encore le crédit de se faire donner pour Collegues, Appius Claudius, son beau-pere, & C. Gracchus, son frere, quoique ce jeune Romain n'eût pas plus de vingt ans, & qu'il fît actuellement ses premieres armes au siege

de Numance ſous Scipion, ſon beau-frere. Le Peuple, par un nouvel effet de ſa complaiſance, donna la place d'Octavius à Mutius, homme obſcur, & qui n'avoit d'autre mérite que la recommandation de Tiberius ; en ſorte que ce Magiſtrat Plébéïen, maître abſolu du Tribunat, & ſupérieur au Sénat entier par ſon pouvoir ſur l'eſprit du Peuple, gouvernoit ſeul, pour ainſi dire, la République : du moins les autres Magiſtrats ne pouvoient rien faire malgré lui ; & , indépendamment des autres, il étoit toujours sûr du ſuccès de tout ce qu'il entreprenoit.

Cet empire abſolu dans une République, étoit odieux au Sénat, & même à des Plébéïens. Ses ennemis en tiroient avantage ; inſinuoient qu'on avoit tout à craindre pour la liberté ; & pluſieurs diſoient hautement, que Caſſius & Melius, qu'on avoit fait mourir, ne s'étoient jamais rendus ſi ſuſpects. » Ne ſait-» on pas, ajoutoient ils, que quand » il s'agit du ſalut de l'Etat, le ſeul » ſoupçon eſt un crime puniſſable ? » Attendrons-nous à nous déclarer » contre Tiberius, que ſes complices

» lui aient mis la Couronne sur la
» tête ? » Ces discours, remplis de malignité, diminuoient son crédit, & presque en même-tems il se vit privé d'un de ses partisans les plus zélés. La mort précipitée de cet ami, & dont la cause étoit inconnue, fit soupçonner qu'elle n'avoit pas été naturelle.

Les riches & les pauvres formoient alors deux partis très animés l'un contre l'autre, & qui ne cherchoient qu'à se détruire. Tiberius, dans la vûe d'augmenter l'animosité du Peuple, & pour faire comprendre qu'il craignoit d'être assassiné, laissoit voir qu'il étoit armé sous sa robe. Il prit des habits de deuil, comme on en usoit dans les plus grandes calamités; & faisant apporter ses enfans, encore tout jeunes, sur la Place, & au milieu de l'Assemblée, il les recommanda au Peuple dans des termes qui faisoient comprendre qu'il désespéroit de son propre salut. Le Peuple, à cet aspect, ne lui répondit que par des cris & des menaces contre les riches. Jamais on n'avoit vû tant de haine contre le Sénat. Tiberius entretenoit cette aversion du Peuple,

tantôt en intéressant sa pitié, quelquefois par des motifs de vengeance, ou par de nouvelles vûes d'intérêt. L'habile Tribun excitoit ces différens sentimens tour à tour, selon qu'ils convenoient à la disposition des esprits, & à la situation des affaires.

La mort d'Attalus Philopator, Roi de Pergame, lui fournit une nouvelle occasion de s'attacher encore plus étroitement la multitude. Ce Prince, par son Testament, avoit nommé le Peuple Romain pour son héritier. Tiberius, toujours animé du même esprit, proposa un nouvel Edit, par lequel il devoit être ordonné que tout l'argent du Roi de Pergame seroit partagé entre les plus pauvres Citoyens qui devoient avoir quelque portion dans la distribution des terres publiques, afin qu'ils pussent acheter des bestiaux, & les ustensiles nécessaires pour cultiver leurs petits héritages. » A l'égard des villes & de leur territoire, ajouta Tiberius, j'en ferai mon rapport au Peuple quand j'en serai mieux instruit; & il en décidera dans ses assemblées, comme d'un bien qui lui appartient. »

Plutarque prétend que de toutes les entreprises de Tiberius, il n'y en eût point qui offensât plus sensiblement tout le corps du Sénat que ce projet, qui, en renvoyant au Peuple la connoissance d'une aussi grande affaire, lui transportoit toute l'autorité du Gouvernement, & privoit les Sénateurs du profit immense qu'ils prétendoient faire dans la disposition des Etats de ce Prince. L'ambition & l'intérêt firent éclater le ressentiment des premiers de Rome. On reprocha publiquement à Tiberius, qu'il ne vouloit attribuer au Peuple la disposition du Royaume d'Attalus, que pour s'en faire mettre la Couronne sur la tête. On l'accusa même de se vouloir faire le tyran de son propre Pays; & il y en avoit qui publioient qu'il s'étoit saisi par avance du bandeau Royal, & de la robe de pourpre d'Attalus. Mais ces bruits injurieux, & qui venoient de l'animosité des Grands, ne convenoient gueres au caractere de Tiberius. Jamais personne ne fut plus Républiquain que ce Tribun. Tout ce qu'il avoit fait au sujet du partage des terres, n'avoit eu pour

objet que de rapprocher la condition des pauvres Citoyens de celle des riches, & d'établir une espece d'égalité entre tous les Citoyens.

Il est vrai que, depuis, il poussa ce principe trop loin, & que, s'étant apperçu que ses Loix lui avoient attiré une haine irréconciliable de la part des Grands, & que sa perte étoit résolue, il ne ménagea plus rien. Il s'appliqua uniquement à sapper l'autorité du Sénat, & à s'assurer un asyle dans la puissance du Peuple. Ce fut dans cette vûe qu'il proposoit tous les jours de nouvelles Loix. Tantôt il vouloit qu'on abregeât les années de service des soldats; une autre fois il demandoit qu'on pût appeller devant l'Assemblée du Peuple des jugemens de tous les Magistrats. Mais de tous les coups qu'il porta à l'autorité du Sénat, il n'y en eut point qui lui donnât une plus vive atteinte que la nouvelle proposition qu'il fit de mettre autant de Chevaliers que de Sénateurs dans les différens Tribunaux de Rome.

Tiberius ne laissoit entrevoir des Loix si flatteuses pour le Peuple, que dans la vûe qu'il le continueroit dans

le Tribunat pour les faire recevoir. Le Sénat, irrité de ces nouvelles entreprises, forma une puissante cabale pour l'en exclure. Les Magistrats, les Grands, les plus riches de Rome, & jusqu'à des Tribuns du Peuple, jaloux de son crédit, entrerent dans ce parti. Et le jour de l'élection étant arrivé, comme le Tribun qui présidoit à l'Assemblée influoit beaucoup dans les suffrages, ils disputerent ce droit à Mutius, créature de Tiberius, quoique cette fonction lui fût dévolue par la déposition d'Octavius qu'il représentoit.

Cette opposition des Tribuns parut à Tiberius de mauvais augure : il vit bien qu'il y avoit un puissant parti formé contre lui. Pour en reconnoître les forces & les desseins, il consuma exprès tout le tems de l'Assemblée en disputes avec ses Collegues sur cette presséance ; & la nuit étant venue, on fut obligé de remettre l'élection au jour suivant.

Il employa toute cette nuit à s'assurer des Chefs du Peuple. Ses partisans, répandus dans les différens quartiers de la Ville, exhortoient les Plébéïens à se rendre de bonne heure

re sur la place : la plûpart, pour signaler leur zéle, s'y trouverent avant le jour. Les Grands & les riches, ayant appris que le Peuple s'étoit emparé de la Place, résolurent de l'en chasser à force ouverte, plutôt que de souffrir qu'on continuât Tiberius dans le Tribunat. Ils se firent escorter par leurs Cliens, leurs Domestiques, & par des esclaves, armés secrettement de bâtons, qui les attendoient à la porte du Sénat.

Tiberius, qui ignoroit leurs desseins, se mit en état de se rendre sur la Place. Mais il eut de sinistres présages qui l'en détournerent, & que la superstition & les préjugés faisoient alors regarder comme les interprêtes les plus assurés de la Divinité.

On lui rapporta que les Poulets sacrés n'avoient point voulu manger ce matin. En sortant de sa maison il se blessa le pied contre le seuil de sa porte, & il n'en étoit pas éloigné, lorsque des corbeaux, qui se battoient, firent tomber une tuile à ses pieds. C'en étoit assez, en ce tems-là, pour arrêter les plus hardis. Le Tribun, épouvanté, se dispo-

ſoit à rentrer chez lui ; mais un certain Philoſophe Grec, ami intime de Tiberius, ſe mocquant de ces préjugés vulgaires, lui repréſenta quelle honte ce ſeroit pour Tiberius Gracchus, Tribun du Peuple Romain, fils d'un Conſulaire, & petit-fils du grand Scipion, ſi on pouvoit lui reprocher qu'étant à la tête d'un puiſſant parti, le croaſſement de deux corbeaux l'eût arrêté dans la pourſuite de ſes deſſeins.

Bloſſius.

Ce diſcours piqua le Tribun ; & pluſieurs de ſes partiſans étant accourus de l'Aſſemblée pour le faire avancer, lui annoncerent qu'il trouveroit la plus grande partie des ſuffrages réunis en ſa faveur. Tiberius les ſuivit, &, accompagné de ſes amis particuliers, il monta au Capitole. Le Peuple, dès qu'il l'apperçut, pouſſa des cris de joie & d'applaudiſſement. Mais à peine fut-il placé dans ſon Tribunal, qu'un Sénateur de ſes amis, perçant la foule, & s'approchant de lui, l'avertit qu'il y avoit une conjuration faite contre ſa vie, & que les Grands de Rome, ceux ſur-tout qui étoient intéreſſés dans le partage des terres, avoient réſolu

de le venir attaquer ouvertement jusques dans son Tribunal.

Les amis du Tribun, touchés du péril où il étoit exposé, se réunissent auprès de lui, retroussent leurs robes, & se saisissant des armes des Licteurs, se mettent en état de le défendre, & de repousser la force par la force. Tiberius tâchoit de faire entendre au Peuple l'avis qu'il venoit de recevoir, mais le tumulte, le bruit & les clameurs des différens partis l'empêchant d'être entendu, il touchoit sa tête des deux mains, comme pour faire comprendre à la multitude qu'on en vouloit à sa vie. Ses ennemis prirent de-là occasion de crier qu'il demandoit un diadême, & les plus passionnés coururent au Sénat annoncer que le Peuple alloit couronner Tiberius, si on ne s'y opposoit au plutôt.

C'étoit un artifice pour déterminer le Sénat à passer pardessus toutes les formes, & à le proscrire sur le champ. La plûpart des Sénateurs, auxquels l'exécution de la Loi Licinia alloit enlever une partie de leurs terres, se déchaînoient avec fureur contre Tiberius. Mais personne ne

fit paroître plus d'animoſité que Scipion Naſica, ſon parent. Ce Sénateur, adreſſant la parole au premier Conſul, lui repréſenta que toutes les nouveautés que le Tribun avoit introduites dans le gouvernement, lui ſervoient comme de degrés pour s'élever ſur le Trône; qu'il n'y avoit pas un moment de tems à perdre, & qu'il falloit faire périr le tyran, ſi on vouloit conſerver la liberté. Mais ce ſage Magiſtrat, qui ne vouloit pas ſe rendre le miniſtre de la vengeance de quelques particuliers, lui répondit qu'il étoit également incapable d'approuver les nouvelles Loix, & d'en faire mourir l'Auteur contre les formes ordinaires de la Juſtice.

Une réponſe ſi pleine de modération ne fit qu'irriter davantage ces courages ulcerés. Scipion ſe leva bruſquement de ſa place, & ſe tournant vers les Sénateurs qui étoient intéreſſés comme lui dans la perte des terres : » Puiſque le ſouverain » Magiſtrat, dit-il, par un aſſujet- » tiſſement trop ſcrupuleux pour les » formes ordinaires de la Juſtice, » refuſe de ſecourir la République,

» que ceux à qui la liberté eſt plus » chere que la vie même, me ſui» vent. » En même-tems il retrouſſe ſa robe, & ſe met à la tête des Sénateurs de ſon parti, qui courent en fureur au Capitole avec ce gros de Cliens, de valets & d'eſclaves qui les attendoient à la porte du Sénat. Ces gens, armés ſeulement de bâtons & de leviers, précédoient les Sénateurs, & frappoient indifféremment ſur tout ce qui s'oppoſoit à leur paſſage.

Le Peuple, épouvanté, prend la fuite. Chacun dans ce tumulte s'écarte; les amis de Tiberius l'abandonnent. Il eſt enfin obligé de ſe ſauver comme les autres; il jette ſa robe pour courir avec plus de facilité : mais, dans cette précipitation, inſéparable de la peur, il tombe en s'enfuyant; & comme il ſe relevoit, Publius Saturéïus, un de ſes Collegues, jaloux & ennemi ſecret de ſa gloire, le frappa à la tête avec le pied d'une chaiſe. Il retomba de ce coup, & une foule de ſes ennemis ſurvenant lui ôterent la vie. Sa mort ne finit pas le déſordre : l'animoſité étoit égale dans les différens quartiers de la vil-

le, & plus de trois cens des amis & des partisans de Tiberius périrent dans ce tumulte. On remarqua qu'aucun n'avoit été tué par le fer, & qu'ils furent tous assommés ou à coups de pierre, ou à coups de bâton. On en jetta depuis les corps avec celui de Tiberius dans la Tibre.

La cabale & le parti des Grands étendirent le ressentiment sur tous ceux qui avoient paru favoriser ses sentimens. On en fit mourir plusieurs; Popilius, alors Préteur, en bannit un grand nombre; & on n'oublia rien pour inspirer de la terreur à ceux qui seroient capables de tenter de nouveau le même dessein.

*Fin du Livre huitieme.*



# LIVRE IX.

*C. Gracchus, frere de Tiberius, obtient du Peuple la charge de Tribun, malgré les Grands. Il propose différentes Loix, & fait divers changemens dans le Gouvernement, qui le rendent presque absolu dans Rome & dans toute l'Italie. L'année de son Tribunat étant expirée, il est continué dans la même Charge, sans l'avoir briguée. De quelle maniere les Sénateurs viennent à bout de diminuer son crédit. Scipion Emilien, le destructeur de Carthage & de Numance, s'oppose le plus ouvertement à l'établissement des Loix Agraires. On le trouve mort dans son lit. Caïus est soupçonné d'avoir contribué à le faire assassiner. Ses Collegues, jaloux de son autorité, lui font manquer un troisieme Tribunat. Les Sénateurs voyant Caïus rentré dans une condition privée, chargent le Consul Opimius de casser toutes ses Loix, & sur-tout celle qui regardoit le partage des terres. Opimius convoque une Assemblée générale pour terminer cette*

*grande affaire. Un des Licteurs du Consul mis à mort par les Plébéïens, malgré Caïus, est cause que le Sénat donne pouvoir à Opimius de faire prendre les armes à ceux de son parti. Caïus est tué, & sa tête apportée au Consul, qui la paie dix-sept livres & demie d'or. Les Grands viennent à bout de se faire reconnoître pour légitimes possesseurs des terres de conquêtes, en s'engageant à une redevance qu'ils ne paient pas long-tems. Jugurtha. Qui il étoit; ses premieres campagnes. Son argent lui tient lieu de bon droit à Rome pendant quelque tems. Mais à la fin sa cruauté oblige les Romains à faire passer des troupes en Numidie. Après avoir employé avec succès contre ces redoutables ennemis, l'argent, la ruse & la force, il est livré par Bocchus à ses ennemis, conduit à Rome, traîné, comme un esclave, à la suite d'un Char de triomphe, & enfin poussé par un bourreau dans le fond d'une basse fosse, où il meurt de faim. Marius. Sylla.*

ROME vit, pour la premiere fois, la guerre civile allumée dans l'en-

ceinte même de ses murailles. Toutes les séditions qui s'étoient émûes jusqu'alors, la retraite sur le Mont sacré ; l'abrogation des dettes, l'établissement du Tribunat, & la promulgation de différentes Loix, toutes ces dissensions s'étoient toujours terminées par la voie d'accommodement ; & sans effusion de sang humain, tantôt par le respect du Peuple pour le Sénat, & plus souvent encore par la condescendance du Sénat pour le Peuple. Mais dans cette derniere occasion, la violence décida la querelle, & ce fut un Tribun même du Peuple, qui, sans respect pour sa dignité, réputée sacrée, donna le premier coup à son Collegue.

Plutar. Gracchis. App. Alex Civ. l. 1. Vell. P terc. Orof L. Florus.

Cependant le Peuple, revenu de sa frayeur, se reprochoit sa mort, comme s'il eût assassiné lui-même celui qu'il n'avoit pas défendu assez courageusement. Son indignation se tourna ensuite contre Scipion Nasica, l'auteur du tumulte. Les Plébéïens ne le rencontroient jamais dans les rues, qu'ils ne le traitassent publiquement d'assassin & de sacrilege. Les uns, frémissant de colere,

menaçoient de le tuer ; d'autres pr
posoient de le citer devant l'Assen
blée du Peuple. Le Sénat, craigna
que sa présence n'excitât une no
velle sédition, jugea à propos
l'éloigner, & on l'envoya en Asi
avec un commission apparente, q
cachoit un véritable exil. Le Séna
pour achever de calmer le Peupl
consentit à l'exécution de la Lo
il permit qu'on substituât à Tiberi
un autre Commissaire qui le rem
plaçât dans le partage des terres ;
même on déféra cet emploi à P
blius Crassus, dont C. Gracchus, fr
re de Tiberius, avoit épousé la fill
Mais on ne cherchoit qu'à amus
le Peuple : Les Loix de Tiberi
étoient toujours également odieus
aux Grands : la mort d'Appius Clau
dius, un des Triumvirs, leur fourn
un nouveau prétexte pour en surseoi
encore l'exécution, & on commenç
à regarder le partage des terres com
me ces affaires qu'on veut ruiner in
sensiblement, en les laissant tombe
dans l'oubli.

Il n'y avoit que Caïus Gracchu
dont le Peuple pût attendre du se

cours. Mais outre qu'il étoit encore trop jeune pour entrer dans les Charges, & qu'il n'avoit que vingt-un ans quand son frere fut tué, on remarqua que depuis sa mort il affectoit de ne se plus montrer en public, soit qu'il craignît véritablement les ennemis de sa maison, soit qu'il voulût les rendre encore plus odieux au Peuple par cette crainte affectée. Car on ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'il ne s'étoit banni volontairement du commerce du monde, que pour se préparer à y paroître avec plus d'éclat, & en état de venger la mort de son frere.

Il n'y avoit, comme on sait, que deux routes qui conduisoient également à toutes les dignités de la République, l'éloquence, & une grande valeur. Caïus s'étoit déja signalé à la guerre du Numance sous les ordres du jeune Scipion, son Général & son beau-frere. La mort de Tiberius & la ruine de son parti l'ayant obligé de disparoître, il employa tout le tems de sa retraite à l'étude de l'éloquence, & à se perfectionner dans le talent de la pa-

role, si nécessaire dans un Gouvernement Républicain. Il s'ensevelit dans son cabinet ; sa porte étoit fermée aux jeunes Romains de son âge, & aux amis de sa maison. On l'oublia bientôt, & le frere de Tiberius, & le petit-fils du grand Scipion étoit ignoré dans Rome. Les Grands regardoient avec plaisir cette retraite comme un effet de la consternation où l'avoit jetté la mort de son frere, & comme une déclaration tacite qu'il n'osoit prendre de part au Gouvernement.

Mais on ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'il ne s'étoit éloigné des affaires que pour s'en rendre plus capable. Il sortit de sa retraite pour défendre un des amis de son frere, appellé Vectius, que le parti opposé vouloit perdre, sous prétexte de différens crimes dont on l'accusoit. Caïus entreprit sa défense ; il monta pour la premiere fois à la Tribune aux Harangues. Le Peuple ne l'y vit paroître qu'avec des acclamations & des transports de joie extraordinaires. Il crut voir renaître en sa personne un second Tiberius, & un nouveau protecteur des Loix

Agraires. Cette bienveillance, dont il recevoit des témoignages si éclatans, lui inspira une confiance & une hardiesse peu ordinaires à ceux qui parlent en public pour la premiere fois; & il défendit son Client avec tant d'éloquence, qu'il fut renvoyé absous par tous les suffrages de l'Assemblée.

Après avoir, par une premiere action, essayé ses forces & la disposition des esprits, il crut, avant que de se jetter entierement dans les affaires, avoir encore besoin de cette réputation que donnent la valeur & les armes. Il demanda, & il obtint la Charge de Questeur de l'Armée qui étoit alors en Sardaigne sous les ordres du Consul Oresta : c'étoit le premier emploi par lequel il falloit commencer pour entrer dans les dignités de la République. Plutarque, dans la vie de Caïus, nous apprend que personne à l'Armée ne fit paroître plus de valeur contre les ennemis, & plus d'attachement pour la discipline militaire. On admiroit, sur-tout dans un âge si peu avancé, sa tempérance, & l'austérité de ses mœurs. Il n'en étoit pas moins

An de Rome 527.

civil ni moins complaisant. L'Officier & le simple soldat, qui avoient affaire à lui, par rapport aux fonctions de sa Charge, se louoient également de sa douceur, de son exactitude, & sur-tout de sa probité & de son désintéressement. La pratique constante de tant de vertus n'étoit pas renfermée dans le camp des Romains. Caïus traitoit avec la même humanité les sujets de la République qui dépendoient de sa Charge. Le Citoyen & le Laboureur, comme le soldat, se louoient également de son intégrité. Sa réputation passa bientôt les mers, & Micipsa, Roi de Numidie, & fils de Massinissa, ayant envoyé gratuitement du bled pour l'Armée de Sardaigne, les Ambassadeurs que ce Prince avoit alors à Rome, déclarerent en plein Sénat que le Roi leur maître n'avoit fait cette libéralité qu'en considération de Caïus Gracchus, dont il révéroit la vertu. Cette déclaration réveilla la jalousie & la haine des Grands. Des vertus trop éclatantes lui furent odieuses & suspectes : &, pour ravaler en quelque maniere la gloire du Questeur, & le rendre

méprisable, ils chasserent honteusement du Sénat ces Ambassadeurs, comme des barbares, qui, par cette préférence, avoient manqué de respect pour leur Compagnie.

Un traitement si indigne, & qui sembloit violer le droit des gens, fut bientôt sû en Sardaigne. Caïus n'apprit qu'avec un vif ressentiment cet effet de la haine implacable des Grands. Son retour à Rome lui parut alors nécessaire pour y soutenir son crédit, & pour repousser un outrage qui le regardoit directement, & qui n'avoit pour objet que de le rendre méprisable au Peuple, & parmi les nations étrangeres. Il partit brusquement, & on le vit dans la Place lorsqu'on le croyoit encore en Sardaigne. Les ennemis de sa maison, attentifs à toutes ses démarches, lui voulurent faire un crime de ce qu'il étoit revenu avant son Général. On le cita devant les Censeurs; il y comparut, & il dissipa facilement cette accusation.

Il fit voir qu'il avoit demeuré trois ans auprès de son Général, quoiqu'il fût permis à un Questeur de revenir à Rome au bout de l'an,

& qu'ainsi il avoit servi deux ans plus que ne prescrivoient les Loix. Il ajouta qu'il étoit revenu de Sardaigne sans argent; au lieu que tous ceux qui l'avoient précédé dans le même emploi, s'y étoient enrichis, & qu'ils avoient rapporté non-seulement leurs bourses pleines d'or & d'argent, mais qu'ils en avoient encore rempli les cruches & les vases qui leur avoient servi en passant dans cette Isle pour y porter du vin. On peut bien juger qu'avec de pareilles raisons il n'eut pas de peine à être absous. Ses ennemis, qui ne cherchoient qu'à l'éloigner des dignités où vraisemblablement la faveur du Peuple l'alloit élever, lui susciterent une nouvelle accusation. Ils tenterent de le rendre suspect d'une sédition qui s'étoit faite à Fregelle, ville dépendante de la République, & que le Préteur Opimius, homme sévere & cruel, n'avoit dissipée que par la ruine entiere de cette Ville, & la mort des principaux habitans. Ce Sénateur, ennemi déclaré de la mémoire de Tiberius, dans le compte qu'il rendit en plein Sénat de la conduite qu'il avoit te-

mué dans cette affaire, n'oublia rien pour faire comprendre que Caïus étoit le chef muet de ces mouvemens. Il ajouta qu'il avoit découvert qu'il avoit entretenu des liaisons secrettes avec les premiers de cette ville, qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'ils eussent formé le projet de se soustraire aux ordres du Sénat, s'ils n'avoient été assurés secrettement de la protection du Peuple; & que si leur désobéissance avoit eu un heureux succès, ce n'auroit été, peut-être, que le signal d'une révolte contre la souveraineté de la République. Mais, comme tout ce que ce Sénateur passionné avança contre Caïus se trouvoit sans preuves, ses mauvais desseins n'eurent point de suite, & le jeune Gracchus ne crut point se pouvoir mieux venger de ses ennemis, qu'en demandant hautement la charge de Tribun du Peuple. C'étoit attaquer le Sénat par son endroit le plus sensible. Au seul nom de Gracchus, les Grands, & ceux sur-tout qui avoient tant d'intérêt qu'on ne fît pas revivre les Loix Agraires, frémissoient de colere. Il se fit une espece de conspira-

tion pour empêcher qu'il ne parvînt au Tribunat. Mais tout le Peuple se déclara en sa faveur : & il accourut même de la campagne un si grand nombre de Plébéïens, pour lui donner leurs voix, que la Place ne pouvant contenir toute cette multitude ; plusieurs monterent sur les toits des maisons, d'où, par des vœux publics & des acclamations mêlées d'éloges, ils demandoient Caïus pour Tribun : & comme dans cette sorte d'élection les voix se comptoient par têtes, le Peuple, plus nombreux

An de Rome 630.

que la Noblesse, l'emporta hautement, & obtint Caïus pour un de ses Tribuns. Il ne se vit pas plutôt revêtu d'une dignité qui lui donnoit un pouvoir presque sans bornes, qu'il forma, sur le plan de son frere, des desseins encore plus hardis, & qu'il poussa même avec plus d'ardeur qu'il n'avoit fait. C'étoit le même esprit & les mêmes vûes dans les deux freres, quoique de caractéres différens. Tiberius, comme nous l'avons dit, cachoit une fermeté invincible sous une modération apparente. Son éloquence étoit douce & insinuante ; il vouloit plaire pour

pouvoir persuader ; il cherchoit à toucher ses Auditeurs ; & quand il dépouilla Octavius du Tribunat, il sembloit qu'il fût aussi touché que lui de sa disgrace, & qu'il n'y avoit que l'amour seul de la Justice & l'intérêt du Peuple qui l'eussent réduit à la triste nécessité de rendre son Collegue malheureux.

Caïus se laissoit voir, plus à découvert, aussi éloquent, mais plus vif dans ses expressions, & plus véhément que son frere. Son discours étoit orné de figures pathétiques ; il mêloit même des invectives à ses preuves & à ses raisons ; son zèle pour les intérêts du Peuple se tournoit en colere contre le Sénat. Il ne sortoit, pour ainsi dire, que des éclairs & des foudres de sa bouche, & il portoit la terreur jusques dans le fond de l'ame de ses Auditeurs. Du reste, la fermeté de ces deux freres, l'amour qu'ils avoient pour la Justice, leur intégrité, leur tempérance, leur éloignement des voluptés, leur attachement inviolable aux intérêts du Peuple, sont des qualités qu'ils possédoient l'un & l'autre dans un degré égal.

On remarqua seulement que Caïus fit paroître plus de penchant pour la vengeance : défaut dont ces payens avoient fait une vertu, & qu'ils traitoient de grandeur de courage. Comme sa Charge l'engageoit de parler souvent au Peuple, quelque matiere qu'il traitât, il faisoit toujours entrer dans son discours la maniere inhumaine dont le Sénat avoit fait périr son frere. » Qu'a servi à Tiberius, disoit il, d'être né » Romain, & dans le sein d'une République, où toutes les Loix défen» dent de faire mourir aucun Citoyen » avant que de l'avoir convaincu des » crimes dont on l'accuse ? Le Sénat, » les Patriciens, les Grands & les » plus riches ont assassiné à coups de » bâtons, non-seulement un simple » Citoyen, mais un Tribun du Peuple, » un Magistrat public, & une person» ne sacrée. Leur fureur ne s'est pas » bornée à le priver de la vie ; on les » a vûs après sa mort acharnés sur » son corps, le traîner indignement » dans les rues ; & ils ont poussé leur » inhumanité jusqu'à le jetter dans le » Tibre, pour le priver des honneurs » de la sépulture. » Par de pareils dis-

tours, également vifs & touchans, il s'attiroit la compassion du Peuple, en même-tems qu'il en excitoit la haine & l'indignation contre le Sénat & les Grands. Après avoir jetté dans les esprits ces semences de haine & de division, il commença à travailler à sa propre vengeance, par la proposition de deux Edits nouveaux. Le premier déclaroit infame tout Magistrat qui auroit été déposé par le jugement du Peuple. On vit bien que cette Loi regardoit Octavius, ce Tribun que Tiberius avoit fait déposer. Mais Plutarque nous apprend que Caïus, à la priere de Cornelie sa mere, dont Octavius étoit un peu allié, n'insista point sur la promulgation de cet Edit.

Par la seconde Loi, & qu'il fit recevoir, il étoit ordonné que tout Magistrat qui auroit exilé un Citoyen Romain sans observer les formalités prescrites par les Loix, seroit tenu d'en rendre compte devant l'Assemblée du Peuple. Ce second Edit n'avoit été proposé que pour faire périr Popilius, qui, pendant sa Préture, avoit banni les amis & les partisans de Tiberius. Popilius

Cicer. i Cluentiana Rabitiana, perduellio Item pro d mo suâ.

n'attendit pas qu'on le fît citer, & comme il ne pouvoit ignorer que Caïus dispofoit à fon gré des fuffrages de la multitude, & qu'ainfi il auroit pour Juge fa partie & fon ennemi, dans la crainte d'un jugement plus rigoureux, il fe bannit lui-même de fa Patrie.

Caïus, par cet effai de fon crédit, fe voyant en état de tout entreprendre, forma de plus grands deffeins, & dont l'objet étoit de faire paffer du Sénat à l'Affemblée du Peuple, toute l'autorité du Gouvernement. Ce fut dans cette vûe qu'il fit un nouvel Edit pour donner le droit de Bourgeoifie, & le titre de Citoyens Romains à tous les habitans du Latium, & il étendit depuis ce droit jufques aux Alpes. Il propofa en même-tems que les Colonies qui feroient peuplées de Latins, euffent les mêmes privileges que les Colonies Romaines ; & il ajouta que celles qui n'avoient point le droit de fuffrage dans l'élection des Magiftrats, puffent cependant donner leurs voix quand il s'agiroit de recevoir de nouvelles Loix. Par de pareilles propofitions, il augmen-

toit le nombre des ſuffrages du Peuple, & ces nouveaux Citoyens qui lui devoient un ſi grand privilege, étoient, pour ainſi dire, à ſes ordres, & ſuivoient l'impreſſion de ſes conſeils, comme ſes Cliens & ſes créatures.

Caïus, pour ſe rendre de plus en plus agréable à la multitude, fixa, en ſa faveur, la vente du bled à un prix très modique. Quelques Hiſtoriens prétendent même que pendant ſon Tribunat il fit faire une diſtribution gratuite des grains qu'on tira des greniers publics. Le Peuple, qu'on gouverne toujours quand on ſait lui procurer l'abondance, ne ſe laſſoit point de donner des louanges à un Magiſtrat qu'il ne croyoit occupé que de ſa ſubſiſtance. Mais ces ſoins paroiſſoient dangereux au Sénat, qui ne regardoit toutes ces nouveautés que comme des voies indirectes dont on ſe ſervoit pour ſapper ſon autorité. Et ce qui mit le comble à ſa haine contre le Tribun, ce fut le changement qu'il introduiſit dans les Tribunaux où ſe rendoit la Juſtice aux particuliers.

On les avoit tirés jusqu'alors du Corps du Sénat, & ce droit souverain tenoit les Chevaliers & le Peuple dans ce respect qu'on a toujours pour les arbitres des biens de la fortune. Caïus, à l'exemple de Tiberius son frere, résolut d'enlever au Sénat cette partie de son autorité, &, pour parvenir à ses fins, il fit voir qu'Aurelius Cotta & Manius Aquilius, des principaux du Sénat, accusés de différentes concussions, dont les preuves étoient claires & constantes, avoient échappé à la rigueur des Loix par la corruption de leurs Juges. D'où il prit occasion ensuite de représenter au Peuple qu'il ne devoit pas s'attendre d'obtenir jamais justice dans des Tribunaux où l'on voyoit présider les criminels mêmes, ou du moins leurs parens & leurs complices. Et il conclut par demander que l'administration de la Justice litigieuse fût remise aux Chevaliers, ou du moins qu'on tirât de cet Ordre trois cens des plus considérables, qui servissent d'Assesseurs au Sénat, & qui jugeassent toutes les affaires avec une égalité de suffrages & de pouvoir.

Le

Le Peuple reçut cette proposition avec les applaudissemens qu'il donnoit à tout ce qui venoit de la part du Tribun : & le Sénat, confus de la collusion des Juges dans l'affaire de Cotta & d'Aquilius, dont il venoit d'être convaincu, n'osa s'opposer à la Loi. Elle passa tout d'une voix, & le Peuple, plus puissant que le Sénat par le nombre de ses suffrages, & qui idolâtroit Caïus, remit à lui seul le choix de ces trois cens Chevaliers qui devoient entrer dans les Magistratures de la Ville : il ne nomma que ses amis & ses créatures. Par ces divers changemens, qu'il introduisit dans le Gouvernement, il se rendit également absolu dans Rome, & dans toute l'Italie. Cependant il faut convenir qu'il n'employoit cette autorité, si odieuse au Sénat, & si justement suspecte dans une République, que pour la gloire de sa Patrie & l'utilité de ses Concitoyens. Il empêcha même quelquefois que d'autres Magistrats ne portassent trop loin leur complaisance pour le Peuple ; & Fabius, Propréteur d'Espagne, ayant extorqué, des Villes de son Gouvernement, du bled qu'elles

ne devoient point, & qu'il envoya ensuite à Rome, pour faire sa cour au petit Peuple, Caïus, qui ne pouvoit souffrir ni injustice, ni violence dans le Gouvernement, fit ordonner par le Peuple même, que ce grain seroit vendu, qu'on en renverroit le prix aux Villes, & aux Communautés qui l'avoient fourni. Le même Décret portoit, qu'il seroit fait une sévere réprimande au Propréteur, pour avoir, par de pareilles avanies, exposé la République aux plaintes & au mécontentement de ses Sujets & de ses Alliés.

Ce Décret, dont il étoit l'unique auteur, donna lieu à ses amis de faire valoir son amour pour la justice. Mais ses ennemis au contraire publioient qu'ils ne voyoient dans cette conduite qu'un effet de sa jalousie, & qu'il étoit trop habile, pour souffrir que d'autres Magistrats entreprissent de gagner l'affection du Peuple, & de partager avec lui son attachement & sa reconnoissance.

Caïus, sans s'embarasser de ces bruits, ne cherchoit à soutenir les nouveautés qu'il avoit introduites, que par de nouvelles entreprises,

qu'il avoit l'art de revêtir toujours des apparences du bien du Public. Il proposa de faire construire des greniers publics, où l'on pût conserver une assez grande quantité de grains, pour prévenir la disette, dans des années de stérilité. La proposition ayant été reçue, il se chargea de l'exécution, comme il faisoit ordinairement de tous les projets qu'il présentoit. Lui-même conduisit l'ouvrage, & il le fit faire avec une magnificence digne de la grandeur des Romains. Tout lui passoit, pour ainsi dire, par les mains; il vouloit tout connoître par lui-même. Et sous prétexte de veiller à ce qu'il ne se fît rien contre les intérêts du Peuple, il rappelloit à à lui toute l'autorité du Gouvernement. On le voyoit environné d'Ambassadeurs, de Magistrats, de Gens de guerre, d'hommes de Lettres, d'Artisans, & d'Ouvriers, sans que le nombre & la différence des affaires l'embarassassent. Tout le monde admiroit son activité, & ses ennemis même ne pouvoient disconvenir de l'étendue & de la facilité de son esprit.

M. Ciceró. Tit. Liv.

Mais c'étoient ces mêmes talens

& l'usage sur-tout qu'il en faisoit en faveur du Peuple, qui le rendoient de plus en plus odieux au Sénat & aux Grands de Rome, & ils attendoient avec impatience la fin de son Tribunat & de son autorité. Les Comices enfin arriverent ; on tint l'Assemblée pour l'élection des Tribuns de l'année suivante. Caïus ne fit aucun mouvement pour y avoir part ; mais le Peuple, qui se flattoit d'obtenir de nouveaux privileges par son habileté, le nomma Tribun pour la seconde fois ; & on remarqua qu'il avoit été le premier Citoyen, qui fût parvenu à cette Dignité, sans l'avoir briguée.

An. de Rome 631.

Le Sénat ne vit qu'avec un violent chagrin la continuation d'un Magistrat, qui lui enlevoit insensiblement toute son autorité. On tint différens conseils ; les plus violens alloient à s'en défaire, & à le traiter comme on avoit fait son frere. Mais la crainte d'exciter une sédition, fit prendre une autre route, & qu'on peut regarder comme un des traits de la plus fine politique. On résolut, avant que d'en venir aux voies de fait, & d'entreprendre de le fai-

re périr à force ouverte, de tenter de diminuer & d'affoiblir la passion que le Peuple avoit pour lui : les plus habiles du Sénat s'adresserent à Livius Drusus, son Collegue. C'étoit un homme qui n'avoit que de bonnes intentions, d'un esprit juste, mais borné, & qui, sans prendre de parti, eut bien voulu pouvoir concilier des intérêts si opposés, & réunir les deux factions. Mais un dessein si grand, & dans lequel les intérêts particuliers l'emportoient sur le général, étoit au-dessus de sa capacité & de son crédit. Les Sénateurs qui s'adresserent à lui, le prirent par son foible, & le flatterent de la gloire de donner la paix à la République. Drusus offrit avec joie son ministere. » On ne vous demande pas, lui dirent ces habiles » Sénateurs, que vous vous déclariez contre les intérêts du Peuple, » qui vous a choisi pour un de ses » Magistrats, ni même qu'à l'exemple d'Octavius, vous vous opposiez aux nouveautés que Caïus introduit tous les jours. Le Sénat forme un plus noble projet, & il n'éxige vos soins, & l'intervention

» du meilleur Tribun qu'ait jamais
» eu la République, que pour réta-
» blir la paix & l'union entre les dif-
» férens Ordres de l'Etat. Proposez,
» si vous le jugez à propos, de nou-
» velles Loix encore plus favorables,
» s'il se peut, que celles de Caïus;
» le Sénat approuvera tout. La seule
» chose qu'on vous demande, c'est
» de déclarer publiquement que ces
» Loix & ces Edits que vous propo-
» sez, vous ont été inspirés par le Sé-
» nat: & que vous ajoutiez, qu'il n'a
» pour objet que le bien & l'utilité
» de ses Concitoyens «.

Ce tour adroit eut tout le succès qu'on en pouvoit espérer Drusus, qui ne trouvoit dans cette proposition rien de contraire à ses intérêts, ni à ceux du Peuple, entra dans toutes les vûes qu'on voulut lui inspirer. Si Caïus proposoit d'envoyer deux Colonies dans deux villes dépendantes de la République, Drusus, pour gratifier un plus grand nombre de pauvres familles, vouloit qu'on en repeuplât douze, & qu'on envoyât dans chacune de ces Villes trois mille des plus pauvres Citoyens. Caïus, ayant fait adjuger

quelques terres incultes à des Plébéiens, & ayant chargé ces terres de quelques cens & redevances, Drusus, pour renchérir, pour ainsi dire, sur son art de flatter le Peuple, donna à de pauvres habitans la même quantité de ces terres quittes & franches de toute contribution. Enfin, Caïus ayant procuré aux Latins, comme nous l'avons déja dit, le droit de suffrage dans les élections, Drusus, par une nouvelle Ordonnance, ajouta que ces Peuples étant faits Citoyens de la République, il ne seroit plus libre à un Capitaine Romain de faire battre de verges un soldat de cette Nation. Drusus à chaque proposition ne manquoit pas de dire, comme on l'avoit exigé de lui, qu'il ne servoit que d'interprête au Sénat, qui l'avoit chargé d'en faire son rapport à l'Assemblée. Cette conduite adoucit les esprits; le Sénat ne fut plus tant haï; les deux partis semblerent se rapprocher; Drusus plut à la multitude par le mérite de la nouveauté, & partagea le crédit de Caius : c'étoit l'objet du Sénat. Caïus ne vit qu'avec un chagrin secret ce rival lui enlever une partie de la fa-

veur du Peuple. Il le traita d'esclave du Sénat; sa jalousie déplut aux plus honnêtes gens du Peuple, & sa conduite à l'égard de Scipion l'Emilien son beau-frere, fit douter si sa vertu étoit aussi pure qu'on l'avoit crue jusqu'alors.

Nous avons dit que Cornelie, sa mere, étoit fille de Scipion l'Africain, ou du premier Scipion, & que le second Scipion, fils de Paul-Emile, & qui avoit été adopté dans cette famille Patricienne, avoit épousé Sempronia, la sœur des deux Gracques. Mais malgré cette double alliance, la différence & l'émulation des partis, cette animosité entre les Patriciens & les Plébéiens, au sujet du partage des terres, avoit toujours empêché qu'il y eût une véritable union entre ces deux Maisons. Les Scipions s'étoient déclarés en plus d'une occasion ennemis de la Famille Sempronia; les Gracques se plaignoient même que le jeune Scipion ne traitoit pas trop bien Sempronia sa femme, sous prétexte de sa stérilité, & on soupçonnoit en général tous les Scipions, qui s'étoient déclarés contre la Loi de Tiberius, d'avoir contribué à la mort de ce Tribun.

Cette querelle perpétuelle dans la République . que nous avons vue revivre de ſiécle en ſiécle, & qui paſſoit des peres aux enfans ,. ſe renouvella avec encore plus d'animoſité, depuis la mort de l'aîné des Gracques. Caïus ſuivoit toujours conſtamment le plan & les deſſeins de ſon frere ; & non content d'avoir enlevé au Sénat ſes Tribunaux & ſon autorité, il entreprit de dépouiller les premieres Maiſons de Rome de ces terres de conquêtes ,. qu'elles avoient à la vérité la plûpart uſurpées, mais dont la poſſeſſion étoit preſqu'auſſi ancienne que la fondation & l'établiſſement de la République.

Caïus crut qu'il devoit ce grand ſacrifice aux mânes de ſon frere, & qu'il étoit de ſon honneur de faire exécuter des Loix, dont la promulgation lui avoit coûté la vie. Il aſſocia à ſon deſſein Fulvius Flaccus, Perſonnage Conſulaire , mais ſans probité & ſans mœurs , & dont l'amitié & les liaiſons faiſoient tort à ſa réputation. Et Papirius Carbo, Tribun du Peuple, perſonnage hardi & ſéditieux , s'offrit à lui, dans la vûe d'acquérir de la

considération par son attachement public au parti de Caïus. Ce Tribun les fit nommer avec lui pour *Triumvirs* du partage des terres. La commission ne pouvoit être adressée à des gens plus vifs & plus entreprenans, tous trois ennemis déclarés du Sénat, & flatteurs outrés de la plus vile populace.

Ces Triumvirs ne se virent pas plutôt autorisés par un Décret public, qu'ils firent sommer, à son de trompe, tous les détenteurs de ces terres, d'apporter à leur Tribunal les titres de leur acquisition, avec une déclaration exacte de la quantité qu'ils en avoient, afin de pouvoir juger ceux qui étoient tombés dans le cas de la Loi *Licinia*, & qui en possédoient plus de cinq cens arpens ou journaux, mesure un peu inférieure à l'arpent. Il n'y avoit presque point de Grands dans Rome, qui n'en possédassent une plus grande quantité, & la plûpart étoient même en procès pour les bornes de leurs usurpations. Ces hommes, devenus plus puissans qu'il ne convient dans une République, armerent publiquement, & mirent des

soldats sur leurs terres, pour en défendre la possession : & ceux qui n'eurent pas cette audace, implorerent la protection du jeune Scipion, le plus grand des Romains de son tems. Mais, tout révéré qu'il étoit dans sa Patrie, il n'osa pas se commettre avec le Peuple, ni attaquer directement les Loix des Gracques, ses beaux-freres. Il prit un tour plus adroit, pour en éluder du moins l'exécution. Il représenta, avec beaucoup d'art dans une Assemblée, que les Triumvirs n'avoient été nommés que pour examiner s'il y avoit des Citoyens, qui, au préjudice des Loix, possédassent plus de cinq cens arpens de terres ; pour distribuer ce qui excédoit cette quantité, à de pauvres Citoyens ; & que leur commission & leur pouvoir étoient renfermés dans ces deux articles. Il ajouta, qu'avant que de procéder à cet examen, il falloit reconnoître les bornes fixes & constantes de chaque héritage. Mais que les propriétaires, ayant différentes prétentions au sujet de leurs limites, la connoissance & le jugement de ces prétentions réciproques, passoient le pouvoir des

Triumvirs, & demandoient d'autres Juges, ou du moins une commiſſion plus étendue.

La propoſition paſſa à la pluralité des ſuffrages. Scipion eut l'adreſſe & le crédit de tirer cette partie de la commiſſion des mains des Triumvirs, & il la fit tomber à Tuditanus, qui étoit alors Conſul, & qui, ſous une indifférence apparente pour l'un & l'autre parti, cachoit un dévouement entier aux ordres du Sénat, & aux intérêts des Grands. Ce Magiſtrat, pour éblouir le Peuple, vaqua pendant quelque tems avec beaucoup d'application à l'examen des prétentions de chaque particulier, & à régler les bornes réciproques de leurs héritages. Les Triumvirs le voyoient travailler avec plaiſir, dans l'eſpérance qu'il les mettroit bientôt en état d'exécuter leur commiſſion ; mais quelque tems après, il quitta Rome bruſquement, ſur les avis qu'il ſe fit donner, que ſa préſence étoit néceſſaire en Illyrie, où les Romains faiſoient alors la guerre. Son abſence laiſſa indécis tous ces procès, & ſuſpendit par conſéquent la fonction des Triumvirs,

App. Alex. de bello civil. l. 1.

qui ne pardonnerent jamais à Scipion d'avoir fait échouer leurs desseins & tomber leur commission. Ils lui reprochoient, dans les Assemblées, qu'il devoit toute sa gloire au Peuple Romain, & qu'après en avoir reçu deux Consulats consécutifs contre toutes les Loix, & sur-tout malgré le Sénat & les Grands, il n'avoit point de honte, en faveur de ces gens superbes, de s'opposer à l'établissement des Loix Agraires, si nécessaires à la subsistance du pauvre Peuple, & scellées par le sang de Tiberius.

Et sur cela Carbo, ce Tribun audacieux dont nous avons parlé, le somma en pleine Assemblée de dire tout haut ce qu'il pensoit de la maniere dont on l'avoit fait périr; & par cette question captieuse, il prétendoit le mettre dans la nécessité de ne lui pouvoir répondre, sans se rendre odieux, ou au Peuple, ou au Sénat.

Mais Scipion, sans s'étonner, lui déclara que s'il étoit vrai que Tiberius eût eu le dessein de se faire le Tyran de sa Patrie, il croyoit sa mort juste. Tout le Peuple, qui adoroit sa mémoire, ayant témoigné, par de grands cris, son indignation: *A quoi*

*bon tous ces cris?* leur dit Scipion avec cet air de grandeur, qui lui étoit si naturel. *Croyez-vous, avec vos clameurs, épouvanter un Général, que le bruit de tant d'Armées ennemies n'a jamais ébranlé?* Caïus ne prit point de part à cette dispute; il gardoit un morne silence. Mais Fulvius Flaccus, homme violent & emporté, fit beaucoup de menaces à Scipion, & on trouva le lendemain cet illustre Romain mort dans son lit, avec des marques autour du col, de la violence qu'on lui avoit faite.

On ne savoit à qui attribuer un si grand crime; les premiers soupçons tomberent sur Flaccus, qui la veille l'avoit menacé du ressentiment du Peuple. D'autres prétendoient qu'un coup si hardi venoit d'une main plus proche. On en accusoit Cornelie, la mere des Gracques, & on publioit que Sempronia même, sa fille & femme de Scipion, pour se défaire de l'ennemi de sa maison, & d'un mari qui la méprisoit, avoit introduit la nuit les meurtriers dans sa chambre.

Le Peuple, dans la crainte que Caïus ne fût trouvé complice de ce crime, ne souffrit point qu'on en infor-

mât. Lui-même n'en fit aucune poursuite, & ce Magistrat si sévere, celui qui affectoit le titre de Défenseur des Loix, & la Partie déclarée de tous ceux qui attentoient à la liberté publique, garda, sur l'assassinat d'un si grand homme, un silence odieux, qui fit justement soupçonner, que lui ou les siens ne s'étoient pas crus assez innocens, pour soutenir toute sorte d'éclaircissemens.

Ce silence de Caïus, encore plus criminel que l'assassinat même, excita les plaintes publiques de toute la Noblesse; & les plus honnêtes gens, même parmi le Peuple, en tiroient de violens soupçons contre sa vertu. Pour éloigner le souvenir d'un crime si affreux, & pour occuper les esprits, Caïus se servit de Q. Rubrius, son Collegue, qu'il engagea à proposer de nouveaux projets. Ce Tribun exhorta le Peuple à rebâtir Carthage, que Scipion avoit détruite, & à y envoyer une puissante Colonie. Caïus appuya fortement cette proposition, & il n'oublioit rien dans toutes les Assemblées pour déterminer le Peuple à cette entreprise; il vantoit la fertilité du terroir, le voisinage de la mer, la sûreté

& la commodité de son Port. Et comme il crut que, dans cette conjoncture, son absence de Rome, & celle de Fulvius Flaccus ne seroient pas inutiles, pour faire tomber ces bruits injurieux à sa gloire, il en demanda & en obtint la commission, qui lui fut décernée par un Décret public, conjointement avec Flaccus, soupçonné comme lui, du meurtre de Scipion.

ll. Pat. ut. in chis. ). de bel- vil. l. 1

Ils conduisirent en Afrique six mille familles de Rome, qu'ils mirent en possession de Carthage & de son territoire. Mais pendant qu'il étoit occupé à en relever les murailles, ou pour mieux dire, à abattre les trophées de Scipion, Drusus, qui n'agissoit que par l'impression des conseils du Sénat, se prévalut de son absence, pour rendre Flaccus plus odieux. Il rappelloit tous les indices qui le pouvoient faire soupçonner du meurtre de Scipion. C'étoit attaquer indirectement Caïus même, qui avoit des liaisons si étroites avec ce Sénateur. Drusus, dans tous ses discours, le représentoit comme un homme violent, & comme un esprit séditieux, qui ne cherchoit son élévation que dans les troubles de l'Etat. On l'accusa même d'avoir

d'avoir tenté de faire soulever les Peuples d'Italie. On parloit de lui faire son procès ; le crédit & la considération de Caius, son protecteur, s'affoiblissoient pendant son absence ; le Peuple commençoit à l'oublier, & donnoit toute sa confiance à Drusus, dont la réputation étoit pure, & la conduite pleine de modération. Caïus, jugeant de la diminution de son crédit par le péril où se trouvoit son ami, accourut en diligence à Rome pour ranimer sa faction. Il quitta même en arrivant sa maison, qui étoit au Mont Palatin, & vint se loger auprès du Marché, dans un quartier habité par un nombre infini de petit Peuple. Il proposa ensuite de nouvelles Loix qui alloient toutes à l'avilissement de l'autorité du Sénat. Il devoit les faire recevoir dans la premiere Assemblée ; mais comme il doutoit du succès, & que son parti ne lui parut ni si nombreux, ni si plein de cette chaleur qu'il avoit coutume de lui inspirer, il fit venir à Rome un grand nombre de ces Peuples d'Italie, auxquels il avoit procuré le droit de suffrage.

Le Sénat, inquiet de cette foule

d'étrangers qui remplissoient la V
& qui sembloient n'être venu
pour y donner la Loi, se s
de l'autorité du Consul Fannius
ordonner à tous ceux qui n'ét
pas habitans de Rome, d'en s
incessamment. Caïus, pour n
laisser pénétrer la diminution d
credit, quoique depuis son r
d'Afrique il se sentît moins aut
fit publier une Ordonnance toute
traire; il invitoit ces Peuples à r
dans la Ville, & il leur promett
secours des Loix, & la protectio
Peuple contre le Décret du Con
Cependant il vit, depuis, traîn
prison, par les Licteurs de Fann
un de ces étrangers, son ami &
hôte, qu'on avoit arrêté exprès
lui faire cette insulte. Il vit sa disg
& le mauvais traitement qu'on
faisoit, sans s'y opposer; soit
craignit d'exciter une guerre civ
ou que sentant son crédit dimi
depuis l'assassinat de Scipion, il
voulût pas laisser appercevoir la
blesse de son parti. Et il eut le c
grin de se voir encore abando
par les Chefs, au sujet d'une disp
qu'il eut avec les autres Tribuns

Collégues, qui avant ce différend lui avoient été très attachés.

Les Grands de Rome avoient fait faire des échaffauts dans la Place, pour y voir plus commodément les spectacles, & un combat de Gladiateurs, qu'on y devoit donner; & les Ouvriers en avoient encore construit un grand nombre d'autres pour leur compte, qu'ils avoient loués aux familles les plus riches & les plus accommodées. Caïus, passant par la Place, & la voyant embarrassée de tous ces échaffauts, ordonna qu'on les abattît, afin que le Peuple eût plus de place, & vît les jeux, sans qu'il lui en coûtât rien. Les Grands eurent recours à l'autorité de ses Collegues, qui, par complaisance pour les premieres Maisons de Rome, ordonnerent que les échaffauts seroient conservés. Il n'est pas même bien certain si ces Magistrats du Peuple ne tiroient pas un profit particulier de ces échaffauts qu'on louoit aux Particuliers. Caïus, qui ne pouvoit souffrir d'opposition dans ce qu'il croyoit juste, prit avec lui cette multitude d'Ouvriers qui étoient à ses ordres, & la veille des Jeux il fit abattre tous ces

échaffauts, & transporter les matériaux, ensorte que la Place fut libre pour le lendemain. Le Peuple admira sa fermeté & son courage ; mais ses Collegues, piqués qu'il voulût emporter toutes choses de hauteur, & jaloux d'ailleurs de cet empire qu'il avoit acquis dans Rome, se détacherent de ses intérêts. Ils se joignirent secrettement à ses ennemis pour l'exclure du Tribunat. Et dans les *Comices* suivans, où il s'agissoit pour Caïus d'un troisieme Tribunat, le Peuple lui ayant donné le plus grand nombre de suffrages, on soupçonna ces Tribuns, à qui, par le droit de leur Charge, il appartenoit de les compter, d'avoir supprimé une partie des bulletins, pour se venger de lui, & d'avoir fait un rapport infidéle du scrutin : & par cette fraude Caïus fut exclus du Tribunat.

Le Sénat ne le vit pas plutôt réduit dans une condition privée, qu'il résolut de faire casser toutes ses Loix, & il en remit le soin au Consul Opimius ; celui même qui pendant sa Préture avoit voulu impliquer Caïus dans la sédition de Fregelle. Ce Consul, comme nous l'avons dit, étoit

l'ennemi déclaré des Gracques, homme hautain, fier de sa naissance & de sa Dignité, méprisant le Peuple, & qui, sans s'arrêter aux formalités des Loix, paroissoit résolu de terminer ce grand différend par la mort même de Caïus.

Il commença par effacer lui-même le Décret qui ordonnoit le rétablissement de Carthage, & il convoqua une Assemblée générale pour faire supprimer toutes les autres Loix; & afin d'y être supérieur en forces, & soutenir son parti, il fit entrer dans la Ville un Corps de troupes de Candiots, qui étoient à la solde de la République.

Il s'en fit comme une garde; il ne marchoit plus qu'escorté de ces soldats étrangers, & environné de tous ces Grands de Rome, qui avoient tant d'intérêt à la suppression des Loix des Gracques. Les Grands étoient eux-mêmes toujours environnés d'une foule de domestiques & de cliens, que l'usage attachoit à leur suite & à leurs ordres.

Le Consul, avec une telle escorte, insultoit publiquement Caïus, dans tous les lieux où il le rencontroit. Il

lui disoit des injures pour engager la querelle, & afin qu'il lui donnât lieu de le charger & de le faire périr. Caïus, plus modéré, ou ne se trouvant pas le plus fort, dissimuloit ces outrages. Mais Flaccus, moins patient, & irrité de l'insolence des Grands, lui fit si bien voir qu'il alloit perdre toute la gloire de ses deux Tribunats par une modération que ses ennemis traitoient de lâcheté, qu'il résolut à la fin d'opposer la force à la force.

Il appella auprès de lui les plus zélés Plébéïens, & il fit entrer en même-tems dans la Ville, un grand nombre de Latins, & d'autres habitans de l'Italie déguisés en moissonneurs, comme des gens qui cherchoient du travail & de l'emploi. Rome entiere étoit partagée entre ces deux partis. Celui de Caïus paroissoit le plus fort, parcequ'il étoit le plus nombreux, & qu'il disposoit de tout le Peuple. Mais on voyoit dans l'autre, le Magistrat souverain, une autorité légitime, & même plus de conduite, & des desseins mieux suivis.

Enfin le jour étant arrivé, dans le-

quel on devoit décider, si les Loix des Gracques subsisteroient, ou si elles seroient cassées, les deux partis se rendirent de grand matin au Capitole : le Consul, suivant l'usage, commença par sacrifier aux Dieux. On prétend qu'un de ses Licteurs, appellé Quintus Antillius, s'étant ingéré de réprésenter à Caïus tous les malheurs qu'il alloit causer à sa Patrie, s'il s'obstinoit à maintenir les Loix dont il étoit auteur, & que Caïus ayant témoigné par un geste chagrin & plein de mépris, qu'il n'écoutoit pas volontiers les remontrances d'un si bas Officier, cet Huissier fut tué sur-le-champ par quelques Plébéïens. D'autres Historiens rapportent ce fait différemment : ils disent que ce Licteur s'attira cette disgrace par son insolence, & que portant les entrailles de la victime que le Consul venoit d'immoler, il s'écria tout haut, en s'adressant à Flaccus, & à ceux de son parti : » Faites place, mauvais Citoyens » que vous êtes «. On ajouta qu'à ces paroles injurieuses, il joignit une action de la main, deshonnête & méprisante, & que ceux ci, pour se ven-

ger de cette insulte, le percerent avec les poinçons de leurs tablettes, & le tuerent sur le-champ.

Le Peuple parut ne pas approuver cette voie de fait, & Caïus, qui en prévit les suites, en fut encore plus fâché. Il reprocha à ses partisans qu'ils avoient fourni à leurs ennemis le prétexte qu'ils cherchoient depuis long-tems de répandre du sang.

En effet, le Sénat s'assembla aussitôt, & il ordonna, pour la mort d'un simple Huissier, comme il auroit pu faire dans les plus grandes calamités de la République, *Que les Consuls eussent à pourvoir qu'il n'arrivât pas de dommage à l'Etat.* C'étoit par un Décret aussi extraordinaire, que les Consuls recevoient du Sénat le pouvoir le plus étendu. Ils avoient droit, après cette Ordonnance, de lever autant de troupes qu'ils jugeoient à propos, de réprimer, par toutes sortes de voies, les Citoyens mutins, de faire la guerre aux ennemis; en un mot, ils étoient revêtus d'une autorité absolue, soit dans la Ville, soit à l'Armée.

Opimius, en vertu de ce Décret, commanda

commanda à tous les Sénateurs, & aux Chevaliers, de prendre les armes, avec ordre de se trouver le lendemain sur la Place, chacun avec au moins deux esclaves armés. Flaccus, de son côté, tâcha de soulever la multitude, & de faire prendre les armes au Peuple. Mais il ne trouva dans les esprits qu'une grande consternation, & beaucoup de découragement. Caïus, en se retirant, s'arrêta dans la Place devant une statue de son pere, qu'on y avoit élevée, & la regardant tristement, & sans dire mot, on vit des larmes couler de ses yeux, comme prévoyant avec douleur tout le sang que sa querelle feroit répandre le lendemain. Ceux qui l'accompagnoient, émus de compassion, se disoient les uns aux autres, qu'ils seroient bien lâches d'abandonner un si grand Personnage, qui n'étoit en péril que pour leurs intérêts. La plûpart passerent la nuit à sa porte, plutôt pour lui marquer leur zele & leur affection, que dans l'espérance de lui être d'un grand secours. L. Flaccus employa ce tems à rassembler leurs Partisans & les Chefs du Peuple. Il vint à bout de faire

prendre les armes à un assez grand nombre, & le jour ne parut pas plûtôt, qu'il s'empara du Mont Aventin.

Caïus se disposa aussi-tôt à le suivre, mais il ne voulut point s'armer : ce n'étoit pas faute de courage, mais pour éviter d'en venir aux mains avec ses Concitoyens. Il mit sa robe ordinaire, & il prit seulement dessous une courte épée pour se défendre, s'il étoit attaqué. Comme il étoit prêt à sortir de sa maison, sa femme, toute en pleurs, accourut pour l'en empêcher. » Où vas-tu, » lui dit-elle, Caïus, en l'embrassant » tendrement ? Quel est ton dessein ? » Et pourquoi sors-tu si matin de ta » maison ? Peux-tu ignorer que les » meurtriers, qui ont fait périr ton » frere, te préparent le même sort, » & que tu n'as pour défenseurs » qu'une vile populace, qui t'abandonnera lâchement à la vûe du » moindre péril ? Songe que Rome » n'est plus ce qu'elle a été : la vertu » en est bannie ; tout s'y décide par » violence. Et quelle confiance peux-» tu prendre en l'autorité des Loix, » ni même en la justice des Dieux,

» ces Dieux aveugles, ou impuissans,
» qui ont souffert que Tiberius ait
» été assassiné » ?

Caïus, pénétré de douleur, & n'ayant pas la force de lui répondre, s'arracha d'entre ses bras, & fut joindre Flaccus, qui s'étoit mis à la tête de son parti : il ne trouva dans cette foule du Peuple, qu'une multitude sans ordre, & plus d'animosité que de forces. Le Sénat au contraire, & tout le Corps de la Noblesse, suivis de leurs cliens & de leurs domestiques, formoient un parti redoutable. Caïus, ayant reconnu qu'il n'étoit pas en état de leur résister, obtint de Flaccus, qu'on enverroit au Consul un Député pour lui demander la paix, & le conjurer d'épargner le sang de ses Concitoyens. On chargea de cet emploi le plus jeune des enfans de Flaccus, qui se présenta devant le Consul, un Caducée à la main, & qui proposa une réconciliation entre les deux partis.

Plusieurs Sénateurs, des mieux intentionnés, étoient d'avis d'accepter cette proposition, & d'entrer en conférence avec les Chefs du parti du Peuple. Mais Opimius, jugeant

de sa foiblesse par cette démarch
répondit au fils de Flaccus, qu'il 
avoit point d'autre réconciliation
faire, sinon, que ceux qui étoient c
minels, se soumissent au jugem
du Sénat, & à la rigueur des Loix.
renvoya en même-tems ce jeu
enfant, auquel il défendit avec 
reté, & sous de grieves menaces,
se présenter jamais devant lui, si 
pere & ses partisans ne se soum
toient à ce qu'il plairoit au Sé
d'ordonner de leur sort. Il mit
même-tems la tête de Caïus à pr
& il promit de la payer au poids
l'or. Pour affoiblir son parti, & y j
ter de la division, il proscrivit à 
de trompe tous ses partisans, a
promesse cependant de pardon
à tous ceux qui l'abandonneroi
sur-le-champ. Cette proscription 
tout l'effet que le Consul en pouv
espérer. La plûpart du petit Peupl
qui s'étoit laissé entraîner à la su
de Flaccus, eut peur, s'écoula inse
siblement, & abandonna ses Chef
à-peine resta-t-il quatre ou cinq mi
hommes auprès d'eux. Caïus, ne 
trouvant pas en état de résister a
forces du parti contraire, peut-ê

aussi pour prévenir l'effusion du sang, vouloit aller lui-même rendre compte au Sénat de sa conduite. Mais ses partisans s'y opposerent, dans la crainte de perdre leur Chef : & on aima mieux renvoyer une seconde fois ce jeune enfant, fils de Flaccus, pour demander tout de nouveau la paix.

Opimius, sans vouloir l'entendre, le fit arrêter, pour être revenu contre la défense qu'il lui en avoit faite. Et, sans donner le tems au Peuple de se reconnoître, il marcha contre lui, & le fit charger par ses Candiots, qui, à coups de traits, eurent bientôt dissipé la multitude. Pour lors les Sénateurs & les Chevaliers, se jettant l'épée à la main dans la foule, en tuerent un grand nombre ; on prétend qu'il y perit trois mille hommes du Peuple. Flaccus, dans cette déroute, se cacha dans une vieille masure, où ayant été trouvé, il y fut tué avec son fils aîné. Caïus se retira dans le Temple de Diane, où il se voulut tuer. Mais Pomponius & Licinius, deux de ses amis, l'en empêcherent, & le forcerent de s'enfuir. On prétend, qu'avant de sortir

de ce Temple, il ſupplia la Déeſſe, que le Peuple Romain, qui avoit abandonné ſi lâchement ſes protecteurs, ne ſortît jamais de la ſervitude. Il ſe mit enſuite à fuir, toujours accompagné de ſes deux fideles amis & d'un eſclave, appellé Philocrates. Ses ennemis le ſuivirent de près. Mais comme il fut arrivé à un pont, Pomponius & Licinius, pour faciliter ſa fuite, firent ferme les armes à la main, & arrêterent quelque tems ceux qui le pourſuivoient, & qui ne purent paſſer qu'après avoir tué ces deux généreux Romains.

Caïus eut le tems de gagner un petit bois conſacré aux Furies. Mais comme il vit qu'il ne pouvoit échapper à ſes ennemis, qui avoient entouré ce boſquet, on dit qu'il ſe fit tuer par Philocrates, & que ce fidele eſclave ſe tua enſuite lui-même ſur le corps de ſon Maître. D'autres diſent que Caïus ayant été atteint par ceux qui le pourſuivoient; Philocrates, embraſſant ſon Maître, le couvrit de ſon corps, & qu'on ne le put frapper qu'après avoir tué ce fidele domeſtique. On coupa la tête à Caïus, que ſes aſſaſſins mirent au bout d'une

pique. Un certain Septimuléius, créature d'Opimius, l'enleva à ceux qui la portoient comme un trophée, & ayant tiré secrettement la cervelle, il la remplit de plomb fondu pour la rendre plus pesante, & s'en fit payer par le Consul dix-sept livres & demie d'or.

On en jetta le corps dans le Tibre avec ceux de Flaccus & de plus de trois mille Citoyens qui étoient péris dans cette émeute. Le Consul, dont la haine implacable n'étoit point assouvie par tant de sang répandu, fit arrêter & ensuite mourir en prison tout ce qu'il put découvrir d'amis & de partisans des Gracques. Leurs biens furent confisqués; & on défendit aux veuves d'en porter le deuil: Licinia, femme de Caïus, fut même privée de son douaire; & Opimius, toujours acharné sur les malheureux restes de ce parti, étendit son inhumanité jusques sur ce jeune enfant qui lui étoit venu porter des paroles de paix, & il le fit mourir en prison.

App. Alex. in bell. civ. l. 1.

Ce cruel Magistrat, après avoir répandu tant de sang, n'eut point de honte de faire construire un Temple

ſous le titre de *Concorde*, comme ſi par des ſoins pacifiques il fut venu à bout de réunir ſes Concitoyens. Le Peuple ne regardoit ce Temple qu'avec horreur, & comme un monument de ſon orgueil & de ſa cruauté. Mais Opimius, ſans s'embarraſſer d'une animoſité impuiſſante, ne ſongeoit qu'à éteindre juſqu'au ſouvenir des Loix des Gracques. Ce fut dans cette vûe qu'un Tribun du Peuple, apparemment gagné par lui & les autres Grands de Rome, repréſenta dans une Aſſemblée, qu'il trouvoit des difficultés invincibles dans la recherche & le partage des terres; mais qu'il requeroit, pour les intérêts du Peuple, que chaque propriétaire de ces terres en payât une certaine redevance proportionnée à la quantité qu'il en occupoit; que les deniers qui proviendroient de ces rentes, fuſſent diſtribués aux pauvres Citoyens, à ceux ſur-tout qui ne poſſédoient aucune portion de ces terres publiques. Il ajouta, qu'au moyen de cette redevance, il étoit d'avis que ceux qui occupoient ces terres en fuſſent reconnus légitimes propriétaires, ſans qu'on les pût ja-

mais inquiéter à l'avenir ; & qu'il devoit leur être permis de vendre dans la suite ces héritages, & d'en disposer, quoique toujours sous l'obligation du Cens qui auroit été réglé. Idem Ibid.

Le Peuple, séduit par l'appas du Cens, & trompé par son Tribun, reçut cette Loi, qui fit tomber absolument celle des Gracques. Le Citoyen riche, ne craignant plus aucune recherche, étendit sans scrupule les bornes de son domaine. Ce fut à qui acheteroit le premier l'héritage d'un voisin pauvre. Toutes les terres passerent entre les mains des Grands, & le petit Peuple retomba dans la misere que les deux Gracques avoient voulu prévenir.

On ne parla plus bien-tôt de ces Cens & de ces rentes, qui devoient tourner à son profit. Les riches & les Grands de Rome supprimerent, comme de concert, cette marque de la nature & de la servitude de ces terres. Un autre Tribun, aussi infidele à son parti que celui dont nous venons de parler, éluda insensiblement l'exécution de cette partie de la Loi, sous prétexte que les Grands

payoient un assez grand tribut à la République, par les services qu'ils rendoient dans les Magistratures dont ils étoient revêtus. Et ce fut par cet enchaînement d'artifices, joints à la force & à la violence, que les plus puissans demeurerent enfin en possession de ces terres publiques, dont ils avoient fait leur proie, & comme leur conquête particuliere.

On en sera moins surpris, si on considere que les Plébéïens ne trouvoient plus de protection dans cette animosité des Tribuns contre les Patriciens & la Noblesse. Ces deux factions, que la naissance tenoit toujours opposées, s'étoient tournées en deux partis, de pauvres & de riches, de quelqu'Ordre qu'ils fussent; & le pauvre Citoyen, abandonné des riches Plébéïens, qui s'étoient joints au Sénat, se voyoit encore indignement trahi par ses propres Magistrats, complices de l'usurpation de ces terres que le Peuple réclamoit inutilement. Il ne se présentoit plus, depuis la fin malheureuse des Gracques, aucun Tribun assez désintéressé, ou assez généreux, pour

oser prendre publiquement sa défense. L'avarice, l'intérêt particulier, le desir de s'élever par la faveur particuliere des Grands, avoient succédé au zele du bien public: l'orgueil & le luxe tenoient lieu de ce noble désintéressement & de cet amour pour la Patrie, à qui Rome devoit sa grandeur & sa puissance.

Dans une corruption presque générale, l'affaire de Jugurtha fit sortir le Peuple de l'abattement & de la consternation où l'avoit jetté la perte des Gracques; & il saisit avec plaisir cette occasion de se venger du Consul Opimius, & de l'avarice sordide des premiers de la République.

Massinissa, ce fameux Prince Africain, illustre par l'amitié des deux Scipions, & si connu par son attachement inviolable, au parti des Romains, avoit été rétabli par leurs armes dans le Royaume de Numidie, en reconnoissance des services qu'il leur avoit rendus contre les Carthaginois. Il laissa, en mourant, ses Etats avec la protection des Romains, à Micipsa, son succcesseur. Ce Prince eut deux enfans, l'aîné s'apelloit

Adherbal, & le cadet Hiempsal. Il avoit encore un neveu, appellé Jugurtha, fils de Manastabale, son frere, mort avant Massinissa : mais ce vieux Prince l'avoit laissé dans l'obscurité, & n'avoit pas voulu le reconnoître pour son petit-fils, parce qu'il n'étoit pas né d'un mariage légitime.

Micipsa, le trouvant bien fait & de bonne mine, le tira de cette obscurité, & le fit élever avec les Princes ses enfans, quoiqu'il fût plus âgé qu'eux. Jugurtha, dit Salluste, répondit parfaitement aux intentions du Roi son oncle, & aux instructions de ses Maîtres. Aucun des jeunes Seigneurs de son âge ne le surpassoit, soit qu'il fallût tirer de l'arc, monter à cheval, ou disputer le prix de la course. S'il alloit à la chasse, & qu'il rencontrât un lion, ou quelqu'autre bête farouche, il se jettoit aussi-tôt à la tête des Chasseurs, pour lui donner le premier coup : & quand après l'avoir tué il en recevoit des louanges, soit orgueil ou modestie, il méprisoit ces sortes de victoires, comme fort au-dessous, disoit-il, de ce qu'on devoit attendre du courage & de la valeur d'un Prince.

Le Roi de Numidie se sut d'abord bon gré de ce succès de ses soins, & il regardoit avec plaisir le jeune Jugurtha comme l'ornement de sa Cour. Mais on ne fut pas longtems sans démêler dans ce Prince une ambition démesurée, & conduite par un esprit adroit, insinuant, fourbe & artificieux. La joie de Micipsa se changea en crainte, surtout en considérant son âge avancé, & la jeunesse de ses enfans; & il s'apperçut avec douleur qu'il avoit élevé dans sa maison un ennemi secret, & qu'il en seroit peut-être le destructeur. Pour se tirer de cette inquiétude, il résolut de l'envoyer à la guerre, dans l'espérance que le sort des armes pourroit l'en défaire. Il le mit à la tête d'un Corps de troupes qu'il envoyoit à Scipion Emilien, An de Rome 620. qui assiégeoit alors Numance en Espagne.

Mais Jugurtha sut tirer différens avantages d'un projet qui n'avoit été formé que pour le perdre. Il commença par gagner & par s'attacher le Soldat & l'Officier qui étoient à ses ordres, par des caresses, des présens, & sur-tout par

des actions d'une valeur surprenante. Les Romains même, si bons juges de cette sorte de mérite, convenoient qu'on ne pouvoit pas voir un jeune Prince plus courageux, & même plus entendu à son âge dans le mêtier de la guerre. Cette estime générale lui acquit un grand nombre d'amis, & parmi eux il forma des liaisons étroites avec les Officiers qui lui parurent avoir le plus de crédit dans le Sénat & à Rome. L'habile Africain, qui prévoyoit combien le crédit de ces premiers Officiers pouvoit lui être utile pour son élévation, n'oublia rien pour les mettre dans ses intérêts. Il les gagna à force de présens; & ces hommes intéressés, pour en tirer de nouveaux, excitoient son ambition. Ils lui insinuoient que, sans s'arrêter à l'ordre de la naissance, il devoit, après la mort de Micipsa, prétendre ouvertement à sa Couronne: & que pourvû qu'il ne manquât pas d'argent, il ne manqueroit pas d'amis & de puissans protecteurs dans le Sénat, où la plûpart des suffrages étoient, pour ainsi dire, à vendre.

Scipion, instruit de ces cabales, & fâché qu'on corrompît l'esprit de ce jeune Prince par des maximes si pernicieuses, le prit en particulier, & l'avertit avec bonté de ne rechercher jamais l'amitié des Romains que par des voies d'honneur, & par des actions dignes de son courage & de sa naissance. Il ajouta, pour lui laisser voir qu'il n'ignoroit rien de ses desseins les plus secrets, qu'il étoit toujours dangereux de prétendre acheter de quelques particuliers ce qui appartenoit au Public; qu'avec autant de valeur qu'il en avoit fait paroître, il ne pouvoit manquer de Couronne: mais, que si, par un desir précipité de dominer, il employoit d'indignes moyens, il l'avertissoit en ami qu'il perdroit même l'argent qu'il employeroit à corrompre les suffrages, & qu'à la fin il se perdroit lui-même. Jugurtha, dont l'esprit souple & adroit prenoit aisément toutes sortes de formes, feignit d'être touché de ces remontrances. Il promit à Scipion d'en profiter; & après la fin de la campagne, il prit congé de ce Général, qui écrivit en sa faveur au

Roy de Numidie, qu'il étoit très content de ses services, & qu'on ne pouvoit montrer plus de courage & de conduite qu'il en avoit fait paroître dans toutes les occasions où il avoit combattu.

Jugurtha, de retour en Numidie avec tout l'éclat que lui donnoit la réputation qu'il avoit acquise à l'armée, & l'amitié des Romains, commence à jetter les fondemens de son élévation. Il se fait de nouveaux amis; il achete des créatures; gagne une partie des Ministres; intimide les autres; & à force de cabales, il vient à bout de faire insinuer au vieux Roi qu'il le doit adopter, afin de donner à ses deux enfans, comme un troisieme frere, qui leur servît de Tuteur, & de Régent à l'Etat. Le foible vieillard, dont l'esprit étoit diminué par le nombre des années, l'adopta publiquement. Il se flattoit, par un si grand bienfait, d'avoir gagné celui qu'il n'avoit pu perdre. Mais il ne fut pas plutôt expiré, que Jugurtha fit bien voir que la politique ne compte point la reconnoissance au nombre des vertus. L'ambition & son intérét lui firent

tourner

tourner contre la Maiſon de Micipſa cette puiſſance dont il ne l'avoit revêtu que pour en être le protecteur. On avoit partagé la Numidie en trois Principautés; & on voyoit dans le même Royaume, & pour ainſi dire ſur le même Trône, trois Souverains, indépendans les uns des autres, quoique tous trois également dans la dépendance, & ſous la protection des Romains. Jugurtha, qui aſpiroit à ſe voir ſeul maître de la Numidie, réſolut de faire périr les deux jeunes Princes. Il dreſſe d'abord des embuches au cadet, qu'il fait poignarder dans ſon lit : & ce fut la premiere victime qu'il immola à ſon ambition.

L'aîné, épouvanté d'un pareil attentat, ſe ſauve avec précipitation dans la Province qui faiſoit ſon partage : & quoiqu'il fût peu guerrier, il arme auſſi-tôt, tant pour ſe défendre des entrepriſes de Jugurtha, que pour venger la mort de ſon frere. Jugurtha de ſon côté fait des levées de troupes : toute la Nation ſe partage; tout prend parti dans cette guerre civile. Le plus grand nombre des Seigneurs Numides ſe

déclare pour Adherbal : mais les meilleurs ſoldats & les principaux Officiers s'attachent à Jugurtha. On en vient bien-tôt aux mains ; Adherbal eſt défait, & la plûpart de ſes troupes, après la déroute, paſſent ſous les enſeignes de ſon ennemi. Les Places les plus fortes ouvrent leurs portes au Victorieux. Adherbal, pour ſauver ſa vie, eſt obligé de ſe déguiſer ; & ce Prince, après avoir erré quelque-tems dans ſes propres Etats, comme un malheureux proſcrit, ſe ſauve enfin ſur les terres de la République, d'où il ſe rend à Rome pour implorer la protection du Sénat.

La préſence de ce jeune Prince, dépouillé de ſes Etats, & la mort de ſon frere, aſſaſſiné par les ordres de l'Uſurpateur, exciterent une indignation générale, tant dans le Sénat, que parmi le Peuple. On ne parloit à Rome que de la néceſſité de faire paſſer inceſſamment une armée en Afrique, pour punir Jugurtha. Ce Prince, qui avoit ſes Emiſſaires à Rome, & qui redoutoit la puiſſance & le reſſentiment de la République, dépêcha auſſi-tôt des Am-

baſſadeurs pour y juſtifier ſa conduite. Il les chargea de riches préſens, de ſommes immenſes, avec ordre de lui acquérir des amis : & d'acheter, pour ainſi dire, quiconque ſeroit à vendre. Les Ambaſſadeurs Numides ne furent pas plutôt arrivés à Rome, qu'ils répandirent de l'argent de tous côtés. Peu de Sénateurs leur réſiſterent ; la plûpart des Grands, gagnés ſecrettement, en gagnerent d'autres. La corruption devint générale ; ces Envoyés trouverent, dans l'avarice de la Nobleſſe, un aſyle aſſuré pour leur Maître, & toutes les délibérations du Sénat ſe terminerent à nommer dix Commiſſaires qui eurent ordre de ſe rendre en Afrique pour prendre connoiſſance de ce qui s'y étoit paſſé, & pour faire, s'ils le jugeoient à propos, un nouveau partage de l'Empire de Micipſa entre Jugurtha & Adherbal.

Le Chef de cette commiſſion fut Opimius, qui s'étoit acquis beaucoup de conſidération dans le Sénat & parmi les Grands de Rome, depuis la mort de Caïus & la ruine de ſon parti. Il ne fut pas plutôt arrivé en Afrique, avec ſes Collegues, que Jugur-

tha, qui comptoit bien plus sur son argent, que sur la justice de sa cause, entreprit de le gagner par des présens magnifiques. Ce Magistrat, aussi avare que cruel, lui vendit sa foi & son honneur : ses Collegues ne furent pas plus incorruptibles. Quand le marché fut fait, Jugurtha fut trouvé innocent : on fit passer Hiempsal pour l'agresseur, & sa mort fut représentée comme une suite de sa témérité. Le partage des Etats de Micipsa se fit ensuite sur le plan même que proposa Jugurtha ; & les Commissaires, à la honte du nom Romain, lui adjugerent les plus fortes Places & les plus riches Provinces, qui servirent également de récompense à son crime & à sa corruption.

Ce Prince ambitieux, après le départ des Commissaires, n'ayant plus rien à craindre du côté de Rome, résolut d'envahir à force ouverte les Etats d'Adherbal. Mais comme il avoit intérêt de mettre toujours quelqu'apparence de justice de son côté, il se contenta d'abord de faire des courses sur la frontiere, pour tâcher d'exciter le ressentiment d'Adher-

bal, dans la vûe que ces insultes l'engageroient à user de représailles, d'où il pourroit prendre occasion de pousser la guerre avec vigueur, & même de la justifier à Rome, s'il en étoit besoin.

Adherbal, qui se connoissoit inférieur en forces, & même en capacité dans le métier de la guerre, aima mieux dissimuler de petites injures, que de s'attirer une guerre ouverte & déclarée. Jugurtha, après l'avoir harcelé quelque tems, sans le pouvoir engager à prendre les armes, méprise enfin sa foiblesse; & sans chercher davantage le secours des prétextes, il entre dans ses Etats à la tête d'une puissante Armée, assiége & prend les principales Places, & se rend maître de la plûpart des Provinces.

Après cela, il ne restoit d'autre parti à Adherbal, que celui d'abandonner une seconde fois ses Etats; ou il falloit, malgré l'inégalité des forces, se résoudre à les défendre généreusement les armes à la main. Ce jeune Prince, par le conseil de ses Ministres, se détermine à opposer la force à la violence. Il assemble ses

troupes, fait de nouvelles levées, & met enfin une Armée sur pied, mais plus considérable par le nombre que par le courage. Il marche ensuite à l'ennemi, pour s'opposer aux progrès de ses armes.

Jugurtha, qui avoit ses desseins, laisse camper Adherbal, sans l'inquiéter. Il feint même de se défier de ses propres forces, pour augmenter sa confiance. Les premiers jours se passent sans combattre; mais, à la faveur des tenébres d'une nuit obscure, Jugurtha s'approche sans bruit du camp d'Adherbal, l'attaque de tous côtés, emporte les retranchemens, & taille en pieces tout ce qui lui fait résistence. Il cherche de tous côtés Adherbal, qu'il vouloit faire périr, pour terminer tout-d'un-coup la guerre. Mais ce Prince fut assez heureux, dans sa disgrace, pour échapper à la fureur de son ennemi. Il ne vit pas plutôt son camp forcé, qu'il se jetta dans Cirthe, Capitale de ses Etats, où il s'enferma avec les débris de son Armée, d'où il dépêcha des Ambassadeurs à Rome, pour implorer de nouveau le secours de la République.

Jugurtha, qui regardoit sa mort comme le premier fruit de la victoire, le suit, arrive devant Cirthe avec toute son armée; investit la Place; la serre de près, & jure de ne pas partir du pied de ses murailles, qu'il ne se soit rendu maître & de la Ville, & de la personne d'Adherbal. Ce malheureux Prince, qui se voit à la veille de tomber entre les mains d'un ennemi inexorable, dépêche couriers sur couriers à Rome. Le Sénat obsedé par les partisans de Jugurtha, semble douter du rapport des Ambassadeurs, & se contente d'envoyer en Afrique trois jeunes Romains pour reconnoître ce qui s'y passe; & en cas de guerre, ordonne aux deux Princes Numides de mettre les armes bas. Jugurtha à leur arrivée les amuse d'abord par des ambassades continuelles, les séduit ensuite, & les corrompt par des sommes considérables, déguisées sous le titre de présens. Ses Agens, dans l'audience qu'on leur donna, soutinrent qu'Adherbal avoit attaqué à force ouverte, & même par des voies indignes & détournées, la vie de leur

maître, qui n'avoit pris les armes que par la néceſſité d'une juſte défenſe. Les Envoyés, gagnés par ces raiſons que l'argent du Numide fit trouver juſtes, s'en retournerent à Rome pendant que Jugurtha pouſſoit le ſiege avec une nouvelle ardeur.

Adherbal, réduit à l'extrêmité, écrit de nouveau au Sénat, & il conjure les Romains, par les ſervices de Maſſiniſſa ſon ayeul, de lui ſauver au moins la vie. *Diſpoſez comme il vous plaira du Royaume de Numidie*, leur dit ce foible Prince dans ſa Lettre, *mais ne permettez pas que je tombe dans les mains d'un tyran & du meurtrier de ma maiſon.*

Les plus honnêtes gens du Sénat, & ceux qui n'avoient point été corrompus par l'argent de Jugurtha, vouloient qu'on ne differât pas davantage à faire paſſer une armée en Afrique pour faire lever le ſiege de Cirthe, & pour punir Jugurtha de n'avoir pas déféré aux premiers ordres qu'on lui avoit envoyés ; mais ſes Partiſans empêcherent par leurs brigues que cet avis ne paſſât, ſous prétexte que cet armement engageroit

roit à une dépense inutile. Ils proposerent seulement d'envoyer en Afrique de nouveaux Commissaires pour régler les différends des deux Rois, & ce dernier avis l'emporta sur l'honneur & la gloire de la République. Æmilius Scaurus fut mis à la tête de cette commission : il étoit *Prince* du Sénat, c'est-à dire, celui que le Censeur, lisant publiquement la liste des Sénateurs, avoit nommé le premier : ce qui dépendoit du choix de ce Magistrat des mœurs. On ne déféroit ordinairement ce titre honorable qu'à un ancien Sénateur qui eût déja été honoré du Consulat ou de la Censure ; & il jouissoit toute sa vie de cette prérogative.

Scaurus, illustre par sa naissance, & habile Magistrat, mais également ambitieux & avare, avoit jusqu'alors caché ses défauts sous l'apparence des vertus contraires. Quoique l'avarice fût sa passion dominante, il avoit su refuser l'or des Agens de Jugurtha, parce qu'ils le distribuoient trop publiquement. Cette conduite adroite, son âge, sa Dignité, ses services, le firent nom-

mer pour chef de cette commission. Il passa aussitôt en Afrique avec ses Collégues, & débarqua à Utique, d'où il fit signifier à Jugurtha sa commission, & les ordres du Sénat, de lever incessamment le siége de devant Cirthe.

Jugurtha laisse ses troupes au siége, & vient trouver les Commissaires. Il proteste que rien ne lui est plus sacré que les ordres du Sénat; mais il représente en même-temps qu'Adherbal l'a voulu faire périr, qu'il est venu l'attaquer à la tête d'une armée : Que pour lui il n'a pris les armes que pour défendre sa vie & ses Etats : Que les Romains sont trop justes pour lui interdire ce que le droit naturel permet à tous les hommes, & pour lui lier les mains quand on l'attaque. Ce fut avec de pareils discours, ou plutôt avec des sommes considérables, mais répandues discrettement, que le perfide Africain, sut éluder l'effet de cette commission. Scaurus & ses Collégues n'eurent point de honte de s'en retourner à Rome sans avoir rien obtenu en faveur d'Adherbal. Le Numide, débarrassé du seul ob-

ſtacle qu'il redoutoit, retourne au ſiége, le preſſe, & réduit enfin Adherbal, encore plus par la faim que par la force, à ſe remettre entre ſes mains. Ce malheureux Prince n'exigea pour toute condition que d'avoir la vie ſauve, & du reſte il s'en remit au jugement du Sénat. Jugurtha promit tout. Il fut reçu enſuite dans la Place; mais il ne s'en vit pas plutôt le maître, qu'il fit tailler en pieces les ſoldats Numides de la garniſon. Il épargna ſeulement les Italiens, apparemment par reſpect pour la République: à l'égard d'Adherbal, il le fit mourir dans les plus cruels tourmens. Ce nouvel aſſaſſinat ſu à Rome, & la prévarication honteuſe des Comiſſaires, exciterent une indignation générale. Le Peuple ſurtout crioit hautement dans ſes Aſſemblées, qu'on avoit vendu à ce barbare le ſang de ſon frere. Le Sénat craignant qu'à la fin l'impunité ne ſoulevât le Peuple, ordonna, malgré les Partiſans de Jugurtha, que L. Beſtia Calpurnius, qui étoit alors Conſul, paſſeroit en Afrique à la tête d'une armée pour faire obéir

An de Rome 641.

L. Flor. L. 2. c. 1.

Orſ. L. 5. c. 15.

Jugurtha. Calpurnius avoit de la valeur & beaucoup d'expérience ; mais ces grandes qualités étoient effacées par une sordide avarice : il sembloit qu'il ne fît la guerre que comme un métier & seulement pour gagner de l'argent. Il regarda l'expédition d'Afrique comme une riche moisson ; & aucun des moyens de pouvoir s'enrichir, ne lui parut honteux.

Mais comme il n'ignoroit pas qu'il avoit affaire au Peuple Romain, & à des Tribuns qui pourroient un jour lui demander un compte sévere de sa conduite, il eut l'adresse d'engager, dans cette expédition, Scaúrus & quelques Sénateurs des plus considérables. Il les demanda pour ses Lieutenans, sous prétexte d'avoir besoin de personnages aussi consommés dans l'art de la guerre : mais, dans le fond, il n'avoit en vue que de les associer à ses brigandages, & de se mettre à couvert, sous leur nom & par leur crédit, de toute recherche.

Cependant ce ne fut pas sans beaucoup de surprise & d'inquiétude que Jugurtha apprit des nouvelles de cet

armement. Il s'étoit toujours flatté que le meurtre d'Adherbal ne lui couteroit que de l'argent. Il envoya aussi-tôt à Rome son fils, comme un gage de sa fidélité & de sa soumission ; & il le fit accompagner par deux Ambassadeurs, chargés d'une partie de ses trésors dont ils avoient ordre de lui acheter encore de nouveaux protecteurs. Mais les crimes de Jugurtha avoient fait trop d'éclat pour que le Sénat pût les dissimuler davantage. Au milieu d'une corruption aussi générale, & telle que nous venons de la représenter, on voyoit encore de la dignité en ce qui regardoit les affaires publiques. On ne pouvoit plus même prendre son parti ouvertement sans se deshonorer : aussi, d'un commun avis, il fut ordonné à son fils & à ses Ambassadeurs de sortir de l'Italie en dix jours, à moins qu'ils ne fussent venus pour remettre le Royaume de Numidie & la personne même de Jugurtha en la disposition de la République. Ce Décret leur fut signifié, & ils furent obligés de s'en retourner sans avoir pû entrer dans Rome.

Si-tôt que les levées furent prêtes, Calpurnius les fit embarquer à Rhege. Elles passerent d'Italie en Sicile, & de Sicile en Afrique. Le Consul n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il attaqua vivement les Etats de Jugurtha. Ses troupes se répandent dans le Pays, mettent tout à feu & à sang. Il forme ensuite des siéges ; prend des Villes, & fait des prisonniers. Pour soutenir sa réputation, ou peut-être pour se faire acheter plus cherement du Roi de Numidie, il pousse la guerre avec vigueur, & répand la terreur de ses armes de tous côtés. Le Numide, redoutant les suites de cette guerre, a recours à ses armes ordinaires. Il fait couler des sommes considérables jusques dans la tente du Général Romain. Des Emissaires secrets font le marché ; Scaurus entre dans cette honteuse négociation, & partage avec Calpurnius l'argent de Jugurtha. Pour éblouir le public, on fait un Traité solemnel : le Roy de Numidie se soumet en apparence aux ordres du Sénat ; il livre ses Places, ses chevaux, ses éléphans, & des sommes considérables d'argent. Il pa-

roît s'abandonner lui-même à la discrétion des Romains ; vient au camp sans gardes & sans aucune marque de sa dignité : mais il avoit pris la précaution de se faire donner des ôtages ; & après que le Général des Romains, se fut retiré de ses Etats il rentra dans ses Places. On lui renvoya, pour de l'argent, jusqu'à ses chevaux & ses éléphans ; & à la faveur de cette fausse paix, il jouit paisiblement du fruit de son crime & de l'assassinat d'Adherbal. On apprit à Rome, avec autant de honte que de douleur, cette nouvelle prostitution : tout le monde se plaignoit que la majesté du Peuple Romain avoit été violée. Memmius, un des Tribuns du Peuple, en prit occasion de se déchaîner contre le Sénat. » L'intégrité, dit-il, a » disparu dans cet Ordre : on n'y » trouve plus de justice ; l'argent est » le tyran de Rome, & le Peuple n'a » que trop éprouvé que les Grands » & la Noblesse n'ont point d'autre » divinité. Ils trafiquent publique» ment de leur foi & de leur hon» neur. La gloire & les intérêts » de l'Etat sont tombés en com-

Liv. I. 64.

An. de R. 642.

» merce. On a trahi la majesté de » l'Empire ; on a vendu la République, dans l'armée & dans Rome » même. Opimius, l'assassin de Caïus, » le meurtrier de trois mille de ses » Concitoyens, ce tyran de sa patrie, » les mains encore souillées du sang » du Peuple & de ses Tribuns, les » a remplies de l'or & de l'argent du » perfide Jugurtha. Calpurnius & » Scaurus ne sont peut-être pas plus » innocens. On nous dit que le Numide s'est rendu à la République ; » qu'il a livré ses Places, ses troupes » & ses éléphans : Eclaircissez cette » vérité, faites venir à Rome Jugurtha. S'il est vrai qu'il se soit rendu » de bonne foi, il obéira à vos ordres ; » & s'il n'y obéit pas, vous jugerez » aisément que ce qu'on appelle un » Traité, n'est qu'une collusion de » ce Prince artificieux avec nos Généraux ; Traité qui n'aura produit » pour lui que l'impunité de ses crimes, des richesses honteuses pour » ceux qui étoient chargés des ordres » du Sénat, & un deshonneur éternel pour la République. »

Ce discours réveille toute l'animosité publique. Opimius est cité

devant l'Assemblée du Peuple. On lui fait son procès ; il est banni de Rome par un Décret solemnel. Le souvenir de ses cruautés, dit Velléïus Paterculus, fit qu'il n'y eut pas un Plébéïen qui eût pitié de sa disgrace ; & il fut obligé, ajoute Plutarque, de passer sa vielleſſe dans le deshonneur, & dans la honte que lui avoit attiré son avarice & sa corruption.

Cassius, qui étoit alors Préteur, en vertu du même Décret du Peuple, passa en Afrique pour amener Jugurtha à Rome. Il lui donna pour sa sûreté la foi publique. Mais ce Prince avoit encore plus de confiance en son argent ; & il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il gagna, par de riches présens, un Tribun du Peuple, appellé Bebius ; il se présenta ensuite devant l'Assemblée. Memmius lui reprocha son ingratitude pour la maison de Micipsa, son ambition excessive, sa cruauté, le meurtre de ses deux freres adoptifs, sa désobéissance pour les ordres du Sénat, & son intelligence secrette avec ceux qui en étoient chargés, encore plus criminelle & plus odieuse à la République.

Le Tribun ajouta, qu'encore que le Peuple n'ignorât pas le nom de ses ses complices, & le prix de leur prostitution, il vouloit cependant en être instruit par sa bouche. Qu'il peut tout esperer de la foi & de la clémence des Romains, s'il dit la vérité; mais que s'il la cache ou la déguise, il se perd sans ressource: & là-dessus il le somme de répondre, article par article, aux différens chefs d'accusation, qu'il avoit encore moins préparés contre lui que contre les Sénateurs & les Commissaires qui s'étoient laissés séduire par son argent.

Mais Bebius, venant au secours de Jugurtha, lui défendit de répondre, sans en alléguer aucune raison. Tout le monde est surpris de l'impudence de ce Tribun. Cependant il persiste obstinément dans son opposition, & le Peuple, trahi par un de ses Magistrats, voit rompre l'assemblée sans éclaircissement. Justement irrité de cette collusion, & de l'opposition de Bebius, il la regarde comme l'effet d'une nouvelle corruption, & on ne parle pas moins que d'arrêter le Roy de Numidie,

& de donner sa couronne à un autre petit-fils de Massinissa, qui, redoutant la cruauté de Jugurtha, s'étoit refugié à Rome depuis la mort d'Adherbal.

Jugurtha, allarmé de ces bruits, trouve des assassins qui le défont de ce rival. Mais l'un de ces meurtriers ayant été arrêté, le perfide Africain, convaincu d'une action si noire par la déposition de cet assassin, & peut-être n'ayant plus assez d'argent pour être innocent, reçoit ordre du Sénat de sortir incessamment de Rome. Il partit aussi-tôt, apparemment dans la crainte d'être arrêté. On dit qu'étant hors des portes de Rome, il s'écria, en la regardant : *O Ville venale ! tu serois bien-tôt esclave, s'il se trouvoit Marchand assez riche pour t'acheter.*

Comme ce Prince étoit venu à Rome sur la foi publique, on le laissa retourner paisiblement dans ses Etats. Mais il fut bientôt suivi par le Consul Albinus, qui avoit ordre de lui faire la guerre sans relâche, s'il ne remettoit sa personne & son Royaume au pouvoir du Peuple Romain. Albinus étant arrivé en

An de Rome 643.

Afrique, commença à faire la guerre avec succès ; & il eut bien souhaité de la pouvoir finir avant que son Consulat fût expiré. Jugurtha, au contraire, qui n'avoit d'espérance que dans le changement des Généraux, & qui attendoit tout du bénéfice du temps ; ne songeoit qu'à amuser le Consul, & à tirer les choses en longueur.

Tantôt il promettoit de se rendre, une autrefois il témoignoit qu'il quitteroit la vie plutôt que la Couronne. On le voyoit fuir devant les Romains, & peu de jours après il venoit les attaquer jusques dans leur camp. Il y faisoit passer ensuite des couriers & des négociateurs : c'étoient tous les jours de nouvelles propositions. Le Consul, embarrassé dans cet abîme de négociations dont il ne voyoit point le fond ; ne faisoit, pour ainsi dire, ni la guerre ni la paix. Et le temps des Comices étant venu, il fut obligé de quitter l'Afrique, & de se rendre à Rome pour présider à l'élection de nouveaux Consuls : & il partit après avoir donné le commandement de l'armée à Aulus son Lieutenant & son frere.

C'étoit tout ce que Jugurtha pouvoit souhaiter de plus avantageux. On lui laissoit à combattre un Capitaine sans valeur & sans science militaire, & qui n'avoit pour toute considération que la qualité de frere du Général. Beaucoup de présomption lui cachoit son incapacité ; & une avarice sordide lui fit faire autant de fautes que d'entreprises.

Au milieu de l'hiver il tira ses troupes de leurs quartiers pour assiéger Suthul, une des plus fortes Places de la Numidie, où Jugurtha tenoit une partie de ses trésors. C'étoit le leure qui l'y attiroit ; mais la proie étoit enfermée dans un Château situé sur la croupe d'une montagne, & environné de marais, que les pluies & les néges fondues avoient rendus impraticable.

Aulus, aveuglé par son avarice, ne laisse pas d'en former le siége. Jugurtha, ravi qu'il se fût attaché à une entreprise aussi difficile, lui fait faire différentes propositions, comme s'il eut redouté le succès de ses armes. Pour entretenir sa présomption, il lui envoyoit de temps en temps des députés qui lui deman-

doient la paix, avec des termes aussi soumis que s'il eut déja été maître de toute la Numidie. Il ne laissa pas de faire avancer son armée, comme s'il eut voulu tenter de jetter du secours dans la Place. Mais il avoit donné ordre à ses Officiers d'affecter une contenance mal assurée.

Aulus, qui se flattoit d'avoir répandu la terreur parmi les Numides, marche à eux comme à une victoire certaine. Jugurtha, pour entretenir son erreur & sa confiance, feint de prendre la fuite. Ses troupes s'éloignent avec précipitation. Le Général Romain les poursuit avec ardeur ; & tout ce qu'il craint, c'est que Jugurtha ne lui échappe. Mais l'habile Numide, qui connoissoit le Pays, l'attire & le conduit insensiblement dans des défilés dont il avoit fait occuper les avenues ; & Aulus se trouve pris & vaincu, pour ainsi dire, avant que d'avoir vû l'ennemi.

L'incertitude & la terreur se répandent dans ses troupes. Les Numides chargent les Romains en tête & en queue : on fait tomber sur eux une grêle de fléches. Les uns sont

tués, d'autres cherchent une issue, & le moyen de s'enfuir. Mais de quelque côté qu'ils tournent, ils rencontrent l'ennemi & la mort. Enfin le Général Romain, avec ses principaux Officiers, gagne le sommet d'une montagne, où Jugurtha, qui sçavoit bien qu'il ne pouvoit lui échapper, le laisse passer la nuit. Le jour découvre sa disgrace dans toute son étendue. Il voit une partie de ses troupes taillée en pieces & l'autre affiégée par un ennemi maître du Pays & victorieux : il fallut entrer en composition. Jugurtha feint de ne vouloir pas se servir de tous ses avantages. Il donne la vie & la liberté aux Romains ; mais à condition qu'ils passeront sous le joug : cérémonie ignominieuse, par laquelle les vainqueurs sembloient attacher une honte éternelle à la disgrace des vaincus. Il exige encore, du Général & des principaux Officiers, une promesse solemnelle, que les Romains ne le troubleroient jamais dans la possession du Royaume de Numidie. Aulus, aussi lâche que présompteux, souscrit à tout ; & on voit un Romain craindre plus

la mort que la perte de ſon honneur.

Le Sénat n'eut pas plutôt appris un Traité ſi honteux, qu'il le caſſa. On appella Aulus : & Metellus, déſigné Conſul, fut chargé de la guerre de Numidie. C'étoit un Sénateur des premieres familles de Rome, grand Capitaine, homme de bien, d'une vertu & d'une probité reconnues, qui, quoique d'un parti oppoſé à celui du Peuple, lui étoit auſſi agréable qu'aux Nobles mêmes, dont il étoit l'ornement & le plus ferme ſoutien.

Les Romains faiſant réflexion ſur ſes grandes qualités, & particulierement ſur ce qu'il étoit incorruptible, ne douterent plus de la défaite de Jugurtha, qui ne s'étoit ſoutenu juſqu'alors que par ſes artifices, & l'avarice des Chefs qu'on lui avoit oppoſés. Metellus aſſemble ſes troupes, fait de nouvelles levées, des magaſins de vivres, d'armes & de munitions, & il part pour la Numidie, accompagné de Caïus Marius, que le Peuple lui avoit donné pour un de ſes Lieutenans.

An. de Rome 644.

Marius étoit né dans un Village proche d'Arpinum, de parens pauvres,

vres, & qui gagnoient leur vie du travail de leurs mains. Il avoit été élevé dans les travaux rustiques, & ses mœurs étoient aussi féroces que son visage étoit affreux. C'étoit un homme d'une grande taille ; d'une force de corps extraordinaire, courageux, & soldat avant que d'avoir porté les armes. Il entra de bonne heure dans les armées, & il s'y distingua par des actions d'une rare valeur, & sur-tout par une pratique exacte de la discipline militaire. Il cherchoit dans toutes les occasions des périls dignes de son courage, & les plus longues marches & toutes les fatigues de la guerre, ne coutoient rien à un homme élevé durement. On remarqua toujours dans sa conduite un extrême éloignement des voluptés : & depuis son élévation, il ne parut sensible qu'à l'ambition & à la vengeance : passions qui couterent tant de sang à la République. Il passa par tous les dégrés de la milice ; & ces différens grades furent toujours la recompense d'autant d'actions où il s'étoit signalé. Quand il demanda au Peuple la Charge de Tribun dans une Légion,

la plûpart de ses Concitoyens ne connoissoient pas son visage ; mais son nom n'étoit ignoré de personne ; &, à la faveur d'une réputation si bien établie, il emporta cet emploi sur plusieurs Patriciens qu'il avoit pour compétiteurs. Metellus, si bon juge de la valeur, le poussa depuis aux premieres Charges de l'Armée, & il parvint par sa protection jusqu'à la dignité de Tribun du Peuple. Ce fut dans cette place qu'il commença à découvrir son ambition, & la haine violente qu'il portoit au parti de la Noblesse. Il déclamoit incessamment contre le luxe des Sénateurs ; & quoiqu'il ne fût pas éloquent, il ne cessoit de représenter au Peuple, avec une voix forte & tonnante, combien il lui devoit être honteux de n'oser confier le commandement des Armées, & les principales dignités de l'Etat, qu'à des Nobles. Que ces hommes avares & ambitieux se les étoient comme appropriées ; qu'à la faveur de leur crédit, ils se les remettoient de main en main, & que pendant qu'ils en étoient revêtus, ils y exerçoient impunément toute sorte de brigandages.

Marius, pour déconcerter leurs brigues & leurs liaiſons, propoſa une nouvelle Loi, & une nouvelle maniere de donner les ſuffrages dans les élections des Magiſtrats Curules. Cotta, qui étoit alors Conſul, & qui pénétra ſes vues, s'oppoſa à la publication de la Loi, & le nouveau Tribun fut même cité au Sénat pour y rendre compte de ſa conduite. Marius s'y préſenta, & au lieu de ſe déconcerter, comme auroit pû faire un homme de ſi baſſe naiſſance, & nouveau dans les affaires, il menaça fierement le Conſul de le faire arrêter s'il ne levoit ſon oppoſition. Il ſe tourna enſuite du côté de Metellus, qui juſqu'alors lui avoit ſervi de Patron, comme s'il eut voulu l'engager à ſe déclarer en ſa faveur. Mais Metellus ayant déſapprouvé publiquement ſa conduite, Marius, ſans égard pour un Sénateur à qui il devoit ſa fortune, commanda ſur le champ à ſes Officiers de l'arrêter: & il auroit été conduit en priſon avec Cotta, ſi ce Conſul n'avoit levé ſon oppoſition. Marius à l'iſſue du Sénat, retourna à l'Aſſemblé du Peuple, où il fit confirmer ſa Loi. Le Peuple,

charmé de sa fermeté, lui donna de grandes louanges, & il le nomma depuis pour aller en Numidie, en qualité de Lieutenant de Metellus. Ce Général, qui préféroit l'intérêt de sa patrie à un ressentiment particulier, s'en servit avec la confiance que méritoient sa valeur & sa capacité. Cette confiance ne fut point trompée, & Marius fut considéré dans la suite comme le plus sûr instrument de ses victoires. Metellus, arrivé en Afrique, s'appliqua d'abord à rétablir la discipline militaire dans les troupes qu'Aulus lui remit; il marcha ensuite contre Jugurtha; gagna deux batailles contre ce Prince; lui enleva ses principales Places, & après l'avoir poursuivi de Province en Province, il le poussa jusqu'à l'extrémité de ses Etats. Jugurtha n'ayant plus ni forces à opposer à la puissance de Metellus, ni Place où il pût se refugier, demanda à traiter, & offrit de se soumettre à toutes les conditions qu'il plairoit au Général des Romains de lui prescrire. Metellus lui ordonna d'abord de payer 200000 livres * d'argent pour les frais de la guerre; de lui livrer tous ses élé-

Val. Max. l. 2. c. 7. Front. Strateg. l. 4. c. 1. Sallufte, L. Flor. l. 5. c. 1.

Orof. L. 5. c. 15.

* 400000. Marcs.

phans, & une certaine quantité d'armes & de chevaux : ce qu'il exécuta ponctuellement. Le Consul demanda ensuite qu'il lui remît les transfuges & les déserteurs. Jugurtha obéit encore, & livra ceux qu'il put faire arrêter. Mais quand il lui fut enfin ordonné de se rendre lui-même à *Tisidium*, pour y recevoir les ordres qu'on auroit à lui donner, pour lors il commença à balancer, & il passa plusieurs jours sans se pouvoir déterminer. Le souvenir de ses crimes, la crainte qu'on ne voulût venger la mort des Princes Adherbal & Hiempsal, les charmes du pouvoir souverain, & l'horreur de tomber du Trône dans la servitude, l'engagerent à tenter encore le sort des armes : & quoiqu'il se fût dépouillé de ses principales forces, il crut qu'il lui en restoit encore assez pour traîner la guerre en longueur, ou du moins pour reculer sa perte de quelque temps. Ainsi il rompt la négociation ; assemble de nouvelles troupes ; fortifie de petites Places qui lui restoient à l'extrêmité de son Royaume, & tâche de surprendre celles dont les Romains s'étoient rendus maîtres.

Metellus avoit mis garnison dans Vacca, une des plus grandes & des plus riches Villes de la Numidie, & il en avoit donné le gouvernement à Turpilius Silanus son ami & son hôte, mais qui n'étoit pas Citoyen Romain. Turpilius, homme de bien, sans orgueil & sans avarice, n'oublia rien pour apprivoiser ces barbares, & leur faire gouter la douceur de son gouvernement. Tous les habitans se louoient également de sa justice & de sa modération, mais l'amour si naturel de la patrie, l'attachement pour leur souverain, & la haine du joug étranger, prévalurent sur l'estime qu'ils avoient pour Turpilius. Les principaux de la Ville se laissent gagner par Jugurtha, ils prennent ensuite l'occasion d'une fête publique pour inviter les Officiers à manger chez eux. Chacun poignarde son hôte ; & à la faveur de ce tumulte, Jugurtha entre dans la Ville, & taille en pieces la garnison Romaine. Turpilius échappa seul à ce massacre par la reconnoissance des habitans, qui le demanderent à Jugurtha, & qui le firent conduire jusqu'au camp des Romains, où il rendit compte de sa disgrace.

Quoique Metellus fût persuadé qu'il étoit plus malheureux que criminel, il ne put se dispenser de le faire arrêter. On le mit aussi-tôt au Conseil de guerre. Marius, pour chagriner son Général, se rend la Partie de Turpilius; l'accuse d'avoir vendu la Place; & il pousse cette affaire si vivement, qu'il le fait condamner à mort. Ce ne fut qu'après que Metellus eut repris Vacca, qu'on fut instruit de l'innocence de Turpilius, & de la trahison des habitans. Tout le monde le plaignit; les amis du Général Romain s'affligeoient avec lui du supplice d'un homme qu'il avoit jugé digne de son amitié. Il n'y eut que Marius, qui, cherchant à se signaler par une haine déclarée contre son Général, se réjouissoit publiquement de la mort de Turpilius, & il se vantoit insolemment qu'il avoit trouvé le secret d'attacher à Metellus un remord & une furie vengeresse, qui lui redemanderoient incessamment le sang innocent de son hôte & de son ami. Marius, dévoré d'ambition, n'affectoit cette haine publique contre un Noble des premiers du Sénat, que pour acquérir de la considéra-

tion dans le parti qui lui étoit opposé. Il ne s'étoit pas plutôt vu Lieutenant du Consul, qu'il aspira à sa place; & pour y parvenir, il n'oublioit rien pour se donner une grande réputation. Il étoit de toutes les entreprises; il vouloit mener tous les partis; & soit dans les conseils, soit dans les siéges & les batailles, personne ne fit voir ni des vûes plus justes, ni plus de courage & de valeur. On admiroit en même tems cette tempérance & cette frugalité, dont il ne se dementit jamais. Vêtu & nourri comme un simple soldat, on voyoit un Officier général manger du même pain qu'on distribuoit aux Légionnaires, coucher à terre, ou sur une simple pailliasse, & le premier au travail, soit qu'il fallût ouvrir une tranchée, ou fortifier le camp.

Cependant comme le tems de l'élection des Consuls approchoit, & qu'il aspiroit ouvertement à cette grande Dignité, il fait publier à Rome, par ses Emissaires, que Metellus prolongeoit la guerre pour faire durer son empire & sa domination; que ce Patricien, fier de sa haute naissance, avoit plus de faste que de vérita-
ble

ble mérite ; que sa lenteur naturelle, augmentée par l'âge, donnoit lieu à un ennemi vigilant & actif de traverser ses marches ; qu'on ne verroit point la fin de cette guerre, si on ne changeoit de Général ; & que pour lui, si on lui donnoit seulement la moitié des troupes qui composoient l'Armée de Metellus, il s'engageoit, dans une seule campagne, d'amener à Rome Jugurtha mort ou vif. Les Tribuns du Peuple, ravis de trouver un homme de ce mérite, pour l'opposer, dans l'élection, aux Nobles qui prétendoient au Consulat, font des brigues en sa faveur. Les Chefs des Tribuns sont gagnés sans peine ; on s'assure du plus grand nombre des suffrages, & on publie hautement dans Rome, que malgré tout le crédit des Grands, le Consulat sortira, dans cette élection, de l'Ordre des Patriciens. Marius, informé de ces favorables dispositions, demande son congé à Metellus pour aller en personne, suivant la Loi, demander cette dignité, qu'on ne conféroit jamais aux absens. Metellus fut surpris, & même indigné qu'un homme de si basse naissance eût de si hautes prétentions ; & quoi-

que ce Général fût plein d'honneur, & digne de sa réputation, Salluste prétend qu'il n'étoit pas exempt de cet orgueil inséparable d'une grande naissance. Ce fut dans cet esprit qu'il répondit à Marius, avec une espece de raillerie mêlée de mépris : *Qu'il lui conseilloit d'attendre, pour demander le Consulat, que le jeune Metellus son fils fût assez âgé pour pouvoir être son Collegue*; ce fils de Metellus n'avoit pas encore vingt ans, & servoit actuellement dans l'armée de son pere; on sait que dans l'usage ordinaire il en falloit avoir au moins quarante-trois pour parvenir au Consulat: Marius, sans paroître offensé d'une réponse si piquante, sollicite de nouveau son congé, l'obtient, & arrive à Rome avant le jour des Comices. Un des Tribuns le présente dans la premiere assemblée. Marius, sous prétexte de rendre compte au Peuple de la guerre de Numidie, n'eut point de honte, pour s'élever, d'abaisser les grandes actions de son Général. Il s'attribua l'honneur de tous les bons succès; &, à l'entendre, il sembloit que Metellus, si grand Capitaine, n'eût contribué aux victoi-

res qu'on avoit remportées, que de son nom & de ses auspices. Il mêla à tout cela des traits pleins de malignité ; que Metellus prolongeoit la guerre, soit pour faire durer plus long tems l'honneur du commandement, ou par sa lenteur ordinaire ; que dans la maniere timide & incertaine dont il conduisoit cette guerre, on ne voyoit qu'un homme qui songeoit moins à la finir & à vaincre, qu'à n'être pas vaincu. Que pour lui, qui connoissoit le Pays, & qui se sentoit plus actif & plus vigoureux que Metellus, il s'engageoit dans une seule campagne de prendre Jugurtha vif ou mort, ou de le forcer de sortir de la Numidie & de toute l'Afrique. Le Peuple, déja prévenu en sa faveur, & charmé de son audace, lui donna de grandes louanges, & Marius les regarda comme des gages du Consulat prochain. Ce n'est pas qu'il ne s'y trouvât de grands obstacles, sur-tout de la part de la Noblesse, qui ne pouvoit consentir qu'un homme de si basse naissance remplît la premiere dignité de la République : on l'auroit fait plus volontiers Général de l'armée de Numidie. Mais

comme ces deux emplois étoient inséparables, & que le commandement des armées appartenoit de droit aux Consuls, on fit enfin Marius Consul, pour le pouvoir faire Général de l'armée de Numidie.

An de Rome 646.

Le nouveau Consul, enivré de sa grandeur, donna l'essor, pour ainsi dire, à la haine qu'il avoit toujours conservée contre le corps de la Noblesse. Il l'insultoit dans tous ses discours, & il se vantoit que la dignité qu'il venoit d'obtenir, étoit une victoire que le Peuple Romain avoit remportée sur les Grands par son courage & par sa valeur. » Ils méprisent » ma naissance, disoit-il, & je méprise leur orgueil & leur mollesse. » Ils me reprochent ma pauvreté, si » recommandable parmi nos ancê» tres; & je leur reproche, avec bien » plus de justice, leur avarice, à la» quelle on les voit tous les jours sa» crifier leur foi, leur honneur, la » gloire & les intérêts de la Républi» que. Ils envient la dignité que les » suffrages du Peuple & des gens de » bien m'ont donnée, que n'envient» ils aussi mes travaux guerriers; les » périls où je me suis tant de fois ex-

» posé, & les blessures que j'ai re-
» çues dans les combats ? Je ne suis
» parvenu au commandement que
» par une longue obéissance ; & ils
» veulent commander sans avoir
» obéi & sans autre mérite que celui
» de leur naissance. S'ils font des fau-
» tes, s'ils se laissent surprendre par
» les ennemis ; le crédit, la cabale de
» leurs parens, le grand nombre de
» leurs créatures couvrent tout. On
» dissimule, on déguise les pertes
» qu'ils font, ou on les rejette sur des
» Officiers subalternes. La vérité ne
» perce jamais ces nuages que for-
» ment l'autorité des Grands & la
» flatterie de leurs esclaves. Pour moi,
» tous ces secours me manquent ; je
» n'ai point de parens dans les Char-
» ges ; je ne saurois représenter les
» images, les Consulats & les triom-
» phes de mes ancêtres. Mon unique
» ressource est en moi-même, & je ne
» puis trouver d'appui que dans mon
» courage. J'avoue même que le ta-
» lent de la parole me manque ; j'i-
» gnore cet art dangereux qui ap-
» prend à couvrir sous de belles paro-
» les la honte d'actions remplies de
» lâcheté. Elevé dès ma plus tendre

» jeunesse dans un camp, & nourri
» dans la discipline militaire, je n'ai
» appris qu'à me servir utilement de
» mon épée. Voilà mon unique étu-
» de, & l'instruction & l'exemple que
» je donnerai à mes soldats. C'est en
» pratiquant de pareilles leçons que
» nous espérons terminer prompte-
» ment la guerre de Numidie. En
» ôtant le commandement de l'ar-
» mée aux Grands, vous avez ôté le
» principal obstacle qui s'opposoit à
» la victoire. Ce n'est que leur igno-
» rance dans l'art militaire, leur pré-
» somption, & surtout leur honteu-
» se avarice, qui ont fait durer cette
» guerre si long-tems.

Marius ayant augmenté la confiance du Peuple par ce discours, lui demanda des recrues pour les Légions, & qu'il lui fût permis de tirer des troupes auxiliaires des Nations sujettes ou alliées de la République. On lui accorda autant de Décrets & de Plebiscites qu'il voulut. Le Peuple, & sur-tout le petit Peuple, charmé d'avoir un Consul de son Ordre, courut avec empressement pour se faire enrôler. Tout le monde le veut suivre; on croit la victoire as-

durée sous un si grand Général, & le nouveau Soldat se flatte de revenir bientôt dans sa patrie, chargé de butin.

Marius reçoit indifféremment sous ses enseignes tous ceux qui se présentent, ceux même qui n'avoient pas la quantité de bien prescrite par les Loix pour être enrôlés dans la milice Romaine. Mais ce Consul, dévoré d'ambition, & qui cachoit de vastes projets, n'étoit pas fâché de s'attacher ces sortes de gens sans bien & sans aveu, & qui ne pouvoient subsister que par sa protection. Il s'embarqua ensuite avec ses nouvelles levées, & arriva bientôt en Afrique.

Metellus n'apprit qu'avec un violent chagrin qu'on lui eût donné un successeur, sur-tout dans une conjoncture que la guerre paroissoit presque finie, & qu'il ne restoit plus qu'à se rendre maître de places peu importantes. On prétend que cet homme, si grand & si sage, ne put s'empêcher de verser des larmes aux premieres nouvelles qu'il en reçut. Salluste, dont j'ai tiré la plûpart de ces évenemens, rapporte que cette

injure, si sensible à un Général, auroit fait moins de peine à Metellus, si le choix de la République étoit tombé sur un autre que sur Marius, qu'il regardoit toujours comme sa créature, & comme un ingrat qui n'avoit décrié sa conduite que pour s'élever sur les ruines de sa réputation. Comme il ne put se résoudre à voir un homme qui lui étoit si odieux, il chargea Rutilius, un de ses Lieutenans, de remettre son armée à Marius, & il partit ensuite pour Rome, où il arriva très promptement.

Son retour, & le compte qu'il rendit du succès de ses armes, les Villes qu'il avoit prises, les Provinces qu'il avoit conquises, & les batailles qu'il avoit gagnées, tout cela fit tomber & dissipa les mauvais bruits que Marius avoit répandus contre lui. On vit renaître l'estime & le respect que le Peuple avoit pour ce grand homme. Velleïus Paterculus nous apprend qu'on lui décerna tout d'une voix l'honneur du triomphe, avec le surnom de Numidique; & on remarqua, dit cet Historien, que dans le même tems il y avoit

à Rome plus de douze Magistrats de la même maison que Metellus, qui, en moins de douze ans, avoient été élevés aux premieres dignités de la République, les uns au Consulat, d'autres à la Censure, & plusieurs qui avoient ajouté à ces dignités la gloire du triomphe.

Marius, étant débarqué sur les côtes d'Afrique, y vit arriver, peu après, Cornelius Sylla, son Questeur, qui lui amena un puissant corps de Cavalerie, qu'il avoit levé chez les Latins. Les Questeurs étoient les Trésoriers généraux de la République. On les croit aussi anciens que la fondation de Rome. D'autres renvoient leur origine aux Consuls, comme nous l'avons déja dit. Il y en avoit deux qui restoient toujours à Rome, & on y en ajouta d'abord deux autres, & ensuite un plus grand nombre, qui accompagnoient ordinairement les Généraux à l'armée. Il falloit avoir au moins dix ans de service pour parvenir à cet emploi : & quoique les Questeurs n'eussent aucune jurisdiction dans la Ville, ils ne laissoient pas d'avoir des commandemens particuliers à l'armée.

D'ailleurs, comme tout semble dépendre de ceux qui ont l'administration des Finances, on vit des Consulaires briguer cet emploi. Titus Quintius Capitolinus, après trois Consulats, ne se crut pas deshonoré par cette Charge. Caton l'ancien l'accepta, après avoir été honoré du triomphe; enfin il fut ensuite ordonné, par la Loi Pompeïa, qu'on n'admettroit plus dans la Questure que des Consulaires: ce qui nous fait voir en quel rang les hommes les plus jaloux de leurs dignités & de leur naissance, mettent l'argent & les Finances.

Sylla, avant cette Loi, y parvint vers sa trente-unieme année. Il sembloit, dit Velleïus Paterculus, que les destins, en approchant Sylla de Marius, eussent voulu unir ces deux hommes, & prévenir les malheurs que leur discorde produisit depuis dans la République. Mais puisque l'un & l'autre vont faire un si grand rôle dans l'histoire, il est bien juste de faire connoître un peu plus particulierement Sylla, après sur-tout que nous avons déja marqué le caractere de Marius.

Lucius Cornelius Sylla, Patricien, & d'une des plus illustres familles de Rome, étoit bien fait, de bonne mine, l'air noble, les manieres aisées, pleines de franchise en apparence, & qui sembloient laisser voir à découvert le fond de son cœur, naturellement insinuant, persuasif, éloquent : il aimoit les plaisirs, & encore plus la gloire. Son devoir marchoit devant tout : il savoit se livrer & s'arracher aux voluptés avec la même facilité. Il vouloit plaire à tout le monde ; modeste dans ses discours, s'il étoit question de parler de lui même ; prodigue de louanges pour les autres, & encore plus d'argent. Il en prêtoit avec plaisir à ceux qui avoient recours à lui, & prevenoit ceux qui en avoient besoin, & qui n'osoient lui en emprunter. Il ne le redemandoit jamais ; & il sembloit qu'il voulût acheter l'armée entiere. Familier, sur-tout avec les simples soldats, devenant soldat lui-même, il en prenoit les manieres grossieres, buvoit avec eux, les railloit, & souffroit avec plaisir d'en être raillé. Mais hors de la table, sérieux, actif, diligent. C'étoit un Protée à qui ces

Sal. Val. Max. c. 9.

différens personnages ne couroient rien. Et ses vertus & ses défauts étoient également couverts par une économie infinuante, qui le rendoit ingénieux & unique dans ses plaisirs les plus secrets, aux compagnons même de ses débauches.

Tel étoit Sylla, lorsqu'il arriva en Afrique, & dans l'armée de Marius. Il s'appliqua d'abord à mériter l'estime des gens de guerre, par son assiduité à toutes les fonctions militaires : soit qu'il fallût combattre, ou se retrancher, on le trouvoit partout. Il couroit dans les endroits où il y avoit le plus de péril, avec la même gaieté que ceux qui en revenoient. Une noble émulation lui faisoit demander les emplois les plus dangereux, & il ne fut pas long-tems sans acquérir également l'estime du Général & des soldats. Marius même lui donna dans la suite un corps de troupes séparé, qu'il commandoit en Chef. Je n'entrerai dans le détail de cette guerre, qu'autant que cela peut servir à lier les différentes parties de mon sujet. Il suffit de remarquer, que Jugurtha, avant l'arrivée de Marius en Afrique, poussé à l'ex-

trêmité de ses Etats par Metellus, s'étoit fait un protecteur & un allié d'un Roi voisin, appellé Bocchus. Ce fut contre ces deux Princes que Marius eut affaire. Il prit Capsa, grande ville & fort peuplée, & il se rendit maître ensuite de cette Forteresse, devant laquelle Aulus Albinus avoit échoué. On en vint bientôt aux mains. Les deux Rois, à la faveur d'une marche dérobée, surprennent les Romains, les attaquent de nuit, portent par-tout la terreur, tuent beaucoup de monde, & auroient remporté une victoire complette, si les ténebres leur avoient permis de connoître tout leur avantage, & d'en profiter. Marius eut bientôt sa revanche; & presqu'avant qu'on eût sû à Rome l'échec qu'il avoit reçu dans la premiere occasion, on y apprit qu'il y avoit défait les deux Rois dans deux batailles décisives, & qu'il les avoit mis l'un & l'autre hors d'état de tenir la campagne.

Oros. l. 5. c. 15.

An. de Rome 646.

Plutar. in Mar. Sal. bell. Jugur. Vid. Oros. Eutr. Flor.

Bocchus, ayant éprouvé dans ces deux combats, la valeur & la fortune des Romains, ne jugea pas à propos de hazarder sa couronne pour défendre celle de son allié: il résolut

de faire sa paix, & il envoya des Ambassadeurs jusques à Rome, pour la demander.

Ces Ambassadeurs, étant admis dans le Sénat, dirent que le Roi leur maître avoit été surpris par les artifices de Jugurtha, qu'il se repentoit d'un pareil engagement, & qu'il demandoit l'alliance & l'amitié des Romains : on leur répondit en ces termes :

» Le Sénat & le Peuple Romain
» n'oublient ni les services ni les in-
» jures : puisque Bocchus se repent
» de sa faute, ils lui en accordent le
» pardon ; & pour ce qui est de la
» paix & de leur alliance, il les ob-
» tiendra quand il les aura méritées.
Bocchus, embarrassé d'une pareille réponse, fit demander secrettement à Marius de lui envoyer son Questeur. Sylla le fut trouver : on traita de différens moyens qui pouvoient servir à établir la paix : » Vous n'en
» avez point d'autre, dit Sylla à Boc-
» chus, que de nous livrer Jugurtha.
» Par-là vous réparerez l'impruden-
» ce & les malheurs de votre pre-
» mier engagement ; & ce sera le prix
» de notre alliance & de notre amitié.

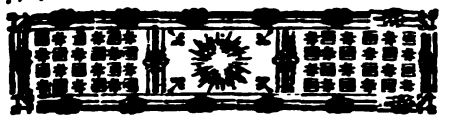
Bocchus se récria d'abord contre cette proposition, & il représenta à Sylla qu'une pareille infidélité, envers un Prince à qui il avoit donné sa foi, attacheroit une honte éternelle à sa mémoire. Ce fut le sujet de différentes conférences qui se firent entre ce Roi & le Questeur des Romains. Mais Sylla, qui étoit pressant & éloquent, revint si souvent à la charge, & il sut si bien lui représenter qu'il n'y avoit qu'un grand service qui pût balancer le tort qu'il avoit eu de se déclarer contre les Romains, qu'il le détermina enfin à lui livrer Jugurtha. Ce Prince fut trahi & arrêté, sous prétexte d'une conférence que Bocchus lui avoit demandée : on le chargea de chaînes, on le livra à Sylla, qui le remit ensuite à Marius, son Général : & par la captivité de ce malheureux Prince, la guerre de Numidie fut finie. An. de R. 647.

Une aussi heureuse nouvelle ne pouvoit venir à Rome plus à propos. On venoit d'y apprendre qu'une multitude prodigieuse de barbares, sortis du Nord, s'avançoient du côté du Midi, & menaçoient toute l'Italie. On résolut de leur opposer Ma-

rius, qui jouissoit actuellement de cette faveur & de ces applaudissemens que donne une victoire récente. On
An de Rome 649. le nomma Consul pour la seconde fois, contre la disposition des Loix, qui ne permettoient pas d'élire un absent pour Consul, & qui exigeoient même dix ans d'intervalle entre deux Consulats. On ajouta à ces graces, si pleines de distinction, le Gouvernement de la Gaule Narbonnoise, & on lui décerna en même-tems les honneurs du triomphe. Jugurtha, chargé de chaînes, en fit le principal ornement. Il étoit traîné comme un esclave à la suite du Char de Marius. Ce Prince, après cette cérémonie, fut conduit en prison, & on le condamna à y mourir de faim. Le boureau lui déchira sa robe roïale, le dépouilla de tous ses habits, & le poussa ensuite dans le fond d'une basse-fosse qui lui devoit servir de tombeau. On rapporte qu'en y entrant tout nud, il s'écria : *ô Hercule que vos étuves sont froides !* Faisant allusion aux bains de ce Dieu, qu'on disoit être froids. Ce Prince, lutant contre la faim, vêcut encore six jours ; & le desir inutile de prolonger sa vie,
servit

ſervit de ſupplice à un Roi, qui avoit toujours compté pour rien la mort de ſes proches & des premiers de ſa Cour, qu'il avoit ſacrifiés à ſa fortune & à ſon ambition.

*Fin du ſecond Volume.*



# TABLE ALPHABETIQUE

## Des Matieres contenues en ce second Volume.

### A.

## J.

## M.

## R.



## S.

V.



*Fin de la Table des Matieres.*

